

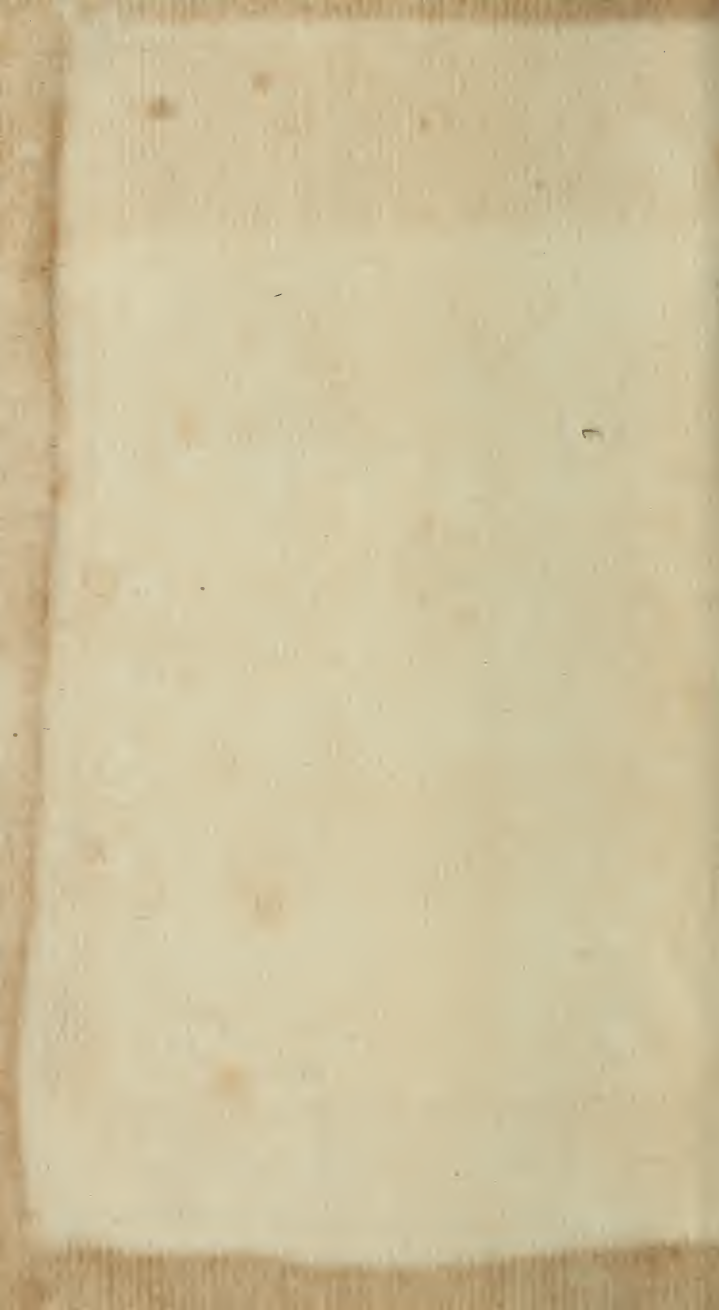
L^d. Andrew Ward Esq^r.^{re}

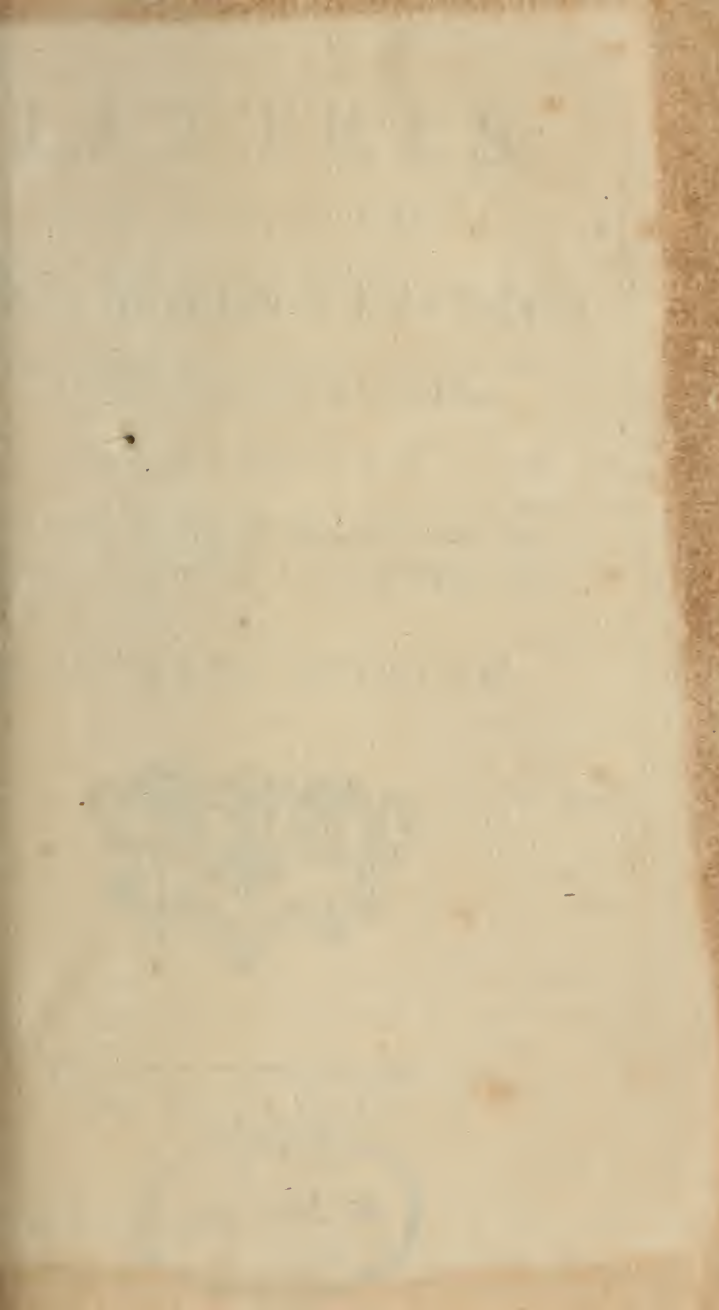
Hooton, Sagnell.













Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

LETTRÉS
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME QUATRIÈME,

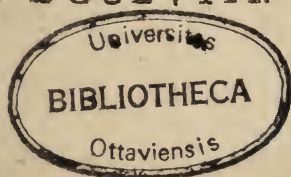
C O N T E N A N T

Les Lettres de Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles , avec quelques Réponses , &c.

NOUVELLE EDITION.



M. DCCLVIII.



589129

Csp

DC

130

.m 2

A423

1758

v. 4

T A B L E

D E S L E T T R E S

Contenues en ce

QUATRIÈME TOME.

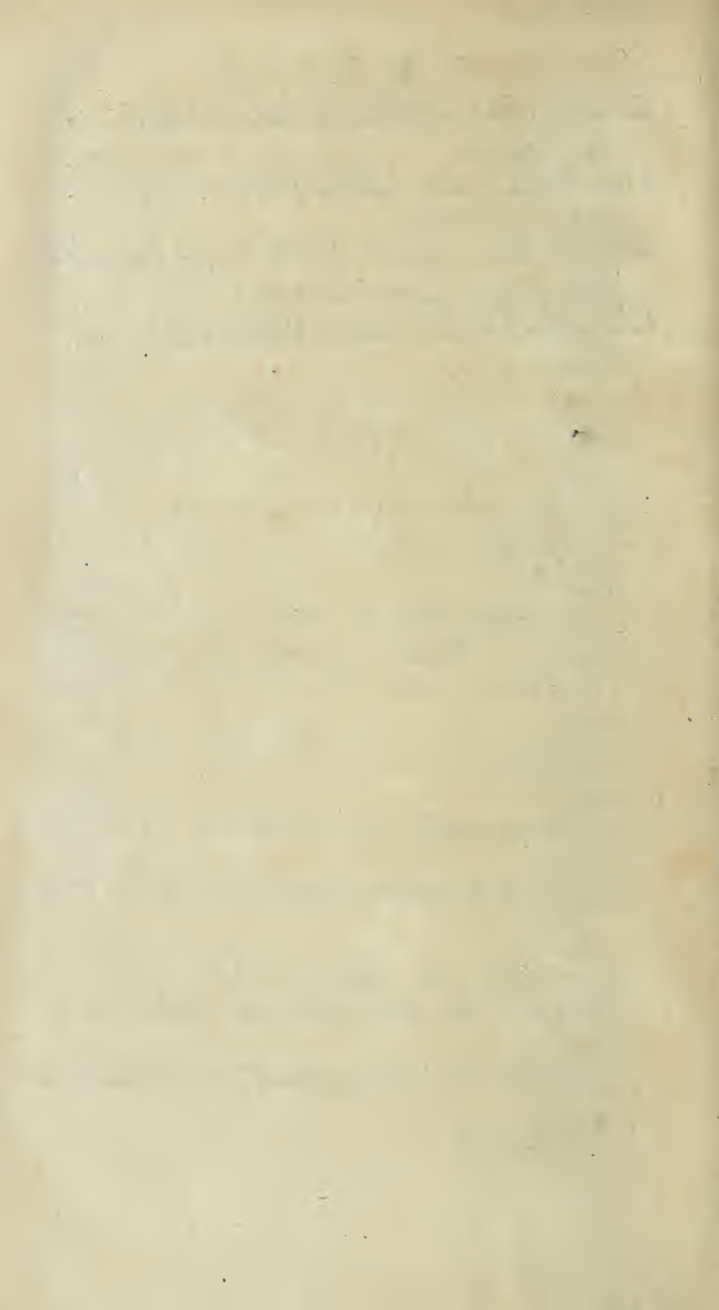
LETTRES I--LXIV. De Made. de Maintenon au Card. de Noailles. pag. 1--81.	
Fragment d'une Lettre de l'Arch. de Cambray.	82.
LXV--CCII. De Made. de Maintenon au Card. de Noailles.	83--265.
CCIII. Du Card. de Noailles à Madame de Maintenon.	266.
CCIV--CCXIV. De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.	270.
CCXV. Du Card. de Noailles à Mad. de Maintenon.	282.
CCXVI--CCXXXIV. De Me. de Maintenon au Card. de Noailles.	283.
CCXXXV. Du Card. de Noailles.	308.
CCXXXVI. CCXXXVII. De Mad. de Maintenon.	310.
CCXXXVIII. Du Card. de Noailles.	311.
CCXXXIX. De Mad. de Maintenon.	312.
CCXL. Du Card. de Noailles.	313.
CCXLI. De Mad. de Maintenon.	314.
Réponse.	315.
	LETTRE

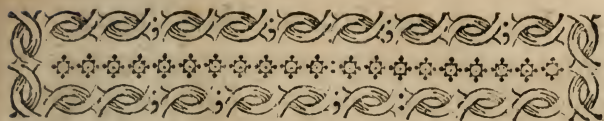
T A B L E.

LETTRE CCXLII. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	pag. 315.
CCXLIII. -- CCXLVI. <i>Du Card. de Noailles.</i>	316.
CCXLVII. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	325.
CCXLVIII. <i>Du Card. de Noailles.</i>	326.
CCXLIX. -- CCLI. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	<i>ibid.</i>
CCLII. <i>Du Card. de Noailles.</i>	329.
CCLIII. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	330.
CCLIV. <i>Du Card. de Noailles.</i>	331.
CCLV. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	333.
CCLVI. CCLVII. <i>Du Card. de Noailles.</i>	334.
CCLVIII. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	335.
CCLIX. <i>Du Card. de Noailles.</i>	336.
CCLX. CCLXI. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	337.
CCLXII. CCLXIII. <i>Du Card. de Noailles.</i>	339.
CCLXIV. CCLXV. <i>De Mad. de Maintenon.</i>	341.
CCLXVI.--CCLXIX. <i>Du Card. de Noailles.</i>	34
CCLXX -- CCLXXIII. <i>De Made. 2. Maintenon au Maréchal de Noailles.</i>	348.
CCLXXIV. <i>Du Maréchal de Noailles.</i>	353.
CCLXXV.	

T A B L E.

- LETTRE CCLXXV. De Me. la Maréchale
de Noailles. pag. 354.
- CCLXXVI. De l'Abbé Bochart à l'Evê-
que de Clermont. 356.
- Modèle de la Lettre des Evêques au Roi
contre le Card. de Noailles. 358.
- CCLXXVII. De l'Abbé Bochart &c. 361.





LETTRES


DE MADAME

DE MAINTENON;

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES. †

LETTRE PREMIERE. *

Ce dernier jour de l'an 1694.

 R. de Meaux accorde tout, &
M nous allons lui envoyer M^e. G.
Le Roi le dira à M. l'Archevêque,
Lett. Tom. IV. A &

† Ces Lettres ont été recueillies par M. le Cardinal de Noailles. On se plaignoit, durant sa vie, du profond secret où il ensevelissoit quantité de choses curieuses; mais il prenoit des mesures pour en conserver la mémoire à la postérité. Il avoit chargé un homme de confiance de mettre en ordre les pièces originales, & de les publier en tems & lieu. Je tiens celles-ci d'un ami de cet homme: & je crois ne pas mal choisir le tems & le lieu pour les mettre au jour.

J'ai marqué d'une étoile * les Lettres où j'ai rétabli la date de l'année. Il y en aura, sans doute, quelques-unes de mal placées.

* Cette première Lettre est sûrement de cette année:

& lui parlera comme croyant qu'il ne faut plus agiter cette affaire. J'espère qu'avec cela le zèle du Prélat se refroidira. Je viens d'écrire à M. de *Meaux*. Je ne l'avois pu ces jours passés, m'étant trouvée assez incommodée d'un rhume. Je me presse de tout finir & d'engager notre ami à déclarer ce qu'il pense de la doctrine de cette femme. Je lui représente qu'après cela il aura tout le temps d'examiner les écrits qu'il a, & d'y répondre comme il jugera à propos. Ma raison de le presser, Monsieur, est que je crois que l'affaire qui vous fut consultée la veille de votre départ réussira au premier jour, & qu'il me semble que vous devriez avoir décidé avant ce changement de condition *. Mandez moi, Monsieur, si vous m'entendez : je craindrois de me trop expliquer. J'ai vu un moment M. le Duc de *Noailles* : je suis aussi contente de son cœur pour moi que je le suis peu de
fa

année : car il est constant, que Mad. *Guyon* ne se retira que le 13. Janvier de la suivante, au Couvent de la Visitation de *Meaux*. M. de *Noailles* étoit alors Evêque de Châlons-sur-Marne.

* Il est vraisemblable que ces mots *changement de condition* se rapportent à (notre Ami) l'Abbé de *Fénelon*, & qu'on pensoit dès-lors à lui donner le Siége de *Cambrai* ; mais je ne sçai si ce siége étoit alors vacant.

sa fanté : la mienne est encore trop mauvaise pour vous en dire davantage, ayant à écrire quatre lettres pour M^e. G.... Auriez-vous cru que ce fût par moi qu'elle dût se tirer d'affaire ? mais je crois être en sûreté, quand je pense que j'ai consulté.

L E T T R E II.

A St. Cyr, ce 22. Juin 1694.

SI vous aviez quelque prétexte de venir ici, M. vous me feriez un extrême plaisir de me voir. Il seroit de conséquence pour le bien public, que j'eusse l'honneur de vous entretenir. Si vous ne jugez pas devoir faire ce voyage, je vous supplie de m'écrire votre avis sur les livres de M^e. Guion, intitulés, l'un, *Le moyen court & facile de faire l'oraison*, & l'autre, *l'Exposition du Cantique des Cantiques*. Je vous demande, Monsieur, de me dire votre sentiment là-dessus, de manière que je le puisse montrer, si l'à-propos se présente, soit à la charge, soit à la décharge de cette Dame. Ne datez point : gardez moi le secret, & croyez qu'il n'y a qui que ce soit au monde qui ait pour vous plus d'estime & de respect que votre, &c.

L E T T R E I I I .

RÉPONSE DE M. DE CHALONS.

A Châlons, 6. Juillet 1694.

LES Livres de Me. Guyon intitulés, l'un ; *Le moyen court & facile de faire l'oraison*, & l'autre , *l'Exposition du Cantique des Cantiques*, renferment sous une apparence de piété des propositions dangereuses , & qui tendent à renouveler les erreurs du Quiétisme. On y trouve des maximes condamnées il y a près de 400. ans dans un Concile général tenu à Vienne en France , & qui étoient soutenues par des gens qui vouloient établir une nouvelle spiritualité , dont les principes étoient fort conformes à ceux que Me. Guyon enseigne dans ses ouvrages. Les voies de perfection qu'elle y donne ont été non-seulement inconnues aux Apôtres , à qui toute vérité a été révélée , mais sont formellement opposées aux règles qu'ils nous ont laissées , à celles des Sts. Pères qui les ont suivies , & à la pratique de tous les Saints. Car cette nouvelle manière d'oraison rejette adroitement les prières vocales, la méditation
de

de la Loi de Dieu, l'étude de sa Parole dans l'Ecriture Sainte, l'attention aux beaux exemples de J. C. & des Saints. Elle regarde la mortification des sens, non-seulement comme inutile, mais même comme nuisible à la purification de l'ame, en ce qu'elle met les sens en vigueur, loin de les amortir : ce sont ses termes. Elle condamne finement les examens de conscience, les réflexions sur la conduite particulière, les lectures saintes, & les autres moyens qui ont élevé les Saints à la perfection, qu'ils ont pratiqué toute leur vie avec un si grand soin, & qu'ils ont si fortement recommandés dans leurs écrits. Ainsi cette doctrine est entièrement opposée à celle de l'Eglise, & ne peut faire aussi que des Chrétiens d'une espèce bien différente de ceux que l'Eglise forme sur les règles de l'Evangile. Car, au lieu de les rendre vigilans, ardens à remplir leurs devoirs, fervens dans le service de Dieu ; au lieu de les porter à se faire continuellement la violence nécessaire pour vaincre leurs défauts & surmonter leurs tentations, de les mettre toujours aux mains avec eux-mêmes pour parvenir au renoncement de soi-même, & de les exciter à faire leurs efforts pour suiivre J. C.

comme il leur ordonne , cette nouvelle doctrine les livre à l'indolence , à l'inaction , à la mortification , à l'orgueil : elle excuse leur paresse & leur négligence , & la regarde même comme un moyen utile pour conserver la paix dans leur intérieur , que l'empressement à s'instruire de leurs devoirs & à les remplir pourroit troubler : elle les dispense , pour ne leur pas faire perdre leur prétendue union avec Dieu , de l'application qu'ils doivent avoir à combattre les tentations : les fautes même qu'elles leur peuvent faire commettre , ne souillent point leurs ames à cause de la sublimité de leur oraison , & de la pureté qu'elle leur a communiquée , non plus que l'or ne peut plus , lorsqu'il a été parfaitement épuré dans le feu , contracter d'impureté que superficielle ; comparaison qui autorise les plus dangereuses & les plus honteuses conséquences , que les Quiétistes tirent de leurs principes. Les livres dont il s'agit les établissent en plusieurs endroits , & sont par conséquent fort condamnables. La nouvelle manière de prier qui y est enseignée , loin de conduire à la perfection qui doit être le fruit de la prière , en éloigne , & n'aboutit qu'à une piété apparente qui est toute en idée & en imagination , parce qu'elle

le

le ne va point à réformer le cœur & à le remplir des vertus chrétiennes, sans quoi il ne peut jamais faire de prière agréable à Dieu, ni s'unir à lui : c'est le jugement que je crois devoir en conscience porter de ces livres.

LOUIS ANT. EV. COMTE DE CHALONS.

LETTRE IV.

DE Me. DE MAINTENON.

A St. Cyr, ce 29. Juillet 1694.

VOICI un livre, Monsieur, que M. l'Evêque de Chartres m'a envoyé: je l'ai fait voir à M. l'Evêque de Meaux; mais j'y joins pour vous les réflexions de M. de Ch.. parce que je sçai qu'il a pour vous une entière confiance. J'ai parlé au Roi de votre affaire, & je lui ai dit que vous lui en parleriez: il me parut prévenu, en me disant que les Evêques n'avoient que faire dans les Assemblées qui sont purement temporelles; je lui répondis que vous étiez en possession depuis bien des années, & que je lui en dirois davantage quand je serois mieux instruite. Croyez, Monsieur, qu'il n'y a personne qui vous honore plus que

MAINTENON.

L E T T R E V.

A Versailles, ce 7... 1694.

JE n'ai reçu que depuis deux jours, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée pourtant du 25. Octobre. Je crois, comme vous, que notre secret^h* a été découvert, & que c'est ce qui a déterminé M. l'Archevêque à ce que je vis arriver à Fontainebleau avec beaucoup d'étonnement & de chagrin, prévoyant bien que les choses ne pourroient se conduire comme nous les avions projetées. Je n'ai rien à dire, puisque vous croyez qu'il n'y a plus rien à faire. Dieu veuille achever ce que vous aviez commencé, & éclairer les personnes que nous avons cru prévenues! il ne faut vouloir que ce qu'il veut: & je n'ai qu'à me conformer à vos avis. Nos amis ne me disent rien; & je n'ai plus, Monsieur, qu'à vous assurer qu'il n'y a personne qui vous honore plus que je le fais.

P. S. Je ne puis écrire à Châlons sans assurer Mad. la D. de *Noailles* de mes très humbles respects. J'ai eu bien de la peine

* Sur les Conférences d'Issy.

ne de celle que M. le Duc de *Noailles* aura sentie de l'affaire de Barcelone. Je voudrois qu'il fût moins sensible, & qu'il se contentât de trouver le Roi comme il le trouve. Il pardonne difficilement les fautes: mais il n'impute point les malheurs.

L E T T R E VI.

Ce 17. Janvier 1695.

MONSIEUR l'Evêque de M. . est ici, & m'a vue ce matin. Il est résolu de finir l'affaire avant de partir; c'est donc de vous présentement, Monsieur, qu'elle dépend. J'ai toujours les mêmes raisons de souhaiter qu'on parle à nos amis: ils le desirerent aussi, & m'en assurèrent encore hier. Me. G. . est établie où vous sçavez: on en a encore parlé au dernier Vendredi; & si ceci ne finit, nous ne pourrons cacher que Me. G. . ne soit trop protégée. Je ne m'explique peut-être pas d'une manière intelligible: mais, Monsieur, vous n'y perdez rien; & nous nous entendrons bien quand vous serez ici. M. de M. vous y souhaite, & m'a priée de vous presser: mais je me contente par respect de vous rendre compte de l'état des choses. Je ne

10 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
vous dis plus, Monsieur, à quel point je
suis votre, &c.

LET T R E VII.

A Versailles, ce 18. Avril 1695.

JAI lu & relu plusieurs fois, Monsieur,
ce que vous m'avez fait l'honneur de
me confier: & pour obéir simplement à
ce que vous m'ordonnez, je vous dirai
qu'il me semble que vous dites tout ce qu'il
faut pour préserver de l'illusion & de l'oisi-
veté, & pour soutenir l'oraison même,
dans toute la simplicité où Dieu appelle
quelques ames. Ce n'est pas à moi à en
dire davantage, & je n'en aurois pas tant
dit à tout autre qu'à vous. On vous attendoit
sur l'intérieur, & vous l'avez soutenu. M.
le M... de N... a eu une dernière conver-
sation avec le Roi, dont j'ai été bien plus
contente que des autres. Il me parut qu'ils
font de même l'un pour l'autre, qu'ils se sont
séparés en bonne amitié, & bien résolu
qu'il ne retournera plus dans ce pays-là. Je
n'oublierai rien, Monsieur, pour lui adou-
cir cette campagne dans tout ce qui me sera
possible, & pour vous marquer en tout la vé-
rité des protestations que je vous ai faites.

LET-

L E T T R E V I I I .

A Versailles , ce 18. Mai 1695.

JE suis très-aïse, Monsieur, de voir votre ordonnance publique * : il me semble que si j'avois été aussi bien avertie qu'on le fera désormais, je n'aurois point commis toutes les fautes que vous sçavez, Monsieur, qui se sont faites à St. Cyr. Je n'ai pu encore montrer au Roi ce que vous m'avez envoyé : il est tout occupé à faire partir ses Généraux, à les instruire avant qu'ils partent. Celui auquel nous prenons tant d'intérêt a certainement une mauvaise affaire entre les mains ; mais le Roi la connoitra aussi-bien que le public : ainsi, Monsieur, on lui sera obligé s'il s'en tire passablement, & l'on ne lui sçaura point mauvais gré s'il s'en tire mal. J'espère beaucoup en Dieu, & qu'il donnera une protection particulière à M. le Maréchal de *Noailles* : il ne faut point qu'il y retourne : & je vous assure encore qu'il ne tenoit qu'à lui de demeurer ici : il a pris

A 6

le

* Elle est datée du 25. Avril, & ne parut qu'au mois de Mai. Celle de M. de *Meaux* est datée du 16. Avril,

le parti d'un homme zélé & affectionné ; & quand on fuit de telles impressions, sous un Roi tel que celui-ci, on ne s'en repent point. J'ai revu aujourd'hui M. l'Abbé de *Fénelon* embarrassé de son sacre : car Messieurs vos Confrères s'élèvent tous contre M. de *Chartres* sur ce qu'il veut céder la première place dans son Diocèse* ; il me paroît, Monsieur, que vous n'augmenterez pas les difficultés, & que vous êtes également prêt à y être ou à n'y être pas : ce qui me console, c'est que j'apprens qu'une affaire vous aménera encore ici, & que j'aurai la joie de vous assurer du respect que j'ai pour vous. M. de Ch.... m'a envoyé un petit mémoire de votre part pour une petite Demoiselle que vous voulez mettre à St. Cyr : je m'en vais en être la solliciteuse auprès du Père de *la Chaise*. Permettez moi d'assurer ici Me. la D. de *Noailles* de ma reconnoissance & de mon respect.

LET-

* V. la relation du Quiétisme par l'Abbé *Philippeaux*. Il dit justement tout le contraire. Il étoit pourtant fort instruit ; mais il est si difficile de savoir & d'écrire exactement la vérité !

L E T T R E I X.

A St. Cyr, ce 25. Mai 1695.

JE suis bien aise, Monsieur, de vous rendre compte de ce qui s'est passé sur le sacre de M. l'Archevêque de Cambrai. Vous sçavez avec quelle liberté, quelle confiance je m'explique avec vous. La première difficulté est venue par vous, Monsieur; & la suite montre assez qu'elle n'étoit pas sans fondement. Je la fis à M. de C... & je fus long-temps ensuite sans entendre parler. Enfin il m'écrivit à Compiègne, qu'il avoit consulté, & trouvé que M. l'Evêque de Chartres pouvoit fort bien céder la première place dans son Diocèse. Je reçus en même temps une lettre de lui qui me mandoit qu'il étoit prêt à être le troisième. Jusques-là je n'avois rien dit au Roi; mais voyant tout le monde d'accord, je lui dis que j'avois prié M. de C... de se faire sacrer à Saint-Cyr, & que nous avions choisi M. de *Meaux*, M. de *Châlons* & M. de *Chartres*. Le Roi répondit que ce seroit donc M. de *Chartres* qui présideroit à la cérémonie. Je dis que non: que vous aviez dit d'abord que c'étoit à l'Evêque
Dio-

Diocésain à présider , mais qu'on avoit consulté & trouvé que M. de *Chartres* pouvoit céder sans violer les régles. Je vis bien que le Roi n'étoit pas persuadé ; mais je crus qu'il n'y avoit qu'à en demeurer là. Dès le lendemain, le Roi me dit qu'il avoit parlé à M. l'Evêque de Soissons, qui soutenoit que ce que M. de *Chartres* vouloit faire n'étoit pas raisonnable : J'écoutai sans répondre. On alla à Liancour, & le Roi en parla à M. de *Rheims*, qui décida encore plus fortement. Je ne me pressai point de mander tout cela à M. de C... & encore moins à M. de *Chartres*. J'arrivai ici : je vis M. de *Cambrai*, qui sçavoit déjà, je crois par M. de *Beauvilliers*, ce qui s'étoit passé, & qui étoit embarrassé par égard pour M. de *Meaux*. Il m'envoya quelques jours après une lettre de M. de *Chartres*, qui lui mandoit qu'il ne changeroit point d'avis ; qu'il croyoit qu'on lui feroit tort de prétendre de le précéder dans son Diocèse : mais qu'il avoit droit sans doute de céder sa Chaire pour la Parole, ses fonctions pour les Sacremens, & sa préséance dans l'Eglise, à des Prélats beaucoup plus anciens que lui dans l'Episcopat, & fort supérieurs par leur mérite : qu'il ne voyoit point que J. C. ni l'Eglise eussent rien

régulé

régulé là-dessus ; & qu'il demeureroit ferme dans son sentiment. Je montrai cette lettre au Roi , à qui je demandai conseil : il me répondit qu'il ne feroit jamais d'avis que M. de *Chartres* commençât une chose qui déchaîneroit les Evêques contre lui. Voilà , Monsieur , comment cette affaire s'est passée. J'en rendis compte à M. de *Cambrai* , qui me manda hier au soir qu'il vous avoit écrit, à vous & à M. de *Meaux*, ce changement. Je proposai , pour avoir les trois Evêques choisis , de faire le sacre à Versailles : mais M. de *Cambrai* a des raisons de ne le pas vouloir ainsi : il faudra donc choisir des Evêques moins anciens que M. de *Chartres*. Je suis bien scandalisée qu'un Evêque ne puisse être accommodant sans blesser les autres : & j'aurois mieux aimé voir notre ami M. de *Chartres* , troisiéme * , comme nous l'avions projeté , que premier où il sera : ce que je ne sçai pas encore. Dans tout ceci , je n'ai pas ouï parler de M. de *Meaux* , & je ne m'en suis mêlée que lorsqu'il a fallu parler au Roi. M. de *Cambrai* ne me dit pas un mot † de vos ordonnan-

nan-

* M. de *Chartres* substitua en sa place Mr. d'*Amiens*. Le sacre se fit à St. Cyr le 10. de Juin.

nances : on n'a pas manqué de vouloir les attaquer auprès du Roi , comme mal faites , comme dangereuses , & comme concertées. Je crois avoir répondu à tout , & avoir même persuadé : ceci n'est que pour vous.

J'ai reçu une lettre de M. le Duc de N. . il ne se porte point bien : il trouve les choses en mauvais état : il n'a pas laissé de commencer dès le lendemain de son arrivée. J'espère que Dieu le protégera : je n'oublierai rien pour soulager ses peines.

Je vous supplie , & M^e. la Duchesse , de me croire pour toute votre maison telle que je dois être pour une maison dont vous êtes l'un & l'autre.

L E T T R E X.

A St. Cyr , ce 19. Juin 1695.

J'AI fait faire un placet pour M^{lle} de Chaunac : j'ai prié le Roi de l'accorder : & j'ai tiré de la Supérieure de St. Cyr , l'ordre au Généalogiste de faire les preuves après que la femme préposée pour la

† Il avoit écrit à M. de Châlons , qu'il condamnoit tout ce qui étoit condamné dans son Instruction Pastorale.

la visite des Demoiselles aura jugé qu'elle peut être reçue dans la Maison de *St. Louis*. Il faut donc , Monsieur , porter les preuves de Noblesse à *d'Hozier* , & montrer la petite-fille à la femme. *D'Hozier* donnera ensuite son certificat , & l'enverra avec le placet répondu par le Roi à *M. de Pontchartrain* , qui fera expédier un brevet , en vertu duquel la petite Demoiselle sera reçue. Voilà des cérémonies qu'on n'a pu abrégier , & que le Père de *la Chaize* n'a pas même comprises. Je ne me mêle plus de ces entrées : mais je me suis rendue la solliciteuse de celle-ci , parce qu'il me paroît que le bon Père les traîne un peu en longueur.

Je suis bien fâchée , Monsieur , du mal de *M. le Maréchal de Noailles* , & bien aise de ce qu'il a pris son parti. Nous l'aurons bientôt : & je n'oublierai rien pour adoucir sa peine. Ce changement est fâcheux pour *M. votre neveu* , qui trouvera en *M. de Vendôme* un Gouverneur très-différent de *M. de Noailles*.

L E T T R E X I. *

Ce 13. Août 1695.

SI l'on vous offre la place vacante † , la refuserez-vous, Monsieur, sans consulter des gens de bien ? En trouverez-vous qui ne vous disent pas qu'il faut souffrir les maux déjà faits & faits sans vous, dans la vue de tout changer à l'avenir ? Y eut-il jamais une cause de translation plus forte que le bien de l'Eglise, & le salut du Roi ? Est-il permis de préférer le repos au travail, & de refuser une place que la Providence vous donne, sans que vous y ayez contribué ? Gardez moi le secret de ce billet, Monsieur, & sans aucune exception que pour Madame votre mère.

L E T T R E X I I.

A Versailles, ce 18. Août 1695.

JE comprends en partie la pesanteur & l'importance du joug qu'on veut vous imposer ; mais, Monsieur, il faut travailler :

† Par la mort de François de Harlai, le 6. Août.

ler : vous avez de la jeunesse & de la fanté ; ce n'est pas à moi à vous exhorter à la sacrifier à la gloire de Dieu, au bien de l'Eglise & au salut du Roi. Voici une lettre d'un de vos amis qui sçait une partie de ce qui se passe : vous nous garderez le secret à tous : il faut quelquefois tromper le Roi pour le servir : & j'espère que Dieu nous fera la grace de le tromper encore à pareille intention, & de concert avec vous.

LETTRE XIII.

A Meudon, ce 29. Août 1695.

MR. & Me. de *Montchevreuil* ne sont pas ponctuels. Je pancherois plus pour M. *Tiberge*, s'il n'y a rien dans ce choix qui vous soit désagréable. La lettre que j'ai écrite à Rome est partie dès le lendemain que vous m'eutes ordonné de l'écrire : j'en ai chargé M. *Bontems*. Il y auroit eu de l'affectation à ne pas prendre M. de *Rheims* & M. de *Meaux* dans la conjoncture présente. J'oubliai, Monsieur, que le Roi m'avoit dit que M. de *Noyon* pressoit fort pour donner l'Evêché de *Châlons* à M. l'Abbé de *Tonnerre*,
afin

afin qu'on vit trois Pairs de même nom. Je priaï le Roi de préférer une bonne pierre angulaire à cette fymmétrie. Il n'est plus néceffaire, Monsieur, que vous figniez, ni que vous finiffiez vos lettres par aucun compliment : j'aimerois mieux votre bénédiction : vous n'aurez aucune brebis ni fi zélée, ni fi foumife, ni fi attachée, ni fi respectueufe que moi : je ne vous le dirai plus.

Selon ce qu'on a vu aujourd'hui par l'état des armées, il pourroit bien y avoir une grande action cette nuit : vous en connoiffez la confequence, & l'intérêt que je prens au bien de l'Etat.

L E T T R E X I V.

Ce 9. Septembre 1695.

LE Roi ne m'a pas encore nommé une fois l'Abbé de *Charost* : il feroit bon de s'informer à fond s'il est dans cette malheureufe doctrine : car il faut fçavoir à quoi s'en tenir, foit pour l'occasion préfente, foit pour les autres.

Rien n'est égal au bon Père : mais, Monsieur, Dieu instruit le Roi malgré lui : & je vis hier en lui des difpofitions qui
VOUS

vous raviroient, si je pouvois vous les confier dans une lettre. Redoublez vos prières, Monsieur : faites en faire par vos bonnes ames de Châlons ; je n'eus jamais de si grandes espérances que celles que j'ai depuis hier : & je n'ai pu vous les taire.

On est bien content de votre dernière conversation : & on ne veut plus se mêler des affaires Ecclésiastiques que pour vous aider à soutenir le bien. Comment faut-il que je fasse, Monsieur, à l'égard de ceux qui s'adressent, à moi, comme par exemple, les Capucines de Paris, qui me prient de parler au Roi sur quelque chose qui les regarde ? Il me répond avec raison que ce n'est pas à moi à y entrer : faut-il que je vous renvoye ces placets, quand vous serez Archevêque de Paris ? Instruisez moi une fois pour toutes, s'il vous plaît.

L E T T R E X V.

Ce 28. Septembre 1695.

JE prie Dieu, Monseigneur, de vous bien inspirer. De quel côté que vous tourniez, vous serez blâmé. Le Quiétisme fait plus de bruit que je ne pensois, & bien des gens à la Cour en sont plus effrayés

frayés que ne l'a été M. de *Chartres*. Je n'aime guères à me mêler des affaires des autres. Je ne connois personne de la Congrégation de *St. Maur*. Tous les jours me sont égaux, Monseigneur. Si vous ne me trouvez pas à Versailles, vous viendrez à *St. Cyr*. Le Roi prendra médecine Lundi : vous me trouverez sûrement Mercredi : mais il est très vrai que tous les jours seront bons. J'ai eu ce matin une grande conversation avec le Père de *la Chaize* sur l'amour de Dieu : il veut que la satire de *Despréaux* soit donnée au public. Je vous écris avec une grande précipitation : j'attens le Roi d'un moment à l'autre.

L E T T R E X V I.

Ce premier Octobre 1695.

VOS Bulles sont en chemin, & le Pape a donné toutes les marques possibles d'approbation au choix que le Roi a fait. Je suis ravie de voir cette affaire consommée, & d'être la brebis d'un tel Pasteur. Vous n'en aurez jamais une plus soumise, & plus affectonnée. Ce billet, Monseigneur, n'est que mon premier compliment.

ment. J'aurois d'autres choses à vous dire, mais elles ne pressent point. J'espère une visite à St. Cyr, & que vous aurez la complaisance d'y venir dire la Messe, & de voir notre Communauté.

L E T T R E X V I I .

A Fontainebleau, ce 6. Octobre 1695.

NOUS avons appris ici, Monseigneur, la manière dont le Pape en a usé envers vous, & j'en suis bien plus aise que si ma recommandation n'avoit été écoutée: celle du Roi n'étoit pas arrivée: & il me l'a dit ainsi, quand je lui ai fait vos remerciemens de la part de M. le Maréchal de *Noailles*. M. le Cardinal de *Janson* prétend avoir fait des merveilles; & je suis très-persuadée de ses bonnes intentions; mais il me paroît qu'il n'a pas trouvé de grandes difficultés dans l'esprit de Sa Sainteté. Le Roi ne veut point vous donner un Evêque à Châlons, que vous ne soyez ici: & quand j'ai voulu lui dire que vous auriez des mesures à prendre avec lui, il m'a répondu qu'il faudra toujours bien que vous les preniez à Paris, & que quand votre Successeur seroit nommé, il n'iroit pas
fitôt

si tôt à Châlons. Je n'ai guère insisté , parce que j'ai cru qu'il étoit bon que cette affaire se conclût avec vous. Je vous renvoye la lettre de M. le Nonce : vous trouverez encore celle de M. le Cardinal de *Janson* , qu'il faut bruler , s'il vous plaît. Vous verrez bien pourquoi.

L E T T R E X V I I I .

Ce 9. Octobre, 1695.

JE crois avoir oublié, Monseigneur, de vous mander que le Roi trouve très-bon que vous écriviez au Pape pour le remercier. J'ai répondu sur l'Evêque de Châlons, que l'on veut vous voir auparavant. Je crois devoir dire au Roi de quoi l'Abbé de *Charost* est accusé : mais j'espère, Monseigneur, que j'aurai l'honneur de vous entretenir, avant qu'il soit question de cette affaire. Quand je songe à mon personnage, je crains toujours d'avoir des amis : il y a un malheur attaché à tout ce que je protège.

L E T T R E X I X. *

Ce 12. Octobre 1695.

J'AI travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de St. Cyr : & entre autres il a été question des taxes du Clergé, qui sont, à ce qu'il prétend, exorbitantes à proportion du revenu de l'Abbaye de St. Denis : sur cela, il a dit que l'Archevêché de Paris n'avoit jamais porté ce qu'il devoit porter. Je lui ai demandé s'il en feroit toujours de même : il m'a répondu, „ Oui, à moins que le „ nouvel Archevêque ne veuille se faire „ justice. J'ai cru, Monseigneur, devoir vous donner cet avis, comme je ferai sur tout ce qui me reviendra : vous en ferez tout & si bon usage qu'il vous plaira, & ne m'en ferez réponse qu'en cas de nécessité.

Le Père de *la Ch.* . . dit au Roi dans le commencement que nous avons été ici, que je disois tout au Curé de Versailles, qui de son côté redit beaucoup de choses à M. Boileau. Une des choses que j'ai dites, c'est que je vous ai fait Archevêque de Paris, & plusieurs autres aussi fausses :

Lett. Tom. IV.

B mais

mais ce que je dois vous répéter, c'est qu'il y a déjà long-temps que M. l'Archevêque de Cambrai m'avertit que le Curé rapportoit tout ce que je lui disois : ainsi il y auroit de ma faute à m'y exposer. Je crois qu'il est bon que vous en foyez averti. Je dînai il y a quelques jours chez M. de *Pontchartrain* : il fit beaucoup de railleries assez aigres sur le *Monseigneur*, que les Evêques se donnent, & dit que *St. Ambroise* & *St. Augustin* ne s'en étoient jamais donné. Voyez si dans tous les temps les Pères de l'Eglise ne sont pas bons à suivre.

M^e. de *Pontchartrain*, à qui je fais la guerre sur le Jansénisme, dit qu'on verroit comme vous en useriez avec son Confesseur, & qu'elle jugeroit par-là du goût que vous auriez pour les honnêtes gens : elle affecte fort de dire qu'elle n'a point d'autres sentimens que ceux du Père de *la Tour* : s'il n'est pas Janséniste, il doit s'en expliquer, car on veut le confondre avec eux.

Je voulois attendre à vous dire ce que je vous écris : mais il reviendra autre chose : & ce qu'a dit M. de *Chamillart* m'a déterminée. Je veillerai pour vous sur tout, *Monseigneur*, & vous sçauvez bien di-

stin-

ftinguer ce qui mérite de l'attention de ce qui n'en mérite pas.

Je ne doute pas que nous ne vous trouvions tout établi à Paris. Je prie Dieu souvent pour qu'il vous y foutienne : & j'entretiens quelquefois le Roi de tout ce qui va s'élever contre vous : il me paroît bien difpofé à vous foutenir.

P. S. Vouddriez-vous un chiffre avec moi pour les noms principaux ? Je ne le ferai pas romanesque.

LE ROI	100.	45.	4.
M. l'Archevêque.	150.	60.	5.
M. le Duc de Beauvilliers.	40.	200.	30.
M. de <i>Cambray</i>	25.
Le P. de <i>la Chaise</i>	28.	80.	3.
M. de <i>Pontchartrain</i>	29.
M. de <i>Chartres</i>	48.
M. de <i>Noailles</i>	50.
Le Cardinal de <i>Bouillon</i>	32.
Le Cardinal de <i>Janson</i>	39.
Le Cardinal de <i>Estrées</i>	42.
M. d' <i>Orléans</i>	46.
Mme. de <i>Maintenon</i>	59.	22.
Monfieur.	57.
Les Jéfuites.	<i>Les Dévots</i>
Les Janféniftes.	<i>Les Anciens</i>
Les Quiétiftes.	<i>Les Modernes</i>

La Sorbonne.	<i>La Famille.</i>
M. de <i>Meaux</i>	102.
M. de <i>Reims</i>	104.
M. le Premier Président.	480.

L E T T R E X X .

Ce 18. Octobre 1695.

LE Roi me dit à peu près, Monseigneur, ce qui s'étoit passé entre vous, & qu'il ne vous pressoit point pour déterminer le Confesseur; cela étant, vous pouvez ne venir à Versailles qu'à votre commodité. Je crois qu'il suffiroit de lui écrire l'élection du Général de l'Oratoire, & qu'en tout vous devez vous mettre dans une grande liberté, soit pour venir rarement dans des temps, fréquemment dans d'autres, & pour écrire, quand & par qui vous voudrez. Je ne doute pas, Monseigneur, que votre censure ne fâche les deux partis. C'est la destinée de ceux qui vont droit. M. de *Pontchartrain* rapporta Mercredi dernier l'affaire du Sr. *Davant*: le Roi lui dit de vous remettre tous les écrits, & de ne rien faire là-dessus que par vous. M. de *la Reynie* voudroit tout lire, & même composer un

livre

livre pour prouver la folie de ces opinions. Pourquoi, Monseigneur, refusez-vous à l'Abbé *Têtu* de l'employer, & de commencer par de petites commissions pour avancer plus ou moins selon qu'il s'en acquitteroit ? Il est plein de bonnes maximes : & je lui dois ce témoignage, que dans les tems de sa vie où il étoit le plus dissipé, & noyé dans le commerce des Dames, je l'ai toujours vu droit, sincère, & même sévère sur la Religion. Je ne suis chargée de rien : c'est une pure question que je vous fais par la liberté que vous me donnez, & dont je ne veux jamais abuser. M. le Curé m'a parlé du Père d'*Emeric* *. Je ne manquerai pas de dire ce qu'il en pense.

L E T T R E X X I .

Ce 19. Octobre 1695.

J'EUS l'honneur de vous écrire hier avec tant de précipitation, que j'oubliai ce que j'avois à vous dire de plus pressé. On

B 3

m'a

* On avoit projeté de le faire Confesseur de M. le Duc de *Bourgogne*. Il étoit fort estimé du P. *Gonzalès* son Général, d'une conduite irréprochable, d'une piété sévère, fort estimé de tout le monde, & haï des Jésuites, & persécuté par le P. de *la Chaise*.

30 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
m'a proposé de nommer pour l'Evêché de
Montpellier M. de *Beaufort* qui est auprès
de vous. Je n'ai pas cru, Monseigneur,
que je le dusse faire sans savoir ce qui
vous convient. Par ce qu'il m'est revenu,
je crains que ce mariage que j'approuvois
tant ne puisse se faire. Je n'avois pas bien
compris l'affaire de St. Malo.

LETTR E XXII.

Ce 22. Octobre, 1695.

CE n'est pas le P. de *la Tour* qui est
Confesseur de la Dame dont je vous
ai écrit. C'est un M. *Ameline*, qui est je
ne sçai quoi à Notre-Dame. Mais je vous
ai mandé qu'elle s'autorisoit fort du P. de
la Tour, & soutenoit que lui, elle & son
Confesseur pensoient les mêmes choses.

M. l'Archevêque de C. a fait un mer-
veilleux sermon le jour de *S. François*,
dans lequel il marqua fort le désir qu'il
avoit de faire son devoir conjointement
avec tous les gens de bien: qu'il convioit
tous les Religieux sans aucune exception,
sans distinction: que tout lui seroit éga-
lement bon, pourvû qu'on voulût aller au
bien. C'est M. le Duc de *Beauvilliers* qui
me l'a ainsi rapporté, en le louant fort de

ce

ce qu'il n'a pas voulu prêcher avant le jour qu'on a accoutumé de le faire, afin de ne rien innover. J'ai une grande envie de vous voir.

L E T T R E X X I I I . *

Ce 10. Octobre, 1695.

LE P. de la Chaise a porté au Roi un Testament de M. *Arnauld* qui court en manuscrit, & qu'il prétend être fort mauvais, & réveiller les questions du Jansenisme. Il propose au Roi de le faire examiner & condamner par la Sorbonne, ou de le supprimer sans bruit.

Je reçois en ce moment, Monseigneur, votre lettre du 8. de ce mois. Vos réponses me plaisent, parce qu'elles m'instruisent. Cependant je sçai combien votre temps est précieux; & je me fais un vrai scrupule de vous en dérober quelques instans. La même amitié qui m'engage à vous donner des avis vous dispense d'y répondre. Usez d'une entière liberté avec moi; & laissez tomber tout ce qui sera digne de mépris, ou indigne d'être relevé. Mon unique intention est de m'unir à vous pour le bien que je pourrai faire dans la place où Dieu m'a mise. Quant au *Monsei-*

gneur que je vous donne , je ne crois pas que toute votre modestie veuille exiger de moi que je vous respecte moins que votre prédécesseur , à qui j'ai toujours écrit de même. Je vous donnerai à St. Cyr ce que vous voulez bien avoir de commun avec moi : & nous ne nous en servons que rarement.

L E T T R E X X I V .

A Marly , le 2. de Novembre , 1695.

LE Roi m'ordonne de vous dire , Monseigneur , qu'il juge à propos de vous voir avant Lundi , que vous pouvez venir à son lever le jour qu'il vous plaira. J'espère , si je suis ici ce jour-là , que vous entrerez dans ma chambre , quand ce ne seroit que pour accoutumer le monde au commerce dont vous voulez bien m'honorer : Le *bon Père* m'a poussée à bout ; & bientôt je serai aussi Janséniste , moi. Je crains que bien des gens n'ayent été poursuivis pour un crime dont ceux qui les accusoient ne les croyoient pas coupables.

L E T T R E XXV. *

A Marly , ce 6. Novembre , 1695.

LE Roi me demanda hier si vous ne feriez pas toujours en habit long : † & sur ce que je lui dis que tous vos confrères en seroient bien fâchés , il me répondit que vous étiez le seul qui fussiez dans votre Diocèse , & qu'ainsi ce n'est point une conséquence pour eux. Quand viendrez-vous , Monseigneur , prendre le *Pallium* ? M. l'Evêque de Chartres est à St. Cyr , & fera , je crois , Mardi à Paris : mais vous m'avez offert de faire cette cérémonie chez nous. On m'écrit souvent pour le retour du Père de *Ste-Marthe* : dois-je me mêler de cette affaire ?

L E T T R E XXVI.

A Marly , ce 8. Novembre 1695.

JE suis ravie , Monseigneur , de ce que vous prendrez possession Jeudi. Je joindrai

B 5

drai

† L'Archevêque répondit , que Versailles étant de son Diocèse , il ne pouvoit y paroître qu'en habit long , conformément aux Statuts de l'Eglise de Paris. Le Roi n'avoit point pour cet habit la même

aver-

drai mes prières aux vôtres pour que Dieu donne sa bénédiction à tout ce que vous allez faire. Je suis fort contente de mes dispositions pour mon Pasteur. Le Roi sçaura que le Chapitre de Notre-Dame est content de vous, & qu'il ne s'en est jamais plaint.

Je serois bien fâchée que M^e la Duchesse de *Noailles* ne pût être à Versailles Samedi, puisque cette absence signifieroit une indisposition.

Il n'est pas possible que le P. de *la Chaise* manque à vous rendre ses respects : s'il y manque, rendez-lui les vôtres. Accoutumez-vous à faire une lettre à part de ce que voulez que je montre au Roi : il n'y faut rien mettre qui marque notre grand commerce, mais seulement que vous me chargez de vos commissions, puisque je l'ai bien voulu.

aversion que pour l'habit des Moines. Il avoit vu avec plaisir M. de *Chartres*, M. de *Quebec* & M. d'*Angoulême* se conformer là-dessus aux règles. Un Courtisan demandant au dernier, pourquoi cette singularité? Pour empêcher la prescription, répondit l'Evêque.

L E T T R E X X V I I . *

Ce 10. Novembre 1695.

LE Roi vient de me dire que *Hier* † est sur vos louanges de ce que vous avez défendu à votre Secrétaire de rien prendre pour la dispense des bans : que vous avez ordonné qu'on s'adressât à vous-même ; & que vous marqueriez ce qu'on donneroit, qui seroit porté aux Hôpitaux. Il m'a paru que le Roi l'approuvoit autant que *Hier* ; mais qu'il croyoit que la taxe devoit être modique, & au-dessous de celle qu'on donnoit au Secrétaire. Voilà, Monseigneur, de ces avis que je vous donnerai, afin que vous sçachiez comment les choses sont prises ici. Mais, s'il vous plaît, vous ne changerez pas vos mesures sur ces avis-là. Je prétens vous servir & non vous gêner.

L E T T R E X X V I I I . *

Ce 15. Novembre 1695.

NE me rendez point raison, Monseigneur, du papier que je vous ai envoyé, à moins qu'il n'y eût quelque chose

B 6

à

* Chiffre.

à faire, ou à dire au Roi. Souvenez vous, s'il vous plaît, que vous m'avez promis de ne m'écrire que pour le nécessaire : votre tems est précieux.

Je me sçai mauvais gré d'avoir oublié de vous recommander un Prêtre de St. Germain, nommé M. *Michel*. Il étoit Vicaire; il s'est brouillé avec le Curé: & il n'est plus rien, à moins que vous ne comptiez pour quelque chose d'être homme intelligent, actif, laborieux, & capable: c'est lui qui s'est toujours mêlé des charités de ce lieu-là, tant pour les François que pour les Anglois. La Reine d'Angleterre doit vous en parler: & vous lui feriez un extrême plaisir de le placer. Elle croit lui être obligée, & ne peut s'acquitter envers lui. Jugez de ce que son cœur doit souffrir. On m'a encore priée de vous recommander M. *Varet*, Vicaire de St. Eustache depuis long-temps; il a servi plusieurs de mes parens dans leur conversion: & ces convertis me pressent de lui rendre de bons offices auprès de vous.

Vous n'en êtes pas encore quitte, Monseigneur: car on veut croire que j'ai du crédit à l'Archevêché. La Comtesse de *Milly* veut que je vous présente le Sr. *Lallemant*, Receveur Général de la Générali-

ralité de Soissons : il veut être votre Fermier : & en vérité , je ne veux point qu'il le soit ; & je me contente de vous le présenter , & de vous prier de lui dire que je vous ai parlé en sa faveur.

Voilà toutes mes affaires ; voici les vôtres. Défiez vous , Monseigneur , de tout le monde , & particulièrement de M. le Premier Président. C'est un ravaudeur. Il est venu parler au Roi sur vous , sur la conduite que vous devez tenir en tout , & particulièrement sur le service de M. l'Archevêque. Comptez , que presque tous les hommes noient leurs parens & leurs amis pour dire un mot de plus au Roi , & pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable : il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Je ne vous raconte point ce que le Premier Président a dit , parce que cela ne change rien à votre projet , & qu'il convient que vous n'officiiez pas au service de feu M. l'Archevêque. Il a fort recommandé au Roi de ne pas dire un mot de tout ce qu'il lui disoit. Le Roi lui a répondu , „ Pourquoi „ ce silence , si vous ne faites que votre de- „ voir ? Mais de son côté il m'a imposé un entier secret , que je confie à mon Evêque , parce que je le crois nécessaire. Mais ma confiance n'est que pour vous seul ; si je pou-

voi

vois croire que votre famille le sçût , je serois plus circonspecte. Il y aura bien des choses que je consentirai à leur dire : & je ne suis rien moins que mystérieuse. Mais le personnage que je veux faire avec vous doit être ignoré de tout le monde , excepté de M. de *Chartres* , pour qui je n'ai rien de caché. Rassurez moi là-dessus, je vous en conjure ; & pardonnez moi la liberté avec laquelle je vous parle. On parla encore hier de M. l'Abbé de *Noailles* & de sa jeunesse, sans rien conclure , & sans m'en nommer d'autres.

M. le Duc de *Beauvilliers* me conta hier votre conversation. Je crois cet homme-là fort droit. Je vis aussi M. l'Archevêque de *Cambrai* , qui m'assura fort du désir qu'il a d'être bien avec vous. Nous parlâmes de Me. *Guion*. Il ne change point là-dessus. Je crois qu'il souffriroit le martyre plutôt que de convenir qu'elle a tort.

Encore une fois , Monseigneur , défiez vous de tout ce que vous estimez le plus. Je suis à la source : je vois trahison sur trahison. Mon naturel ne me porte point à la défiance. J'aurois vécu long-temps , sans croire les hommes aussi mauvais qu'on les dit. Mais la Cour change les meilleurs. Vous avez trop de bonté de vous intéresser à mon

Con-

Confesseur. Vous ne me dites rien de M. *Ameline* ; il faut pourtant que je sçache à peu près ce que vous en pensez. Voilà encore un chiffre , si vous voulez vous en servir au besoin ; sinon , il n'y a qu'à le jeter au feu : j'en ai copie.

J'ai rendu compte de ce que le Nonce vous a dit : cette précaution étoit nécessaire. Vous avez besoin d'une grande retenue avec l'Italie. J'ai parlé du Ministre de la Haye : ce n'est rien. On (*le Roi*) est bien disposé pour vous. J'espère que chaque jour augmentera l'estime & la confiance. Je le désire ardemment. C'est l'œuvre de Dieu : il la bénira.

L E T T R E X X I X . *

A une heure & demie. , 1695.

JE viens de voir M. le Curé* , qui a fort insisté pour faire l'Abbé de *Charost* Evêque. Je lui ai dit qu'il passoit pour être , comme le reste de sa famille , en grande liaison avec Me G. . . Il ne m'a pas paru que le Curé compte cela pour un grand sujet d'exclusion : voyant que je pensois différemment , il m'a dit qu'il faudroit le faire examiner par M. *Tronson*. Je n'ai rien répliqué : il s'est tû ;
&

* *François Hebert* Curé de Versailles.

& il a bien fait. M. le Curé m'a dit ensuite que M. le Duc de *Chevreuse* étoit très-net sur toutes ces opinions-là, & qu'on ne devoit pas en être en peine. Il auroit bien mieux fait de se taire encore.

Je vous prie, Monseigneur, de ne rien confier au P. de *la Chaize*, que vous ne veuilliez qui soit sçu du Roi & de bien d'autres. Vous serez encore fort heureux, s'il ne redit que ce qu'il aura entendu. Sur M. l'Abbé de N... il n'y a qu'à dire franchement que vous ne le nommeriez pas, si vous en connoissiez un meilleur, & que vous le trouvez trop jeune pour le proposer à tout autre Evêché que Châlons.

M. le Curé m'a parlé fortement sur M. l'Abbé de *Vaubecour*, mais moins que sur l'Abbé de *Charost*. Jamais de réponse par civilité.

L E T T R E X X X.

Mardi à 7 heures du soir, Décembre 1695.

LE Roi m'ordonne, Monseigneur, de vous mander que Me. G... est arrêtée*. Que voulez-vous qu'on fasse de cette

* M. de *Meaux* avoit sollicité cette lettre de cachet. L'Exempt *Desgrés*, après avoir cherché long-

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 41
te femme, de ses amis, de ses papiers ?
Le Roi fera encore ici tout le matin. Ecrivez
lui directement.

LETTRE XXXI.

Ce 18. Décembre 1695.

JAi toujours tant de choses à vous dire, Monseigneur, & une si grande envie de vous développer l'homme énigmatique dont Dieu vous a chargé, que j'oublie toujours mille choses. Ne parlez point à 28, que je n'aye encore eu l'honneur de vous entretenir. Souvenez vous, que vous m'avez promis une Messe à St. Cyr, une visite à notre Communauté, & une conversation avec moi: il faut que ce soit un Dimanche ou un Jeudi, ou une fête, afin que mes filles ayent la consolation de communier de votre main. Un diné avec les Missionnaires vous convient fort. L'Evêque de Chartres m'a mandé que vous étiez aussi Maître dans son

long-tems sa proie, apprit qu'au fauxbourg *St. Antoine*, vers la *Raquette*, il y avoit une petite maison, où l'on n'entroit point qu'on n'en eût la clef: il en eut une, y entra, & y trouva *Mad. Guion*, deux filles, une espèce d'Abbé, nommé *Couturier*, le *Cantique des Cantiques*, & les Opéra de *Quinault*, un *Crucifix*, & les Comédies de *Molière*.

son Diocèse que dans le vôtre. Nos filles veulent votre bénédiction. Je confierai au Roi la complaisance que vous voulez bien avoir pour moi ; & à la faveur de cette visite , nous prendrons des mesures pour l'avenir. Il faut attendre , Monseigneur , que vous veuillez décider la difficulté que je vous fis hier , & m'avertir ensuite quelques jours d'avance. Je sçai que vous êtes accablé : mais vous me l'avez promis ; & ce sera un jour de repos pour vous , en le comparant à tout ce que vous faites. M. le Chancelier me dit hier des merveilles de votre conduite, & me fournit une occasion naturelle de glisser bien des choses au Roi , qui en leur tems porteront des fruits. Je ne cesse de prier pour vous , Monseigneur : & je m'y sens toujours portée.

L E T T R E X X X I I .

Ce 21. Décembre 1695.

LE Roi approuve tout à fait ce que j'ai eu l'honneur de vous dire , Monseigneur , sur la table que vous pourriez tenir. Il goute fort les démonstrations d'amitié pour les *dévots* , & sçait par 3. combien ceux de Châlons se louent de vous. Je lui ai glissé

glissé que vous les traiteriez bien, mais qu'ils ne vous gouverneroient pas, & que c'est à vous à gouverner les autres: il faut l'accoutumer à cette idée: il s'y fera peut-être.

Le Roi croit, mais n'en est pas sûr, que 102 lui a dit qu'il vous avoit parlé de l'affaire de l'Université: il trouve très malhonnête qu'il ne l'ait pas fait, & ne me paroît pas bien vif sur cette affaire.

Ce n'étoit pas par malice, Monseigneur: on avoit, & l'on a encore de véritables vapeurs, avec un chagrin qui est ordinaire, dès qu'on a le moindre mal.

J'ai parlé fortement pour les Carmélites: on m'a refusée d'abord séchement; mais on ne m'a pas paru inflexible, quand j'ai dit que vous approuviez cet usage du bien de l'Eglise, & sur-tout pour un tems, & que j'ai appris le vœu. On m'a répliqué, sur cette dernière raison, qu'une femme ne pouvoit faire un vœu, ou du moins l'accomplir, sans la permission de son mari. J'ai répondu que cela pouvoit être en justice, mais qu'il n'y avoit guère de particuliers avec de la Religion qui n'acquittassent le vœu de leur femme, quand il n'incommodoit pas leurs affaires. S'il persiste à refuser, ce ne sera pas votre faute: s'il
accor-

accorde, ce fera vous, à qui ces bonnes filles le devront.

J'ai oublié de vous dire qu'on dit que vous voulez ôter la Foire *St. Germain* pendant le Carême : le Roi répondit : » Cela » regarde le Magistrat.

En racontant au Roi le refus que vous avez fait à M. de *Montgon* sur sa fille, il m'a dit : » Il faut que M. l'Archevêque » fasse ce qu'il doit faire, & qu'il laisse » crier contre lui. « Il m'a demandé ensuite pourquoi vous aviez refusé d'envoyer cet enfant : il ignoroit qu'il fallût des raisons pour les dispenses. Il croyoit qu'elles dépendoient de votre volonté seule.

Je vous dis peut-être bien des choses inutiles, Mgr. mais je ne songe qu'à vous bien instruire de ce que le Roi pense sur tout. La connoissance des bagatelles vous fera présumer ou deviner son avis sur l'essentiel.

Voici une lettre qu'on lui a écrite, il y a deux ou trois ans. Il faudra me la rendre : elle est bien faite. Mais de telles vérités ne peuvent le ramener ; elles l'irritent ou le découragent : il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener. J'ai dans l'esprit que si on ne l'avoit pas éloigné de moi, nous aurions continué comme il commençoit il y

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 45
a cinq ou six ans. Je ne méritois pas un
tel bonheur : & je serai bien contente s'il
vous est réservé.

M. Fagon craint que le mal de M. le D.
de Beauvilliers ne soit long : j'espère que
vous aurez bien soin de lui en cette occa-
sion.

LETTRE XXXIII.

Le jour de Noel, 1695.

LE Roi a bien compté, que vous ne
viendriez ici que demain lui amener
M. l'Abbé de N... Le P. de la Ch. a très
bien fait : on m'assure qu'il ne tarit point
sur vos louanges : vous allez dire ; *Timeo
Danaos & dona ferentes.*

Je n'espère point avoir l'honneur de
vous voir demain , & cela n'en fera pas
plus mal. Il faut garder vos visites pour les
choses nécessaires. J'espère que M. l'Abbé
de N. n'en croira pas moins que je suis ra-
vie qu'il soit votre successeur. La raison
qui a le plus déterminé le R. contre cette
jeunesse qu'il craignoit tant, c'est qu'il a
compté qu'il n'y aura rien de changé dans
tout ce que vous avez établi , & que vous
conduirez ce Diocèse, encore quelque tems,
du geste & de la voix. Je suis bien aise de
cette

cette affaire & d'avoir entendu dire au Roi de très-bon air qu'il avoit été ravi de vous faire plaisir. Il ajouta qu'il avoit dit à son Confesseur que cette raison étoit trop humaine, mais qu'il la croyoit permise quand d'ailleurs le sujet étoit bon : le P. de *la Ch.* le confirma dans son opinion.

Je vous rendrai compte une autre fois d'une conversation que j'ai eue avec lui sur sa conscience. J'espère tout de la bonté de Dieu, de vos prières, & de vos soins.

Vous me faites un grand plaisir, quand vous finissez vos lettres par quelques mots de piété : & je connois tout le prix de votre bénédiction.

P. S. Je ferai bien aise que vous ne me rendiez la lettre, que lorsque j'aurai l'honneur de vous voir.

Ne me permettez - vous pas, Monseigneur, de faire ici mes complimens à Me. la D. de Noailles, & à M. le Maréchal, pour leur sauver la peine de me faire réponse ?

L E T T R E X X X I V .

1695.

CE n'est pas mon inclination, Monseigneur, que je remets à une autre-

trefois l'honneur de vous voir, vous, & M. l'Evêque de Châlons * : mais je crois qu'il faut éviter tout ce qui n'est que compliment, & garder nos entrevuës pour ce qui sera nécessaire. Le petit mot que vous dites sur M. de *Noyon* m'afflige, parce qu'il me fait voir qu'on a fait un mauvais choix. Le P. de *la Chaize* ne se rend aux Evêques dévots que par des raisons particulières : ne lui en direz-vous rien, Monseigneur ?

L E T T R E X X X V .

A St. Cyr, ce 27. Decembre 1695.

J'AI eu l'honneur de vous écrire ce matin bien à la hâte : je voulois arriver ici pour la Messe de la Communauté : & j'en use avec une liberté qui ne diminue rien dans mon cœur au respect que je vous dois.

Nous avons ce que nous désirions pour Châlons †. Mais qu'il est triste de voir que ce qui est bon s'arrache par la force, & que ce qui est mal se fait aisément ! Ne tâchez-vous point, Monseigneur, de guérir

* Son frère & son successeur.

† Le Roi passa en faveur de l'Abbé de *Noailles* ; alors très-jeune, par-dessus les règles prescrites par les Canons.

rir le P. de *la Ch.* . . ou du moins de le faire rougir de cette maxime, que les dévots ne sont bons à rien ? Il est trop vrai qu'il y a des dévots qui ne sont point propres à gouverner; mais c'est la faute de leur esprit, & non la faute de leur dévotion. La maxime du *bon Père* est générale, tombe sur tous les dévots, & semble dire, que la pratique de l'Évangile rend imbécille & sot. Elle est publique: vous pourrez lui en parler librement. Ne le piquez-vous point d'honneur en lui disant que ce seroit lui qui devoit être le protecteur de la piété, au lieu de faire dire que nous sommes mal ensemble parce que j'aime les gens de bien, & qu'il ne les peut souffrir ? Il n'y a rien là, ce me semble, qu'il osât redire au Roi, & qui ne fût contre lui. C'est à vous, Monseigneur, à rectifier ce que je vous propose.

C'est mal nommer ce qui s'est passé entre le Roi & moi, la veille qu'il fit ses dévotions, que de l'appeller conversation: car je ne pus jamais en tirer une parole. Je lui contai quelque chose de *St. Augustin*, qu'il écouta avec plaisir. Sur cela, je lui dis, que je ne comprenois pas pourquoi il ne vouloit jamais que nous fissions ensemble quelque lecture qui l'instrueroit,

&

& même le divertiroit ; que c'étoit un devoir domestique ; & qu'apparemment le P. de la *Chaize* s'y opposoit. Il me répondit ; „ Je ne lui en parle point : au contraire il me l'a proposé. „ Je répliquai que j'avois peine à le croire , quand je pensois que je l'avois vu me solliciter de lui lire des écrits de M. de *Fenelon*, en lire lui-même de *St. François de Sales* , prier avec moi , & être si touché , qu'il vouloit faire & fit en effet une confession générale , & qu'il projetta un Edit pour le peuple : que tout cela étoit tombé en vingt-quatre heures ; & que depuis il ne m'avoit pas dit un mot de piété. Il me répondit pour toute raison : „ Je ne suis pas un homme de suite ; „ voulant dire qu'il ne suivoit rien par goût. Il ne ment jamais : & vous sçavez que cela n'est guère possible à un Roi : ce n'est donc pas le P. de la *Chaize* , qui l'éloigne du commerce de piété & de prières que je voudrois avoir avec lui , & pour lequel j'ai consenti à me donner à lui.

Mais si le P. de la *Chaize* est justifié , quelle conséquence en devons-nous tirer ? Mes soupçons ne peuvent tomber sur nul autre. C'est donc le Roi , qui craint que je ne lui parle de ses devoirs , & qui fuit la

lumière ! Si cela est, quel malheur !

Il se fait un scrupule d'aimer à vous faire plaisir en donnant un Saint Evêque à Châlons : & en même tems il en donne un à Langres qui est sans pitié, au moins si j'en crois M. le Curé qui vient de m'en parler. Quel mélange de délicatesses & d'endurcissement ! & que cette conscience-là me coute de pleurs ! Je suis bien aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure : elle m'a toujours paru telle : ne connoissez-vous point le stile ? Mais, Monseigneur, souffrez que je revienne à l'Evêque de Langres : n'en direz-vous rien au P. de *la Chaize* ? Je crois voir par une lettre que j'ai reçue de M. l'Evêque de Chartres, que pourvu que je contribue à faire de bons Evêques, il me passera le reste. Vous sçavez que je ne suis point ici pour cela : mais il m'est impossible de ne pas aimer le bien, l'Eglise, & le Roi.

LETTR E XXXVI.

A Versailles, ce 27.

LE Roi est bien content, Monseigneur, de tout ce qui s'est passé entre vous, & bien aise que, cette année, vous ne touchiez ni à la Foire ni à la Comédie.

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 51

médie. Vous faites merveilles de le préparer ainsi à vos sévérités. Je l'ai fort loué de ce qu'il m'a dit qu'il vous seroit soumis. J'ai ajouté qu'il devoit l'être, & que c'étoit l'ordre de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de se servir de vous pour son salut. Il m'a assuré que vous n'aviez pas voulu lui dire quand vous donneriez le..... : j'ai répondu que vous ne l'aviez peut-être pas encore décidé, mais que j'étois ravie que vous ne lui disiez que ce qui vous plaisoit. Il s'accoutume à vous ; soyez libre & hardi avec lui : ce n'est pas le respect qui manque avec les Rois.

L E T T R E X X X V I I . *

Le premier jour de l'an, 1696.

JE prie Dieu, Monseigneur, de vous combler de bénédictions. Je vous demande la vôtre pour étrennes, & je n'en puis recevoir de plus agréables. Me. G... a déjà nommé les Duchesses de *Guiche*, de *Mortemart*, & de *Charost*, la première pour lui renvoyer un perroquet, les autres pour mettre entre leurs mains l'argent qu'on lui a trouvé. M. de *la Reynie* devoit l'interroger hier : tout vous sera renvoyé ; mais nous ne pouvons éviter un bruit fâcheux :

cheux : ma consolation est qu'il ne fera pas sur votre compte. Je dis à Marli à Me. la Duchesse de *Chevreuse* que la cabale de cette femme étoit une petite Eglise ; elle n'en fut nullement choquée dans le premier mouvement. Mais, après avoir consulté M. son mari, elle revint me dire, que Me G... n'entendoit peut-être pas les choses comme nous les prenons. Je vous avoue, que cet entêtement me dégoûte fort de ces femmes.

LETTR E XXXVIII. *

Ce 2. Janvier 1696.

EN répondant à une lettre de M. de *Meaux*, je lui mandai que Me. G... étoit arrêtée. Il m'écrivit aujourd'hui qu'il en est ravi, & que ce mystère cachoit bien des maux à l'Eglise. Il ajoute que M. de C. . entre dans l'approbation qu'il vouloit lui proposer, & que lui M. de *Meaux* voit par une conversation qu'il a eue avec un de nos amis qu'ils commencent à sentir où ils s'étoient engagés, aussi doit-il venir ici au commencement de cette année. J'aurois une grande joie, si nos amis revenoient ; je ne sçai quel est celui que M. de *Meaux* a entretenu. M. le Duc de *Noailles*
nom-

nomma hier au soir au Roi, du *Puis*, comme l'Apôtre de Me. la Duchesse de *Guiche*: grande mortification pour M. le Duc de *Beauvilliers*. M. de *Noailles* est trop sincère avec le Roi; il n'est pas aisé d'effacer les impressions qu'on lui a données; & c'est ce qui m'oblige à lui cacher beaucoup de choses, quoique je n'y sois pas portée par mon naturel.

L E T T R E X X X I X . *

Ce 5. Janvier 1696.

CE qui a rapport à M. l'Evêque de *Meaux* s'est passé entre le R. & Mr. le D. de N. . . qui vous en rendra compte.

M. de *Pontchartrain* vient de lire une longue & ennuyeuse interrogation de Me. G. . . Rien qui mérite de vous être répété.

La cassette a été ouverte; & Mr. de *la Reynie* mande qu'elle ne contient que des papiers de doctrine, que Me. G. . . dit être le double de ce qu'elle a mis entre les mains de Mr. *Bossuet*, avant d'aller à *Meaux*. J'ai dit que ces papiers doivent vous être renvoyés, s'ils ne traitent que de spiritualité. Mais le R. & son Ministre ont répondu qu'il falloit préalablement interroger

tous ceux qu'on a pris avec Me. G..., & sçavoir d'elle ce que c'est que les commerces qu'elle a auprès de Pau; de sorte qu'il me paroît que cette affaire va tirer en longueur, & prendre un tour assez defagréable. Car si l'on ne trouve rien de nouveau, on mettra toujours cette femme en lieu de fureté. On me répond que les choses doivent se traiter dans les formes, & que M. de *la Reynie* n'en omettra pas une. Cela se dit en riant: mais on ne conclut rien de plus sérieux. Vous devriez, Monseigneur, m'écrire une lettre que je pusse montrer, & qui les presseroit peut-être de vous renvoyer cette affaire. D'un autre côté, je me console de tout ceci, parce qu'il n'y a rien sur votre compte.

Je n'ai pu encore tirer une réponse sérieuse sur le Duché de St. Cloud. On n'y est pas accoutumé: & l'on trouve que ce nom-là sonne mal; n'est-ce pas une bonne raison?

M. de *Meaux* revient-il? Sa présence pourra finir l'affaire de Me. G... puisqu'il veut bien s'en charger.

L E T T R E X L. *

Ce 9. Janvier , 1696.

JE me plains , Monseigneur , de ce que vous me remerciez d'être entrée dans vos intérêts sur l'affaire du Conservateur (*des Privilèges de l'Université*). Vous devez compter une fois pour toutes , que je serai vive pour vous.

Le Roi m'a dit , dès qu'il m'a vue , ce qui s'étoit passé entre vous , & ce qu'il dira demain à M. de *Meaux*. Je suis ravie de ce que vous l'avez édifié par la douceur avec laquelle vous traitez cette affaire. Il étoit tout scandalisé du procédé de Mr. de *Meaux*. Il me paroît bien aise de ce que vous ne rompez point avec ce Prélat. Et sur ma parole, vous n'avez rien perdu au parallèle. M. de *Pontchartrain* lut hier un petit procès-verbal de Mr. de *la Reynie* qui ne dit rien : mais il le finit en insinuant qu'on pourra trouver plus qu'on ne pense en approfondissant cette affaire ; je n'en crois rien : promesse d'un important. Vous avez donc fini, Monseigneur , sur le Duché de St. Cloud ! j'y aurois échoué.

L E T T R E X L I. *

Ce 25. Janvier 1696.

ON ne m'a pas dit un mot du Père de Ste. M... On me conta seulement que MONSIEUR a grand' peur que l'Opéra ne soit défendu pendant le Carême. Le Roi n'en doute pas, & l'approuve fort. Il ajouta qu'il ne sçavoit comment vous feriez pour la Foire pendant ce temps-là, mais qu'il étoit sûr que vous feriez bien : sa soumission me paroît du fond du cœur. Dieu veuille qu'elle soit de même, quand il s'agira de lui ! Je crois, Monseigneur, qu'il faut que vous soyez averti de tout.

L E T T R E X L I I.

Ce 28. Janvier 1696.

PRENEZ toutes vos mesures avec M. le Premier Président, Monseigneur, sans en rien dire ou mander au Roi : vous ignorerez ce que je vous ai mandé de ses dispositions : & je ne voudrois pas que les vôtres lui revinssent par un autre que par vous. Que Me. la D... de N. ne change pas son projet pour la fête de la Purification : tous les jours sont égaux pour St. Cyr,

Cyr, pourvu que j'en sois avertie : & plus ils seront longs, plus je profiterai de l'honneur & du plaisir de la voir. L'affaire qui regarde mon frère est bien affligeante, & mérite que je vous consulte, la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

L E T T R E X L I I I . *

Ce 9. Mars 1696.

LE Roi m'a dit à mon retour de St. Cyr que vous vouliez l'embarquer dans une affaire à laquelle il ne pouvoit consentir, qui est de prendre l'Abbaye de Coulon pour le dédommagement de l'Evêché de Chartres; qu'il faudroit en donner une autre à MONSIEUR; & qu'il étoit impossible qu'il donnât une Abbaye qui ne seroit pas dans son apanage. J'ai répondu que vous entendriez bien toutes ces raisons-là, & que vous n'affectiez rien en particulier. Je vous conjure de traiter cette affaire, de sorte que le revenu de Mr. l'Evêque de Chartres n'augmente point, mais qu'on songe uniquement au bien de l'Evêché pour l'avenir. Il ne faut pas que notre saint ami scandalise personne, & qu'il paroisse intéressé, lui qui l'est si peu : je crois qu'il m'avoueroit de ce que je vous dis. L'en-

treprise d'Angleterre est manquée ; ne le dites point le premier , s'il vous plait. M. l'Archevêque de Cambrai , en disant il y a quelques jours , combien il seroit utile que les Evêchés eussent peu d'étendue , ajouta que si l'on vouloit diviser Cambrai , bien loin de prétendre un dédommagement , il donneroit une partie de son revenu. La certitude de me trouver Mercredi , parce qu'on sçait l'honneur que vous me faites , assemble dans mon antichambre une foule que je ne puis soutenir. Passez donc à ma maison de la Ville où je vous ferai avertir.

L E T T R E X L I V .

Ce 8. Avril 1696.

JE vis hier M^e. la Présidente de Nêmond , Monseigneur , qui avec beaucoup d'humilité & de zèle veut bien se charger des bonnes œuvres que M^e. sa mère * lui a recommandées , comme de sa Communauté qui comprend le soin des pauvres , des écoles , des retraites , & le reste de la Providence , des Nouveaux Convertis , du Refuge , de la chambre de travail , & de la bourse cléricale : j'écri-

vis

* M^e. de Miramion.

vis cette liste devant elle , afin de l'engager davantage. Elle me parut désirer que M^e. la Duch. de *Noailles* voulût bien se charger des pauvres de la Paroisse de *Notre - Dame de Bonne-Nouvelle*.

Le Roi continuera à M^e de *Nêmond* les aumônes qu'il faisoit ; mais par un malentendu il a cru qu'on ne lui demandoit pour ce quartier que 500. écus : ainsi il n'a destiné que cette somme , il en a envoyé une bien plus forte qu'à l'ordinaire à M^e. la Duchesse de *Nainfy*. Il faudroit , ce me semble , que vous en donnassiez quelque chose pour cette Paroisse , & que vous convinssiez pour l'avenir de ce que M^e. de *Nêmond* remettra entre les mains de M^e. votre mère ou de M. *Teckre* sous ses ordres.

M^e. la Prés. de *Nêmond* me témoigna une grande envie , Monseigneur , de s'unir à M^e. la D. de *N.* .. pour les bonnes œuvres sous votre protection ; mais ce qui la presse le plus , & avec raison , c'est de se défaire de M^e. la Grande Duchesse. Le Roi me dit hier au soir que je pouvois vous en solliciter de sa part. Songez donc , Monseigneur , s'il vous plaît , à cette affaire. Cette Princesse ne part plus de la maison . & redoute moins ce qui y reste ,

qu'elle ne craignoit M^e de *Miramion*, ainsi tout est à craindre pour l'honneur de cette Communauté.

L E T T R E X L V. *

A Marly, ce 27. Avril 1696.

JE suis ravie de voir une lettre datée de Conflans, & de penser, Monseigneur, que vous vous y reposez un peu. Si M. *Michel* ne profite pas de vos bontés, nous en ferons quittes envers la Reine d'Angleterre. J'ai vu finir vos affaires avec bien de la joie: M. le M. de *Noailles*, & M. le Cardinal de *Bouillon* m'ont assurée l'un & l'autre qu'ils étoient contens. Il n'est pas possible, que le Roi ne montre les avis qu'il reçoit, sur-tout quand il y veut remédier; car l'ordre doit passer par le Secrétaire d'Etat, qui est chargé de ces sortes d'affaires. Je ne sçai pas comment il aura parlé à M. de *Pontchartrain*; mais il me parut, après avoir lu les deux lettres d'un bout à l'autre, qu'il pensoit comme vous, & qu'il trouvoit le procédé trop violent, quoique l'Abbé ait tort dans le principe. Il n'est que trop vrai que les Ministres n'aiment pas que le Roi soit averti par d'autres que par eux-mêmes; je crois
pour-

pourtant les y accoutumer un peu: ma réputation se répare: on me regarde comme la protectrice des malheureux & des opprimés: il n'est sorte d'avis qu'on ne m'adresse, & souvent contre eux: & je les donne tous, & quelquefois devant eux.

Quant à la disposition essentielle, il est vrai qu'elle n'est pas propre à contenter ceux qui l'aiment lui & son peuple: on est pourtant mieux qu'au commencement du Carême: on est ébranlé, mais point touché: on voudroit le bien, on n'a pas la force d'y courir. J'espère en la bonté de Dieu. Ce que je vous ai demandé, Monseigneur, sur cette Ordination faite par M. de *Perpignan* est pour être toujours en état de répondre sur ce qui vous regarde. Vous ne m'êtes pas indifférent. Oserois-je donc vous demander ce qui s'est passé entre vous & les Filles de la Conception par rapport aux *ténébres*? Il ne faut pas cacher vos bonnes œuvres, Monseigneur; ce fera peut-être pour le Roi un attrait au bien: il aura honte de ne pas soulager son peuple, puisque vous soulagez vos pauvres. Est-il possible que vous ne soyez pas assez bien averti de nos voyages pour faire les vôtres à propos; je croyois que M. votre frère vous instruisoit de tout.

M'avez-vous permis de dire au Roi ce que le *bon Père* vous a conté de leur conversation sur mon sujet, & de ce que le Roi dit que je ne lui ferois pas ma cour de n'aimer pas les Jésuites? Cela seroit délicieux à placer, quand vous voudrez que je travaille à.....

M. de *Pontchartrain* & M. de *la Reynie* n'approuvent pas une Chapelle à Vincennes; mais le Roi l'a voulu: M^e. *Guion* est bien embarrassante.

L E T T R E X L V I.

Samedi, ce 4. Mai 1696.

JE verrai le P. *d'Emeric* *, quand il vous plaira. Je voudrois que ce pût être demain ou Lundi à St. Cyr: j'ai ma permission, & je veux bien hazarder ce qui en pourra arriver. Je ne veux pas me décourager; mais je vois toutes mes bonnes intentions renversées, peut-être parce que je m'aide trop de moyens humains,

&

* On l'avoit fait venir secrettement à la Cour: & le P. de *la Chaize* craignoit que ce ne fût pour le déplacer: il l'accusa d'être Janséniste, & le menaça de le chasser de la Cour s'il ne retournoit dans sa Province de Toulouse dont il étoit Provincial.

& que Dieu jaloux veut que je n'aye nulle part à ce que nous désirons. Quoi qu'il en soit , Monseigneur , je ferai encore quelques campagnes sous vos drapeaux ; & si nous ne vainquons pas le Roi , du moins je mourrai pour lui.

L E T T R E XLVII. *

A Marly , ee 18. Mai 1696.

QUE ne donnerois - je pas , Monseigneur , pour assister au Sacre qui se fera Dimanche , & pour être témoin de la joie de M^c. la Duchesse de *Noailles* ? Ce sont - là , ce me semble , les fêtes & les plaisirs permis aux Chrétiens ; mais Dieu ne veut pas me donner de telles consolations. Je lui demanderai de tout mon cœur de combler de ses graces le consacrant & le Consacré , de pardonner à leurs ennemis , & d'être leur force pour porter les travaux de l'Episcopat. Demandez - lui , Monseigneur , de me donner celle qu'il me faut pour porter les plaisirs de la Cour. Il y a huit jours que j'y suis sans relâche : il y en a presque autant que je succombe à la tristesse de n'entendre rien dire de raisonnable : le chapitre des pois dure toujours : l'impatience d'en manger , le plaisir

fir d'en avoir mangé, & la joie d'en manger encore font les trois points que nos Princes traitent depuis quatre jours. Il y a des Dames qui après avoir soupé avec le Roi, & bien soupé, trouvent des poiches chez elles pour manger avant de se coucher, au risque d'une indigestion: c'est une mode, une fureur, & l'une suit l'autre. Vous avez d'étranges brebis, Monseigneur! Pardonnez cet épanchement à mon Pasteur, & faites-en part, si vous le voulez, à l'Evêque de St. Cyr. Le Roi a à la joue une éréfipelle qui n'est rien. Je ferai, je crois, Lundi à St. Cyr, où j'attens M. de Chartres, & Mrs. Brisacier & Tiberge; mais, Monseigneur, vous n'y ferez pas.

L E T T R E X L V I I I .

A Versailles, ce 29. Mai 1696.

VOILA, Monseigneur, le petit billet du Religieux qui veut aller à la Trappe: c'est la C... de Grammont qui me l'a donné, & qui me paroît devenir la solliciteuse de cette maison: elle m'a déjà rendu une lettre de M. l'Abbé déposé

M. Tiberge, M. l'Abbé Girard & moi,
eu-

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 65
eumes hier une conférence sur la *Raquette*,
de laquelle ils vous rendront compte.

L E T T R E X L I X.

Ce 1. Juin 1696.

JE crois, Monseigneur, que je suis assez connue de vous, pour que vous ne croyiez pas que ce que je vous ai écrit du déchaînement de Mrs. des Finances contre Mrs. les Evêques, soit par rapport aux intérêts de St. Cyr. Quand je désirerai quelque chose de vous, je vous le demanderai bien directement: & si vous me le refusez, je ferai très-persuadée que vous n'aurez pu me l'accorder. Comptez donc une fois pour toutes que je suis simple, & que je n'aurai jamais de finesse avec vous. Je ne me livrerai à personne; & je suis, Monseigneur, de votre cabale contre toutes les autres cabales: vous sçavez quel est le but de la vôtre. Je vous avertis donc que ces Mrs. prétendent que Mrs. les Evêques font fort mal, & qu'on vous attend pour voir ce que vous ferez, parce que vous avez un bas Clergé que les autres n'ont pas, qui vous met en état de soulager les gros Bénéficiers.

Encore une fois, Monseigneur, ne m'écri-

crivez jamais par honnêteté : mais tenez moi averti de tout, pour être en état de répondre sur tout ce qu'on pourroit me dire de vous : car je veille pour vous avec une grande attention, croyant veiller pour Dieu & pour son Eglise.

L E T T R E L. *

A St. Cyr, ce 11. Juillet.

VOTRE lettre Monseigneur, a été prise comme je le désirois : cela suffit, à ce que je crois, pour que vous en soyez content. On me demanda si vous n'aviez pas dit un mot là-dessus au *bon Père* : je répondis que je n'en doutois pas.

Je vous demande, Monseigneur, le petit Bénéfice de Corbeil pour M^e. de *St. Bazile* : elle vous en écrit : il n'importe à qui, d'elle ou de moi, vous adressiez cette expédition.

L E T T R E LI.

Ce 18. Juillet 1696.

J'OUBLIAI hier au soir, Monseigneur, de vous remercier de ce que vous avez eu la bonté de m'accorder pour M^e. de *St. Bazile* à Corbeil. J'oubliai encore de
vous

vous dire que 40 me dit que je pouvois bien vous confier toute la nouvelle, en vous parlant de l'un des *dévots* dont nous avons besoin pour cette *petite-fille* : ainsi, Monseigneur, si vous parlez là - dessus à 200, ce sera sans mystère, s'il vous plait.

L E T T R E L I I.

A Marly, ce 3. Août 1696.

JE n'ai plus parlé de Mlles. de *Castelnault*, Monseigneur, & j'ai voulu vous épargner un nouveau refus. 29. fit Mercredi une dernière tentative, & il fut refusé avec chagrin de la part de 100.

Le Roi refuse les bonnes œuvres plus que jamais : voici son raisonnement : » Mes
 » aumônes, dit-il, ne font que de nou-
 » velles charges pour mes peuples : plus je
 » donnerai, plus je prendrai sur eux : d'ail-
 » leurs mes aumônes sont sans mérite,
 » puisque je ne les prens pas sur moi : je
 » n'en ai ni plus ni moins & le nécessaire &
 » l'agréable : un Roi fait l'aumône en dé-
 » pensant beaucoup & à propos. Je lui ré-
 » pondis : » Cela est vrai : mais tant de gens
 » que vos guerres, vos bâtimens & vos
 » maitresses ont réduits à la mendicité par
 » la nécessité des impôts, il faut bien les
 » sou-

„ soulager aujourd’hui. Nommez cela pen-
 „ sion ou aumône ; mais il est bien juste
 „ que ces malheureux vivent par vous ,
 „ puisqu’ils ont été ruinés par vous-même.
 „ Si ce n’est pas une aumône , c’est donc
 „ une restitution. Fournissez-moi des rai-
 „ sons , Monseigneur , s’il y en a de meil-
 „ leures : les siennes font d’un honnête hom-
 „ me. Quant au mérite , je ne vois que son
 „ plaisir sur quoi il peut prendre : il s’est bor-
 „ né au plaisir de son jardin , & il y fait des dé-
 „ penses médiocres. Il ne m’a dit qu’un mot
 „ sur le P. de *la Tour* : il étoit de si mauvaise
 „ humeur ce jour-là , que je crus devoir le
 „ ménager.

Les Dames se donnent assez de mouve-
 ment pour être auprès de Me. la Duchesse
 de *Bourgogne*. Faites parler * Me. la Du-
 chesse de *Nouilles* sur Me. de *Créqui* , la
 D. du *Lude* , ou la D. de *V. .* La dernière
 est séparée de son mari : sa réputation n’est
 pas sans tache , elle traîne une mauvaise
 suite dans sa famille : elle est toute liée à
 St. Cloud , & l’on voudroit en éloigner la
 jeune Princesse. Vous avez trop de vertu ,
 Monseigneur , pour qu’on ne puisse pas vous
 tout dire sans aucun ménagement. L’Abbé
Têtu prétend que vous ne vous taxez pas à
 pro-

* Pour la Charge de Dame d’honneur.

porportion des autres. Je sçai répondre en général à ces discours ; mais si vous voulez m'instruire , je répondrai encore mieux. Les ennemis paroissent vouloir tenter quelque chose : on seroit honteux de prier publiquement ; mais je crois , Monseigneur , que vous priez & faites prier en secret , autant qu'il vous est possible.

L E T T R E L I I I . *

Ce 5. Août 1696.

SI M. l'Abbé *Têtu* se plaint de vous , Monseigneur , il aura tort ; mais je croirois l'avoir , si je ne vous avertissois de tout ce qui viendra à ma connoissance sur votre sujet.

Il y a deux jours que le Roi me dit en sortant de ma chambre : „ Je m'en vai-
 „ voir quelqu'un que vous croyez bon hom-
 „ me , mais sans esprit. Il me nomma le
 Père de *la Chaize*. Je lui répondis : „ Vous
 „ le croyez encore plus que moi ; car vous
 „ le voyez plus souvent. Le Roi repliqua :
 „ Il est vrai , & cela baisse tous les jours :
 „ mais ne baissions-nous pas aussi ? Je crus
 l'occasion favorable , & je lui dis : „ N'al-
 „ lez pas me donner quelque stupide pour
 „ Confesseur de la Princesse , & ordonnez

70 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
» au P. de la Chaize de consulter M. l'Ar-
» chevêque, qui estime fort certains sujets
» de la Compagnie. Il me dit : » Informez-
» vous de quelque chose de bon , & je le
» demanderai. Me voila donc en état, Mon-
seigneur , de vous consulter à notre pre-
mière entrevue. Ne venez point ici. On a
regret à tout le temps qu'on passe hors des
jardins. Je m'apperçois avec plaisir que le
Roi reprend son ancienne familiarité avec
M. votre frère.

L E T T R E L I V . *

A St. Cyr , 14. Août 1696.

JE ne puis vous exprimer ma joie , Mon-
seigneur , de voir ce que Dieu fait dans
le cœur du Roi pour vous. Je m'apperçois
qu'il s'approche de vous , que la confiance
augmente , ou pour parler plus juste , qu'il
se rassure sur vous. Car il vous estimoit ,
vous goutoit , quand vous n'étiez que M.
de Châlons ; mais aujourd'hui il y a du pro-
grès : il ne se peut taire du premier mou-
vement qu'il a vu en vous au dernier dis-
cours qu'il vous a fait. Il est édifié au der-
nier point : je ne le suis pas moins que lui :
on ne s'endurcit point à vos vertus. Je lui
dis combien vous avez toujours été ferme
sur

sur la résidence, & que vous n'aviez jamais consenti que M. de C... demeurât Précepteur, & devint Archevêque. Le Roi est naturellement exact & sévère : ainsi ces maximes sont de son goût : il vous voit ferme. On vous accuse d'être trop doux : ne croyez pas, Monseigneur, que ce soit-là un mauvais office auprès de lui : il craint les caractères rudes & âpres, quoiqu'il les veuille fermes. Dieu le dispose, ce me semble, à son salut, dès qu'il l'approche de son Pasteur. Après cela, je n'aurai qu'à mourir en paix, sûre qu'entre vos mains, mon Roi deviendra agréable à Dieu. Continuez d'attaquer ce qu'il y a de mauvais dans les *dévots* avec votre douceur naturelle : chargez - le lui - même quelquefois de leur parler. Je ne sçai peut-être ce que je vous dis ; car, en vérité, je fais tout avec précipitation.

L E T T R E L V. *

Vendredi, à 3. heures, 1696.

IL faut bien se garder, Monseigneur, de voir le P. d'*Emerique*. Le Père de la *Chaize* a conté au Roi, qu'il étoit ici : qu'il y est venu sans permission : qu'il a dit que des Puissances l'ont mandé, & qu'on le destine

destine à un grand emploi : qu'au reste , il a été visité à Rome par le Cardinal Protecteur du Jansénisme : que le Père d'*Emerique* est un homme de bien ; mais qu'il pousse bien loin la dévotion. Vous entendrez ce que cela veut dire. Les Jésuites nous déclarent la guerre hautement de tous côtés : & ceux qui aiment la paix sont à plaindre. J'ai vu M. de *Meaux* , & de quelque côté que je me tourne , par-tout croix, afflictions , obstacles au bien. J'ai dit au Roi , que vous aviez paru souhaiter que ce bon Père passât ici , & que vous seriez ravi de le voir & que je le visse. Du reste , j'ai tout ignoré. Je ne sçai que vous conseiller là-dessus. Je vois tous les gens de bien se partager. Si le Roi est de bonne foi, le choix sera difficile. S'il ne l'est pas , il va avoir de beaux prétextes pour en demeurer à l'état de tiédeur où il est. Le parti le plus sage ne seroit-il pas de m'écrire une lettre qui ne contiendrait que ces mots :
 » Le Père *Emerique* est ici. Vous sçavez le
 » bien que je vous en ai dit. Voudriez-
 » vous en juger vous-même , ou à St. Cyr ,
 » ou à Versailles ; & quelque autre chose à pouvoir montrer ? Soyez sur vos gardes. Rien de mystérieux. Nous sommes épiés de tous côtés : & si Dieu ne me soutenoit , je
 ferois

ferois défespérée d'être attachée où je fuis. Faites part de cette lettre, Monfeigneur, à M. l'Evêque de Chartres.

L E T T R E L V I.

Ce 4. Septembre, 1696.

VOici un Mémoire d'*Andresy*, qu'on m'affure être de votre Diocèse. Souvenez vous donc, Monfeigneur, une fois pour toutes, de faire de mes avis l'usage qu'il vous plaira, fans me répondre un mot quand il n'y a pas de néceffité. Je crains toujours de vous faire perdre du tems. Ce n'est point à moi à me mêler entre des Religieufes & leur Evêque; mais fi, fans me nommer, vous difiez à celui de St. Flour les plaintes qu'on fait de lui, & que vous fçavez qu'elles font venues jufqu'à la Cour, peut-être feriez-vous un bien; car, Monfeigneur, peu d'Evêques ont, comme vous, toujours raifon.

Hé bien! voilà les Dames nommées; voilà la Maréchale défespérée! Mon état & ma destinée est d'affliger, & de defservir tout ce que j'aime. J'en fouffre beaucoup; mais je ne varierai point dans la loi que je me fuis faite de facrifier mes amis à la vérité & au bien.

On a parlé du Père *Emerique* : c'est un monstre : il a le plus grand défaut de tous les défauts ; défaut éclatant ; défaut exclusif : il est très-dévoit , & la dévotion ne sied guère mieux à un Confesseur , qu'à un Evêque : voilà , Monseigneur , où nous en sommes encore , grace au *bon Père* !

L E T T R E L V I I . *

Ce 8. Septembre 1696.

C'Est pour obéir à M. l'Evêque de Ch. , Mr. que je vous envoie ce que vous trouverez dans ce paquet , qui , ce me semble , ne vous apprendra rien de nouveau. Vous êtes assez instruit de la doctrine de M^e. *Guion* , pour la condamner hautement ; & ce que vous sçavez de sa personne est pire que ce qui est dans cet écrit. Je prie Dieu de tout mon cœur de vous faire prendre le parti le plus convenable au bien de l'Eglise , & le plus propre à garantir de toute fausseté !

L E T T R E L V I I I .

Ce 25. Septembre , 1696.

JE crois vous avoir déjà dit , Monseigneur , que M^e. la C. de *Grammont* est la

la correspondance de la Trape. Vous verrez par cette lettre ce qu'on exige de moi, & je vous supplie de me prescrire l'usage que j'en dois faire.

Nous aurons apparemment bientôt le P. *le Comte*. L'inclination y est si forte, qu'on ne peut s'y opposer.

En envoyant à M. de *Meaux*, il y a deux jours, un paquet d'une Dame de *St Louis*, je lui mandai qu'on pensoit à mettre M^e. *G.* . . auprès de M. le Curé de *St. Sulpice*. Nous n'aurons pas là-dessus son approbation ; mais pour moi, je crois qu'il est de mon devoir de dégouter des actes violens, le plus qu'il m'est possible. Le Roi est en parfaite santé*.

L E T T R E L I X.

Ce 7. Octobre, 1696.

J'Ai vu M. de *Meaux*, toujours bien vif sur l'affaire, mais bien plein d'envie de ne pas s'éloigner de vous. On ne peut en parler plus obligeamment. D 2 Le

* J'aurois retranché cette lettre-ci & bien d'autres comme peu importantes ; mais ce que j'aurois retranché servira peut-être un jour à éclaircir quelque fait, à fixer quelque date, lorsque tant de morceaux précieux sortiront des cabinets où ils sont enfermés.

Le R. m'a conté ce qui s'est passé entre vous par rapport à Me. G. Vous avez trouvé en lui quelque répugnance à la laisser fortir. Il vous croit trop bon, & je n'ai nulle part à ces impressions-là. Je ne lui avois pas dit un mot de votre dessein ; & je veux demeurer ferme dans celui de ne suivre que vos mouvemens en pareilles occasions.

J'ai vu notre ami. Nous avons bien disputé, mais fort doucement. Je voudrois être aussi fidèle à mes devoirs, qu'il l'est à son amie : il ne la perd pas de vue, & rien ne l'entame sur elle.

Je vois avec une grande joie, Monseigneur, qu'on s'accoutume à vous, & qu'on est persuadé par vous. Je l'ai vu dans ce qui regarde les Pères de l'Oratoire ; & vous acquerrez toute confiance ; si vous n'êtes point entêté. Les petites confidences sur le P. de *Ste. Marthe* ont contribué à vous faire croire sur le reste.

Il est triste qu'il y ait si peu de sujets, quand il y a un Evêché vacant.

La voie de M. *Tiberge* est bonne, & celle de M. de *M.* quelquefois, afin de cacher la moitié de notre commerce à l'un & à l'autre.

L E T T R E L X.

Ce 4. Novembre, 1696.

Votre peine ne m'est point indifférente, Monseigneur, & le coup est bien sensible. M. de *Vadesin* commence à soutenir les absens, & à être remis à une autre fois : il a eu une grande audience depuis ce temps-là ; mais il ne fut pas question de cette affaire-ci : je ne sçai si je pourrai faire quelque usage de la lettre du Ministre : elle est ridicule en tout point.

Dieu veuille que l'Abbé de *Croissi* remplisse l'idée qu'on a de lui ! votre témoignage a été compté. Le titre de Duchesse de Bourgogne, le Roi l'accordera contre mon gré. MONSIEUR en est à présent au désespoir : il ne peut souffrir qu'avec le nom de Princesse de Savoye elle soit devant lui : il presse donc pour qu'elle s'appelle la Duchesse de B. . . : je m'y oppose, parce qu'il n'y a guère de raisons de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épousé, mais encore plus par l'espérance où je suis que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. J'ai vu le P. *le Comte*, qui m'a paru admirable : mais on ne connoit pas un homme dans une seule conversation.

N'avons nous pas bien fait de forcer Me. de *St. Geran* de penser à elle ?

L E T T R E L X I.

Ce 7. Novembre 1696.

LEs restitutions † ne se font pas aisément : il faudra plus d'une conversation avec vous pour m'y résoudre. Quand vous m'aurez déterminée, il faudra persuader M. l'Evêque de Chartres : ainsi je ne prévois pas que cette affaire soit bientôt consommée.

Nous avons envoyé Me. la Duchesse de *Noailles* à Paris, & même a Versailles par le conseil de Me de *Montchevreuil*, à qui j'ai écrit une lettre pour être montrée à la Dame que je verrai peut-être demain en arrivant ; mais, Monseigneur, je suis bien fâchée que vous veniez vendredi à Versailles,

† M. de *Noailles* avoit rempli de scrupules Mad. de *Maintenon* sur les présens qu'elle avoit eus de Mad. de *Montespan*. L'Abbé *Gobelin* avoit permis de les recevoir ; & l'Evêque de Chartres avoit décidé qu'il ne falloit pas les rendre. L'Archevêque de Paris revint à cet avis, quand il sçut que ces présens étoient le prix des soins de Mad. de *Maintenon* pour l'éducation des Princes légitimés, & non de ses complaisances pour les foibleesses de leur mère.

les, quoique vous ayez de bonnes raisons, parce que je n'y ferai pas, & qu'il faut bien aller à St. Cyr.

Je vous demande votre bénédiction pour la Princesse: offrez-la à Dieu. Vous aurez sçu sans doute que ce fut par où le Roi commença en arrivant ici: c'est un enfant: elle montre de l'esprit; sa figure n'est point laide; & ses yeux sont très-beaux.

L E T T R E L X I I . *

1696.

MADAME de *Montchevreuil* me mande qu'elle va envoyer prier M^e. de C... d'aller à Versailles. Je souhaite ce mariage, parce qu'il paroît bon; mais j'ai toujours mauvaise opinion du succès de ce qui traîne trop long-temps.

Enfin nous allons voir cette Princesse si long-temps attendue & si prônée. MONSIEUR s'est enferré lui-même. La peur qu'il a eue qu'elle ne fût pas de tous les plaisirs par l'embarras du rang de la Princesse de Savoye, lui a fait demander en grace, qu'elle eût le rang de Duchesse de Bourgogne.

L E T T R E L X I I I . *

A Meudon, ce 14. Novembre 1696.

DEFAUT presque général, que celui de ne trouver de bon que ce qui vient de nous. Il y a long-temps que je m'aperçois que ces Messieurs sont fort difficiles sur les ouvrages d'esprit. On ne peut trop admirer leur simplicité & leur orgueil ; & il faut , Monseigneur, qu'ils vous croient mort à vous-même.

Je vai Samedi à St. Cyr ; mais si vous pouvez être ici à sept heures & demie , nous pourrons être une heure ensemble. J'ai vu l'affaire des *d'Estrées* presque faite. Elle étoit hier au soir presque manquée. Demandez pour moi la patience : j'en ai souvent besoin.

Ce 15. Novemb. J'espérois avoir l'honneur de vous voir demain , mais M. le D. de *Noailles* m'a appris que vous avez la goutte. Ce n'est pas un mal dangereux : cependant il n'y en a point qui vous convienne ; & votre temps est trop rempli pour en avoir à donner aux ménagemens. Je souhaite au moins qu'elle ne soit pas trop douloureuse , & qu'elle vous laisse la tête libre. Il me paroît qu'il y a bien long-
tems

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 81
tems que je n'ai eu l'honneur de vous voir ;
& quoique vous m'ayez menacée de re-
prendre des matières defagréables , à no-
tre première conversation , je vous affu-
re , Monseigneur , que j'y voudrois être.

L E T T R E L X I V . *

A Marly, ce 30. Novembre 1696.

VOilà, Monseigneur , ce que M. l'Ar-
chevêque de C. m'a écrit sur la pei-
ne qu'il me voit dans le cœur. * Il va
vous trouver. Qu'est-ce qu'il veut dire à
l'endroit que j'ai marqué ? Et que pour-
roit-il faire qui désabusât tout le monde ?
Il le doit certainement , s'il le peut. Vous
voyez qu'il ne veut pas laisser de doute
sur lui , ni sur la vérité. C'est à vous ,
Monseigneur , à tâcher de le réduire. Je
ne sçai qui sont les gens ombrageux dont
il parle ; mais je n'ai point encore trouvé
deux avis sur cette matière , & je ne dou-
te pas qu'on ne lui parle comme à moi ,
puisque ce n'est pas la condamnation de
cette doctrine que je cherche , mais la
vérité expliquée par l'Eglise.

* Sur son Livre des *Maximes*.

*Fragment d'une Lettre de M. l'Archevêque
de Cambrai.*

„ **P**Our le fonds de mes sentimens sur
 „ les choses qui vous ont fait de la pei-
 „ ne, je me suis encore expliqué à fond à
 „ M. Tronson. Je le ferai aussi sans réserve
 „ tout de nouveau à M. l'Archevêque de
 „ Paris. Je ne ferai jamais rien que de
 „ concert avec lui ; *Mais je puis faire là-*
 „ *dessus des choses propres à réduire au silen-*
 „ *ce les plus hardis Critiques.* Ce qu'on
 „ vous nomme des subtilités, n'est que ce
 „ qui est enseigné dans les livres des Saints,
 „ & que toutes les écoles Catholiques ont
 „ enseigné. Si je vai plus loin, il faut me
 „ déposer. Si je demeure dans ces bor-
 „ nes, & qu'après avoir éclairci les diffi-
 „ cultés, qui ne rouloient que sur les
 „ termes mal entendus, on trouve que
 „ je ne parle que comme les Saints, dont
 „ la doctrine a été canonisée avec les per-
 „ sonnes : il faut faire taire les gens om-
 „ brageux, dont le zèle sans expérience
 „ s'effarouche trop aisément. Pour moi,
 „ je ne veux que céder à tout le monde,
 „ qu'éclaircir avec déférence tous ceux
 „ qui seront scandalisés, & que changer
 „ de termes jusqu'à ce que les *bonnes*
 „ soient

„soient éclairées : car je ne tiens à au-
 „cun langage , & j'abandonne toutes les
 „expressions qu'on voudra condamner ,
 „pourvu qu'on sauve le fonds des choses ,
 „& que les opérations de la grace ne
 „soient pas flétries : encore un coup ,
 „Madame , je ne crois pas devoir lais-
 „ser les gens dans le doute , ni sur moi ,
 „ni sur la vérité.

L E T T R E L X V.

Ce 22. Décembre 1696.

JAi vu M. le Duc de *Beauvilliers*, qui a
 voulu me parler sur les livres de vos
 amis. Je suis bien aise qu'il m'en ait en-
 core écrit , parce qu'il explique mieux ses
 raisons que je n'aurois fait. Ce n'est pas à
 moi à vous presser : vous sçavez ce qui con-
 vient, & ce qui est le plus utile au bien de
 l'Eglise. Pour moi , je me tiendrai en paix,
 & j'attendrai ce que Dieu nous fera voir
 dans la suite. J'ai lu avec grand plaisir
 votre ordonnance : il ne m'a point paru
 qu'il y ait rien de menaçant. J'aurois bien
 voulu la lire au Roi , je ne pus en trouver
 le temps.

L E T T R E L X V I.

A Meudon, ce 14. Janvier 1697.

J'Ai conté au Roi l'affaire que vous avez avec Me. de *Bouillon*. M. le Dauphin étoit présent : il la sçavoit à peu près comme moi. Le Roi répondit, en adressant la parole à son fils : „ M. l'Archevê- „ que fera plaisir en tout ce qu'il pourra ; „ mais il se tiendra aux règles. Je vous avoue que cette réponse m'a fait plaisir : il me semble qu'elle marque & de l'estime pour la règle , & de l'amitié pour l'observateur.

Ne jugeriez-vous point à propos de faire à votre loisir une liste des bons Evêques * ? Vous me l'enverriez , afin que dans les occasions qui se présentent tous les jours , je soutinsse plus ou moins leurs intérêts , & qu'on leur renvoyât les affaires dont ils doivent se mêler , & auxquelles ils sont propres.

* *Hébert*, Curé de Versailles , en avoit déjà dressé une des bons Ecclésiastiques , qu'il avoit remise au Duc de *Beauvilliers* , chargé par le Roi de lui faire connoître les meilleurs sujets. Tant que cette liste en fournit , & que M. de *Beauvilliers* ne fut point soupçonné de Quiétisme , le P. de *la Chaize* ne fut point le maître de la feuille : & ce temps-là fut le règne des Sulpiciens.

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 85
pres. On m'adresse toujours la parole,
quand il est question d'eux : mieux instrui-
te, je serois plus hardie. Je copierai cette
liste, afin qu'en aucun cas on ne la voye
écrite de votre main.

L E T T R E L X V I I . *

A Marly, ce 8. Fevrier 1697.

ORdonnez à quelqu'un de lire cet écrit,
Monseigneur, pour vous en rendre
compte. Je ne sçai ce que c'est; mais j'ai
eu peur de manquer de charité, si je le bru-
lois, sans en faire aucun usage. J'en ai dit
un mot au R. qui croit que ces gens-là ont
été chassés pour le Quiétisme.

Je n'ai point eu d'occasions de parler.
On ne m'a plus rien dit du livre, ainsi je
suis demeurée dans le silence.

M. votre frère vient de me dire que M.
de C. est arrivé à Paris.

L E T T R E L X V I I I .

A Marly, ce 21. Février 1697.

J'Ai vu nos amis : nous avons été fort
embarrassés les uns des autres. M. l'Ar-
chevêque de C. me parla un moment
en

en particulier. Il sçait le mauvais effet de son livre , & le défend par des raisons qui me persuadent de plus en plus que Dieu veut humilier ce grand esprit , qui a peut-être trop compté sur ses propres lumières. Il me dit que le P. de *la Chaize* lui avoit rendu compte d'une conversation qu'il avoit eue avec le Roi , après laquelle il ne pouvoit se dispenser de lui parler. Je tombai d'aceord de tout : mais par les dispositions que je vois dans le Roi , M. de C. aura peu de satisfaction de cet éclaircissement. J'ai parlé aussi un moment à M. le Duc de *Beauvilliers* , qui me montra sa peine du silence du Roi. J'ai fait ce que j'ai pu pour gagner qu'on veuille le prévenir ; mais on ne veut point , & cette conversation ne sera pas moins froide que l'autre. Cette opposition n'a pas été inspirée par moi : elle est dans le cœur du Roi sur toutes les nouveautés. Je vois bien qu'on me l'imputera ; mais je vous dois la vérité , & je vous la dis : du reste , je suis prête à faire mon devoir dans une occasion si importante. Je n'ai point vu Mr. de M. , quoique j'aye fait quelque diligence pour cela. J'ai pensé qu'il veut peut-être pouvoir dire , qu'il ne m'a pas vue pendant tout ce vacarme. On dit qu'il est grand. M. de *Pontchartrain*

ne

ne vous embarrassera plus. Son fils épouse M^{lle}. de Rouffy. J'ai oublié ce qui m'oblige à vous écrire. M. de C. veut vous parler en ma présence : il me l'avoit déjà proposé, & je lui avois répondu que ce seroit quand il vous plairoit ; mais il me paroît qu'il veut que je sollicite & que je concerte cette entrevue. Il m'a mis entre les mains un mémoire des articles qu'il veut traiter avec vous, qui sont des interrogations sur tout ce qui s'est passé. Je ne prévois nulle utilité de cette conversation ; mais peut-être tirera-t-il quelque avantage du refus, comme il en veut tirer du silence de M. de Meaux.

L E T T R E L X I X.

A St. Cyr, ce 26. Février.

JE suis bien fâchée d'être si long-temps sans vous voir ; mais vous ne l'auriez pu sans venir à Trianon, & il ne faut pas qu'un Saint paroisse dans le lieu où nous ferons tous nos désordres. Je ne suis point en scrupule du plaisir que j'y aurai ; mais je vous assure que les autres n'en auront guère davantage. Ces divertissemens me paroissent plus mauvais
par

par l'exemple qu'ils donnent à ceux qui les poussent plus loin , qu'ils ne le font en eux - mêmes ; car on n'y sent guère que de la tristesse , de la fatigue & de l'ennui : & le plaisir fuit à proportion qu'on le cherche. Nos Princes n'ont plus rien de nouveau à voir , parce qu'ils voyent tout dans leur enfance : dès le berceau on leur prépare leur ennui : aussi ils sont punis parfaitement de cette envie continuelle d'avoir de la joie ; & je vous assure qu'on en a moins avec eux , que l'on n'en trouve avec celui que vous dites n'être pas un visage de Carnaval. J'ai fait lire votre Ordonnance au Réfectoire : elle renverra plusieurs de nos filles à une seconde consultation à M. *Dodart*. J'en ai mis une pour notre sainte Reine , à qui j'écrivois quand j'ai reçu votre paquet. J'ai envoyé à Paris porter ma lettre à M. le Duc de *Richelieu* ; car il faut vous l'avouer , je l'avois oubliée , & vous verrez par-là que la mémoire se sent de l'âge & de la dissipation de la vie. J'avois reçu des complimens de ma sœur *Marie-Constance* , qui m'avoient persuadée que l'affaire des Religieuses de Strasbourg étoit entièrement finie. J'en parlerai à M. de *Chamillard* : les grandes choses lui font oublier

oublier les petites. On me demande souvent des Demoiselles de St. Cyr : elles ont de la peine à aller si loin : j'en ai pourtant fait offrir deux , qui sont de saintes filles. Je prie souvent pour vous : il n'y a que vôtre charité & le grand besoin que j'en ai , qui puissent vous obliger à me rendre ces prières.

L E T T R E L X X.

A Marly, le 7. Mars 1697.

J'AI lu & relu votre approbation , & je comprends bien que M. de M. en fera content. Rien n'est plus édifiant dans la Religion que ce concert entre ceux qui l'annoncent ou la maintiennent. Vous voyez , Monseigneur , la peine que cette réflexion donne. A l'égard de M. de C. , il me mande qu'il ne faut point chercher d'adoucissement dans son affaire , & qu'il faut qu'il se retracte , ou qu'on se taise. Je crains bien que cette décision ne soit difficile , puisque ceux qui trouvent le moins à reprendre à son livre , disent qu'il seroit à désirer qu'il n'eût jamais paru , & que cela étant , cette manière de flétrissure lui demeurera toujours. Votre approbation est forte ; & il est impossible que

que

que vos amis, pensant comme ils pensent, n'en soient pas blessés. Le Roi a renvoyé l'affaire de Me. l'Abbesse de *Juigny* au P. de *la Chaize*.

L E T T R E L X X I.

A St. Cyr, ce 16. Mars 1697.

LE P. de *la Chaizr* a avoué au Roi, Monseigneur, qu'il a envoyé le livre de Mr. de C. à M. le Cardinal de *Janson*, & lui a écrit pour qu'il lui fût favorable. Le Roi l'a trouvé très-mauvais : & ce tour d'adresse de M. de C. fait un effet bien contraire à celui qu'il en attend ; car le Roi va désavouer la lettre de son Confesseur. La cabale devient de jour en jour plus grande & plus hardie. Je n'y vois ni simplicité, ni passiveté. C'est à vous, Monseigneur, à soutenir la cause de l'Eglise, & M. de M., que le P. de *la Chaize* attaque auprès du Roi ; mais jusqu'ici tout ce que la cabale fait retombe sur elle, & on ne peut être plus contente du Roi que je le suis. Dieu veuille nous conduire tous, selon ce qu'il veut de nous ! Je ne cesse de le lui demander, & particulièrement pour vous.

L E T T R E L X X I I . *

A St. Cyr., ce 3. Avril 1697.

ET moi aussi, j'avois espéré, Monseigneur, que vous viendriez à Versailles Lundi, ou Mardi; mais je comprends aussi que vous faites quelque chose de meilleur.

Je me suis si fort trompée dans l'opinion que j'avois que M. de C. n'écriroit rien de répréhensible, que je n'ose plus dire que je ne crois pas qu'il le fasse une seconde fois. Cependant je craindrois qu'il ne travaillât à sa traduction, afin de l'avoir toute prête en cas de besoin.

Le Roi me paroît embarrassé pour en empêcher une troisième édition. Il doit parler à M. le Duc de *Beauvilliers*. Comptez, Monseigneur, que cette affaire ne s'adoucit pas, soit à Rome, soit en France, soit dans le cœur du Roi, & que par-tout on pense au danger des Princes par une telle éducation. Quant à moi, je suis & affligée & embarrassée. Je le suis pour moi. Je crains la suite de cette affaire entre deux grands Prélats, s'ils vont aux extrémités. Je crains le parti que le Roi prendra, & dont il répondra devant Dieu. Je
crains

crains la même chose pour vous. M. de C. vous presse : & il a raison. Mais la matière est difficile , & tout le monde en a jugé. Je ne sçai si l'autorité de tous les Evêques ensemble pourroit justifier ce livre. Quant à ce qui me regarde , je veux le consulter , s'il vous plait , entre vous & M. de *Chartres* , que je vous prie de faire venir le plutôt qu'il sera possible.

Je verrai M. de *Beauvilliers* pour lui dire qu'il n'est pas question de montrer son intérieur particulier ; mais qu'il faut répondre au public sur l'opinion qu'a le public que le Gouverneur du Duc de *Bourgogne* est le Protecteur du Quiétisme : ce qu'on croira toujours , tant qu'il ne condamnera pas M^e. G. sans détour , sans restriction , autant qu'il peut la condamner.

Le P. de *la Chaize* a voulu me voir. Le prétexte étoit une affaire pour St. Cyr : & la vraie raison , l'apologie du livre de M. de C. „ Il n'est pourtant pas „ sans défauts ; mais tout cela n'est que „ des bagatelles : je dois employer mon „ crédit pour obliger le Roi à faire taire tout le monde. „ Ensuite il m'assura que si M. de C. soutenoit tant soit peu M^e. *Guion* & ses livres , il seroit contre lui ;

lui, & que cette femme est très-dangereuse. Il me conta que c'étoit à lui que feu M. de *Geneve* s'étoit adressé pour se défaire d'elle & du P. de *la Combe*, qui prêchoient l'un & l'autre des maximes qui renverfoient l'Évangile. Vous voyez, si le *bon Père* est au fait.

Je n'ai jamais pensé à transférer *l'Hôtel des décisions*. Je ne croyois pas que ce nom eût été jusqu'à vous. Je vous rends mille graces de la facilité que vous vouliez apporter à ce dessein. J'ai des parens dans le cas de celui de M^e. de *Brinon*, qui meurent de faim: & de plus, je me mêle le moins qu'il m'est possible de ce qui regarde les Bénéfices. Je n'ai point vu M. l'Abbé de *Caylus*. Le Roi est très-content de votre lettre. Il me la montra d'abord, & ne trouva pas que vous allassiez trop loin. Dieu veuille qu'il en profite! Je vous rends mille graces de la part que vous me donnez dans vos prières: j'en fais souvent pour vous.

L E T T R E L X X I I I . *

— Ce 30. Avril 1697.

DE la manière dont le Roi m'a parlé ce soir, Monseigneur, je doute encore

core moins qu'auparavant que vous ne deviez parler au P. de *la Chaize* de ce qui regarde les Confesseurs. Le Roi n'aime pas le bruit; mais sa conscience est délicate, quand elle est éclairée: & vous y avez porté la lumière. Vous ferez dans la suite ce que vous croirez le meilleur; mais je voudrois que vous fissiez sentir aux Jésuites qu'ils vous sont abandonnés, & que les égards que vous aurez pour eux, ne sont point forcés de votre part, & doivent être mérités de la leur. Peut-être vous ménageront-ils davantage: peut-être aussi feront-ils plus ulcerés. Je ne connois personne qui ait autant de besoin que vous, Monseigneur, d'une mort continue à tout intérêt & à toute passion. Votre état est de fâcher tout le monde, & votre humeur de ne mécontenter personne.

L E T T R E L X X I V .

Ce 11. Mai 1697.

JE suis honteuse, Monseigneur, de tout ce que vous prenez la peine de m'écrire pour me rassurer. Il est vrai que je crains vivement que M. de M. & vous n'alliez pas assez de concert pour le fond de cette affaire-ci; mais

mais je suis bien persuadée qu'on ne peut, qu'on ne doit pas exiger que M. de M juge M. de C puisqu'il s'est toujours expliqué là-dessus. Le Roi s'exprima fortement, & fit envisager les suites que tout ceci pourroit avoir. La scène de St. Cyr va faire un grand bruit, & sera regardée comme un prélude. Dieu veuille vous éclairer, vous fortifier, vous consoler en cette affaire ! Elle est si affligeante, que la soumission à sa volonté peut seule faire respirer. J'avois espéré que le mariage proposé se feroit. La demande du Gouvernement de Rocroi a tout gâté, ou peut-être servi de prétexte. Je suis fort en peine de M^e. votre mère.

L E T T R E L X X V.

A Marly, ce 13. Mai 1697.

LE Roi me charge, Monseigneur, de vous faire la réponse de M. l'Archev. de Cambrai ; mais comme vous êtes bien plus capable que moi d'entendre sa lettre, j'ai supplié le Roi de consentir à vous la montrer : vous me la renverrez, s'il vous plaît, en me disant aussi un mot de l'état où est M^e. la Duchesse de Noailles, qui me donne bien de l'inquiétude & pour elle & pour

pour vous. Le Roi m'ordonne de vous dire de ne point faire de mystère de cette lettre, s'il y a quelque utilité à parler.

DE M. DE CAMBRAI AU ROI.

„ M le Duc de *Beauvilliers* m'a parlé de
 „ la part de V. M. sur mon livre. Je prens la
 „ liberté de lui confirmer ce que j'ai déjà eu
 „ l'honneur de lui dire : c'est que je veux de
 „ tout mon cœur en recommencer l'examen
 „ avec M. l'Archev. de Paris, M. *Tronson*,
 „ & M. *Pirot*, qui l'avoient d'abord exami-
 „ né. C'est avec plaisir, Sire, que je profi-
 „ terai de leurs lumières, pour changer ou
 „ pour expliquer les choses que je reconnoî-
 „ trai avec eux avoir besoin de changement
 „ ou d'explication. Je crois, Sire, en voir de-
 „ ja assez pour pouvoir dire à V. M. qu'on ne
 „ me fera que des difficultés faciles à lever.
 „ Pour le faire, je n'aurai qu'à ajouter sim-
 „ plement à mon livre diverses choses, que
 „ j'avois déjà mises dans un ouvrage plus
 „ ample & que j'ai retranchées dans l'impri-
 „ mé pour abrégé. L'expérience me per-
 „ suade qu'elles sont nécessaires pour con-
 „ tenter beaucoup de lecteurs, auxquels
 „ tout est nouveau en ces matières. Quoique
 „ le Pape soit mon seul Juge, & que M.
 „ l'Archevêque de *Paris* ne puisse agir
 „ avec

„ avec moi que par persuasion, je crois voir
 „ de plus en plus, Sire, & avec une espèce de
 „ certitude, que nous n'aurons aucun em-
 „ barras sur la Doctrine, & que nous fe-
 „ rons, au bout de quelques conférences
 „ pleinement d'accord même sur les ter-
 „ mes. Si j'ai écrit au Pape, V. M. sçait
 „ que je l'ai fait par son ordre & même
 „ bien tard, quoique j'eusse dû le faire dès
 „ le commencement. Car un Evêque ne
 „ peut voir sa foi suspecte, sans en rendre
 „ compte au plutôt au S. Siège. J'avois mê-
 „ me un intérêt pressant de neme laisser pas
 „ prévenir par des gens qui ont de grandes
 „ liaisons à Rome.

„ Cette affaire n'auroit pas tant duré,
 „ Sire, si chacun avoit cherché comme moi
 „ à la finir. Il y a trois mois & demi, qu'on
 „ me fait attendre les remarques de M. de
 „ Meaux. Il m'avoit fait promettre qu'il ne
 „ les montreroit qu'à moi, ou tout au plus
 „ à Messieurs de *Paris* & de *Chartres*. Cepen-
 „ dant il les a communiquées à diverses au-
 „ tres personnes. Pour moi, je n'ai pu jus-
 „ qu'ici les obtenir. Voilà ce qui fait, Sire,
 „ que l'examen que je dois faire avec M.
 „ l'Archevêque de Paris, & Mrs. T. &
 „ P. n'est pas encore commencé. Il m'est
 „ revenu par plusieurs bons endroits di-

„verfes choses qui me persuadent, que
 „ces remarques ne contiennent aucune
 „difficulté qui doive nous arrêter : tout
 „roule sur de pures équivoques qu'il se-
 „ra très-facile & très-naturel de lever
 „par des explications tirées de mon li-
 „vre même. De ma part, je n'y perdrai
 „pas un moment. Je suis bien honteux
 „& bien affligé, Sire, d'un si long re-
 „tardement qui fait durer l'éclat. C'est
 „un accablement pour moi de voir qu'il
 „importune un Maître, des bontés &
 „des bienfaits duquel je suis comblé. Mais,
 „en vérité, Sire, j'ose dire que je suis
 „à plaindre, & pas à blâmer dans tou-
 „tes les circonstances de ce mécompte,
 „auquel je n'ai aucune part, & que j'es-
 „père de finir très-prompement.

L E T T R E L X X V I.

1697.

JE ne connois pas assez *la famille* pour
 sçavoir ce qui convient : je vous expo-
 se simplement mes vues, & je les
 soumetts aux vôtres.

J'eus hier au soir une conversation avec

ne-

45. sur la grande affaire : il veut ôter 25 , & tout ce qui environne les petits-neveux de 57 : mais il cherche des raisons de différer ; & tout cela , par la peine d'en faire à 40. Je lui dis tout ce que je pus pour le presser , sans pourtant lui montrer là-dessus un empressement qui pût le scandaliser. Je n'en ai pas en effet : & je ne veux que ce que Dieu veut. Je ne trouvai pas 100. adouci sur le fond de la chose.

La Princesse de *Conti* me vint trouver hier pour me charger de demander au Roi qu'il lui permit de prier à la noce la D. de *Choiseuil* & M^e. d'*Entragues*. Il répondit : „Elles sont trop décriées pour que je „puisse lui conseiller de les avoir avec „elle : mais qu'elle consulte M^e. de *la Val-* „*lière* , & fasse ce qu'elle voudra. „ Je ne doute point que notre sainte Carmélite n'exige cette complaisance. Elle ne voit pas qu'elle fait par là plus de tort à sa fille que d'honneur aux autres. Priez pour moi , je vous en conjure : je n'ai pas le courage de porter ma fortune : jugez de ce que je ferois dans l'adversité.

L E T T R E L X X V I I . *

Mai, Jeudi au soir, 1697.

Quoique j'aie aujourd'hui la tête en mauvais état, je ne puis m'empêcher de me soulager avec vous, sur tout ce que le *bon Père* a fait auprès du Roi. Il a excité une affaire très-désagréable à M. de *la Trappe*. Vous n'en entendrez que trop parler. Il a rendu compte d'une conversation qu'il a eue avec le P. de *Valois*, qu'il prétend avoir fort grondé sur ce qu'il soutient le Livre de M. de *Cambray*. Le *bon Père* a loué ce qu'on vient de faire dans la maison du Duc de *Bourgogne*. Il a donné sur M^e. *Guion*. Enfin il a parlé en Courtisan, ou si vous aimez mieux, en Jésuite, sauf à soutenir le Livre à Rome. Mais ce que je vois de plus important en tout ceci, c'est de vous tenir sur vos gardes par rapport au Jansenisme : car vous allez être examiné & épié là-dessus, avec bien plus de soin que nous ne veillons sur le Quiétisme. J'ai tant de raisons de céder au panchant qui m'attache à vous, que je ne puis ne pas vous donner cet avis. L'affaire de la *Trappe* est pour cette Abbaye
de

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 101
de M. de *Quebec*, où l'on a envoyé des
Religieux, qu'on en va faire sortir. Le
temps n'est pas propre pour la réforme. Il
faut se contenter d'une vertu commune.
Encore serions-nous heureux de l'avoir,
ou de l'aimer dans les autres.

LETTRE LXXVIII.

Ce 29. Mai 1697.

Les amis de Me. *Guion* sçavent que
vous l'avez vue, & que vous lui avez
porté la lettre du P de *la Combe* *. Ainsi
la nécessité de retenir cette femme aug-
mente. Cependant vous avez oublié d'en
parler au Roi qui pense comme vous : il
faut lui ôter les deux filles qu'elle a auprès
d'elle. Si vous m'écrivez pour avoir son or-
dre, ne répondez, s'il vous plaît, qu'à ce
premier article de ma lettre, & non à ce-
lui qui suit.

J'ai parlé à 45. pour ôter *les Modernes*
qui environnent les cousins de 46 : & j'ai
fini mon discours par dire que je ne pou-
vois pardonner à 40. d'avoir chez lui les
amis de l'amie de 25, les connoissant de-
puis long-temps pour opposés à *la Famille*.

E 3

Je

* Voyez le Tome IV. des Mémoires. p. 82.

Je vois de plus en plus combien j'ai été trompée par les Quiétistes : je leur donnois ma confiance, & je n'avois pas la leur. S'ils agissoient simplement, pourquoi ne me mettoient ils pas de tous leurs mystères ? S'ils craignoient de me les révéler, n'est-ce pas une preuve qu'ils avoient un dessein formé de se servir de mon amitié, de ma crédulité, de mon crédit, pour établir cette nouveauté à la Cour ?

Le Roi me parut disposé à parler franchement à 200. S'il ne le fait pas dès demain, ce sera une grande marque du crédit de ce Ministre.

Poussez M. d'*Argenson*. Monseigneur ; faites-lui parvenir que nous le croyons gagné par les amis de Me. G...

Je vis hier Me. la Duchesse de *Guiche*, dont je suis très-satisfaite. Dans tout ce que je traitai avec elle, il me parut qu'elle tenoit encore à la Duchesse de *Mortemart*. Mais qu'importe, puisqu'elle avoit promis de ne la plus voir, & qu'elle ne la voit plus ?

Je proposai hier de nommer un Ambassadeur : on y fera quelque réflexion.

L E T T R E L X X I X.

Ce 31. Mai 1697.

LE Roi continuera ses aumônes, & les fera remettre entre vos mains, pour en disposer comme il vous plaira. Je vai redoubler mes misérables prières, pour demander pour vous, & pour ceux qui travaillent avec vous, toute la lumière qui vous est nécessaire. Je n'ai osé dans les deux visites que vous m'avez rendues vous dire un mot sur votre douleur *: j'ai appréhendé de vous attendrir, & d'être attendrie moi-même : j'ai été encore plus affligée que je ne l'aurois cru ; & j'ai senti votre juste peine avec une sensibilité qui convient aux sentimens que j'ai pour vous. Ma nièce a été touchée, du fond du cœur : elle avoit été sensible aux bontés qu'on lui avoit marquées : je l'en aime mieux. Mais quoi qu'il puisse arriver, c'est une privation que je sentirai toujours, quoique je ne fusse pas en état de jouir d'un si saint & si agréable commerce. Il faut renoncer à toute consolation : vous perdez celle de votre vie. Je voudrois que vous eussiez

E 4

au-

* A la mort de Mad. la Duchesse de Noailles.

104 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
autorité sur tout hormis sur vous-même.
Je suis persuadée que vous vous conservez
fort mal : conservez vous.

L E T T R E L X X X .

Ce 12. Juillet , 1697.

JE suis bien aise, Monseigneur, d'avoir la
seconde déclaration du P. *la Combe*.
J'en ferai part à M. de *Chartres*, parce
que je crois que vous le voulez bien.

M. le Duc de *Bourgogne* est venu me
voir ce matin. Je l'ai entretenu des *Maxi-
mes* de M. de *Cambrai* : il m'assure qu'elles
sont très-mauvaises, quoique spécieuses.
Je ne sçai s'il est sincère : mais qu'ils diffi-
mulent ; je parlerai toujours selon mon
cœur : Dieu fera le reste.

M. le Duc de *Beauvilliers* m'a vue en-
suite : nous nous sommes parlés très-fran-
chement : il tombe d'accord que ce qu'il
dit n'est pas vraisemblable : mais il assure
qu'il est vrai ; je dois donc le croire : j'ai
demandé du temps pour effacer tout ce
qui s'est passé.

Mlle de *Ste. Osmane* fera bien-heureu-
se, si vous la faites recevoir à *Hieres* : ce
sont de saintes filles : Dieu veuille que cette
mal-

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 105
malheureuse profite de leur exemple !

Nous sommes bien obligées aux Ursulines de vouloir bien une de nos filles : il faut que M. *Tiberge* en choisisse une bonne. Je ne connois point de Dame de *St. Louis* qui s'appelle *Fleury*. M. *Tiberge* me démêlera tout cela. Me. de *Beauvilliers* a interrompu cette lettre , & m'a parlé comme son mari : je lui ai répondu comme à son mari.

Que vous êtes bon , de penser à moi ! Je suis ravie que vous connoissiez ma foiblesse , & que vous me disiez quelquefois un mot pour m'encourager.

Le P. de *la Chaize* pourra bien donner le dernier coup au P. de *Valois* à ce voyage-ci : il est déjà bien ébranlé.

Donnez ordre à quelqu'un , je vous supplie , de m'envoyer une copie des nouvelles de Rome , je dis pour toujours.

LETTRE LXXXI.

A Marly , ce 13. Juillet 1697.

SI l'on ne veut pas tolérer le Livre , je crois qu'il faut finir la négociation. Quant au retour de M. de *Cambrai* , il n'y a que Dieu qui puisse le faire ; & je suis

persuadée que vous ne le croyez pas aussi imbu de ces maximes-là, qu'il l'est en effet. Son cœur en est rempli : & il croit soutenir la Religion en esprit & en vérité. S'il n'étoit pas trompé, il pourroit revenir par des raisons d'intérêt. Je le crois prévenu de bonne-foi. Il n'y a donc plus d'espérance. J'ai tant de connoissance de cette affaire, & depuis si long-temps, que j'en parle plus hardiment que je ne ferois de toute autre.

L E T T R E L X X X I I .]

A Marly, ce 19. Juillet 1697.

IL est très-vrai, Monseigneur, que le remède que vous proposez fera bien plus prompt que celui qu'on peut attendre de Rome, & vous justifiera entièrement en prouvant d'une manière invincible que vous êtes bien loin d'excuser le Livre de M. de *Cambrai*, & de tolérer une mauvaise doctrine.

Le P. de la C... m'est venu voir ce matin. Il avoit dans sa main une lettre de M. de C. qu'il m'a dit n'avoir pas encore lue ; & comme il n'a rien de secret pour moi, il m'en a fait la lecture. M. de

Cam-

Cambrai lui mande qu'il a eu une conférence de trois heures avec vous en présence de Mrs. *Tronson*, *Pirot*, *Boileau*, & de *Beaufort* : que vous êtes tous convenus des points de doctrine qui y ont été traités, & que si vous continuez ces sortes de conférences, l'affaire se terminera & bien vite & bien heureusement. Le *bon Père* a ajouté qu'il montreroit cette lettre au Roi, & qu'il falloit poursuivre un examen sans rien faire à Rome. J'ai répondu, & peut-être avec trop d'ouverture, que la chose n'étoit plus en ces termes : que vous aviez fait toutes les consultations, que M. de C. avoit désirées : que toutes condamnoient le Livre ; & que vous ne pouviez plus différer à rendre cette réponse au Roi. Ensuite le *bon Père* est entré dans le fond de la doctrine : & je n'ai plus eu qu'à l'écouter & à me taire. M. de M. travaille à dresser la déclaration, & me paroît bien content du parti que vous prenez de faire une ordonnance. Je ne suis pas surprise de ce que M. le Duc de *Beauvilliers* ne vous a pas satisfait sur le Livre de M. de C. Mais pour lui, ne se soumettra-t-il pas à votre décision ? & quand vous censurerez le Livre, ne le condamnera-t-il pas comme

ceux de M^e. G. dont il se défît, dès que son Archevêque les eut défendus? Celui que nous avons présentement ne diminue pas la déférence dûe à l'autorité du Siège. Aussi suis-je persuadée de la docilité entière de M. de *Beauvilliers*. Je serai Lundi à Versailles, prête à vous recevoir, dès sept heures, si vous le voulez. Vous trouverez le Roi tout prêt à vous seconder, & bien content de vous voir joindre la fermeté à la douceur. Je lui ai lu votre lettre.

L E T T R E L X X X I I I .

Jeudi au soir, 1697.

JE viens de recevoir une lettre de M. de C. qui me presse pour notre entrevue. Il me paroît si accablé, que je crois de votre amitié de ne le plus refuser. Voulez-vous que ce soit Samedi à St. Cyr? Nous y ferons plus en repos qu'à Versailles. Si vous y consentez, faites-le sçavoir tout droit à M. de C. : & pour moi je m'y trouverai, & j'empêcherai la Princesse d'y aller ce jour-là. Je voudrois bien accorder ce que je dois à la Religion avec ce que je dois à l'amitié!

LET-

L E T T R E LXXXIV. *

Ce 16. Août, 1697.

IL me semble, Monseigneur, que vous m'avez fait l'honneur de me dire que M. de *Cambrai* vouloit que je visse l'écrit que vous m'avez remis entre les mains. Puis-je lui écrire sur ce pied-là ? Faut-il que je vous renvoye cet écrit ? J'ai une réponse à faire à M. de *Meaux* : puis-je lui montrer que je sçai qu'on n'approuvera pas son Livre ? M. de *Pontchartrain* lut hier au soir au Roi une grande lettre de M^e. *Guion*, qui demande à se retirer auprès de Blois dans une terre qui est, je crois, à son gendre *. J'ai le cœur bien ferré de l'entêtement de nos amis : je ne puis ne les pas estimer moins : tout le commerce que nous avons ensemble n'est plus qu'une dissimulation. Je me trouve dans un pays bien étranger pour moi ! Tout m'y déplaît : je n'ai personne avec qui je puisse épancher mon cœur. Priez pour moi, Monseigneur, du moins par pitié.

LET-

* M. le Comte de *Vaux*, fils de M. *Fouquet*, Surintendant des Finances, & père de M. le Maréchal Duc de *Belle-Isle*.

L E T T R E L X X X V .

A St. Cyr, 17.... 1697.

VOilà Monseigneur, une lettre dont je suis chargée : mais il est bon que vous régliez mon zèle, afin qu'il ne soit pas indiscret. J'avois songé d'abord à vous proposer cette Mission. Il y a tant de désœuvrés ! tant de gens actifs sans occupation ! Ne seroit-il pas fort bien à M. l'Abbé de *la Châtre*, ou à quelque autre d'aller passer trois mois dans les *Cevennes* ? Nous voyons tant de listes de ceux qui voudroient être Evêques ? Je les voudrois Missionnaires auparavant. J'en ai déjà parlé au Roi, qui a trouvé bon, Monseigneur, que je vous en écrivisse. „ Mais je paye bien cher les Missionnaires, dit-il : & il en revient beaucoup „ de plaintes & fort peu de conversions.

M. de *Meaux* veut que vous écriviez, & au plutôt. Il ne nous conseille que ce qu'il veut faire. Il veut que M. l'Eveque de *Chartres* écrive aussi. Je n'en vois pas l'utilité. Mais je crois que vous devez toujours paroître unis & penser de concert sur M. de *Cambrai*.

LET-

L E T T R E L X X X V I .

Ce 17. Août 1697.

J'AI parlé au Roi de l'admiration du P. le Comte pour M. de Cambrai, & du scandale que me donnent les Jésuites sur la froideur qu'ils ont pour le Quiétisme. On m'a écoutée avec attention, & l'on n'a rien répondu. Nous ne partons que Jeudi pour Marli. Rien n'est plus beau que le discours de M. Daguesseau. Le Roi l'a pourtant corrigé en plusieurs endroits, & très-bien corrigé.

Je vous remercie, Monseigneur, de votre Mandement. J'aime à les avoir tous. Vous avez l'art de plaire & d'édifier.

L E T T R E L X X X V I I . *

Ce 29. Août 1697.

MADAME de Montchevreuil m'a apporté le mémoire que je vous envoie, & le Livre * marqué sur ce même papier avec l'endroit noté où M. l'Abbé de Fénelon est nommé. Je ne sçai point faire

* Un Livre de l'Evêque Burnet, où l'on voit que dès l'année 1688, Mr de Cambrai étoit soupçonné de Quiétisme.

faire d'autre usage de toutes ces choses-là, que de vous les envoyer, & d'agir suivant votre impulsion.

M. de *Pontchartrain*, travaillant aujourd'hui avec le Roi, lui a demandé s'il vouloit ou s'il ne vouloit pas qu'on pousât le Quiétisme : qu'il sçavoit qu'un nommé *Davant* écrivoit pour soutenir cette illusion, & que si le Roi vouloit en donner l'ordre, il feroit arrêter cet homme, dès qu'il auroit découvert sa demeure. Je lui ai dit que je la sçavois : & nous avons conclu que je la lui enverrois ce soir. J'ai pris ce moment-là pour demander au Roi, qu'on ne fasse rien là-dessus que par vous, Monseigneur, qui êtes un peu plus doux & plus juste qu'un Ministre ; & je n'ai envoyé que la seule demeure de M. *Davant*, de peur qu'on ne fit trop de bruit, en arrêtant toutes les personnes qui sont nommées dans ce mémoire. Le Roi trouve bon que je mande à M. de *Pontchartrain* de ne rien faire en tout cela que par vous. En effet, Monseigneur, dans une affaire ecclésiastique nous ne devons voir que le mouvement que notre Pasteur nous donnera. Quoi qu'on en puisse dire, le mal du Roi va fort bien.

M. Davant demeure chez Hervé, &c.
M.

M. de Comiant, Médecin, dans la même maison. Ils sont tous deux Béarnois. M. d'Aprigny, rue de la Jussienne. M. de Montfort, autrefois Conseiller de Soissons, demeure près du Luxembourg. M. l'Abbé Jannot demeure près les Filles du St. Sacrement du Fauxbourg St. Germain. M. le Chevalier de la Coudraye.

» Recueil de diverses pièces concernant
 » le Quiétisme & les Quiétistes, ou *Molinos*,
 » ses sentimens, & ses Disciples.

A Amsterdam chez A. *Volfgang* derrière la Bourse, & chez P. *Savouret* dans le Kalvestrand. 1688.

Feuillet 294. *Les Quiétistes avoient en horreur les Superstitions Romaines : & ils vouloient les ensevelir dans l'oubli, en ne les enseignant & ne les pratiquant point, aussi-bien que M. l'Abbé de Fénelon.*

L E T T R E L X X X V I I I .

Ce 7. Septembre 1697.

JE ne sçai, Monseigneur, si vous sçavez ce que c'est qu'un Cordelier qu'on a fait Curé de la Trinité de Montfort. Cet homme est lié avec M^e. de *Nogaret* qui est fort zélée contre le Quiétisme, & qui a beaucoup contribué aux découvertes qui se

se sont faites. Il veut me dire tout ce qu'il en sçait, & me remettre plusieurs papiers du Sr. *Davant*. Il croit que les Livres, qu'on a pris chez lui, ne devroient pas être confiés à d'autres qu'à vous, & qu'ils seront très-scandaleux dans les mains des Juges séculiers. Je n'ai point cru devoir ni entrer en connoissance avec ce Curé, ni même le voir. Je lui ai seulement fait demander s'il voudroit vous aller trouver, & vous confier tout ce qu'il sçait & tout ce qu'il a. Il y est tout disposé, & dit que M^e. de *Nogaret* vous a parlé de lui, mais qu'étant allé chez vous, son visage ne vous a pas été connu *. Voulez-vous qu'il se présente à vous, avec une lettre de moi ?

Raci-

* Ce Cordelier, au retour du siège de Candie, avoit obtenu une Cure près de Versailles. Il se mêloit d'Astrologie. Il prédit que Madame la Dauphine auroit une Princesse, & Madame la Dauphine mourut. Cette fausseté ne le décrédita point. Le Cardinal de *Noailles* lui défendit de prophétiser. Le Moine se fit dévot. Il supposâ qu'il dirigeoit une Sainte, retirée dans un bois, aux extrémités du Royaume, pleine de l'Esprit de Dieu, & qu'à son tour il en étoit dirigé. Il en monroit des lettres merveilleuses copiées par la Maîtresse d'école de Montfort. Une entre autres déchiroit impitoyablement *Fénelon* & ses
Maxi-

Racine est charmé de votre ordonnance, & l'a dit au Roi, qui ne l'a pas encore vue. Pour moi, je la trouve admirable; mais qu'est-ce que mon suffrage, sur-tout en pareille matière? M. le Curé m'avoit dit, que vous aviez tout-à-fait marqué les Jésuites, en disant que des personnes d'autorité accusoient de Jansénisme fort gratuitement. Vous dites tout le contraire: car il y a, *des personnes sans autorité.*

à 10. heures du soir.

Je ne puis continuer ma lettre. On parle d'ouvrir le mal du Roi en quatre. Je ne sçai plus où nous en sommes. Je crains tout. Ne viendrez-vous pas vous mettre à portée des nouvelles d'une santé qui nous est si chère? Le passé doit vous dire que le présent n'apportera nul changement à nos résolutions. Il y a long-temps que nous sommes au-dessus des variations de la santé.

LET-

Maximes. La prévention empêcha de reconnoître l'imposture. Le Cordelier se brouilla avec la Maîtresse d'école, fut démasqué, & en mourut de honte.

L E T T R E L X X X I X . *

A Versailles , ce 19. Octobre 1697.

JE ne sçai rien de l'exil de ce Père de l'Oratoire; & je ne manquerois pas de représenter les conséquences de ces actes brusques d'autorité, si je croyois être écoutée; mais on me demandera d'abord qui me l'a appris; & il ne vous convient pas d'être nommé dans cette affaire.

Vous parlâtes fort bien dans celle de Port-Royal. Je m'apperçus du bon effet. Je contiuuai sur le même ton, en disant que votre personnage n'étoit pas de prendre un parti, mais de garder un milieu entre les extrémités, où les autres se jettent souvent. Je fus contente de la manière dont on reçut ce propos. Et vous devez l'être, Monseigneur, quand je le suis. Il ne faut pas se laisser dominer par le *bon Père*, mais dire ses raisons avec une respectueuse fermeté.

Le Roi a mal reçu une recommandation de M. le Maréchal de *Noailles*, pour le Duc de Guiche. Il est toujours choqué de ce que tant de gens parlent pour lui. C'est un grand malheur d'avoir tant de parens.

Les

Les affaires de la Princesse d'Elbœuf vont mal. Le mari a parlé & a persuadé. M. de M. est rebuté. Je fis hier au soir de mon mieux ; M. de Pontchartrain en est témoin : & ce fut inutilement. Il y a de nouvelles difficultés sur la paix. Je la recommande à vos prières.

L E T T R E X C. *

Ce 24. Septembre 1697.

LE P. de la Chaize veut raccommo-
 ce qu'il a gâté sur le P. Poisson ; mais
 il a plus de talens pour le mal que pour le
 bien. Et cela peut-il être autrement, quand
 les intentions ne sont pas droites ? peut-
 être aussi est-ce faute de lumières. Il fit de
 grandes doléances au Roi de n'être pas
 sous les Evêques. Il surprend sa bonté par
 de tels discours. Et ma malice répondit en
 face, que ne pouvant être sous eux, il ne
 faudroit pas se déclarer leur ennemi. Le
 second ordre donné au P. Poisson ne me
 paroît guère meilleur que le premier. M.
 de Meaux m'a envoyé des nouvelles de
 Rome, qui font trembler pour M. de
 Cambrai ; mais il faut aimer l'intérêt de
 l'Eglise plus que le sien. M. l'Archevêque
 de Sens m'a dit ce matin, qu'on devoit,
 pour

pour prévenir le jugement du Pape, choisir des Evêques qui jugeroient, si M. de *Cambrai* a droit d'abandonner, ou seulement d'expliquer son Livre. Je n'ai rien répondu à cette proposition.

Est-il vrai que M. & M^e. de *Noailles* & vous plaidez contre M^e. de *Coetquen*? cela seroit désagréable.

Hé bien, Monseigneur! nous avons la paix. Nous avons bien des actions de grâces à rendre, & des prières à recommencer, pour que nous fassions de cette paix un usage qui console le peuple & répare les maux de la guerre.

L E T T R E X C I. *

Ce 7. Octobre 1697.

J'AI lu, ou pour mieux dire, parcouru le réglemeut des Religieuses dont j'espère de grands biens, & qui les fera, je crois, un peu crier. Deux seuls endroits m'ont paru sévères: l'un, de défendre toute sorte de déclamation aux pensionnaires: & l'autre, de défendre l'entrée aux Tailleurs.

M. de *Meaux* est ici, plein de confiance sur la condamnation du Livre. Le Roi a parlé à M. le Nonce *, comme vous l'avez jugé

* M. *Delfini*.

jugé nécessaire. J'ai lu votre lettre au Roi : elle est à souhait. Votre stile est doux & fort. Il vaut mieux dans chaque occasion lui dire ainsi quelque chose, que de trop charger. Il est charmé de votre manière : & il a raison : vous plaisez aux plus délicats. Cela console des Frondeurs.

M. de *Meaux* m'a donné de la part de M. de *Rheims* l'ordonnance qu'il a faite contre les Jésuites. Elle fera du bruit, & embarrassera le Roi.

Je n'ai pu encore lui montrer la lettre du *bon Père*. Il m'est venu voir, & ne m'a parlé que du pur amour. Il devrait bien en parler un peu au Roi.

Il est très-bon, Monseigneur, que vous fassiez donner vos lettres au Roi sans affectation, tantôt par *Bontems*, tantôt par moi; mais vous ne devez pas vous imposer la loi de m'écrire en même tems. Tous mes amis en usent ainsi; & vous êtes au-dessus de tous mes amis.

L E T T R E X C I I . *

A St. Cyr, le jour de la Toussaint. 1697.

JE croyois, que le Roi avoit brulé le papier que vous lui aviez laissé; mais il me le rendit hier au soir, quand je lui
dis,

dis, que vous le demandiez. Ni lui ni moi ne pouvons juger si dans ce discours vous dites ce qu'il faut contre le Jansénisme ; mais on ne peut nier que vous n'y parliez sans ménagement contre les Défenseurs, & que vous ne les traitiez d'hérétiques, de révoltés, de gens de mauvaise foi, &c. Je ne puis vous dire combien je suis touchée de vos peines. Il me semble qu'elles sont encore augmentées. C'est à vous à vous apprendre à les supporter. On ne le peut que par une soumission entière à la Providence, qui veut, ou qui permet des choses si opposées à vos inclinations. Quoi qu'il en arrive, Monseigneur, je ne me départirai jamais des sentimens d'estime & de vénération que je vous dois. Fondés sur la vérité de votre vertu, ils sont aussi immuables qu'elle.

L E T T R E X C I I I . *

Ce 6. Novembre 1697.

JE viens d'achever, Monseig. l'admirable instruction que vous nous avez faite. Il ne m'appartient pas d'avoir un avis, mais il m'est permis d'avoir du sentiment. J'en fais ma lecture fréquente pour mon édification particulière, & pour instruire celui dont

dont je suis en quelque façon chargée. Ceux qui jusqu'ici ont écrit contre le Quiétisme en ont donné de l'horreur. Vous faites aimer la véritable perfection. Je n'ai jamais rien lu de plus fort, de plus pieux, de plus clair, & si j'ose le dire, de plus utile. On ne publiera plus que vous ménagiez le Quiétisme par égard pour ses Protecteurs. Vous l'attaquez sans mesure : & désormais, que pourra-t-on écrire sur cette matière, épuisée par vous ? Je n'en voulois point parler : & je me suis laissée emporter à la joie que me donne votre ouvrage. Je vous le renvoye, parce que vous me l'avez ordonné. Je compte sur plusieurs exemplaires, dès qu'il sera public. M. de *Meaux* m'en a fait l'éloge. Il est ravi de le voir achevé. Le peu de personnes qui l'ont vu en sont charmées. Les endroits où vous parlez de J. C. m'ont enlevée. Ils rendent le Quiétisme odieux. Je devois me taire & garder le silence des filles de *Ste. Agathe*. La lettre dont je vous ai parlé est demeurée à St Cyr. Vous l'aurez au premier jour. Je la fais copier, car l'écriture ne me paroît pas contrefaite. On veut employer mon crédit auprès de vous en faveur du Parloir d'une vieille Religieuse, retirée à P. chez la sœur de M^e. de *Brinon*. Mais

je ne puis penser qu'avec la soumission qui vous est due.

L E T T R E X C I V.

Ce 2. Décembre 1697.

LE Roi augmentera la pension de M. le C. d'Estrées de six mille francs : vous sçavez, Monseigneur, comment nous aurons les six autres. Ainsi vous n'avez qu'à conclure ce mariage, qui aura sans doute votre bénédiction. Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de votre instruction : & si j'en ai ouï parler à bien des gens. Je suis très-contente de votre refus ; & je vous supplie de le publier comme je le ferai de mon côté.

L E T T R E X C V. *

Ce 3. Janvier 1698.

L'Amitié que j'ai pour M. du Maine ne put m'empêcher de trouver qu'il venoit mal à propos. Je vous rends mille graces de toutes les bénédictiones que vous me désirez. Vos vœux me donnent de grandes espérances.

Si Madame Ulrich veut aller avec sa fille, je lui donnerai une pension : mais que

ce

ce soit une conversion entière ! Je ne veux point contribuer à gâter le Couvent où on la mettroit.

Je parlai hier à M. de *Barbesieux* pour le frère de Me. *Chardon* : & je dis au Roi ce que vous me mandiez sur les nouveaux-convertis qui font leur devoir.

C'est un autre que M. de *Pontchartrain* qui dit que tout le monde, & sur-tout Mrs. les Evêques, sont très-mécontents de ce qu'on vient de faire pour les nouveaux-convertis.

Je voudrois bien que le Roi fît son devoir Samedi sur les pauvres.

Je souffre sur la Duchesse de *Guiche* : & je ne perds pas une occasion de parler pour elle. J'ai appris par M. le Duc de *Beauvilliers* que le Roi ne vouloit pas qu'on sçût la pension qu'il vient de donner à ses frères.

J'ai envoyé chez M. le Chancelier, comme vous me l'avez ordonné ; il accordera & privilège & presse pour qu'on en profite aussi-tôt : il me le demanda hier, quand j'envoyai sçavoir de ses nouvelles.

L E T T R E X C V I. *

Ce 20. Mars , 1698.

JE me hâte de vous renvoyer votre ouvrage. J'en suis parfaitement contente. J'ai de la peine à connoître les différens Auteurs : il y a dans les deux des traits qui vous ressemblent. Je n'y vois rien de sévère : mais les traîtres embarquent avant que d'éclater.

Voici l'original de toutes les réponses * à la consultation que je fis il y a quatre ans. La vôtre n'est pas datée , mais elle est de même âge que les autres. Celle qui n'est pas signée est du P. Bourdaloue. Je vous supplie, Monseigneur, de me rendre tous ces originaux, à notre première entrevue, & de dater votre réponse.

L E T T R E X C V I I.

Ce 1. Avril 1698.

IL y a trois traités dans ce petit livre, tous trois de M. de Cambrai : le premier & le dernier ont été faits à ma prière : le second, *de la tristesse & de la dissipation,*
com-

* On a déjà vu celle de M. le C. de Noailles : on trouvera les autres dans un des volumes suivans.

composé, je crois, pour Me. de *Chevreuse*: au moins c'est d'elle que je le tiens. Les femmes des *modernes* m'ont écrit. Je suis embarrassée avec elles. Je suis incapable de dissimulation. Il faut mentir, ou les offenser: car elles me déplaisent. Elles sçauront pourtant combien vous m'avez parlé & écrit en leur faveur. Je m'intéresse bien vivement aux conversations dont vous me parlez.

L E T T R E X C V I I I .

Le 3. Avril 1698.

L Es pensions * étoient dans le projet de notre mariage comme le reste; mais comme elles ne devoient point entrer dans le contrat, on n'en avoit point parlé. Nos jeunes gens jouiront de quatre-vingt mille livres de rente. Dieu veuille qu'ils en fassent un bon usage! Souvenez vous, Monseigneur, de la part que vous avez à mon choix: & mêlez vous de donner vos conseils, pour que les pauvres & les bonnes œuvres ayent quelque part à

F 3

la

* Le Roi, le lendemain des noces de M. le Comte d'*Ayen* avec Mademoiselle d'*Aubigné*, dit au Comte: » Je vous donne une pension de deux » mille écus: & à Mad. la Duchesse de *Bourgogne*: » Je vous conseille d'en dire autant à Madame.

la dépense. Je suis ravie de vous voir content de ma nièce, que je vous conjure de nommer toujours la vôtre. Elle est véritablement modeste : elle craint Dieu : elle respecte ses Ministres. Je vous charge, Monseigneur, d'empêcher qu'on ne la gâte par trop de caresses, par trop d'ajustement, par trop de plaisirs, par trop de magnificence, & par tout ce reste, qui est si dangereux.

J'ai montré au Roi ce que vous m'avez envoyé : il me dit que Mr. de *Pontchartrain* en avoit eu autant de M. d'*Argenson*. Au reste, Monseigneur, je vous avertis qu'il n'y a rien de si galant que ce que vous me mandez sur *Ste. Françoise*. Je n'aurois osé vous donner mon portrait ; mais, pour parler plus sérieusement, faites, par vos prières & par vos conseils, que je sois véritablement sainte, comme celle dont on a pris l'habit pour me peindre. Gardez toujours le *St. François* pour l'amour de moi : ne prétendez pas que toute la noce finisse sans que j'aye l'honneur & le plaisir de dîner avec vous. Préparez vous à être complaisant.

L E T T R E X C I X. *

Ce 6. Mai 1698.

J'E verrai Madame l'Ambassadrice d'Angleterre Vendredi chez Me. de Pontchartrain. Il ne faut pas, Monseigneur, que votre entremise soit inutile.

Dieu veuille achever ce qu'il a commencé dans mon frère !

M. de Luçon étoit un saint Evêque. Nous verrons, si le Roi voudra lui donner pour successeur l'Abbé d'Aubigné. Je ne suis pas fâchée, Monseigneur, que vous ayez des secrets avec le Roi ; mais j'aurois appris sans beaucoup de peine ce que vous lui avez confié. Il est bien juste d'avoir les dégouts de la faveur, quand on en a tous les honneurs.

L E T T R E C. *

A St. Cyr, le 24. Mai 1698.

SOUFFREZ, Monseigneur, que je vous remercie très-humblement de la manière obligeante dont je fus hier reçue chez vous. Je n'ai plus à desirer qu'un peu plus de liberté, & que je n'y fusse jamais regardée comme étrangère. Quelque opinion que

j'aye toujours eue du bonheur de la Comtesse d'*Ayen*, j'avoue que je le trouve encore plus grand que je ne l'avois prévu, & que je désirerois ardemment qu'elle en fût un peu plus digne. Elle a des défauts : je n'ose les confier à son mari, de peur de le dégoûter d'elle. Il s'en faut beaucoup que son esprit soit formé. Elle auroit besoin d'avis continuels. Et je vous supplie, Monseigneur, de porter la Duchesse de *Guiche* à lui en donner de bons & de fréquens. Je..... *le reste manque.*

L E T T R E C I.

A Marly, ce 20. Juin 1698.

LE Roi accorde à M^{lle}. de *Nantia* une pension de quatre cent livres. Je crains bien, Monseigneur, d'avoir reçu ma récompense de cette bonne œuvre par la joie de vous avoir plu.

On me presse de parler pour M^e. d'*Elbeuf* : mais je ne crois pas qu'on puisse rien faire pendant l'absence de Mr. son mari.

L E T T R E C I I . *

A Marly , ce 25. Juin 1698.

LE mauvais temps nous empêche de vous voir à Marly , Monseigneur ; mais je suis assurée que vous trouverez fort bon qu'il m'afflige par d'autres endroits. Le Roi m'a dit que vous aviez ordonné des prières. Dieu n'en voudroit-il point de publiques ? Tout est à craindre de ces pluies continuelles.

Avez-vous pensé aux Ursulines de *St. Jacques* ? Voici une lettre de ma sœur *Marie Constance*. Les filles de la Visitation n'ont pas toujours payé. M. l'Archevêque de Rheims doit être bien content. Je vous en dirai Lundi davantage. J'ai une lettre de M. le Cardinal de *Bouillon* , qui me charge de son recommandement.

L E T T R E C I I I . *

Ce 29. Juin 1698.

JE ne sçai , Monseigneur , si je pourrai finir cette lettre ; mais je sçai bien que voici le premier moment que j'ai eu libre pour la commencer. Tout

ce que dit M. le Duc de *Beauvilliers* ne fuffit pas ; mais je crois qu'il faut attendre que Dieu l'éclaire. Le livre de M. de *Meaux* fait un grand fracas ici. On ne parle d'autre chose. Les faits font à la portée de tout le monde. Les folies de M^e. G... divertiffent. Le livre eft court, vif, & bien fait. On fe le prête, on fe l'arrache, on le dévore. Je ne doute point, Monfeigneur, que le Duc de *Beauvilliers* ne foit fâché de me perdre. Mon amitié pour lui étoit très-fincère. Je crois qu'il en avoit pour moi. Le manufcrit contre vous eft entre les mains de M. l'Ev. de *Chartres*. Je l'ai prié de vous l'envoyer. J'ai été très-contente de M^e. la D. de *Guiche*. Elle m'a paru moins femme que je ne l'avois cru. Je ferai de mon mieux pour elle. Ne compte-t-elle pas venir à Compiègne ? Toute fa famille y fera. Le livre de M. de *Meaux* réveille la colère du Roi, fur ce que nous l'avons laiffé faire un tel Archevêque. Il m'en fait de grands reproches. Il faut que toute la peine de cette affaire tombe fur moi. Bon foir, Monfeigneur. Conservez vous, je vous en fupplie ; & accordez à nos instances ce que vous auriez accordé à M^e. la Ducheffe de *Noailles*.

LET-

L E T T R E C I V. *

A St. Cyr, ce 3. Juillet. 1698.

J'AI bien de la peine à croire, Monseigneur, que je puisse être mécontente d'un présent que vous m'avez fait, & j'ai bien plus sujet de craindre, que M^e. de *Beuvron* ne soit effrayée du poste que vous lui avez procuré. Elle a besoin d'une grande vertu pour s'en accommoder. Je voudrois trouver le temps de la voir, avant qu'elle allât à Moret. Oserois-je vous supplier de la remercier de la lettre qu'elle m'a écrite? Vous m'en sauvez une de compliment qui me coute beaucoup. Nos Quiétistes de la Cour abjurent M^e. *Guion*, presque aussi mal à propos qu'ils l'avoient soutenue. Le livre de M. de *Meaux*, disent-ils, leur ouvre les yeux; & il n'y a rien dans le livre de M. de *M.* qui ne vienne d'eux. Apparemment vous leur montrerez lundi ce que véritablement ils ne connoissent pas.

Ce 5.

Jugez où j'en suis, Monseigneur, parce qu'il me faut de temps pour achever une lettre. M. de *Noailles* vous pourra dire combien ma contrainte est augmentée.

M. de *Chartres* n'a point de manuscrit contre vous. J'avois pris l'allarme, sans avoir sçu ce que je vous ai envoyé.

L E T T R E C V. *

A Marly, ce 19. Juillet 1698.

VOICI le premier moment où je me fois trouvée seule, Monseigneur, depuis que je suis ici. J'avois à répondre à votre lettre sur la Déclaration. On voit avec plaisir que vous l'approuvez. Vous réussirez toujours quand vous aurez des louanges à donner.

Je n'ai pas plu dans une conversation sur les bâtimens, & ma douleur est d'avoir fâché sans fruit. On fait encore ici un corps de logis de cent mille francs. Marly sera bientôt un second Versailles. Il n'y a qu'à prier & à souffrir; mais le peuple, que deviendra-t-il? Je sçavois ce qui s'étoit passé sur les *dévots*, & je ne dis rien, parce que c'étoit une affaire faite. On ne fera jamais neutre, quand il s'agira de ces gens-là. Me. de *St. Geran* est revenue aussi vive pour la Cour, qu'elle en étoit partie. J'ai fait mon possible pour qu'on amenât la Comtesse de *Grammont* cette fois-ci; mais le manque de logemens a déterminé à continuer

tinuer la pénitence *. Que vous êtes heureux, Monseigneur, de remplir vos jours de bonnes œuvres ! Il est Dimanche : & nous allons jouer & nous promener.

L E T T R E C V I.

Ce 28. Juillet 1698.

J'AI à répondre à plusieurs lettres de vous, Monseigneur, qui me font un extrême plaisir ; mais je suis peu maîtresse de mon temps, parce qu'il est presque toujours pris par des gens d'au-dessus, avec qui je le passe en inutilités. C'est un si véritable martyr pour moi, qu'il n'y a que Dieu qui pût m'y exposer : car il falloit pour cela connoître le fond de mon cœur. Je suis très-mal contente de la manière dont vous m'avez reçue à l'Archevêché, & je vous dirai avec la confiance que j'ai en vous, que les cérémonies qu'on me fait partout, ont contribué à me séquestrer du monde autant que je l'ai fait. Je voudrois bien vous distinguer là-dessus comme en tout ; & il me semble qu'il est très-convenable que je sois & paroisse unie avec vous. Mais comptez, Monseigneur,

* Elle avoit fait une retraite à Port-Royal, où elle auroit dû apprendre à se passer de Marly.

seigneur, que vous ne me verrez plus que chez moi. Vous ne me traitez point familièrement. Sur quel pié pouvez-vous me faire des cérémonies, comme de me venir recevoir au bas du degré, & de m'accompagner à mon carosse, avec tout ce qui est chez vous? Voulez-vous trahir mon secret? Est-ce que vous êtes aussi adorateur de la faveur? ou est-ce que vous m'en croyez enyvrée? & pensez-vous que je trouverois mauvais que vous me traitassiez comme vous traiteriez une femme ordinaire? Encore devois-je présentement, par l'honneur que j'ai d'être dans votre alliance, prétendre à une entière familiarité. C'est bien sérieusement que je vous parle: vous me bleffez le cœur: vous m'ôterez la joie de vous voir, si vous continuez.

Je ferai voir au Roi les nouvelles de Rome. Elles ne l'ennuyeron pas. M. de *Pontchartrain* proposa hier au Roi d'abbatre tous les bâtimens de cette place de l'Hôtel de *Vendôme*, & d'en rebâtir une autre dont *Mansard* donneroit le dessin. Le Roi répondit: » M. de *Louvois* l'a fait faire » presque malgré moi. Tous ces Mrs. les » Ministres veulent faire quelque chose » qui leur fasse honneur auprès de la po-
» stéri-

» stérité. Ils ont trouvé le secret de me
 » donner à l'Europe comme aimant tou-
 » tes ces vanités-là. Madame * est témoin
 » des chagrins que M. de *Louvois* & la
 » *Feuillade* m'ont donnés là-dessus. Je
 » veux me les épargner désormais, & je
 » veux qu'on ne me propose rien d'appro-
 » chant : que mon peuple soit bien nourri :
 » je ferai toujours assez bien logé ». Je vous
 avoue, Monseigneur, que je le louai de
 bon cœur de cette réponse.

J'ai vu 102. & entendu de sa bouche
 qu'il ne veut plus écrire.

Voici, Monseigneur, le dernier article
 de ma lettre, & celui qui me tient le plus
 au cœur. On m'assure de tous côtés que
 vous entreprenez un travail insoutenable,
 & que vous entrez dans trop de détails.
 Au nom de Dieu, croyez vos véritables
 amis, & conservez-vous pour ce que vous
 seul pouvez faire. Faites - vous soulager :
 & ne passez point de jour sans vous relâ-
 cher tout-à-fait. Je vous en conjure par
 les mânes d'une personne, qui obtiendrait
 quelque chose, si elle étoit vivante, &
 qui est plus heureuse que nous, qui avons
 le déplaisir, le chagrin de vivre encore.

LET.

* Mad. de *Maintenon*.

L E T T R E C V I I . *

A Marly, ce 7. Août 1698.

J E vous ai cru accablé ces jours-ci, & c'est ce qui m'a empêchée de répondre aux deux dernières lettres que vous m'avez écrites. J'en ai fait voir au Roi une qu'il n'a eu qu'à approuver. Pour l'autre, je ne sçai pourquoi vous insistez à me demander de vous parler librement. Ne l'ai-je pas toujours fait ? Je suis très-persuadée que vous recevrez bien tous mes avis, puisque vous connoissez le principe qui m'engage à vous en donner, moi qui d'ailleurs ne suis pas, je crois, d'une humeur bien rude. Si j'ai parlé plus fortement que je ne vous l'ai montré sur l'affaire de M. de Cambrai, c'est que je voyois le mauvais effet que la mollesse faisoit dans le public ; mais en même temps je comprenois vos raisons & je voyois votre charité. De plus, je sçai combien je dois soumettre mes vues aux vôtres : & je n'aurai jamais de peine à cette déférence. Je vous avertirai exactement des dispositions du Roi à votre égard. Je le vois tous les jours avec un extrême plaisir s'accoutumer à vous, & vous consulter avec une entière confiance. Je renvoyai

si promptement votre déclaration, que je ne pus vous mander, que vous entriez, ce semble, si profondément dans la matière, que je ne voyois plus d'étoffe pour l'instruction que vous préparez. J'ai reçu une lettre du C. de *Bouillon*, qui m'exhorte à finir cette affaire-ci. Je lui répondrai en général, que ce n'est pas à moi à m'en mêler. De quelle façon qu'elle se traite, je ne vois de tous côtés que sujets d'affliction. Si M. de C. n'est pas condamné, c'est un fier Protecteur pour le Quiétisme: s'il l'est, c'est une flétrissure dont il aura peine à se relever. *Miseris succurrere disco* J'ai voulu voir M. de *Beauvilliers* pour nous affliger ensemble. Je suis très-édifiée de tout ce que je vis en lui; mais M. l'Abbé de *Langeron* & M. du *Puis* ne lui tiennent guère moins au cœur que M. de *Cambrai*. M. l'Evêque de *Chartres* me dit qu'on lui fait quelque proposition qui pourroit contenter. Dieu sçait combien je souhaite que cette affaire finisse & vite & doucement! Je vous avertis, Monseigneur, que le Roi voudroit que *Marly* fût pour tout cet Eté du Diocèse de *Chartres*. Vous sçavez bien pourquoi.

L E T T R E C V I I I .

Ce 3. Octobre, 1698.

LE Roi m'apprit la conversion de M. de *Blanville*. Dieu veuille les défaire tous de leurs préventions !

Il me paroît par les nouvelles de Rome, que tout s'avance & se dispose à une condamnation plus ou moins forte. Je suis fort tranquille là-dessus, depuis qu'on a montré à Rome la source * de l'entêtement de M. de *Cambrai*. Vous avez fait ce qui dépend de vous : c'est à Dieu à faire le reste.

Je n'ai pas trouvé le Roi disposé à donner une pension à Me. la Duchesse de *Gêvres*. Je parlai de M. le Marquis de *Branca*, le premier jour qu'il se présenta lui-même à moi. Le Roi ne me parut pas lui donner d'exclusion : mais il n'étoit point encore déterminé.

Me. de *Mesnil* ne peut être assez louée du soin qu'elle a pris pour ses enfans ; mais elle a fatigué le Roi par trop d'importunités. Rien n'est plus fâcheux que d'accoutumer un R. aux refus.

Me.

* La Lettre que *Fénelon* lui avoit écrite en Septembre 1696. sur ses liaisons avec Mad. *Guion*.

Me. d'*Heudicourt* me dit à Marly, que M. le Cardinal d'*Estrées* l'envoyoit à Paris pour parler à Me. la Duchesse de *Richelieu* du mariage de M^{lle} de *Tourbe*. Et je sçus ensuite qu'elle n'avoit pas fait ce voyage sans qu'on m'en ait dit la raison. Je crains M. le Comte de *Lauzun*, qui veut lui faire épouser M^{lle}. de *Hevert*. J'ai bien des raisons de desirer M^{lle}. de *Tourbe* plutôt qu'une autre.

Je suis un peu plus environnée des Grands qu'à l'ordinaire : & cette lettre-ci est écrite à bien des reprises. Me. la Duchesse de *Bourgogne* passe sa journée chez moi. Le Roi ne sort guère. Vous sçavez, Monseigneur, tout ce que je pense là-dessus. Rien pour moi. Songez donc moins à ma santé qu'à demander mes véritables besoins. La patience est un des plus pressés.

L E T T R E C I X.

Ce 12. Septembre 1698. 1

JAi montré tous vos papiers au Roi, qui m'a dit qu'on avoit déjà parlé de cette lettre & qu'il n'y vouloit rien changer. Il l'auroit pourtant relue, si elle avoit été en François; mais à vous dire la vérité,

rité, Monseigneur, le Roi ne veut entendre parler d'affaires que par ses Ministres. Il ne trouve point bon que M. le Nonce se soit adressé à moi. Faites lui entendre raison une fois là-dessus, je vous en conjure. Je ne puis que semer des maximes générales. Je ne puis rien sur les faits particuliers dont je n'entens presque pas parler. Je serois trop bien payée de l'esclavage où je suis, si je pouvois faire quelque bien; mais il n'y a qu'à gémir de voir comme les choses sont tournées. Je ne veux pas m'entendre davantage: ce sujet me conduiroit trop loin.

P. S. Je vous prie, Monseigneur, de dire à M. le Nonce, que je n'ose me mêler d'affaires, que je pense comme lui, mais qu'il faut que mes sentimens soient renfermés en moi-même. Je n'ai point l'honneur de lui écrire: je crains de ne le pas faire comme je le dois: & tout ce qui passe par vous en devient meilleur. Si M. le Chancelier fait les lettres des Evêques, nous ne serons pas long-temps en bonne intelligence avec Sa Sainteté. Je ne puis vous dire, Monsieur, tout ce que je souffre.

L E T T R E C X. *

Ce 9. Septembre, 1698.

Q Uoique je sois assez mal, voici la meilleure journée que j'aye passée à Compiègne. Tout le monde est à la revue, où heureusement je n'ai pu aller: & je m'entretiens à mon aise avec vous.

Il est vraisemblable que l'affaire de Rome finira avant l'hiver, pourvu que le Pape ne meure pas. J'ai toujours souhaité vivement votre union avec M. de M. mais je n'ai point entendu qu'elle vous obligéât à écrire autant que lui; & je suis de vôtre avis. Je n'ai point vû encore M. de M. Je ne sçai s'il a pensé à moi. Mais je suis inaccessible: j'ai toujours dans ma chambre, ou le Roi, ou M^e. la Duchesse de *Bourgogne*.

Je ne comprends pas bien, Monseigneur, quelle confrontation vous voulez faire du P. de *la Combe*. Y en auroit-il une meilleure que celle de M^e. G. avec lui, puisque c'est lui-même qui dit avoir passé quinze nuits avec elle?

M. de *Chartres* a fort désiré de voir la réponse que M. de *Cambrai* vous a faite: je ne me souciois pas qu'elle passât par moi; mais

mais je doutois que vous eussiez le temps de la lui envoyer : & j'avois prié M. le Maréchal de *Noailles* de faire copier celle qu'il a. Loin de multiplier vos affaires, je voudrois de tout mon cœur vous soulager de ce que vous avez de trop. Car du reste je n'empêche pas que vous ne travailliez depuis le matin jusqu'au soir, & que vos jours ne soient pleins de bonnes œuvres. Si vous pouvez encore envoyer la réponse à M. de *M.* vous ferez plaisir à votre ami, curieux pour la première fois de sa vie.

J'espère qu'on sera content de la fille que j'ai envoyée aux *Ursulines*. Je les remercierai quand je le pourrai.

Nul repos ici. Le Roi vient dans ma chambre trois fois par jour. Tout ce que je pourrois avoir à faire est coupé. Je conviens que je suis insensible aux honneurs qui m'environnent, & que je n'y vois qu'assujettissement & contrainte : sur ce point-là, l'amour-propre est bien mort ; mais, Monseigneur, celui qui fait aimer le repos, la liberté, est encore bien vivant. Je voudrois fort le tuer à son tour. Il me semble qu'une assemblée de charité me siérait mieux, que d'aller au camp avec une Princesse de douze ans ; mais on veut tout par rapport à soi : & je vois avec dou-

douleur, que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourroit faire, ni pour celui qu'on devroit laisser faire aux autres. On me paroît moins dévot: hier l'on ne voulut pas de Vêpres. Ces inconstances me poussent à bout, & empoisonnent tous les plaisirs dont je suis environnée. Je ne puis m'empêcher de me dire: „Que de
 „viendra le Roi, si je meurs avant le P. de
 „la Chaize?

L E T T R E C X I. *

Ce II. Septembre 1698.

JE fis hier mes dévotions avec Me. la Duchesse de *Guiche*. Je la vois souvent & le reste de la famille: mais à peine puis-je leur dire un mot. Le Roi est charmé du Régiment du Comte d'*Ayen*: il ne s'en peut taire. On pourroit être plus content de sa femme que je ne le suis. La Maison de *Bouillon* ne s'avance pas auprès du Roi: je ne puis vous en dire davantage. Notre ami *Boufflers* fait une dépense excessive *. Il m'est revenu beaucoup de mal de la Princesse de *Furstemberg*: à la fin, cette femme se perdra. On la croit très-dangereuse

* Au camp de Compiègne. Le Roi lui donna 100000. francs.

reuse pour mener les affaires des autres : ces caractères sont la peste des Cours : servez vous de tout pour la conduite au bien ; mais que cet avis ne m'attire pas un éclaircissement : il seroit inutile , car je sçai de bon lieu ce que je vous confie.

L E T T R E C X I I . *

Ce 27. Septembre 1698.

LE meilleur usage qu'on auroit pu faire de la lettre de 3 , seroit , ce me semble , de la montrer au Roi ; mais je n'ai osé le faire sans votre permission.

Je tâcherai de faire parler le Roi sur l'affaire qui vous embarrasse. Je crains de n'en pas trouver si-tôt l'occasion : car je ne lui parle presque plus , quoiqu'il soit dans ma chambre. Les Traités de Paix , les ordres qu'il faut donner en conséquence , la réforme des troupes , la présence du Roi & de la Reine d'Angleterre , tout cela joint ensemble l'accable d'occupations. D'où vient , Monseigneur , que nous ne voyons point ici votre Déclaration , qui est , ce me semble , publique ?

L E T T R E C X I I I . *

Ce 13. Octobre 1698.

J'Allai hier à Melun voir une fille qui a été à St. Cyr , & qui est présentement fille de la Visitation. Elle me parla un moment de M. de *Cambrai* qu'elle a connu : & tout de suite , elle me tint ce discours :

» A propos de nouveautés , on dit que le
 » Roi & vous , avez été bien trompés sur
 » M. l'Archevêque de Paris : qu'il est Jan-
 » séniste , & le protecteur de tous ceux qui
 » le sont : qu'il ne se contente pas de per-
 » mettre la lecture de leurs livres , mais
 » qu'il les conseille : qu'il n'est pas permis
 » aux pénitentes du Père de *la Tour* d'a-
 » voir autre *Nouveau Testament* que celui
 » du P. *Quênél* : qu'il y a une Communauté
 » de *Ste. Agathe* formée par M. l'Archevê-
 » que , toute remplie des maximes & des
 » pratiques de ces Messieurs : qu'il fait ren-
 » verser le Bréviaire pour ôter la *Magde-
 » leine* , parce que ces Messieurs le veulent
 » ainsi : qu'il fait son possible pour proté-
 » ger & rétablir le Port-Royal des Champs.

Voilà , Monseigneur , ce que je me hâte de vous dire , de peur de l'oublier. Vous verrez du moins comme on parle de tous

les côtés. Ne vous donnez point la peine de me répondre là-dessus, je vous en conjure. Je vous dirai, tant que je vivrai, tout ce qui me reviendra; & peut-être ferez-vous un jour quelque action d'éclat qui vous lavera de tout soupçon.

J'ajoute que le Roi d'Angleterre me dit qu'il lit tous les livres de ces Messieurs sans scrupule, parce que vous lui en avez donné la permission. La Reine me dit en même temps, qu'elle ne les veut point lire. Il est impossible que le Roi n'apprenne tout cela, & que ses soupçons ne se fortifient; & s'il l'apprend, il est impossible qu'il ait de la confiance en vous. Et s'il n'en a pas, il est impossible qu'il se sauve: car qui lui dira la vérité? Voyez que de biens vous pourriez faire!

L E T T R E C X I V. *

Ce 22. Décembre 1698.

ON est entré dans ma chambre, suivi de M. de Torcy, en me disant que sa lettre parloit trop fortement: discours qui m'a surpris: car on ne l'avoit pas vu: & il falloit que M. de Torcy l'eût dit. On a lu la lettre que j'avois déjà vue. Je l'ai
ap-

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 147
approuvée, & il a été résolu qu'elle parti-
roit, & qu'on en montreroit la copie à
M. le Nonce. On n'a point voulu voir les
nouvelles de Rome. *Tourole* attendoit &
excitoit la mauvaise humeur contre ceux
qui viennent parler d'affaires, sans consi-
dérer que les jours sont fort courts, &
qu'on veut aller à Marly. Je n'ai osé rien
proposer de plus M. de *Torcy* s'en est allé.
J'ai dit qu'il auroit fallu dépêcher un Cou-
rier au Pape & lui écrire. La proposition a
été acceptée. On a renvoyé querir M. de
Torcy. J'espère qu'il apportera la lettre du
Pape avant qu'on sorte de chez moi. Voi-
là, Monseigneur, comme Dieu tient le
cœur des Rois entre ses mains puissantes.

Je le prie de bénir ce que vous avez
conseillé.

LETTRE CXV. *

Ce 3. Janvier 1699.

LE Roi trouve bon que vous disiez à
M. le Nonce de sa part, ce que vous
jugerez à propos pour la décision de l'affaire.
On peut vous donner un plein-pouvoir,
sans craindre que vous en abusiez.

Vous sçavez bientôt, si vous ne le sçavez
déjà, que les Jésuites ne veulent point

148 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
d'accommodement. Je suis bien fâchée
d'être si long-temps sans vous voir.

J'ai vu ce matin le P. de *la Chaize*.
Ceux qui aiment l'Épiscopat ont quelque
chose à souffrir.

LETTR E CXVI. *

A Marly, le 20. Janvier 1699.

NE croyez pas, Monseigneur, que
j'aye oublié de dire au Roi que vous
le priez de faire écrire à M. de *Ragnioles*,
& encore moins que je vous eusse dit l'a-
voir fait si j'y avois manqué. Le Roi l'a
oublié : il vient de me dire que vous aviez
chargé M. de *M.* de l'en faire souvenir.
J'ai craint que votre confiance en moi ne
diminuât :

Le Roi a lu l'Arrêt † & n'a point senti
le petit mot sur ses bons amis *. Il a été
charmé de l'éloquence de M. *Daguesseau*.

Nous avons vu des réponses de Rome
qui sont fort vagues. Je me suis imposé
silenc-

† L'Arrêt du Parlement du 20. Janvier 1699,
qui condamnoit le Problème proposé à l'Abbé *Boi-
leau* de l'Archevêché. Ce Problème fut aussi défe-
ré au St. Office, & y fut condamné le 2. Juin 1700.

* Les Jésuites.

silence sur cette affaire ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crains qu'on n'en demande trop : qu'à force de poursuivre le Quiétisme , on n'attaque le pur amour : & qu'en voulant trop de qualifications , on ne perde une censure qui auroit été meilleure , quelque générale qu'elle eût été , que de n'en avoir point du tout. Le Pape ne promet rien , pas même la diligence. On est venu ici dans le dessein de tout oublier , pour ne penser qu'à se divertir. Voilà , Monseigneur , notre Catéchisme.

L E T T R E C X V I I . *

A Marly, le 27. Janvier 1699.

LE Père de la Bourdonnaye m'a fait dire qu'il est résolu de quitter MONSIEUR. J'ai répondu que je crois qu'il se doit à Dieu , à lui-même , à sa Compagnie , au Monde. Peut-être cette démarche effrayera MONSIEUR. Si ma réponse est mauvaise , c'est à vous à la raccommo-der : car je ne doute pas qu'il ne vous en parle. J'ai dit aussi que je croyois qu'il faudroit , quand il sera tout-à-fait résolu , en dire un petit mot au Roi. Je voudrois que ce

150 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
mot passât par vous : occasion de jeter
quelque chose.

Le Roi me dit hier que l'affaire de Blois alloit finir, & que le Pape vouloit bien vous en renvoyer l'examen. Je parlai pour démembrer les Evêchés trop étendus, parce qu'on m'a dit que ce seroit un grand bien.

La Reine d'Angleterre m'entretint hier long-temps de vos louanges. Un de ses Aumôniers, homme de mérite, lui a rendu compte de votre audience, dont il est charmé. Pour moi, je trouve très-mauvais qu'elle ne soit pas bornée. Si vous vous livrez à l'indiscrétion du public, vous n'y pourrez résister : & votre vie est nécessaire.

LETTRE CXVIII. *

Ce 15. Février 1699.

JE ne puis vous dire à quel point je suis touchée de l'état où je vous ai vu aujourd'hui. Que le témoignage de votre conscience vous en console, je vous conjure ! Je ferai le meilleur usage que je pourrai de notre conversation : mais il faut prendre son tems. On a travaillé avec M. *Pelletier* : & l'on s'en dédommage sur le logement de Marly : on répète des danses
dans

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 151
dans mon cabinet ; j'ai plus d'envie de
pleurer que de m'en divertir.

On ne veut point les trois mots sous
lésquels j'ai tiré une ligne ; c'est une fuite
de la naissance & de l'éducation, qui se
dérobe toujours à la vérité, & qui croit
anéantir les choses en n'en parlant pas.
J'en ai vu bien des exemples : nouveau
motif de redoubler nos prières pour eux.
Je m'explique avec liberté, & par incli-
nation & par estime.

L E T T R E C X I X . *

A St. Cyr, ce 25. Avril 1699.

J'AI parlé deux fois au Roi des Maitres-
ses d'école du Diocèse de Sées : & les
deux fois, il m'a répondu très-séchement
pour vous & pour moi. Il a une grande op-
position aux Communautés, & dit que vous
les aimez trop. J'aurois pu lui en dire quel-
ques raisons ; mais c'est parler très-inuti-
lement, quand il a été prévenu. Voici le
pays des dégoûts : que mon noviciat pour
le détachement du monde est pénible &
long ! Je voudrois bien dîner avec vous ;
mais vous venez le Lundi, & M. de Cha-
millart veut le Mardi. Accommodez vous.
Vous verrez, Monseigneur, de quoi il
G 4 s'agit,

152 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
s'agit, par le billet que je vous envoie du
P. *David* à M^e de *Brinon*. Le Roi veut
bien qu'on imprime ce manifeste au Lou-
vre, pourvu que vous l'ayez lu & approu-
vé. M. de *Pontchartrain* a reçu ses or-
dres là-dessus.

LETTRE CXX.

Ce 1. Juin 1699.

SI l'on avoit assez d'argent pour en ré-
pandre par-tout, ce ne seroit pas un
grand inconvénient de le répandre quel-
quefois sur des terres stériles; mais com-
me on en a fort peu, & qu'on a de bon-
nes raisons de ne pas se fâcier d'en avoir
beaucoup, je crois qu'il faut faire ses au-
mônes avec discernement, & même avec
avarice. L'expérience m'a appris qu'on
donne souvent à des personnes qui pren-
nent de toute main: c'est un vol qu'elles
font à ceux qui sont plus honteux & moins
secourus. Voilà pourquoi je fais passer par
vous ce que je donne à M^e. de *Ro... art*,
qui vous demande peut-être, & à qui vous
donnez déjà. Je voudrois en user de mê-
me pour M^e. de *Tallouet*. Vous prendrez
soin de son ame, & moi de son corps;
mais il ne faudroit point me nommer. Je
regar-

regarderois comme un bienfait que ces personnes crussent vous devoir le mien : Dieu ne le sçaura-t-il pas ? Vous me ferez par-là mille demandes , & mille remerciemens plus importuns encore. Mandez moi si vous consentez à ne point me nommer dans les petites charités que je ferai passer par vous : je me fierai à votre parole. J'espère dîner Mardi dans la rue de *Noailles*. Je ne sçai qui aura l'Évêché de *Luçon* : mais je répondrois bien que le P. *Séraphin* ne l'aura pas.

L E T T R E C X X I.

A Marly, ce 7. Août 1699.

JE vai commencer ma lettre sans espérance de l'achever aujourd'hui. Nous arrivons de *Lucienne* ; nous allons à la chasse. Nous reviendrons à la promenade , & M^e. la D^e. de *Bourgogne* soupe dans ma chambre. Que ces jours-là sont différens des vôtres ! Vous entassez vertu sur vertu , bonne œuvre sur bonne œuvre.

Voyez la lettre qu'on m'a écrit. J'ai pensé l'envoyer à M. de *la Vallière* , mais ma pente est de m'adresser à vous , Mon-

154 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
seigneur. J'ai parlé à M. de *Chevreuse* ,
qui dit, qu'il ne peut rien sur son frère.

Le Roi me raconta une partie de la
conversation que vous aviez eue la veil-
le; mais j'en ai depuis eu une avec lui ,
dont je veux vous rendre compte.

J'ai bien du chagrin sur mon frère , &
M. le Doyen est moins habile qu'il n'est
saint. Il faut que tout tombe sur vous , &
que vous décidiez de ce que nous aurons
à faire.

Voyez aussi , Monseigneur , la lettre
que m'écrit le Premier Président : & que
M. le Curé de *St. Sulpice* ne m'engage à
rien de déraisonnable. Le Roi me paroît
bien scandalisé des entreprises & de l'ar-
deur des dévots. Il vous distingue comme
je vous le dirai.

Je suis bien étonnée d'avoir enfin ache-
vé ma lettre.

L E T T R E C X X I I .

A Marly, ce 22. Août 1699.

J'AI montré votre lettre au Roi , Mon-
seigneur. Elle est très-propre à faire tous
les bons effets que vous désirez. Il est
bien résolu d'acquitter le vœu du feu Roi.
La mort subite de Me. *d'Espinoi* a surpris ;
&

& c'est tout: on se défait des idées tristes, le plus tôt qu'on peut: & j'ai vu plus de gens résolus à se faire saigner de tems en tems, qu'à faire une bonne confession.

Le Roi n'a rien répondu sur les Chanoines de *St. Ruf*; mais je crois voir en) qu'il reçoit toujours ce qui vient de vous avec respect & déférence.

Le petit mot sur ce que vous vous renfermez dans votre Diocèse, mais que Dieu me demande de parler de tout, l'accoutumera à me voir faire ce personnage. Depuis notre dernier éclaircissement, il reçoit tout avec moins de répugnance. Je sçai, Monseigneur, que vous devez travailler Lundi avec lui. Le Roi aura de la peine à décider contre votre opinion dans ce qui regarde les Nouveaux-Convertis. Cependant la plus générale est de les forcer d'affister à la Messe. Pensez-y bien encore. On prétend que M. de *Meaux* revient à cet avis.

J'ai bien eu de la peine à trouver ce moment pour vous écrire. Le Roi me garde à vue: & je ne vois plus qui que ce soit. Je suis ravie de vous voir un peu de gaieté au milieu de vos embarras continuels.

L E T T R E C X X I I I .

A St. Cyr, à 9. heures 1699.

LE Roi se trouve dans un grand embarras sur la différence des avis de Mrs. les Evêques. Celui de M. de *Rheims* † est bien décisif pour ne pas laisser rentrer les mauvais convertis dans les Eglises. Celui de M. de *Sens* est bien embrouillé : mais il me semble qu'il veut qu'on les force d'aller à la Messe. M. de *Bâville* est de même opinion, & ne fut jamais accusé d'être violent : il a pour lui beaucoup d'Evêques de Languedoc. Je vois des gens de bien de ce sentiment, qui prétendent que ceux qui n'en sont pas se fondent sur ce qu'on ne doit pas assister à la Messe, quand on est en péché mortel. Vous entendez, M. ce que cela veut dire, on le rapportera sûrement au R. Je sçai que vous ne suivez que les lumières de votre conscience ; mais je dois vous avertir de tout. Vous me pardonneriez de craindre tout ce qui peut s'opposer à la confiance du Roi pour vous, si nécessaire pour son salut & pour toutes sortes de bonnes œuvres. Il m'a paru disposé à

VOUS

† *Maurice le Tellier.*

vous entretenir long-temps ; où trouverez-vous celui de me voir ?

Il me semble que votre avis est une condamnation de tout ce que l'on a fait jusqu'ici contre ces pauvres gens : on n'aime pas à revenir de si loin : & l'on a toujours cru qu'il leur falloit pourtant une Religion.

L E T T R E C X X I V .

Ce 6. Octobre 1699.

J'AI reçu, Monseigneur, les nouvelles de Rome, que vous avez bien voulu m'envoyer ; il y en a de toutes façons ; & M. le Cardinal de B. n'y est pas bien traité. Il faut patienter sur la grande affaire, & espérer que Dieu la tournera pour sa gloire : on n'a pas cherché autre chose.

M. le M. de *Noailles* vous fera sçavoir sans doute la conversation que j'ai eue avec M. l'Archev. de *Sens*. Il vouloit partir pour *Conflans*, afin de faire toutes les avances d'un raccommodement qu'il paroît desirer, & dont je lui ai dit que vous m'aviez chargée. M. de *Pontchartrain* m'a fait une visite ce matin. Nous avons bien disputé sur les Evêques. Si mes lumières

res égaloient mon amour pour le bien , je parlerois fortement sur l'affaire des gens de la Religion ; mais tout cela est si difficile , si obscur , si incertain , que je n'ose tenir que des propos vagues. M. de P. ne voudroit qu'une instruction , & point de déclaration. Le projet de M. *Daguesseau* m'a paru admirable ; mais il est plus aisé d'arranger tout sur le papier que d'exécuter. Je ne saurois croire que cette affaire se décide promptement : & peut-être vaudroit-il mieux qu'elle vous revînt. M. de *Pontchartrain* dit que l'Eglise veut se servir de l'occasion pour tirer des avantages auxquels elle n'avoit jamais prétendu. Que je serois heureuse , Monseigneur , si j'avois quelque part à ce que vous faites présentement ! Je prie Dieu d'y répandre ses plus abondantes bénédictions.

LET T R E C X X V . *

Ce 10. Octobre 1699.

J'AI enfin montré la lettre que je vous renvoye : & je suis fort trompée , si on n'en a plus pensé que ce qu'on m'en a dit : trois mots seulement pour excuser le *bon Père*.

Père. Je vis hier le P. de *Valois* qui me vint pressentir sur le changement que le mariage de M. le D. de *Bourgogne* apporteroit à son éducation. Il me jetta un mot sur M. de *Cambrai*. Tout cela n'est bon à rien. Il me semble qu'il n'y a plus qu'à attendre en repos la décision de l'Eglise. M. de *M.* ne doute pas qu'elle ne lui soit favorable.

L E T T R E C X X V I.

Ce 12. Octobre 1699.

LE Roi a, ce me semble, bien fait sur l'affaire de l'Université. Mr. le M. de *Noailles* m'en a paru content. S. M. a pris le Mémoire que vous m'aviez envoyé pour cette Me. *Villedot*. Je ne sçai pas l'usage qu'il en aura fait.

Il entendit tout ce que vous m'avez mandé sur la douceur dont il faudroit accompagner la sévérité qu'on est obligé d'avoir pour les réunis : il ne répondit qu'un mot sur la difficulté d'allier ces deux choses.

Je suis toujours languissante. J'espère vous voir dès le lendemain de notre arrivée.

L E T.

L E T T R E C X X V I I .

Ce 22. Octobre 1699.

QUAND on est du Conseil , Monseigneur , on est mystérieuse. Le Roi nous a imposé silence sur ce qui se passa il y a quelques jours. Et en vérité ! c'est un bien pour moi , & encore plus pour eux , que je n'ose dire tout ce que je vis & tout ce que j'entendis. J'en suis toute affligée , non seulement par rapport à l'affaire présente , mais pour toutes celles que ces Messieurs auront à traiter. Cet échantillon me fait voir que je mourrois de douleur , si j'assistois au Conseil. Que les Rois sont à plaindre ! Que les hommes sont mauvais ! Enfin , si l'on ne prenoit patience en considérant celle de Dieu , on se désespéreroit. Vous voyez que vous n'avez guère perdu en ne recevant pas de mes lettres. Je ne puis les remplir que de tristes réflexions. On répand fort , que vos affaires de Rome ne seront pas jugées †. Celle de la Religion , c'est-à-dire des Nouveaux Convertis , n'est pas encore décidée. On ne veut pas se presser ; mais je crois qu'on voudra résoudre toutes choses avant le

† Bruits semés par les amis de M. de Cambrai.

le retour à Versailles, afin de n'en plus entendre parler. Le Roi a été un peu incommodé ces deux derniers jours d'avoir trop mangé. Il y a bien des ragouts nouveaux : & la gourmandise est à la mode.

L E T T R E C X X V I I I . *

Ce 2. Novembre 1699.

IL n'y a qu'à prendre patience sur les affaires de Rome comme en beaucoup d'autres. J'ai bien de la joie de ce que l'affaire de la signature des Docteurs s'est bien tournée ; j'en avois été allarmée sur ce que le Roi m'en avoit dit.

Je suis fort contente de la promotion, parce qu'il me semble que vous l'approuverez, & qu'elle marque la considération que le Roi a pour vous, M. l'Abbé de Fleuri * n'étant pas par lui-même un personnage à être si-tôt Evêque. J'ai répondu comme vous, quand on m'a dit que l'Abbé de la Trappe vouloit reprendre sa démission. Rien ne marque plus combien il est

* On avoit dépeint au Roi l'Abbé de *Fleuri* comme un esprit artificieux & d'une ambition profonde. Il sollicita un Evêché. *Hebert*, & le Cardinal de *Noailles* obtinrent enfin pour lui celui de *Fréjus*.

162 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
est indigne de gouverner , que le désir qu'il
en a.

LETTR E CXXIX.

Ce 5. Octobre 1699.

LE Roi ne veut point s'effrayer de M.
d'Elbœuf, & me charge de vous man-
der que vous n'avez qu'à le lui renvoyer :
il ne le croit pas assez sot pour vouloir se
perdre sans ressource :

Voici une lettre qui vous aidera à trou-
ver M^e. Ulrich : j'ai cru devoir la montrer
à M^e. de Dangeau, dans la crainte qu'on
ne trouvât son beau-frère mêlé dans ces vi-
laines affaires : elle m'assure qu'il n'y a plus
de part, qu'il est très bien converti, qu'il
vit retiré, & ne s'occupe que de bonnes
œuvres.

Le R. est très résolu de faire travailler
à l'Autel de Notre - Dame : il n'est arrêté
que par les dé mêlés qui sont entre M. de
Villacerf * & M. Mansard. Je l'ai pressé de
passer par-dessus ces difficultés & d'ordon-
ner un dessin.

Il a vu le petit mot que vous me dites
sur les Hôpitaux & le secours des pauvres :
les intentions sont bonnes : mais on n'ai-
me

* Directeurs des Bâtimens.

me pas assez le travail. Le P. de *la Chaize* doit venir ce matin rendre compte de l'affaire de la *Trappe*.

Décidez sur la supériorité de *la Raquette*. Si vous voulez essayer de l'Abbé *Bignon*, je ne pense pas que vous puissiez trouver une Communauté de filles moins dangereuses : mais peut-être aussi ce choix ne sera-t-il pas approuvé. Ne faudroit-il point consulter M. de *Pontchartrain*? Faites ce que vous voudrez.

L E T T R E C X X X . *

Ce 26. Novembre 1699.

LE P. de *la Chaize* a parlé au Roi du P. *Séraphin*, dont il a reçu les mêmes plaintes que celles que je vous ai données. Il est persuadé que c'est une cabale de Capucins, qui remue tous ces ressorts. Il me paroît que le Roi ne désapprouve pas que le Père *Gabriel* retourne dans son Couvent.

Tourolle * l'embarrasse davantage sur le P. *Alexis*. † Il convient pourtant qu'il n'est

* Garde-meuble du Roi, Protecteur & Pénitent du P. *Alexis*.

† Augustin Déchauffé du Couvent de Loges, près de St. Germain en Laye. Il étoit toujours à la Cour,

n'est pas à propos qu'il confesse , & surtout depuis que je lui ai dit , que les Missionnaires Jésuites trouvoient qu'il fait du mal ici par la fausseté des absolutions qu'il y donne. Je fis grand plaisir au Roi de lui dire l'estime que vous avez pour les Jésuites ; & il me paroît désabusé de l'opinion où il étoit , que les Evêques devoient approuver les Confesseurs sur la parole des Supérieurs de leur maison.

Faut-il vous instruire de l'affaire de M. l'Evêque de St. Paul-Trois-Châteaux? Pouvez-vous y entrer & y donner quelque ordre? Je voudrois ne vous dire que des choses nécessaires.

L E T T R E C X X X I.

Ce 17. Décembre, 1699.

Oui, Monseigneur, j'accepte, & avec une grande joie, le rendez-vous de Mercredi, & nous aurons la consolation de recevoir notre Seigneur de votre main.

Ce

Cour, sans compagnon, quêtant par-tout des Messes & répandant des absolutions, se glissant dans les plus grandes maisons, & déjeûnant avec le marmiton pour diner avec le Maître : le Card. de *Noailles* ne lui permit de confesser que la nourrice du Roi.

Ce font là les fêtes & les plaisirs des Chrétiens.

Je crois avoir ouï dire au Roi, que la profession de foi se fait devant le Cardinal de B. & l'information de vie & mœurs devant vous. Il ajouta même qu'il falloit vous donner l'Ordre, afin que vous fissiez tout. M. l'Archev. de Rheims lui dit hier, que M. d'Arras avoit fait une ordonnance qui défend la Comédie dans son Diocèse, sous peine d'excommunication. Le Roi en étoit un peu fâché; mais il vient de me lire cette ordonnance qui n'est que pour le temps de l'Avent, & avec d'autres circonstances qui justifient le Prélat. Je vous écris avec une précipitation dont vous vous apercevrez. Mes contraintes augmentent tous les jours. Tout est perdu, si vous ne me laissez la liberté de mentir.

L E T T R E C X X X I I . *

A Marly, ce 17. Décembre 1699.

J'Ai montré votre lettre au Roi: il croit que la nouvelle de votre nomination † reviendra par Rome. II

† Au Cardinalat. Cette affaire fut conduite avec beaucoup de mystère: & le Père de *la Chaize* ne l'apprit que par la voix publique.

Il répondit à l'article des Ecclésiastiques, qu'ils pourroient se relâcher dans l'espérance d'être moins veillés, mais qu'on ne pouvoit avoir cette opinion de vous : il parla là-dessus d'une manière qui me ravit.

Voici un placet dont les Dames de *St. Louis* m'ont chargée pour vous. Nous sommes ici assez bien. On s'y divertit très-innocemment : & votre famille y brille beaucoup. Le Roi a toujours la goutte : mais il lui semble qu'il supporte ses incommodités avec plus de patience : il continue la lecture dont nous sommes convenus.

L E T T R E C X X X I I I .

Ce 26. Décembre 1699.

LA quête de hier * n'étant pas destinée, je l'ai demandée à Me. la Duch. de *Bourgogne* pour notre pauvre enfant. Je ne crois pas qu'on en puisse faire un meilleur usage. Recommandez lui, Monseigneur, les pauvres des villages, encore plus malheureux que ceux des villes. Quand vous viendrez ici, remerciez Me. la

* La quête qui se faisoit à l'assemblée des Dames de la Charité.

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 167

la Duch. de *Bourgogne*: il faut tâcher de lui faire aimer le bien en flatant son amour-propre. Conservez vous: que la nuit de *Noël*, en fortifiant votre ame, n'ait pas affoibli votre fanté!

La quête est de cent-quatre Louis: faites les tenir, s'il vous plait, & si vous les avez: je vous les rendrai à nôtre première entrevuë.

LETRE CXXXIV.*

A Marly, ce 10. Janvier 1700.

LE Roi n'a pas changé sur M. l'Evêque d'Autun, & il ne laissera pas rapporter son affaire, qu'il ne soit ici. Il m'ordonna encore hier de vous en assurer.

L'affaire de M. de *Rheims* contre les Jésuites † est très-fâcheuse. Ce sera un grand scandale; & quoique le Roi assure fort qu'il ne s'en mêlera point, il est à craindre, que M. le Premier Président ne croye faire son devoir en soutenant les Jésuites, & que l'Episcopat n'en souffre.

LET-

† Au sujet d'une Thèse, soutenue le 14. Décembre 1699. au Collège de LOUIS LE GRAND; Les Jésuites la désavouèrent.

L E T T R E C X X X V .

A Meudon ce 13. Janvier 1700.

JE vous envoie tout droit une lettre de mon Confesseur de St. Cyr. J'ai rayé les deux premiers articles, qui ne valaient pas la peine d'être lûs : quant à l'autre, je ne vous demande que la réponse que vous voulez que je fasse : ce ne sera pas moi que vous trouverez en vôtre chemin ; & j'espère que ma volonté fera toujours la vôtre. Je ne fus point trompée hier dans la joie que je m'étois promise. La vilaine chambre où je dînai vaut mieux que le Palais où je suis.

L E T T R E C X X X V I .

A St. Cyr, ce 31. Janvier 1700.

JE suis fâchée que la présence de M. de *Noailles* accoutume le Roi à ne vous pas écrire ; car ce commerce seroit bon. Il y reviendra.

Le Roi a de la peine sur les trois jours gras que vous voulez retrancher du Carnaval. Les Bals ne lui sont pas encore indifférens ; mais il finit toujours par dire, qu'il

qu'il veut être soumis & vous laisser faire. Je crois qu'il faut accepter cette soumission, afin de l'accoutumer au bien, même malgré lui. Je lui dis, que ces trois jours-là retrancheroient bien des dépenses & bien des péchés. La Religion est peu connue à la Cour. Au-lieu de s'accommoder à elle, on veut l'accommoder à soi. On craint la lumière, qui montreroit trop de choses effrayantes. On en admet toutes les pratiques extérieures : on en néglige l'esprit. Le Roi ne manquera pas à une station ni à une abstinence : mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier, se repentir, se couvrir du sac & de cendre, aimer Dieu plutôt que le craindre.

Je lui parlai hier des Conciles Provinciaux *. Je lui redis tout ce que M. de Meaux m'en avoit appris le matin. Je voulus citer fortement cet Evêque, parce qu'il ne passe pas pour être si dévot que ceux qui me parlent quelquefois. Jamais je n'ai trouvé le Roi plus ferme, plus im-

Lett. Tom. IV.

H péné-

* Ce fut M. l'Archevêque de Rheims qui proposa le premier au Roi les Assemblées Provinciales pour l'acceptation du Bref qui condamnoit le Livre des *Maximes*. Les Ministres s'y opposèrent : M. de Rheims présenta un beau Mémoire pour prouver que le Roi n'avoit rien à craindre de son Clergé.

pénétrable, & plus défiant. Je lui montrai ensuite une lettre que m'écrivit Me. de *Mondonville*, qui demande la liberté, ou du moins quelque adoucissement à sa prison. Je lui dis que tous les exilés contre les formes tourmenteroient tôt ou tard sa conscience. J'eus pour toute réponse : " J'en ai toujours vu user ainsi en pareille occasion. " Je ne devois pas, Monseigneur, vous montrer mes peines, qui ne feront qu'augmenter les vôtres; mais je ne veux rien vous cacher. Si je l'aimois moins, depuis long-temps je me serois rebutée; mais je lui dois la vérité: &, s'il plait à Dieu, je la lui dirai tant que je vivrai, quoique persuadée que tant que nous aurons le P. de *la Chaize* nous ne ferons rien. Je vis Dimanche le P. *Bourdaloue*, qui me témoigna combien sa Compagnie étoit fâchée de ce que je paroissais ne la pas aimer. Il m'en donna pour preuve l'éloignement qui est entre le P. de *la Chaize* & moi. Je répondis, que ce n'étoit pas ma faute, & que j'étois prête à faire toutes les avances avec lui; que je n'étois d'aucun parti; que je ne tenois qu'à l'Eglise; qu'il sçavoit l'estime que j'avois pour sa Société, & pour lui en particulier, & pour tous ceux qui lui ressembloient; qu'il ne m'appar-

partenoit pas de protéger ni de cabaler ; que je devois penser seulement au salut du Roi ; & que mon unique peine contre le P. de *la Chaize* étoit son aversion pour les dévots. Je dois être dans ces sentimens ; & j'y suis , mais sans espérance. Votre Mandement pour le Jubilé sera certainement lu. Mettez-y des vérités fortes & touchantes. Je vous écris tout ce qui me vient dans l'esprit , & j'abuse de votre patience : conservez du moins votre santé.

L E T T R E C X X X V I I .

Ce 2. Février 1700.

JAMAIS succès ne fut égal à celui du P. *Séraphin*. Toute la Cour en est charmée : mais l'essentiel , c'est que le Roi a trouvé son Sermon très-court , en a retenu une grande partie , & m'a dit que cet homme donnoit envie d'être dévot. Point de compliment : & l'on n'en est point choqué. Il a dit qu'un Roi étoit plus obligé qu'un autre à sçavoir l'Evangile , parce qu'il avoit à l'observer & à le faire observer à son peuple. Tout cela est goûté : il en faudra voir la suite. Le R. croit que ce succès va augmen-

172 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
tér le nombre des ennemis du Religieux.
Cette affaire a besoin de votre attention
& de votre sagesse. J'ai cru devoir vous
dire ce qui se passe ici , afin que vous
redoubliez vos soins pour empêcher l'é-
clat & pour ne vous pas laisser surpren-
dre.

L E T T R E C X X X V I I I . *

A St. Cyr , ce 10. Février 1700.

J'ECRIVIS à M. le Duc de *Richelieu*, aus-
si-tôt que vous m'eutes quittée. Il me
vint voir hier à mon retour de St. Cyr,
& me dit que c'étoit une affaire rompue,
& me chargea de vous en instruire au
plutôt. Elle m'avoit paru si peu avancée,
& si peu de votre gout, que je ne crus
pas fort pressé de vous le mander. Il
est vrai que le double mariage m'avoit
paru bon pour les uns & pour les autres :
mais il y a une petite difficulté , qui
est l'impossibilité d'assurer celui des en-
fâns , qui sont encore plus disproportion-
nés d'âge & de taille que je ne l'avois
cru. Il n'est pas besoin, ce me semble,
que je cherche des consolations pour vous
sur cette rupture. Celles que vous me
donnez , Monseigneur , sur mes peines
ne

ne me font point inutiles. Il est vrai que je suis de trop bonne foi en tout : Dieu l'a permis ainsi pour me faire porter ma croix dans une place la plus singulière & la plus enviée. J'espère beaucoup du Jubilé ; & ce vous fera une occasion de dire quelque chose : n'aurons - nous pas en général quelque instruction de vous pour le bien faire ? Nous reçûmes hier les nouvelles d'Espagne , qui marquent les transports de joie du Roi sur son passage en Italie. Il y envoie assez de troupes : & par le calcul que j'en vis , il aura bien près de 15000. hommes à Naples ; c'est quelque chose avec tout ce que nous envoyons.

L E T T R E C X X X I X.

Mardi gras , 1700.

VOTRE Ordonnance nous met tous en trouble : quelque explication , je vous prie , ou quelque adoucissement du moins. Vous connoissez la Religion du Roi & sa soumission pour les Ministres de l'Eglise. Vous connoissez aussi le besoin qu'il a d'aller faire de l'exercice à Marly , & d'y prendre quelques jours de

H 3

repos :

repos : sa famille est grande , & sa suite nécessaire l'est encore plus. Ne pourroit-il pas manger gras à une table avec les personnes qui ont le même besoin ? & ne peut-on pas dans le même lieu , n'en ayant point d'autre , mettre une table maigre ? Le Roi compte bien de ne souffrir qu'on serve aucun ragoût. Quand il sera à Versailles , faut-il qu'il sépare le soir sa famille , dont les uns font gras & les autres maigre : cette question est pour le souper ; car il dine toujours en particulier , quand il est à Versailles.

Me. de *Dangeau* & Me. d'*Heudicourt* & quelques autres mangent avec moi à Marly , pour soulager les tables du Roi , & pour manger à des heures plus convenables à leur mauvaise santé. Voulez-vous que je mange seule ? Ne m'accordez rien par complaisance : car pour peu que je fasse mieux , ou que je puisse servir d'exemple , ces Dames mangeront fort bien chez elles. Le Roi ne peut empêcher qu'on ne mange de la viande chez soi , ni à Marly , ni ailleurs : mais il n'en fournira à personne. Nous attendons votre réponse.

Le Roi ne veut point de M. *Rose* pour Secrétaire du Cabinet. Il dit qu'il épou-
fera

fera bien fans charge M^{lle}. de *Villefranche*, dont il est éperdument amoureux. Je trouve ce mariage bien disproportionné, & je fouhaiterois à cette fille quelque vieux Seigneur qui fût auffi touché de la beauté, que certaine personne de ma connoissance que le respect m'empêche de nommer.

L E T T R E C X L. *

Ce 21. Janvier 1700.

JE suis obligée par bien des raisons à prier pour vous, Monseigneur, & je vai le faire plus que jamais. Je ne suis point surprise de vos peines : vous voulez le bien : vous avez affaire à tout le monde : vous êtes chargé de tout : c'est à vous à décider : voilà de quoi ne pas respirer, si l'on avoit moins de vertu que vous ; mais Dieu ne nous tente pas au-dessus de nos forces, & proportionne ses graces à nos besoins. Si je pouvois quelque chose pour votre soulagement, vous verriez ma vivacité. Qui l'auroit cru, Monseigneur, que vous seriez l'objet de ma pitié ? Vous l'êtes pourtant ; car je connois votre cœur & votre situation : & j'en suis bien attendrie.

Le Roi est bien content du Jubilé. Si vous avez commencé par là, je crois qu'il a bien reçu tout le reste. Ne nous laissons pas: quand il ne résulteroit de tous nos soins qu'une bonne œuvre!

L E T T R E C X L I. *

Ce 21. Février 1700.

J'AI lu, Monseigneur, & relu votre Mandement. Je voulois marquer les endroits qui me toucheroient davantage: j'aurois tout marqué. Il me paroît pieux, instructif, plein d'onction. Je suis ravie, sur-tout, du soin que vous prenez d'expliquer les dispositions nécessaires pour la Confession & la Communion, & les précautions pour détruire les fausses idées que le relâchement se forme du Jubilé. On comprend fort bien ici qu'il faut se confesser de bonne-foi, & s'acquitter exactement des jeûnes, des aumônes, des stations, & du reste; mais on ne compte point du tout qu'il faille se convertir: & l'on demanderoit volontiers à quoi sert donc un Jubilé, puisque si l'on veut se convertir, il est bien sûr, qu'on sera frappé même sans Jubilé? Voilà jusqu'où va notre ignorance. On ne veut pas, à la vérité,

rité, être damné ; mais il est si difficile d'aimer Dieu & de changer de vie ! J'ai mis une croix au mot de *débauché*, qui est très-bien placé, mais qu'on trouvera peut-être grossier : car à nous autres pécheurs délicats, il faut nous annoncer l'Évangile avec des paroles de miel. J'ai mis une autre croix à ce mot de *naturel*, sur l'éloignement des Sacremens, parce que je ne l'ai pas bien entendu ; mais j'espère que vous n'y aurez nul égard, & que vous me sçaurez gré de mon obéissance, sans gâter par votre complaisance votre Mandement.

On me dit que vous aviez jugé à propos de faire venir ici M. l'Évêque de St. Paul, & de chasser son grand Vicaire ; & on me dit aussi en riant, que vous aviez parlé d'un Concile Provincial. On ne m'a pas dit un mot de ce qui regarde l'érection de l'Évêché de Blois. MONSIEUR dit au Roi, il y a quelques jours, que vous aviez permis de remettre le Jubilé au temps de Pâques, & qu'il ne le feroit qu'alors. Le Roi répondit : „ Et moi, j'espère „ faire le mien dès la première semaine. „ MONSIEUR se récria sur la différence des Confesseurs, disant qu'autrefois les siens vouloient qu'il communiât tous les mois,

quoiqu'il fût bien plus méchant qu'il ne l'est aujourd'hui, & que celui d'aujourd'hui * l'empêchoit de communier. J'interrompis pour dire, que c'étoit-là ce qui caufoit le déchainement contre les Jésuites, de voir qu'ils permettent les Sacremens en quelque état qu'on soit. Le Roi continua à dire, que MONSIEUR lui avoit conté, qu'au commencement de la conversion de M^e. la Duchesse de V. elle ne communioit que deux fois l'an, ensuite tous les trois mois, & puis tous les mois, & que présentement c'étoit tous les quinze jours. Je louai la conduite du P. de *la Bourdonnaye*. Le Roi poursuivit, & me dit, que MONSIEUR ne trouvoit rien de si scandaleux que de voir des gens communier sans se confesser: que M. de *Beauvilliers* communioit trois fois la semaine sans qu'on le vit au tribunal de la Pénitence. Le Roi répondit, que tous les gens de bien en usoient ainsi, & me cita dans ce nombre. Vous voyez, Monseigneur, qu'il s'accoutume: autrefois il étoit aussi scandalisé que MONSIEUR.

Je crains bien de ne pouvoir entretenir le P. de *la Chaize* avant le Jubilé. Je ne perdrai pas un moment à le voir. Si ce
saint

* Le P. de *la Bourdonnaye*, Jésuite.

saint temps pouvoit le toucher ! Tant que le Confesseur est endurci, qu'espérer du Pénitent ? Ne vous rebutez pas. Parlez en Pasteur dans toutes les occasions. On s'y fera, Monseigneur. Le fonds est plein de Religion ; mais l'ignorance est extrême ; & le cœur n'est pas encore frappé.

Ne croyez pas toujours M. le Curé de Versailles. Il est rempli de droites intentions ; mais il ne connoît pas ce pays-ci. Il voudroit des choses impossibles.

Le Roi est sûrement mieux instruit que les autres, & sur-tout que les gens comme M. de *Meyerkron*. *

L E T T R E C X L I I . *

Mars 1700.

SI ce que j'avois à faire à St. Cyr Mardi eût pu se remettre, je n'aurois pas manqué de le faire ; mais il falloit donner le voile à trois filles, qui auroient été bien affligées de n'être pas traitées comme les autres. M. le Curé m'a dit ce matin, que le Jubilé commence ici, avec un zèle qu'il n'a pas vu dans les autres : j'espère bien

H 6

que

* *Henning Meyerkron*, Ambassadeur de Danemarck, mort en 1707.

que vos travaux feront bénis, & que vous souffrirez avec fermeté les contradictions.

MONSIEUR est celui qui paroît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi qu'il y avoit eu beaucoup de masques, & de bals, & que l'on avoit défendu le jeu à la Foire: que M. le Duc ayant demandé des dés, on lui en avoit refusé, & qu'ayant demandé du rogum, on n'avoit voulu ni qu'il bât, ni qu'il mangeât; que les crocheteurs, les porteurs d'eau ne pouvoient plus se montrer les Dimanches. Dans toutes ces plaintes qu'il faisoit sans y joindre aucune réflexion, on voyoit bien qu'il sentoît qu'il étoit devant des gens qui pensent à peu près comme vous, & qui l'empêchoient d'en dire davantage. Le Roi ne répondoit presque rien. Quand MONSIEUR fut parti, il me dit que vous ne lui aviez pas parlé du jeu, mais qu'il craignoit pourtant que vous ne l'eussiez défendu: & il m'a dit depuis qu'il étoit vrai que le jeu étoit compris dans les défenses de Messieurs de la Police, apparemment d'après vos vues. Le Roi est sage: il vous respecte: il ne vous résistera pas: il me disoit hier qu'il ne chargeroit pas sa conscience, en s'opposant à ce que vous voudriez, quand vous ne voudriez

driez que le bien. Voilà ses dispositions : du reste il craint les nouveautés en tout ; mais qu'il s'y accoutume , ce ne seront plus des nouveautés.

Vous sçavez ce que je vous ai mandé par 48 , sur 480. Il a dit au Roi que vous vous étiez mis derrière M. de *Lamoignon*. La haine qui étoit entre eux est encore augmentée. M. de *Lamoignon* (entre vous & moi) est mal avec 100. L'union de 480 avec vous seroit plus importante pour le bien public : c'est à votre prudence à la ménager.

J'ai déjà parlé sur la *Trappe*, conformément à vos intentions. Je crois qu'on veut consulter 80. Je ne sçai rien sur M. de *Rouenette*. Le Roi m'a dit que vous en faisiez grand cas , à l'occasion de M. l'Evêque de *Châlons* , à qui vous deviez le prêter quelquefois. Vous ferez très-bien, M. , de parler à 100 sur les mauvais offices qu'on rend aux gens de bien , & si l'affaire de la *Trappe* n'est point consommée , de lui en dire un mot ; ne fût-ce que pour accoutumer ses oreilles à entendre la vérité.

J'ai reçu une lettre anonyme , qui me querelle sur ce qu'on donne la liberté tout l'Été de se faire tuer & ruiner , & que l'Hyver on défend les divertissemens. On ajoute

te qu'aussi-tôt que les troupes seront assemblées, elles passeront aux ennemis. Cette lettre n'est rien : je n'en ai rien dit.

Me. de *St. Geran* m'a demandé une audience, & en m'assurant qu'elle vouloit être dévote & très-dévote, elle a voulu me persuader de la faire aller à Marli. Je lui ai parlé avec une grande franchise sur sa mauvaise conduite. Je l'ai renvoyée à Me. la M. de *Noailles* pour juger, si, pour se détacher du monde, il faut aller à Marli. Que de conversions fausses ! le péché vaut encore mieux que l'hypocrisie.

J'attens 28 pour l'envoyer prier de me voir : je lui parlerai du P. de *Ste. Marthe*, & de Me. de *Mondonville*.

J'ai eu de grands commerces avec 25, qui roulent toujours sur le chef des *Moder-nes* ; mais nous ne nous persuadons ni l'un ni l'autre. La froideur entre les Dames & moi augmente tous les jours. Je fais mon Jubilé, & je prie de bon cœur pour vous. Je vous conjure de vous intéresser à mon salut.

L E T T R E C X L I I I .

Ce II. Mars 1700.

J'Ai vu le P. de *la Chaize*. J'ai sçu ce qui s'est passé contre votre intérêt. Il faut se confier en Dieu , & ne rien attendre de cet homme.

Le P. de *Valois* m'est venu voir : c'est un bon homme : il est engoué de ses petits Princes. J'ai dit au Roi , que c'est vous qui raccommodez le Père de *la Chaize* & moi , & que vous m'avez dit de le renvoyer chercher. Ne lui en faites pas de finesse au cas qu'il vous en parle. Je ne me réconcilierai qu'à une condition , & vous la sçavez. Tout le fonds du déchaînement contre vous est le retranchement de l'Opera, & de n'avoir pas mis le Jubilé à la quinzaine de Pâques ; & les deux jours gras dont on se plaint , ne sont que le prétexte. Voi!à un étrange pays : priez , s'il vous plait , pour ceux qui n'en peuvent sortir : ils sont à plaindre. Cette maison n'est pas en bon état , par rapport à la paix & à la régularité.

Nous n'allons point à Trianon. Le Roi a la goutte , & assez violente pour l'avoir empê-

184 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
empêché de dormir cette nuit. Je crois ;
Monseigneur , que vous enverrez sçavoir
de ses nouvelles , en vous adressant à M.
Bontems. Rendez à la Cour les plaisirs , &
vous en ferez adoré ; mais apparemment
vous vous suffisez.

LETTR E CXLIV.

A St. Cyr , ce 26. Février.

JE me sens pressée de vous supplier enco-
re de faire ce qui vous fera possible pour
obtenir le sacrifice entier de la petite
Charlotte. Elle fera nourrie dans le vice , &
joindra l'exemple & l'habitude à ses incli-
nations naturelles : si elle étoit belle , que
de maux elle feroit ! Obtenez qu'on me la
donne : c'est le seul moyen de la dérober à
la connoissance de sa mère & de son pré-
tendu père. Les bonnes gens ne pourront
la refuser quelquefois à mon frère , & ce
sera un prétexte de se rejoindre à cette
femme qui reviendra bientôt. J'enverrai
cette petite fille dans un Couvent de Cam-
pagne. J'en aurai soin , tant que je vivrai,
& j'en chargerai ma nièce après ma mort.
M. d'*Aubigné* m'a déjà fait pareil présent
dont il m'a laissé tout le soin , & peut-être
me

me le laissera-t-il encore pour éviter la dépense : en ce cas-là, qu'on me l'envoie tout droit à Versailles, ou à St. Cyr, ou chez M. *Vacherot*, homme d'affaires des Dames de *St. Louis*. Tout est bon, pourvu qu'on sauve cette petite malheureuse : c'est une bonne œuvre : je ne vous ferai point d'excuse de mon importunité.

L E T T R E C X L V.

A St. Cyr, ce 2. Avril 1700.

Messieurs des Missions étrangères m'ont parlé de M^e. de *Nesmond* : ils espèrent qu'elle entrera dans une partie des bonnes œuvres de feu M^e. de *Miramion* : elle doit me venir voir : on veut que je l'y exhorte : ce n'est pas à moi à exhorter les autres : ce n'est pas à moi non plus à avoir des délicatesses quand il s'agit du bien des pauvres. C'est de vous, Monseigneur, dont je dois recevoir les ordres & la Mission : je m'y soumettrai. Le Roi me demanda hier au soir à qui il donneroit l'argent qui passoit par les mains de M^e. de *Miramion* : je lui dis d'attendre encore quelques jours, & que je lui rendrois réponse. M^e. la Princesse d'*Harcourt* me mande qu'elle a bien des choses à dire sur le
compte

compte de M^e. de *Nesmond* : il faudra l'é-couter. M. de *Pontchartrain* me dit hier qu'il falloit engager M^e. de *Nesmond* à nous rendre en entier le zèle de sa mère. Les pauvres de Notre - Dame de *Bonne-Nouvelle* m'écrivent pour me prier que le Roi charge quelque Dame d'avoir soin d'eux , comme faisoient M^{lle}. de *Lamoignon* & M^e. de *Miramion*. Ordonnez , & je ferai , ou ne ferai pas.

L E T T R E C X L V I.

Le 5. Avril.

JE me sçavois mauvais gré ce matin , Monseigneur , d'avoir une affliction que je ne vous confiois pas ; mais je sentoie que je n'en pouvois parler sans larmes , & l'amour - propre m'a obligée à vous cacher cette foiblesse. Il est vrai que nous avons perdu un des meilleurs sujets de notre Maison , & une fille qui attiroit la tendresse de tous ceux qui la voyoient. Vous êtes trop bon de me consoler ; car je méritois que vous me fissiez des reproches. Ma place ne m'a pas encore endurcie : je sens tout trop vivement. J'espère que ces tristes idées se dissipent Lundi. Je suis ravie que vous soyez content de celui qui nous donnera à diner.

diner. * Si je n'étois rebutée des projets, que j'en ferois pour lui !

L E T T R E C X L V I I . *

A St. Cyr, 9. Avril 1700.

VOUS croyez peut-être, Monseigneur, que je vous dirai que j'aurai de la peine à vous donner les soins que votre bonté vous a fait imaginer : je ne serois pas sincère. Je vous assure que j'aurois été ravie de ne trouver que vous, & de recevoir de vous la bénédiction, l'absolution, la pénitence, & enfin notre Seigneur. Je ne sçai rien qui pût être plus consolant pour moi, & je ne vous plaindrois point dans ces fonctions ; car vous êtes trop saint pour les dédaigner. Après cet épanchement de mon cœur, il faut vous rendre mille graces du secours que vous nous donnâtes hier ; mais on nous fit faire nos stations avec une pompe peu convenable à ce que je suis & à l'exemple de pénitence que je dois. Vos gens ne se sont que trop bien acquittés de votre commission. Peu contents de faire les honneurs de Notre Dame, ils nous ont accompagnés par-tout. J'ai prié
de

* M. le Comte d'Ayen.

de tout mon cœur pour *Louis-Antoine*. Je voudrois m'acquitter aussi-bien de tous mes devoirs, que de celui qui s'accorde si fort avec mon inclination.

L E T T R E C X L V I I I .

Ce 13. Avril 1700.

J E suis bien surprise, Monseigneur, de ce que vous me dites de l'Edit sur la Jurisdiction Ecclésiastique : car j'ai cru que ce qu'on y a réformé avoit été réglé par M. l'Ev. de Meaux & par M. le Duc de *Beauvilliers* : & j'ai eu lieu de le croire.

Me. la Pr. de *N...* me paroît une bonne femme, & s'édifiant d'elle-même, & voulant prendre conseil. Je crois qu'elle fera du bien sous votre conduite.

Le P. de *la Chaize* est venu me voir en m'apportant une lettre de cachet pour une fille de *St Cyr* : il étoit gai, libre à sa manière : la visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté. J'ai vu aussi le P. de *la Bourdonnaye* qui me parla sur l'absolution comme vous eussiez fait, Monseigneur, me faisant entendre qu'il n'avoit nulle part à la Communion que MONSIEUR a faite au Jubilé. Il me dit que des personnes

nes fort éclairées l'avoient empêché de quitter, disant qu'un autre n'auroit de long-temps la liberté & l'autorité qu'il avoit, & qu'il pourroit s'en servir utilement dans les occasions que la Providence pourroit fournir. Il est difficile, Monseigneur, de prendre le dessus avec..... (Je n'ai pas mon chiffre) quand on veut se tenir dans son devoir, qu'on craint d'offenser Dieu, & qu'on tâche d'imiter la douceur & la patience de celui qui doit être notre modèle. Nous en parlerons quand j'aurai l'honneur de vous voir.

M^e. la Comtesse de *Grammont* me prioit il y a quelques jours de demander permission au Roi d'aller passer la Semaine-Sainte à Port-Royal. Je lui dis que cette proposition ne seroit pas bien reçue: & je lui demandai de quoi elle s'avisoit présentement. Elle me répondit qu'elle n'avoit osé le faire pendant la vie de M. l'Archevêque, qui avoit trop d'aversion pour ces filles-là. Je fus sur le point de lui dire que vous n'étiez pas plus favorable au Janfé- nisme: mais je crus qu'il valoit mieux que la chose manquât par le Roi, qui en effet trouva assez mauvais qu'on lui osât demander cette permission. M^e. la C. de *Grammont* ne garde plus de mesures là-dessus: elle mon-
tre

190 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
tre fans façon dans une chambre qu'elle a
au Convent de la *Magdeleine* tous les por-
traits de *Jansenius*, de M. *Arnauld*, de
Saci, &c.

Je fuis en peine de ſçavoir où en eſt vo-
tre affaire, & ſi elle s'accommodera.

Ne pourriez-vous point eſſayer de ce
M. *Michel*, autrefois Vicaire de St. Ger-
main. Il charge la Reine d'Angleterre,
qui n'a rien à lui donner ; & vous lui
feriez un grand plaifir de l'ôter d'où il
eſt, où il n'a plus rien à faire.

LETTR E CXLIX.

Marly, 15. Avril 1700.

LE Roi m'ordonne de vous dire, Mon-
ſeigneur, que vous faſſiez ſur le Ju-
bilé tout ce qu'il vous plaira. Il m'a paru
n'avoir nulle répugnance à remettre ſa
Communion à la Trinité. Il s'attendoit à
vous voir hier, & vous reprochera que
vous avez manqué à votre ſerment, qui
vous oblige à vous trouver à toutes les
aſſemblées de l'ordre du St. Eſprit. J'ai
grand regret à ce que vous voulez que je
donne à M^e. de *la Broſſe*, touchée d'un ſi
foible repentir : mais je ne puis manquer
en

en vous obéissant. Je voudrois seulement que le petit secours que je lui donnerai, parût venir de vous, & que je ne fusse point nommée avec cette femme-là, qui tôt ou tard sera une importune de plus. Elle voudra que je me charge d'elle, en nous menaçant de retourner à mon frère, si je ne fais pas tout ce qu'elle exigera. D'un autre côté, elle me demandera sa fille. En tout, il seroit mieux qu'elle n'entendît pas parler de moi. Ce que vous me mandez de M^e. de *Brinon* me fait peur. Est-il possible qu'on ne veuille point mourir? Je m'en fais un délice. Peut-être penserai-je autrement quand je toucherai au moment dernier. Aujourd'hui je ne crains qu'une longue décrépitude. Ne demandez donc point ma vie, je vous en conjure, mais une sainte mort.

L E T T R E C L.

Ce 23. Avril 1700.

LE P. *Séraphin* a soutenu son Carême, & le finit hier de manière à faire pleurer les plus durs. Il m'est venu voir ce matin, & m'a parlé de ses affaires. Je lui ai conseillé de les traiter avec vous,
 Mon-

Monseigneur : & il s'y dispose. Il a pris congé du Roi dans mon antichambre, & en a reçu plus de louanges que tous les Prédicateurs ensemble n'en ont donné à S. M. depuis trente ans. M. le M. de *Noailles* en a entendu une partie. Le Roi doit vous parler là-dessus : c'est à vous à vous déterminer. Comptez que c'est sans entêtement, sans exagération, que je vous dis que jamais homme n'eut un tel succès. & que le Roi & MONSEIGNEUR en particulier en sont touchés jusqu'à la tendresse pour sa personne. Je crois de la gloire de Dieu de ne pas scandaliser cet homme.

Le P. de *la Chaize* ne perd plus d'occasion de me voir, & vint m'annoncer hier que le Roi prenoit l'Abbé de *Caylus* * pour Aumônier : nous eûmes ensuite une longue conversation. Je vis que le Roi n'est pas si docile que je le pensois, & que le *bon Père* lui donne de très-bons conseils : il m'exhorta fort à le prêcher, en m'assurant que personne ne le pouvoit mieux que moi. Nous nous excusâmes l'un l'autre : & nous étions de même avis : mais j'allai parler d'amour divin : & là-dessus, on me voulut persuader qu'il y en

* Depuis Evêque d'Auxerre, mort en 1754.

en avoit un très-parfait dans la crainte : ainsi nous nous séparâmes , après avoir un peu disputé. Il est charmé des dispositions de MONSIEUR.

L E T T R E C L I . *

A Marly , ce 3. Mai.

JE voudrois bien ne point voir la dévote † de M. de Meaux : il y a bien des choses qui sont plus belles de loin que de près : je ne suis ni intérieure ni expérimentée dans les voies de Dieu : & je n'entens pas la moitié des consultations que cette personne faisoit à son Directeur : sauvez moi donc , si vous le pouvez , cette visite inutile pour elle & pour moi : mais si vous ne le pouvez , si je vous fais le moindre plaisir en lui procurant ce qu'elle désire , qu'elle vienne Samedi ou Dimanche après dîné à St. Cyr : ce sont les jours où j'y vai le plus ordinairement.

L E T T R E C L I I . *

Ce 10. Mai.

JE viens de parler au Roi selon ce que M. le Maréchal de Richelieu désire.

Lett. Tom. IV.

I

S.

† Apparemment Me. de la Maisonfort.

S. M. m'a dit qu'il falloit s'informer du lieu où elle est : car, selon toutes les apparences, elle suit M. le Grand-Prieur qui n'est pas encore fixé. Le Roi ne m'a pas paru éloigné de la faire enfermer : il faut que M. le Maréchal de *Richelieu* avertisse où elle sera. Il propose un Couvent en basse Bretagne, mais je crois un Château bien meilleur. Comme je ne doute pas qu'il ne s'adresse à vous, comme à la ressource des malheureux, j'ai cru, Monseigneur, que vous voudriez bien lui faire cette réponse. En la relisant, j'ai trouvé qu'elle ne seroit pas intelligible à un autre que vous : mais vous sçauvez bien suppléer à ce qui y manque.

LETTR E CLIII.

A St. Cyr, 6. Mai 1700.

J'AVOIS donné rendez-vous ici à M. le Duc de R. J'y suis arrivée à six heures trois quarts : mais il m'y attendoit. J'ai été au Parloir : il m'a dit la résolution où il étoit de se séparer : il m'a trouvé froide sur cette proposition : il m'a querellée ; je lui ai répondu avec *la rude probité d'Agrippa d'Aubigné*, que le Com-
te

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 195
te d'*Ayen* aime tant : nous nous sommes séparés, très-mécontents l'un de l'autre. Voilà un petit incident dont j'ai cru devoir vous rendre compte.

LET TRE CLIV.

Ce 9. Juin 1700.

NE faites rien, Monseigneur, sur les Cardinaux que vous n'avez parlé au Roi : il n'est point d'avis que vous les taxiez pour la Capitation : c'est par son ordre que je vous le fais sçavoir.

LET TRE CLV.

A St. Cyr, le 27. Juin 1700.

CE n'est pas une décharge de taxe pour les Filles de *Ste. Marie* de votre Diocèse, qu'on vous demande, mais pour l'Ordre entier de la Visitation, qui prétend que cette grace fut accordée de tout temps, mais doit être confirmée à chaque Assemblée du Clergé, comme elle le fut encore à la dernière. Même demande de la part des Urfulines. Nous vous chargeons de toutes nos Requêtes. J'aurois

d'autres choses à vous dire , si dans l'obscurité où je me trouve , je ne m'étois renfermée à prier Dieu pour le Roi , & pour l'Assemblée de St. Germain , qui n'est pas présentement bien unie , à ce qu'on nous dit *.

L E T T R E C L V I.

Le 6. Juillet 1700.

MR. de *Chamillart* me mande que vous lui avez dit , que je ne vous ai point parlé pour St. Cyr : je crois l'avoir fait plus d'une fois : & si j'ai eu l'honneur de vous voir sans le faire , c'est que j'ai cru *M. Chamillart* plus propre à parler d'affaires que moi , & armé de si fortes raisons , que vous ne pourriez y résister. C'est donc une méchanceté de l'un de vous deux de vouloir mettre sur moi le mauvais succès de

* On y examinoit alors la relation que *M. Bossuet* avoit dressée de tout ce qui s'étoit passé en France sur l'affaire de *M. de Cambrai*. Elle causa de grands débats : cependant elle fut signée le 23. Juillet. Ils furent encore plus vifs , quand on en vint à l'examen de la Morale des Jésuites. Le 4. Septembre , on signa unanimement la censure de 127. propositions , tirées de leurs thèses ou de leurs livres. *M. de Paris* présidoit à l'Assemblée : *M. de Rhims* lui avoit cédé ce danger eux honneur.

de cette affaire. Je payerois plutôt pour les Dames de *St. Louis*, que de vous importuner, si ce qu'on va faire étoit fans conséquence pour leur maison. M. de *Chamillart* me mande de même, que nous ne réclamons que la justice : je ne puis croire que vous la refusiez. M. le Duc de *Gêvres*, qui se raccommode avec sa famille, ne payera-t-il pas pour sa femme ?

L E T T R E C L V I I .

Ce 23. Juillet 1700.

L Es Filles de Chaillot m'écrivent sur leur affaire du Don-gratuit, & me prient de vous presser, parce que le temps s'écoule. Je regarde cette affaire comme finie : car est-il vraisemblable que mes sollicitations leur imposent une taxe dont elles ont été jusqu'ici déchargées ? Je n'ose plus parler en faveur des Ursulines, quelque fortes que soient leurs raisons. Je comprends qu'il est difficile d'obtenir une grace pour un ordre si étendu : mais je voudrois bien que la maison du Fauxbourg *St. Jacques* fût exceptée ! elle vient de recevoir pour rien M^{lle} de *Pelavoine*. Après tout cela, je ne veux que ce que vous vou-

drez. Je vous prie de me conduire : il ne me convient pas de demander mal à propos. Le Comte d'*Ayen* m'a dit que nous vous verrons Lundi : je finis tout court , le Roi arrive. Je lui ai lu la lettre de Me. de *Gersay* , & fort inutilement : il dit que le Sieur *Amiot* n'est pas seulement à la Bastille pour avoir laissé sortir sa fille du Royaume , mais pour s'être conduit fort mal lui-même , & qu'on auroit toujours dû arrêter les pères pour les obliger à faire revenir les enfans.

On nous assure ici que le public est content du Chancelier & du Contrôleur Général. Le premier vouloit un autre successeur : & le second est effrayé du poids dont on le charge. Rien ne contente ici-bas : je le vois tous les jours de bien près.

L E T T R E C L V I I I .

A St. Cyr , 21. Août 1700.

J'Ai confié le secret à M. de C. & je crois le lui avoir recommandé : mais comme il n'en connoît guère entre vous & moi , il n'aura pas cru vous en devoir faire un mystère. Répondez ce qu'il vous plaira en l'engageant au secret. Nous
se-

serions bien malheureux, s'il nous en manquoit, lui qui est si peu pressé de parler. Nous parlerons du fond de l'affaire quand il vous plaira : elle mérite bien d'être discutée.

Il est vrai que M^{lle}. de la Varanne écrit de belles lettres pour sa justification : je ferai ce que vous m'ordonnez.

Je vous ai envoyé l'Arrêt que M^{re}. la Duchesse de Gêvres a désiré : il me paroît que ce qui passe par Mr. Tiberge va lentement.

LETTRE CLIX.

Marly, 11. Septembre 1700.

LE Roi n'a nulle connoissance de l'affaire dont vous vous plaignez, Monsieur : il me dit qu'il en parleroit à M. le Chancelier ; mais je le priai d'attendre que vous l'en eussiez informé. Je lui dis seulement qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus utile, plus juste, & plus charitable, que celle que vous voulez établir pour de vieux Prêtres. Je voudrois bien vous voir un de ces jours à St. Cyr. J'ai tant de choses à vous dire, qu'il ne faut pas être pressé par le temps, ni observé par ceux qui comptent les visites que je reçois.

Tous les jours me font égaux. Je quitterai tout pour vous.

12. *Septembre.*

Quoique je n'aye ni temps, ni fanté, depuis que je suis ici, j'aurois trouvé un moment pour vous écrire, Monseigneur, si j'avois pu en obtenir un pour écouter la lettre de M. de *Bourepaux*. Enfin, j'y parvins hier au soir. On me dit qu'on ne pouvoit accorder une place de Colonel réformé à ce Gentilhomme, mais bien une pension de 1200 livres, quand on sçaura son nom. Pour la Princesse, on en est bien embarrassé: & on ne veut lui donner que mille écus. Comment soutiendra-t-elle son rang? J'ai donné le placet des réunis de la Paroisse de *St. Etienne du Mont*. Je ne sçai ce qu'il aura produit. Il me semble que voilà toutes vos commissions. Celle de M^e. la Comtesse d'*Auvergne* est mieux reçue que les autres, parce qu'elle ne demande rien, & on vous l'abandonne pour le temps de sa conversion. J'ai été bien aise de vous sçavoir en retraite, dans l'espérance que vous y aurez trouvé de nouvelles forces d'esprit & de corps. Je voudrois que vous y eussiez pris des résolutions de n'en pas abu-

abuser : votre austerité me fait peur : j'en ai vu mourir M^e. votre mère : & je suis persuadée que sa piété avoit le même caractère que la vôtre , à proportion de ce qu'elle étoit : réflexion qui souvent me fait trembler pour vous : nous en parlons dans la famille. Nos saints Princes de St. Germain sont charmés de vous : & moi , Monseigneur , je languis ici encore plus qu'ailleurs , n'ayant pas la diversion de St. Cyr , & voyant souvent ce que je ne voudrois pas voir ; mais je suis par-tout également la personne du monde qui vous honore le plus.

L E T T R E C L X . *

A Fontainebleau , 27. Septembre 1700.

J'ESPERE que ce que vous désirez pour M. Daguesseau , & encore plus pour le bien public , s'exécutera bientôt. Toutes les raisons sont pour lui : & celles de le conserver me paroissent bien fortes : car on dit que sa charge le tue. Tout est incertain jusqu'au moment où le Roi déclarera sa volonté. Ainsi cette confiance , entre nous.

Je suis si touchée de votre voyage , que j'ai songé cette nuit que je vous di-

fois adieu. Après que je vous l'aurai dit en effet, il n'y aura plus personne à qui je parle avec liberté. Le Roi est en parfaite santé, & d'une gravité étonnante. On fait mille efforts pour le réjouir: on y réussit rarement. Je ne sçai rien sur la famille, & je crois qu'on me cache par bonté tout ce qui m'affligeroit. C'est la destinée de la vieilleffe d'être ménagée comme l'enfance. MONSIEUR va Samedi à Montargis pour deux jours: & nous aurons demain le Roi & la Reine d'Angleterre.

Le Prince d'Orange a toujours mal aux jambes.

Le P. de *la Chaize* s'est plaint au Roi de ce que j'ai écrit par mes amis au Cardinal *Jansson*: ce qui n'est point vrai. Le Roi me lut hier un grand écrit de la conduite des Jésuites avec M. de *Lyonne*. Je dis que mes amis prétendoient tout le contraire de ce que j'entendois, & qu'il étoit injuste de n'écouter qu'une partie.

L E T T R E C. LXI. *

Ce 2. Septembre 1700.

LE Roi m'a montré vôtre Lettre , Monseigneur, & m'ordonne de vous dire , que vous avez très bien fait de finir l'Assemblée le plus paisiblement qu'il vous a été possible. Je lui ai parlé pour l'affaire dont vous m'écrivez. Il m'a écoutée. Mais il étoit plein d'un autre objet. Je ne sai ce qui en arrivera. Comme M. le Maréchal de *Noailles* fait plus de nouvelles que moi , je ne vous en mande point. Et je suis dans une grande langueur , qui diminue mes forces , mais non les sentimens d'estime & de vénération que j'ai pour vous.

L E T T R E C. LXII.

A Fontainebleau , ce 24. Octobre 1700.

JE ne saurois être fâchée de la peine que vous sentîtes en sortant de ma chambre , Mgr. : & j'ose dire que celle où vous me laissâtes méritoit que vous y répondissiez. Il n'y faut plus penser : mais il me sera difficile d'oublier tous ces Lundis où j'avois le plaisir de vous enten-

dre & de vous ouvrir mon cœur sur toutes sortes de sujets. * Je ne mettrai personne en votre place. Hé ! qui la rempliroit comme vous ? J'attendrai votre retour, sans me donner une consolation que je ne pourrois aussi-bien trouver ailleurs. On vous enverra la condamnation, ou pour mieux dire la censure de la Sorbonne sur les Propositions du P. *le Comte*. On a dit au Roi, que tous les Docteurs les plus graves n'en étoient pas, & que la jeunesse accabla les vieux par le nombre. Il est inutile de répondre à ces rapports. Je prie seulement qu'on ne dise, qu'on ne fasse rien en votre absence dont on cherche à profiter. Oui, Monseigneur, je prie Dieu, tout indigne que j'en suis, de nous donner un saint Pape ; & je ne puis m'empêcher de mêler dans ce grand intérêt celui de votre retour. Vous sçavez que j'en ai toujours voulu à cette calotte, qui vous fait tant souffrir, & que je ne pus la désirer dès qu'elle m'annonça ce qu'elle nous couteroit, à vous bien des inquiétudes, à nous une absence peut-être de six mois. C'est bien du temps sur le peu qui m'en reste ;

&

* Le Cardinal de *Noailles* étoit parti pour le Conclave le 11. Octobre.

& je trouve fort triste de vivre & de mourir sans son Archevêque. Que ma confiance en vous me vait de peines ! J'aime mieux cette dignité que le Chapeau. Un Cardinal ne me paroît bon qu'à aller à Rome, sans compter les mauvais choix que fait la faveur. Je ne me jetterai point dans les nouvelles. La famille en est mieux instruite que moi. J'ai eu une conversation avec M. le Comte d'Ayen, qui sera de quelque utilité pour l'empêcher d'être blessé de ce que fait M^e. la Duchesse de N. à l'égard de sa femme ; & je regarderois comme un nouveau malheur, que j'eusse contribué à désunir une maison si liée. Vos prières, Monseigneur, feront plus que tous nos soins. En tout on avance plus avec Dieu. Vous serez incommodé de ce parti pris d'aller avant vos gens. Vous ne vous comptez pas assez, Monseigneur. Je serai ravie de recevoir de vos lettres le plus souvent que vous le pourrez ; mais je n'en tirerai pas tout le plaisir que je me promettois. Déjà la contrainte me ravit mes espérances. Traitez moi là-dessus comme vous traiteriez le Comte d'Ayen : ne m'écrivez que lorsque vous ne serez pas accablé. D'ailleurs, par la multitude de let-

lettres que vous aurez à répondre, votre temps me fera dérobé. Vous allez être en cet état-là par la mort de M^{lle}. de *Condé*, qui cause une aussi grande affliction que si l'on n'avoit pas dû s'y préparer depuis six mois. M^e. la Princesse sur-tout est dans une douleur extrême : on dit qu'elle en auroit passé les premiers mouvemens à *Maubuisson*, mais que l'extrémité où est M^e. de *Brinon* l'en empêche. J'ai signé le Contrat du Prince d'*Isenghien*. Je ne mérite guère de pareils honneurs : la Maréchale d'*Humières* a toujours eu de la bonté pour moi. Je ferai toujours tout ce qui me sera possible pour la *Tribu*. Le *Patriarche* m'a fort priée d'empêcher qu'il ne soit regardé comme un Invalide. J'ai bien des raisons, Mgr. pour bien vivre avec eux ; mais ce qu'ils vous font en seroit une suffisante pour moi

Vous sçavez, Monseigneur, ce que je pense pour M. le Cardinal d'*Estrées*, & je m'assure, que vous le lui aurez déjà dit. Il a plus de part que personne au regret que j'ai quelquefois de n'être plus dans le commerce.

L E T T R E C L X I I I .

A Fontainebleau, ce 5. Novembre 1700.

JE veux vous écrire, Monseigneur, pour vous faire souvenir de moi ; mais je ne sçai de quoi remplir mes lettres.

C'est à vous à nous dire des nouvelles du Conclave, qui fixe présentement l'attention de tout le Monde Chrétien. Vous sçavez aussi-bien que nous des nouvelles du Roi d'Espagne, & qu'on mande de tous côtés qu'il ne peut guérir de cette maladie-ci. La famille sçait mieux que moi les nouvelles de la Cour, & vous aura mandé la distribution de la fête de la Toussaint, & le succès du Père *Mor* ou *Maure*, que je n'ai point entendu. Vous sçavez aussi que M. de *Molac* est mort, & que sa succession est bien demandée. Mes vœux sont pour le Maréchal d'*Estrées*, & mes sollicitations pour un autre. Voilà comme il faut se sacrifier sans cesse. On se divertit fort ici, & l'on en part avec regret. Me. la D. de *Noailles* a donné un retour de chasse à Me. la D. de *Bourgogne*. Il ne m'est pas encore revenu qu'on y ait trouvé à redire : mais je suis fort sujette à ignorer ce qui se dit dans ma
cham-

chambre même. J'y vois peu Me. la D. de *Guiche*. Elle est toujours incommodée. Vous voyez, Monseigneur, que je suis aussi embarrassée à remplir mes lettres, que charmée de m'entretenir avec vous le Lundi matin. Vous en sçavez la raison. Vous ne reviendrez jamais aussi vite que je le souhaite.

Je vous supplie, Monseigneur, de dire quelque chose pour moi à M. le C. de *Coislin* *. Je n'ai pu lui écrire à propos, & je n'ai pas osé hors de temps. Mais personne ne l'honore plus que moi.

LETTR E CLXIV. *

Ce 8. Novembre 1700.

ON aura bientôt la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne, car on a reçu celle de son agonie. Grandes affaires à démêler. Dieu veuille nous donner une paix solide ! Je suis bien fâchée, Monseigneur, de ce que le vent vous est contraire. Je vous désire à Rome, puisque vous ne pouvez être à Paris, & je désire votre retour, comme s'il y avoit un siècle de votre départ.

J'ai

* *De Camboût de Coislin*, Evêque d'Orléans ; créé Cardinal le 12. Juillet 1697.

J'ai montré la lettre de votre bon Prêtre de St. Jean de Luz, afin qu'on voye le besoin de bien choisir les Evêques. On croit avoir fait un bon choix en M. l'Abbé de *Beuveau*, que je n'avois jamais ouï nommer.

Le bon Père a dit qu'il n'y avoit que la jeunesse qui eût condamné le P. le Comte *. Je ne répons rien à tout cela, si ce n'est qu'il faut attendre *Louis-Antoine*.

Je n'ai point ouï parler du Curé de Marli, comme d'un sujet destiné à l'Episcopat. Je n'oublierai pas dans l'occasion ce que vous m'en écrivez. J'ai entretenu notre jeune femme, qui m'a promis une grande dévotion, que Dieu seul peut donner. On n'est point encore déterminé sur la Lieutenance vacante en Bretagne. Encore une fois, Monseigneur, je ne sçai que vous mander: & j'aurois beaucoup de choses à vous dire. LET-

* Le 1. Juillet, *Salomon Prioux*, Docteur de Sorbonne, dénonça à la Faculté les Livres du P. le Comte sur les Cérémonies Chinoises. On nomma huit Commissaires. Le 18. Octobre, les propositions furent discutées. De 160. opinans, il y en eut 114. pour la censure. Peu de jours après, le P. le Comte, Confesseur de Mad. la Duchesse de *Bourgogne*, fut disgracié. Il partit pour Rome, où il avoit été prévenu par une lettre très-forte de Mrs. de *Tiberge* & *Brisacier* contre lui.

L E T T R E C L X V . *

Ce 17. Novembre 1700.

C'Est pour avoir trop de choses à vous dire, Monseigneur, que je ne puis me résoudre à prendre la plume. Lundi, j'en chargeai le Comte d'*Ayen*, qui est plus maître de sa chambre, que je ne le suis de la mienne. Tout le monde paroît ravi de l'affaire d'Espagne. Notre jeune Roi * la reçoit avec la gravité & le sang-froid d'un Roi de quatre-vingts ans. Les trois frères ont montré dans cette occasion une grande tendresse les uns pour les autres. Voilà une grande grandeur dans la grandissime Maison de France. Des gens fort sages sont persuadés que nous n'aurons point de guerre, & que nous en aurions eu une longue & ruineuse pour la France, si l'on avoit voulu exécuter les Traités. L'Empereur vient encore de confirmer le Roi dans l'opinion qu'il a pris le bon parti, car il a refusé de signer ce Traité. Dieu conduit tout. Il n'y a qu'à se livrer à lui. Le Comte d'*Ayen* va en Espagne, avec presque autant de joie qu'il alloit à Rome. Me. la Duchesse

* Le Duc d'*Anjou*; déclaré Roi d'Espagne le 26. Novembre.

chesse de *Noailles* a consenti à tous ces voyages, de la meilleure grace. Je doute, que M. le Duc de *Beauvilliers* puisse les soutenir tout entiers. Sa fanté est fort dérangée. On donne un Jésuite au Roi d'Espagne, quoique leur coutume, à ce qu'on dit, soit d'avoir un Dominicain; mais on a dit au Roi, que les Jésuites sont les meilleurs par l'opposition qu'ils ont pour le Jansénisme. Ceci entre nous. Ce Confesseur n'est pas encore nommé. Le Marquis d'*Harcourt* est Ambassadeur & Duc. Il demeurera quelques années auprès du jeune Roi. Du reste, il mène deux Gentilshommes de la manche, quelques Valets de Chambre, trois ou quatre Officiers pour lui donner à manger à la Françoisé, & trois ou quatre Valets de pied. Tout cela ne doit aller qu'à 18. ou 20. personnes. Sa maison viendra au devant de lui. M. le Maréchal de *Noailles* me parut fort content de ce que le Roi l'a choisi pour accompagner nos Princes. J'espère qu'il fatiguera moins à ce voyage, que dans les Jardins de Marli. M. l'Evêque de Châlons avoit eu dessein de demander l'Abbaye vacante par la mort de l'Abbé de *Troisville*; mais le Roi s'est hâté en faveur de M. le Grand, & l'a donnée à l'Abbé d'*Armagnac*.

Je

Je viens d'entretenir M. le Duc de *Beauvilliers*, qui m'a fait de grandes protestations d'amitié pour M. le Maréchal de *Noailles*, & du concert où il veut être avec lui dans ce voyage. M. votre frère me parut être dans les mêmes dispositions. J'appris hier au soir ce qui est arrivé à Rome *. Je ne comprends pas que M. de *Monaco* n'ait pas suivi vos conseils. Je vous supplie, Monseigneur, de faire mes complimens à nos Cardinaux. Vous me connoissez assez, pour mettre dans les expressions les différens degrés de sentimens que j'ai pour eux.

L E T T R E C L X V I.

A Marly, ce 25. Novembre 1700.

JE voudrois bien qu'on me laissât le tems de vous écrire, mais je n'ose l'espérer. Je regarde l'union de l'Espagne avec nous avec un nouveau plaisir, quand je pense que nous voudrons le même Pape, & que par-là vous reviendrez plus tôt.

Cet

* Au sujet du Prince *Vaini*, attaché à la Nation Françoisé, & Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, dont on avoit arrêté les domestiques pour avoir insulté les Sbires. L'Ambassadeur du Roi sortit de Rome.

Cet intérêt est grand pour moi & pour bien d'autres : & vous sçavez, Monseigneur, que je n'ai jamais cru que vous fissiez autant de bien dans le Conclave, que vous en faites dans votre Diocèse. Vous aurez appris que M. de *Châlons* vouloit demander le Bénéfice qu'a eu M. l'Abbé d'*Armagnac*. Il vous reste le plaisir de n'avoir fait aucun pas pour cela. Nous sommes à Marly fort désœuvrés. Le Roi de France plante, & le Roi d'Espagne chasse le jour, & joue à cligne - musette le soir dans ma chambre. Je voudrois qu'il fût déjà parti. Si j'avois eu voix en Chapitre, il seroit allé en poste. On ne peut aller trop vite saisir une Couronne si belle. Il fera plus de quarante jours en chemin. M. le Duc de *Beauvilliers* a bien la mine d'y demeurer. Il est dans une langueur dont il aura de la peine à revenir. M^e. sa femme marche pour avoir soin de lui. M^e. la Duchesse de *Noailles* me paroît fort triste : je ne sçai si c'est simplement de voir partir M. son mari & son fils : elle ne m'en avoue pas d'autre cause. Il me paroît que M. de *Noailles* doit être content de la manière dont le Roi l'a engagé à ce voyage, dont il pourra bien demeurer chargé seul. Cependant
je

je crains qu'ils ne le voyent présentement que par le mauvais côté, qui est l'éloignement du Roi, que les Courtisans croient le plus grand des malheurs. Le Comte d'*Ayen* est plus Philosophe, & par conséquent plus tranquille. Il part avec joie. Il mène une Musique pour son plaisir & pour celui de M. le Duc de *Bourgogne*. Je lui ai conseillé de ne rien épargner : mais je ne m'en vante pas à M^e. la Duchesse de *Noailles*.

L'Abbé de *Luxembourg* a laissé une belle Abbaye. L'Abbé de *Mornay* veut la demander en remettant la sienne. M. le C. de *Bonzi* presse pour avoir un Coadjuteur : j'en presse le Roi aussi, parce que je crois qu'il y va de sa conscience : mais je ne sçai sur qui ce choix devrait tomber. J'ai parlé aussi contre le Curé de *Marli*. On ne pense point à le faire Evêque.

Le Père de *la Chaize* a proposé au Roi de me consulter sur le choix d'un Confesseur pour le Roi d'Espagne. Je l'ai refusé en disant, que mon Archevêque n'étant pas ici, je ne pouvois m'instruire.

Je suis bien étonnée, Monseigneur, d'avoir pu achever cette lettre. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques, elles vous reviennent de tous côtés.

LET-

L E T T R E C L X V I I .

A St. Cyr , Décembre 1700.

IL faut croire , Monseigneur , que nous avons un saint Pape † , & le respecter comme tel. Quelque envie que j'aye de votre retour , je souhaite fort que vous l'entreteniez des bonnes intentions & de la véritable piété du Roi. C'est à son Archevêque à lui en répondre. Les Dames de *St. Louis* sont insatiables d'indulgences : apportez nous des chapelets ou médailles qui en soient chargées , pour la vie & pour la mort : & souvenez vous qu'elles ne peuvent se servir ni d'or ni d'argent : ainsi ce que nous vous demandons ne doit pas vous ruiner. J'ai bien mal à la tête de tous les adieux que nous avons faits. Le Roi a été touché de voir partir ses trois enfans ; & quoique leur voyage n'ait rien que de bon , la séparation est triste. J'ai dit adieu ce matin à M. le M. de *Noailles* & au Comte d'*Ayen*. Ils partent contents de tout ce que le Roi leur a dit : & ils sont chargés de trois personnes fort précieuses : car je doute fort que M. le Duc de *Beauvilliers* finisse

† *François Albani* , élu le 23. Décembre , âgé de 51. ans : il prit le nom de *Clément XI.*

finisse le voyage. J'ai avoué à ceux qui m'ont quittée & que je quittois avec peine, que je sentoisi au fond du cœur une grande consolation en pensant que vous revenez. C'est ainsi que la joie est toujours mêlée au chagrin. J'ai lu avec plaisir la ferme résolution que vous prenez de ne retourner jamais à Rome. Gardez la bien, & revenez nous gouverner & nous bénir *ad multos annos*. Les miennes ne finiront pas si tôt, si j'en juge par ma santé. Mes complimens, je vous supplie, à M. le Cardinal d'Estrées. Il faut finir tout court.

L E T T R E CLXVIII.

A Marly, ce 19. Février 1701.

IL faut peu de chose pour m'accabler : & je suis souvent persuadée qu'une autre ne se plaindroit pas tant des peines que je vous confie, & dans lesquelles vous entrez avec bonté. Mais j'ai une autre idée de ce qu'il faut que vous souffriez, pour être en l'état où je vous ai vu, & dont je suis si touchée que je ne cesse d'y penser. Permettez moi de m'expliquer avec vous librement, quoique je ne dusse que vous écouter, vous obéir, & prier pour vous : la
droi-

droiture de mes intentions excusera tout. Vous sçavez, Monseigneur, si c'est vous qui avez désiré la place que vous occupez, & si l'on a eu de la peine à vous la faire accepter. Vous ne pouvez donc douter, que ce ne soit Dieu qui vous y ait mis. Quel compte auriez-vous à lui rendre, si vous en sortiez de votre propre mouvement? Je ne crois pas que vous acheviez votre vie, avec autant d'agrément que vous en trouveriez dans la retraite. Mais est-ce pour une vie agréable & commode que vous êtes fait? Dieu vous-a-t-il donné de si grands talens pour vous seul? Le repos, & le bonheur d'un Archevêque dépendent-ils d'un coup d'œil d'un Roi? & parce que vous êtes entouré d'ennemis, faut-il décliner le combat? En avez-vous d'autres que les ennemis de l'Eglise? Vous devez donc rester dans votre place. Votre affliction est juste: quitter votre poste, seroit pourtant une désertion. Mais comment répondrez-vous aux desseins de la Providence? en vous mettant en état de travailler utilement. Que vous manque-t-il? une bagatelle: il n'y a contre vous qu'un soupçon. Ce soupçon, est-il impossible de l'effacer? Tout ce qu'on dit contre vous se réduit à la protection secrette

que vous accordez au parti Janséniste : personne ne vous accuse de l'être : voudriez-vous être plus long-temps le Chef & le Martyr d'un Corps, dont vous rougiriez d'être membre ? Ne lèverez-vous pas cet obstacle, le seul qui nuise au bien auquel vous paroissez destiné ? Quant aux moyens, vous les connoissez mieux que moi. On ne vous accuse point d'être Quiétiste, ni tous ceux qui vous environnent : pourquoi ne vous laverez-vous pas aussi-bien du soupçon de Jansénisme ? J'avoue, qu'alors vous essuieriez le déchaînement des Jansénistes, comme vous essuyez aujourd'hui les fureurs de la cabale opposée ; mais du moins vous ferez en état d'édifier & de conduire à Dieu, & le Roi, & moi, & tous ceux qui ne tiennent à aucun parti. Jamais les Jésuites n'ont été plus foibles qu'ils le sont ; le Père de la *Chaize* n'ose parler : leurs meilleurs amis en ont pitié : ils n'ont de pouvoir que dans leurs Collèges : je le vois souvent : je vois la force que vous auriez, si ce nuage de Jansénisme pouvoit enfin se dissiper. On est averti que vous avez des commerces directs & indirects à Rome avec des gens qui y ont été les plus acharnés pour *Jansénius* & contre le Roi. Croyez, Mon-

sei-

seigneur, que tout lui revient, & qu'il n'a aucun tort de vous soupçonner. Ce n'est point sur les discours de votre Père de *la Chaise*. Le bon homme, encore un coup, n'a nul crédit. D'autres personnes parlent, écrivent, & sont écoutées; & encore une fois, avec raison. Cependant le remède est facile. On est prévenu d'estime pour vous: on croit votre vertu sincère: on la regarde avec respect: on me permet même de vous donner les avis que je vous donne sur vos commerces à Rome: grande marque de considération pour vous. Je touchai le Roi, en lui disant une partie de notre dernière conversation; & je vois très-clairement, Monseigneur, que si vous vous déclariez hautement avec vos gens de l'Archevêché, le Roi seroit pour vous, tel que vous souhaitez qu'il soit. Il me nomma ce jour-là M. de *Beaufort*. Je ne sçai si je me trompe: mais il me semble qu'il est aisé de s'expliquer si nettement & si fortement, que nous ne laissions aucun doute. Pardonnez moi toutes mes libertés: vous en voyez la cause: j'aime le Roi, j'aime le bien public, j'aime votre personne: voilà ce qui me rend si sensible. Je mourrai apparamment à votre service; je voudrois en mourant lais-

fer le Roi entre vos mains.

Le Roi & la Reine d'Angleterre sont bien touchés de se croire mal avec vous, & vous demandent de les voir pour s'expliquer sur tout ce qui s'est passé. Il ne vous convient ni aux uns ni aux autres d'être brouillés : & il convient encore moins, que la cause en revienne au Roi. Voyez-les, Monseigneur, je vous en conjure. Hé bien ! ne vaudroit-il pas mieux lire *l'Année Chrétienne*, que de donner de telles scènes ? Toutes ces Pénitentes du Père de la *Tour* ont-elles d'autres livres que ceux qui s'appellent de ces Messieurs ? Les autres ne sont-ils pas dans le mépris comme ceux qui les lisent ? Ne sont-ce pas-là des marques de cabale, qui détruisent toute l'édification qu'on devoit tirer de la sainteté de leur vie ? C'est au moins l'effet qu'a fait sur moi la conversion de M^e. de *Caylus*. J'aurois été ravie, si je l'avois vue, simple, estimant la piété par-tout, lisant sans prévention tout ce qui est utile, & se tenant même à la plus grande simplicité, qui convient seule à notre sexe, & qui n'est plus, depuis ces nouveautés. Elles portent l'orgueil avec elles : il faut des livres faits exprès : il faut de belles traduc-

ductions: la *Vie des Saints* est en mépris: *Grenade, Rodriguès, St. François de Sales* sont à peine ouverts. Il me semble que les conducteurs de ces femmes devroient les tenir plus humiliées, quand ce ne seroit que par politique. Leur ton important & décisif marque clairement qu'elles soutiennent un parti. Je reçois en ce moment votre lettre d'hier. Si vos peines pouvoient diminuer par l'intérêt que j'y prens, vous seriez le plus heureux des hommes. Je voudrois que Lundi fût arrivé, pour n'être plus ici & pour être avec vous.

LETTRE CLXIX.

Jeudi Saint, 1701.

MONSIEUR *Michel* est malade & ne peut pas vous aller trouver aussitôt qu'il l'auroit désiré: je lui ferai sçavoir votre nouvelle bonté. J'ai brulé depuis quelques jours la lettre des Carmélites de Rome: je ne prévoyois pas qu'elle pût me servir: & j'aime à me défaire des papiers. M. le Maréchal de *Noailles* vous aura rendu compte sans doute de sa dernière conversation avec le Roi, qui vous fera voir que Mrs. de *Bouillon* n'obtien-

dront rien de nouveau en cette occasion : ainsi, Mgr. je ne crois pas qu'il y ait rien à dire ni à faire présentement : il faut voir ce que deviendra l'accommodement particulier. Je prie Dieu de tourner tout ce qui nous touche pour sa plus grande gloire : nous aurions grand sujet de nous désespérer, si nous jugions de l'avenir par le présent. On remet vos lettres entre les mains de M. de *Pontchartrain*, qui n'est pas toujours disposé à bien traiter les Ecclésiastiques. Je dis au Roi que vous trouviez que cet Abbé avoit tort dans le commencement de l'affaire, mais que la procédure personnelle contre lui vous paroïssoit violente : il en convient. Il y a des Demoiselles à Perpignan qui ont été élevées à St. Cyr, & qui résistent jusqu'ici à l'envie que leur mère a de les perdre. Je voulois prier M. l'Evêque de les placer dans un Couvent. Le pourroit-il ? & voudroit-il entrer dans cette affaire, dont M. votre frère a connoissance ? Je vous demande pardon, Monseigneur, de vous en fatiguer ; mais ce seroit une bonne œuvre : & c'est une grande excuse. Voudriez-vous voir ce qu'on en mande à M. le Maréchal ? je crois la lettre du Père Recteur des Jésuites.

LET-

L E T T R E C L X X .

Ce 21. Mai. 1701.

JE vous supplie, Monseigneur, de me faire toujours part des choses principales que vous faites. Il me semble que j'en dois être instruite, pour être en état de répondre.

J'ai bien de la peine à pardonner à M. de *Pontchartrain* l'allarme qu'il m'a donnée : & je tâchai de porter le Roi à faire ses réflexions là-dessus, & à juger combien il devoit être en garde contre tout ce qu'on lui disoit : que pour moi j'avois cru tout perdu : & qu'enfin toute cette affaire qui pouvoit détruire le crédit en un instant, perte plus nuisible à la France que celle d'une Province, étoit peut-être un effet de la plus raffinée politique du Prince d'*Orange*. Que tout cela soit un rien, c'est ce que je ne conçois pas, après avoir craint que l'Etat ne fût bouleversé. Je dis ensuite au Roi une partie de la reprimande que j'avois faite à son Ministre, de ne vous avoir pas averti d'abord, & d'avoir pensé à parler à M. de *Rheims* avant d'aller à vous : & j'ajoutai que toute cette conduite étoit ma-

ligne. Je dis les reproches que j'avois faits sur la haine qu'on témoignoit pour les dévots : & le Roi dit, que cela étoit vrai. Enfin, Monsieur, je n'oubliai rien pour donner de la défiance de cet homme, me trouvant d'ailleurs malheureuse, que mon personnage soit de dire du mal de quelqu'un. Quand j'irai trop loin, c'est à vous à m'arrêter. Mais revenons à vous. Le Roi étoit parfaitement satisfait de votre conversation : vous l'aviez mis à son aise, & il étoit bien disposé à m'écouter.

J'ai vu ce matin M. de *Chamillart*, qui conjointement avec M. de *Pontchartrain* se déchaîne contre vos répartitions de don gratuit & de capitation : ils disent qu'il n'y a ni ordre ni égalité dans ce que font les Evêques, qui ne songent qu'à se soulager eux & leur Chapitre, & jettent le fardeau sur des épaules moins fortes. L'honneur de l'Episcopat voudroit bien, ce me semble, que des répartitions plus justes fissent cesser ces propos. Je rendrai compte à M^e. la C. de *Gr...* de l'état de l'affaire du Religieux de *Ste. Geneviève*.

J'ai vu ce matin M. de *Meaux* bien convaincu qu'il faut laisser M^e. *G.* en prison.

L E T T R E C L X X I.

A St. Cyr, 10. Août.

C'EST toujours dans les mauvaises affaires qu'on a recours à vous, Monseigneur : & en voici une qui m'embarasse. Vous sçavez l'amitié que j'ai pour le Duc de Richelieu. Il a exigé de moi plusieurs sollicitations contre M^e. d'Acigné. Je meurs de peur qu'il n'ait tort : j'aiderois donc à soutenir une injustice. On me dit de tous côtés, que c'en est une d'empêcher qu'elle ne soit tutrice de ses petits-enfans. Donnez moi votre avis. Je ne voudrois pas manquer à ce que je dois à mon ancien ami : je voudrois encore moins manquer à ce que je dois à ma conscience. Votre conseil. Il réglera ma conduite sans vous commettre : dût M^e. d'Acigné m'accuser d'être injuste, ou M. de Richelieu m'accuser d'être ingrate.

Le Roi a lu votre Mandement, Monseigneur, & il a rayé ce qu'il faudroit ôter pour ne rien exciter en Angleterre, & ne donner à l'ennemi aucun prétexte de se plaindre. Comme il y a plusieurs endroits barrés, j'ai mis une croix où le

Roi a commencé de rayer, & une où il a fini. Je me presse de vous le renvoyer. Et je n'ajoute pas ici ce que j'aurois à vous dire.

L E T T R E C L X X I I . *

Ce 5. Novembre 1701.

MR. l'Archevêque de Sens m'a envoyé ce matin la lettre que vous lui avez écrite, Monseigneur, sur l'affaire de M^c. de *Beuvron*. Il a été à Moret, & l'a déterminée d'en partir au premier jour. C'est le meilleur parti qu'elle pouvoit prendre, la Communauté étant prévenue au point qu'elle l'étoit. Jamais elle n'eût fait de bien dans cette maison-là. Mais dans l'état où étoient ces filles, depuis qu'elle avoit déclaré qu'elle s'en iroit, elle y auroit fait bien du mal par les brigues qui s'y faisoient & pour & contre elle. Eternelle discorde. Toutes ces raisons nous ont fait prendre la résolution de vous la renvoyer: un autre que vous ne s'en seroit pas chargé si charitablement: & sans vous, il eût fallu que les Religieuses de Moret Peussent gardée. Elles prieront Dieu de vous récompenser du repos que vous leur don-

donnez. M^e. de *Beuvron* paroît une bonne fille : peu d'esprit, peu de piété : fort occupée de sa personne : excessivement propre : visionnaire sur sa santé, ménagère, assez douce & sage : persuadée qu'elle a un nom, un rang à soutenir : froide, séché, incapable de la patience qu'il faut avoir avec des filles : d'un abord pénible, point aimée en général : des favorites : sans éducation, sans maxime, sans droiture, sans piété solide : en un mot, une vraie Religieuse. Elle sera Mardi à Paris. Elle va en relais dans mon carosse, accompagnée de *Nanon* & de M^{lle}. d'*Osmond* * que j'ai auprès de moi. Elle emporte tout ce qu'elle a acheté à l'usage de sa personne. Je lui ai toujours donné cent écus tous les ans afin qu'elle n'eût rien à demander à la maison. Elle les a tous employés pour elle, & il ne lui manque rien. Elle aura deux cent francs de *Moret* : & M. de *Sens* se charge d'établir cette pension en Cour de Rome. Elle en sera bien payée tant que je vivrai : car il retiendra cette somme sur ce que je leur donne : & elle passera entre vos mains. Je lui donnerai 400. liv. quoique je n'en aye promis que 200 : & ainsi vous pouvez compter, Monseigneur,

K 6

sur

* Depuis, Marquise d'*Havrincourt*.

sur 200. écus, & en avancer ce qu'il vous plaira sur ma parole. Voila vous importuner long-temps d'une même affaire : mais c'est pour n'y plus revenir. Je vous remercie de votre complaisance à lire tout ceci.

L E T T R E C L X X I I I .

Ce 25. Novembre 1701.

MR. le Maréchal de *Noailles* m'avoit envoyé votre Mandement. Je suis ravie, Monseigneur, d'avoir tout ce qui vient de vous. J'y prens trop d'intérêt, pour ne devoir pas en être informée avant le public.

Je montrerai au Roi la lettre des Ecclésiastiques de Bourdeaux. Je lui ai lu celle de M. d'*Autun*. Il approuve fort son zèle pour la résidence, & fera dire de surseoir l'affaire de M. de *Citeaux*.

Je crains que M. le Doyen ne fasse une mauvaise affaire, en se chargeant de mon frère, aux conditions qu'il y veut mettre. Il prétend ne payer que la moitié du louage de la maison, y avoir autant de domestiques & de chevaux qu'il y en a chez lui, avoir un Suisse à la porte, se retirer à onze heures ou minuit, manger

ger chez lui avec qui il lui plaira &c. Tout cela ne me paroît guère convenable à une retraite, & je ne répondrois pas qu'il ne vît des femmes, & n'attirât un grand ridicule sur cette Communauté. Je lui ai fait proposer de prendre soin de ses affaires. Il le refuse : ce qui ne me paroît pas de fort bon augure. Enfin, Monseigneur, je ne vois rien là qu'une légéreté, qui, selon la prudence humaine, sera suivie de légéretés encore plus grandes. Si après toutes ces réflexions vous croyez qu'il faille hazarder, je soumettrai volontiers ma défiance à votre décision. Je vous supplie de communiquer cette lettre à M. le Curé de St. Sulpice.

L E T T R E C L X X I V .

Le 12. Décembre 1701.

JE me trouve très-embarrassée sur M. de *St. Hermine*, dont les raisons ne sont que trop bonnes. Il n'y a, ce me semble, rien de mauvais dans sa lettre, que l'expédient de séparer mon frère d'avec M. le Doyen. Ces Messieurs ne sauroient-ils trouver une maison pour M. de *St. Hermlne*? Ils sont tous, ce me semble, dans le quartier où ill veut demeurer. Si j'avois une maison
à

à Paris, je la lui donnerois : mais je n'y connois plus personne : & comment user de toute mon autorité pour mettre ce paralytique sur le pavé, & un paralytique auquel je ne fais aucun bien, & qui n'entend parler de moi que depuis hier, de moi dont la fortune a commencé par un paralytique ? Tous les Gardes du Corps sont dans ma chambre avec leur Capitaine, & font grand bruit.

L E T T R E C L X X V .

Ce 21. Décembre 1701.

JE vous supplie, Monseigneur, de voir le mémoire que je vous envoie : il est d'un homme que je considère infiniment, & auquel je ne voudrois rien refuser : mais vous sçavez ce que je puis. Je voudrois de tout mon cœur que mon frère voulût donner de l'argent pour soutenir un établissement qui mériteroit de trouver plus de protection : les temps ne sont pas favorables pour demander au Roi. Quant à ce qui me regarde, je vous assure que ce sera le Comte d'Ayen, qui payera les deux mille écus que je donnai pour cette œuvre il y a quelque temps : car je les empruntai sur la Terre de Maintenon,

tenon , n'étant jamais en état de donner de pareilles sommes. Mes aumônes sont réglées sur ce que je touche d'argent , & je ne sçai personne à qui il en coutât plus d'en faire d'extraordinaires. Je n'ai nul crédit sur l'esprit de mon frère : je ne sçai si dans le fonds il seroit fâché que la Communauté le quittât : quoi qu'il en arrive , il devroit se réduire pour pouvoir donner davantage : il a trop de domestiques : mais c'est à ces Messieurs à le persuader : je suis bien édifiée & bien honteuse de ce que M. de *Mudot* fait pour lui : il faudra bien tâcher d'obtenir du Roi quelque récompense. Parlez franchement à ces Messieurs une fois pour toutes : car il m'est impossible de rien faire pour eux : vous sçavez combien de fois vous avez été refusé , quand vous avez parlé pour cet établissemens du temps du bon M. le Doyen.

LETTRE CLXXVI.

Ce 26. Février.

LE Roi veut que je vous envoie la lettre du Vicaire de Marli : car il a été bien touché de ce qu'il est Docteur. Je vous avois bien dit , Monseigneur ,
qu'il

qu'il en fait grand cas, je dis des Docteurs. Je ne sçai rien de nouveau depuis notre dernière entrevue. J'oubliai de vous demander un sermon du Père *Massillon* à St. Cyr: il prendroit le jour qu'il voudroit: il seroit dans une chaise à la grille: il n'y auroit que nous. Si vous lui faites cette prière de ma part, Monseigneur, dites lui du bien des Dames de *St. Louis*, & qu'on ne respire à St. Cyr que simplicité, obéissance, humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai fort bien d'un refus. Je crois, Monseigneur, que la lettre du Sr. *Cottin* ne doit pas vous empêcher de chercher un Curé pour Marli.

L E T T R E C L X X V I I .

A St. Cyr, ce 9. Mars.

JE me hâte, Monseigneur, de vous dire que le Roi accorde tout ce que Me. de *Montauban* demande, afin qu'on ne perde pas de temps pour la petite fille dont l'âge est déjà avancé. Il faut commencer par les preuves, & que la personne n'ait ni difformité, ni maladie qui la mît hors d'état de recevoir l'éducation, qui est la fin de cet Institut. Le
Roi

Roi mettra les garçons au Collège. Ce que Dieu veut, il le facilite.

L E T T R E C L X X V I I I .

A Versailles, ce 22. Février.

J'AI vu la Reine; mais elle désire un plus grand détail sur l'affaire que vous avez traitée, & demande à vous voir Mercredi.

Le Roi m'a dit que vous n'étiez pas content de ce qu'on a mis à Gif une mauvaise Demoiselle: c'est M. l'Abbé *Tiberge* qui a demandé cette lettre de cachet: j'ai lieu de croire qu'il ne fait rien qu'avec votre agrément.

Votre dernière visite a été si courte, que j'ai oublié de vous recommander un jeune Ecclésiastique de votre Diocèse, appelé *Pallière*. C'est le fils d'un Gentilhomme très-sage. Je vous fatigue si peu de recommandations, que vous aurez égard à celle-ci, si le sujet est bon; mais en l'examinant, oubliez moi.

L E T T R E C L X X I X . *

A Marly, le 10. Mars 1702.

LE Roi me raconta assez de choses de la dernière conversation qu'il a eue avec vous, Monseigneur, pour me faire juger que vous avez été affligé. J'eus bien envie de vous écrire : mais qu'écrire dans de si tristes occasions ? je ne pouvois que vous répéter ce que vous aviez entendu. Il est certain que deux endroits ont choqué le Roi ; le premier est celui d'avoir voulu l'obliger à défendre aux autres Evêques d'écrire : il s'est souvenu des plaintes que vous faisiez il y a deux mois de ce que M. le Chancelier vouloit leur imposer quelque contrainte : & il a conclu que vous vouliez épargner les Jansénistes. Le discours de M. de *Rheims* le persuada, que vous les aviez ménagés : & tout cela joint aux anciennes préventions & à une nouvelle conversation du Père de *la Chaize* à son dernier voyage de Versailles le mit dans l'humeur où vous le trouvâtes. Elle passera, sur-tout si le *bon Père* lui paroît content de votre Ordonnance : mais pour le fonds, je n'y vois point de remède : & c'est ce qui m'afflige sensiblement.

Il faudroit pour détromper le Roi, que vous vous jettassiez dans des extrémités dont vous n'êtes pas capable, & que vous ne croyez pas Chrétiennes: il voudroit que les Jansénistes fussent aussi mécontents de vous que les Quiétistes. L'affaire de Port-Royal ne s'efface point: vous avez en M. de *Rheims* un ami qui vous fera toujours tort: il se pare de vous: mais il ne vous fait pas autant d'honneur que vous lui en faites. Pourquoi M. de *Meaux* ne dit-il mot? Je n'ai jamais attendu le Père de *la Chaize* avec autant d'impatience, que je fais présentement, pour voir s'il parlera au Roi comme il vous a parlé: & jamais je n'ai éprouvé plus vivement les sentimens que j'ai pour vous: car je puis vous dire sans aucune exagération, que j'en ai le cœur ferré à tous les momens du jour & de la nuit. Je prie Dieu d'être votre consolation: je comprends combien votre bon cœur en a besoin: & il n'est rien que je ne voulusse faire pour y contribuer.

P. S. On veut absolument que notre Cardinal & la Pr. *des Ursins* se raccommodent, autant qu'il est nécessaire pour le bien des affaires. Ne leur écrivez-vous pas à tous deux pour les porter à faire ce sa-
cri-

236 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
crifice au Roi ? Tout tombe sur l'Abbé d'Es-
trées : & ceux qui sont le plus pour le
Cardinal abandonnent le neveu : vos let-
tres feront plus d'effet que celles des Mi-
nistres.

LETTR E CLXXX.

A Versailles ce 14. Avril.

J'ai dit au Roi , que vous ne croyez pas ,
Monseigneur , qu'il eût fait un bon choix
dans la nomination de ce Religieux Ber-
nardin Il m'ordonna de vous demander
son nom qu'il a oublié , & ce que vous
sçavez de sa conduite , parce que la feuil-
le n'est point encore signée.

LETTR E CLXXXI.

A Marly , 9. Juillet.

JE suis bien fâchée de tout ce qui peut
vous embarrasser , & bien touchée de
la fermeté mêlée de douceur qu'on voit
dans votre conduite. Je serois bien trom-
pée , si le Roi approuvoit celle des Jésui-
tes dans cette occasion : & je lui aurois
montré votre édifiante lettre sans les en-
droits

droits que j'ai rayés, qui auroient fortifié les soupçons sur votre prédilection pour les Pères de l'Oratoire. Voyez, Monseigneur, si vous jugeriez à propos de me la renvoyer corrigée. Au reste, il est temps de penser à votre bon & ancien ami Jésuite : mais je ne sçai comment vous parviendrez à le placer. Si vous m'entendez, Monseigneur, vous remercierez Dieu, & me garderez un grand secret. Vous ne vous attendiez pas à ce dénouement : pour moi je suis prête à chanter le Cantique de *Simeon*. Si nous réuffissons, que nous reste-t-il à désirer ?

L E T T R E C L X X X I I .

A St. Cyr, le 29. Juillet.

JE suis venue ici chercher le silence & le repos qu'on ne trouve pas à Marli, & consoler notre Communauté de la perte de leur nouvelle Supérieure qui mourut Vendredi.

Je n'ai pas encore montré votre lettre au Roi, ni celle de M. l'Archevêque de Rouen. A ce soir.

Rien ne seroit plus à désirer, que de voir le Roi bien rassuré sur vous. Il semble que cela seroit très-facile, quand on voit

voit les Jésuites & les Anti-Jansénistes répandre comme d'eux-mêmes que vous n'êtes pas du parti : voilà l'essentiel : le reste est peu considérable : & c'est pourtant ce petit reste qui fait tant de tort à l'Eglise, aux gens de bien, aux bonnes œuvres que vous feriez sans nombre, si ce malheureux nuage étoit dissipé. Il faut adorer la conduite de Dieu sans l'approfondir. Ma sensibilité sur vos vrais intérêts va au-delà de tout ce que je puis vous dire, & m'a déjà coûté plus d'une mauvaise nuit. Ma santé est toujours très-foible, & ma vie ne vaut pas les souhaits que vous faites pour elles.

L E T T R E C L X X X I I I .

Ce 4. Novembre 1702.

QUI le croiroit, Monseigneur, que depuis quatre jours je n'eusse pas eu un moment pour répondre à votre dernière lettre ? Le Roi ne se pressera point sur Montmartre, & il attendra votre avis : il voudroit une fille de qualité & de la grande règle : on lui propose une Me. de *Châtillon*. N'y auroit-il personne à Malnoue ? Il me semble que c'est une maison bien régulière : mais je ne sçai si
c'est

c'est la même règle. Je ne respire pas entre les grands ; toute votre famille est ici , & je n'ai pas encore dit un mot à aucun d'eux. Je serai bien-heureuse , si mes contraintes sont récompensées à proportion de ma sensibilité & de ma patience. Ne dînerai-je pas avec vous la première fois que vous viendrez à Versailles ?

L E T T R E C L X X X I V . *

Mercredi, 20. Novembre 1702.

IL est vrai, Monseigneur, que le Roi a été surpris & un peu choqué des sujets, mauvais selon lui, que vous avez mis sur la liste qu'il vous avoit demandée. Il est implacable sur les fautes des autres, & est ravi de se fournir à lui-même une raison de justifier les siennes : » Les gens de bien, dit-il, sont trop crédules. « Je crains que l'opinion qu'il a de votre bonté ne diminue du crédit que je vous voudrois sur son esprit. Je n'ose lui nommer M. de Luçon pour Bourdeaux, dans la crainte qu'il ne regarde cette recommandation de vous, comme une fuite de cette inclination qu'on veut que vous ayez pour le Jansénisme. Il vaut encore mieux, ce me semble, que ce saint Evêque

que

que demeure où il est, que d'éloigner le Roi de vous. C'est ce que je regarde comme très-important pour lui. M. le Curé de Versailles m'a dit ce matin, que vous viendriez au premier jour présenter votre instruction. Le Roi garde un profond silence sur Mrs. d'Estrées : & je n'ose le rompre, de peur de m'emporter, car je suffoque de ce que je vois tous les jours. J'ai grand besoin de vos prières, Monseigneur: mon cœur est dans l'amertume. Si M. d'Aubigné exécute son projet, ce sera une consolation pour moi.

L E T T R E C L X X X V. *

A Versailles, 2. Février 1703.

NOUS sommes surpris comme vous, Monseigneur, & me voilà encore bien convaincue que nous ne sçavons ce que nous faisons. M. le Cardinal d'Estrées m'écrit & me renvoye à vous pour des particularités. Me. la Princesse des Ursins écrit à M. de Torcy, que le Courier est si pressé, qu'elle n'a pas le temps de lui rien dire. Elle mande à Me. la Duchesse de Noailles qu'elle va incessamment demander son congé. On ne peut sçavoir combien elle a tort; mais

mais notre Cardinal n'en peut avoir : fût-il capable de faute , on ne lui a pas donné le loisir d'en faire ; cependant nos affaires vont souffrir de ces malheureuses intrigues , & il est bien difficile de juger & de conduire de si loin. Je suis très-persuadée qu'il faudroit y envoyer quelqu'un , pour nous apprendre les secrets ressorts , & pour parler fortement au Roi d'Espagne : les lettres ne peuvent faire le même effet.

J'ai été bien allarmée du mal de M. le Maréchal de *Noailles*. On croit qu'il en fera bientôt quitte. Vous avez permis , Monseigneur , que M^{lle}. de *Choise* il entrât à Belle-Chasse pour six mois Elle ne veut point être Religieuse ; mais elle voudroit demeurer dans cette maison dont elle dit beaucoup de bien. Vous & M^e. de *Verdille* feriez une grande charité en donnant un asyle à une fille de qualité , qui n'a pas de quoi vivre dans le monde : elle a été élevée à St. Cyr : jugez , Monseigneur , si je m'y intéresse.

L E T T R E C L X X X V I . *

Ce 10. Février 1703.

PUISQUE je trouve ici un moment sur lequel je n'avois pas compté , trouvez
Lett. Tom. IV. L bon ,

bon , Monseigneur , que je vous le donne. Je ne sçai rien de particulier sur le déchaînement ; mais le bruit est fait. Vous avez tout réglé avec le Roi : il faut peu-à-peu l'accoutumer à quelque réforme , s'attendre aux murmures , aux critiques , aux contradictions , & les mépriser. Toutes ces raisons me font pancher à suivre votre projet. Redoublez vos prières : il y a quelque sujet qui le mérite : je ne cesse d'en faire , hélas ! de très - misérables pour vous. Ce que vous me dites de la promotion * m'afflige. Me^e. la Duchesse de B. a fait M. de *Tessé* , & je n'ai pu faire le cousin de 59. Il me semble que le public n'auroit point été surpris : il a plus de service , de réputation , de capacité , & un plus beau nom que le Comte de *Rosen* & d'autres. Vous sçavez combien je méprise les honneurs ; mais ceci me paroît une injustice : je me suis opposée à l'élévation du frère de 22 , parce qu'il n'en étoit pas digne ; mais son parent méritoit quelque chose de plus que le cordon rouge , sur-tout le frère ayant eu le bleu. A ma place , on est si exposé à la flatterie , qu'on doit se défier de la vérité même ; mais il me semble qu'il n'y a pas deux voix là-dessus : & si je n'avois
inspi-

* Des Maréchaux de France;

inspiré à la petite nièce ma modération, elle m'arracheroit les yeux. Jugez donc, Monseigneur, si je suis contente, moi qui sens tout si vivement.

L E T T R E C L X X X V I I . *

Ce 24. Septembre 1703.

JE priai hier le Roi de lire votre lettre, Monseigneur, pour lui tenir lieu de lecture spirituelle. Il seroit difficile d'en faire une meilleure: Dieu veuille la bénir! On la fit avec attention & sans réponse, hors sur la Foire St. Germain, disant que c'est M. de *Chamillart* qui s'oppose à ce changement, & qu'il falloit défendre seulement les boutiques où l'on invite les passans à offenser Dieu.

Je vis hier, & je vous le dis en secret, un Mémoire de M. le Procureur Général, spécieux, éloquent, qui conclut à supprimer la plus grande partie des Communautés établies sans Lettres-patentes, & à faire des réglemens pour celles qu'on voudra garder, lesquels établiront la vûite & l'autorité des Magistrats sur la conduite intérieure & extérieure de ces maisons. Vous serez consulté là-dessus. Je pris la liberté

de dire que je ne croyois pas qu'il me fût impossible de faire un Mémoire contre celui de M. Dagueſſeau : que je ne pouvois penſer qu'il y eût tant à craindre d'établifſemens que l'on pouvoit ſéparer d'un moment à l'autre : que je ne croyois pas que cette affaire fût la plus preſſée des nôtres. En effet, Monſieur, il me ſemble que ces réformes ſeroient plus à propos dans un temps de paix. Je ſoumets mes vues aux vôtres.

On parla hier au *bon Père* pour ce que vous ſçavez, & auſſi doucement que vous l'avez deſiré : il ne m'eſt point revenu qu'on parle d'un ſucceſſeur.

Nous avons la triſte Cour d'Angleterre. Je n'ai vu la Reine qu'une fois. Le mauvais temps fait que le Roi eſt toujours chez moi, ainſi je m'y trouve clouée. Il y eut hier une Muſique dans ma chambre, où je crois que perſonne ne ſe divertit. Je ne ſçai point de nouvelles, & M. le Maréchal ne vous laiſſe pas ignorer celles qui méritent d'aller juſqu'à vous. Je crois devoir à vos bontés pour moi la confiance de vous dire que je me porte bien.

L E T T R E C L X X X V I I I .

Ce 3. Octobre 1703.

JE suis bien contente de votre lettre, Monseigneur: elle est écrite avec force & avec douceur: j'espère qu'elle fera un bon effet, mais je suis obligée de vous dire que la nouvelle ne venoit pas des *dévots*: n'allons pas leur chercher des crimes, nous leur en trouverons assez. Comme vous devez tout sçavoir, je vous dirai qu'elle vient de 29, qui va ramassant tout ce qu'il peut pour allonger son audience. Je me hâte de justifier les *Anti-Anciens*, de peur qu'en les regardant comme vos ennemis, vous ne priiez trop pour eux. M^{re}. la Duchesse de *Bourgogne* vous est bien obligée de penser à elle, & sera ravie d'avoir vos *Heures*. Profiterons-nous des leçons dont vous les avez remplies? Nous aimons le bien, nous nous en lassons: à la Cour, les plus saints sont les moins tiédes.

L E T T R E C L X X X I X .

Ce 2. Novembre 1703.

JE ne m'étonne plus, Monseigneur, de la longueur du relieur : il vouloit faire un chef-d'œuvre des Heures de M^e. la Duchesse de B. & des miennes. Dieu veuille que le profit que nous en tirerons égale la joie que nous avons de les recevoir ! Mais vous faites des présens trop magnifiques & trop étendus. Je vous rends mille graces d'un livre si parfait qu'on peut se passer de tous les autres.

Le Roi n'a pas eu de bons témoignages de l'Abbé de *la Serre* *, & il a disposé des Evêchés vacans en faveur de deux hommes qu'il ne connoît pas. Dieu veuille qu'il ait bien choisi ! Je sçai, Monseigneur, que M. le Maréchal de *Noailles* ne vous laisse rien ignorer de tout ce qui se passe ici. C'est peu de chose. Je ne trouve rien à vous dire : vous parler de moi, ce seroit affliger votre cœur. *Ver-*

* Archiprêtre de Montcabrier dans le Diocèse de Cahors : homme vraiment Apostolique, fort protégé par le Cardinal de *Noailles*, destiné par le Roi à l'Episcopat, & exclu par le P. de *la Chaize*, sous prétexte de Jansénisme, que ce saint Prêtre haïssoit autant que le haïssent les Jésuites.

Versailles, 3. Novembre.

Je vous supplie, Monseigneur, de mettre au rang de vos bonnes œuvres la lecture de cette lettre : elle est de M^c. Di . . . n l'aînée. Tout ce qu'elle propose dépend de vous ; ainsi j'espère que vous mettrez ces deux personnes en sûreté. C'est un grand bonheur de trouver une bonne Communauté qui veuille s'en charger. Donnez moi donc vos ordres & de l'argent. Je ferai de ma part tout ce qui dépendra de moi. J'espère que M. d'Argenson voudra bien faire conduire celle de Claye à Corbeil. Si je vous importune, Monseigneur, considérez qu'il vaut autant que ce soit moi qu'un autre ; car je ne crois pas que votre vie se passe dans des occupations fort agréables. Nous sommes l'un & l'autre condamnés à mourir debout.

L E T T R E C X C.

A Marly, ce 15. Novembre 1703.

JE rendrai compte au Roi de la lettre que je viens de recevoir de vous, Monseigneur : vous lui ferez un grand plaisir de finir cette affaire. Il me paroît que le

zèle y a un peu de part, & l'amour de son repos, beaucoup. Vous m'affligez, quand vous n'espérez plus de satisfaction, quoique je voye comme vous une source intarissable de peines. La Reine d'Angleterre me parla hier au soir long-temps de vous: je ne serois pas fâchée que vous eussiez entendu cette conversation. Je vous rends mille graces de ce que vous avez fait pour M^e. D...n. C'est vous, Monseigneur, en toute façon qui l'avez placée, & c'est vous qui faites tout le bien que vous pouvez. Pourquoi faut-il qu'on ne puisse vous aimer à son aise? Pardonnez la liberté de cette phrase: toute la gravité du sacré Collège ne sçauroit, ce me semble, s'offenser d'un sentiment.

L E T T R E C X C I.

A St. Cyr, ce 9. Janvier 1704.

J'Aurai toujours du temps pour vous, M., & je souhaite de tout mon cœur que vous ne vous défaccoutumiez ni de m'écrire, ni de me parler. Je vous dis la répugnance de M. *Vatel* pour M. *Barbey*, parce que je l'avois vue, & que je ne crus pas que vous voulussiez faire violence au

Supé-

Supérieur. J'ai vu M. *Huchon* un moment : il paroît sage , & d'une assez bonne représentation. J'en ai parlé au Roi , selon vos ordres : il recevra qui il vous plaira , & ne peut en affecter aucun.

Je ne puis croire qu'il tienne à M. l'Evêque de Chartres d'être uni intimément avec vous. Je connois ses sentimens pour vous , & je vois avec douleur qu'ayant passé ma vie à concilier mes amis dans le monde , je défunis présentement les Saints. Je suis blessée de l'injustice que vous faites à celui-là , en vous prenant à lui de ce que je vous ai dit de dur ou d'affligeant. Je ne me défens pas d'avoir beaucoup d'estime pour M. l'Evêque de Chartres ; mais j'étois capable d'avoir des opinions par moi-même avant de le connoître : & il ne m'a point ôté cette capacité , depuis que je l'ai connu. Plût à Dieu , que lui seul trouvât que vous ménagiez trop le parti ! Je pourrois le soupçonner de vouloir aller un peu trop loin ; & quand vous penseriez différemment là-dessus , ce ne seroit pas une raison pour rompre une ancienne amitié. Je ne veux pas aller plus avant sur cette matière , & je finirai en vous assurant que je remplis les devoirs de ma Religion dans le respect & la soumission que j'ai pour mon Arche-

250 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
vêque, & qu'il s'y joint une grande estime
& une véritable inclination pour sa per-
sonne.

LETTR E CXCII.

Ce 24. Août 1704.

JE paroiss plus affligée qu'une autre, Mon-
seigneur, parce que j'ai peu de vertu
& de courage; mais du reste, je crois
que dans cette occasion nous sentons tous
à peu près la même chose: & je ne puis
douter que vous ne soyez sensiblement
touché de la perte générale, & des pertes
particulières. Dieu soit loué de tout, &
veuille appaiser sa colère, que nous n'a-
vons que trop méritée! Nous avons lieu
d'espérer que la peine du Roi n'altérera pas
sa santé. Il a une véritable Religion & un
grand courage, & je vous assure qu'en lui
rien n'a été ébranlé: l'égalité extérieure
qui prouve celle du dedans a toujours été
la même, & je ne l'ai pas vu un moment
avec de l'humeur. Pourquoi ne l'êtes-vous
pas venu voir? Il me semble que les tri-
bulations sont votre partage. J'espère me
consoler ou me plaindre avec vous, Mer-
credi, à moins que la D. de *Noailles* ne
hâtât

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 251
hâtât vôtre visite de Versailles. Vous
êtes trop bon, Monseigneur, de penser à
moi dans une affliction générale : je le sens
avec toute la reconnoissance possible.

LETTRE CXCIII.

Ce 20. Octobre 1704.

LE Roi me parut disposé à parler com-
me vous le trouvez à propos, Mon-
seigneur, & à se contenter d'éloigner cet
homme sans air de disgrâce. Il m'a dit que
vous étiez convenus, qu'il ne falloit pas
donner cet ordre à la première visite du *bon*
Père, afin qu'il ne soupçonnât pas qu'il
fût suggéré par vous. Je doute fort du suc-
cesseur que vous me nommez, & on pouf-
sera celui-ci le plus loin qu'on pourra.

Les nouvelles d'hier au soir qui vien-
nent par l'Espagne nous font voir l'avan-
tage de notre combat naval *, encore plus
grand que nous ne le sçavions. *Choiseuil* a
été tué : l'Admiral Hollandois a fauté, & il
reste si peu d'hommes sur la flotte enne-
mie, qu'à peine en a t-elle pour la ma-
nœuvre. Ils ont quitté le détroit, & notre

L 6

flotte

* A la hauteur de Malaga, entre l'Amiral *Roc-*
cock & le Comte de *Toulouse*.

flotte va à Gibraltar, voir si l'on peut en faire le siège. Voilà les choses au vrai. Il faut les répandre avec des exagérations, pour rassurer les peuples qu'on dit bien effrayés.

Je suis ravi des dispositions que vous avez faites pour des prières. M. de Chamillart m'écrivit sur ce chapitre, il y a quelques jours, d'un ton si raisonnable, que j'en suis encore étonnée, moi qui vois tous les jours ces Messieurs dans l'idée que pour être un bon Ministre, il faut être un mauvais Chrétien.

Je me porte fort bien, quoique mon cœur soit très-ferré. Le Roi est dans les dispositions qu'on peut lui desirer. Sa piété, son courage augmentent avec les revers, & ajoutent à l'attachement qu'on a pour lui. Il ne transpire rien de la douleur dont il est déchiré. Hélas! nous souffrons de grands maux: nous en méritons de plus grands encore. J'ai toujours apprehendé la punition du luxe & de l'ambition. Dieu ne s'appaisera-t-il point? il y a tant de bonnes ames qui le prient!

J'ai eu quelque joie de ce que le Roi a fait pour le Marquis de *la Vallière*, & de la réputation que celui-ci a acquise dans notre malheureuse affaire. Le Comte de
Tou-

Toulouse s'explique bien honnêtement sur le Marquis de *Cœuvres*, & dit dans sa lettre particulière qu'on lui doit tout ce qui s'est passé dans cette journée. Le pauvre de *Relingue* est mort. On mande que tous ceux qui ont été blessés considérablement ont eu des convulsions, & qu'ils en mourront. Que de Sujets, que de Héros perdus, Monseigneur ! & quelle fureur de s'entretuer ainsi ! On croit que le Marquis de *la Vallière* viendra sur sa parole. M. le Duc de *Chevreuse* a fait ici un étrange voyage, pour demander tout ce qu'avoit son fils, jusqu'aux logemens. Me. d'*Heudicourt* dit, qu'un Quiétiste ne peut être affligé : je n'ai donc jamais été Quiétiste.

L E T T R E C X C I V .

A Marly, le 14. Novembre 1704.

VOUS sçavez, Monseigneur, que le mal se fait plus aisément que le bien, ainsi il m'a été plus facile de vous brouiller avec Me. la Princesse d'*Harcourt* *, qu'il ne

* Le Cardinal de *Noailles*, disoit-elle, prétend connoître mes enfans mieux que moi qui les ai faits. L'Abbé d'*Harcourt* alla trouver le Prince *Eugène*, qui ne voulut pas même lui donner une Lieutenance.

ne le fera de vous raccommo-der. Je crois que Messieurs ses enfans y contribueront plus que moi, & que vous verrez qu'ils ont une conduite dont elle a sujet de n'être pas contente. Le Roi reçoit un placet du Prince de *Montlir* sur ce qu'on le tient prisonnier à Clermont. Il défavoue ce placet, & écrit que bien loin d'être venu par force auprès de son père, il en reçoit toutes sortes de marques de bonté. J'ai lu cette lettre, & huit jours après, il se sauve sur un cheval sans selle, avec un ceinturon & une épée. Tout cela sent plus le bandit que le Prince. Cette pauvre femme a ses défauts, mais elle est bien à plaindre: je lui conseille de ne plus se mêler de ses enfans: j'ai vu une lettre de M. de *Rieux*, qui lui mande la même chose. Je vous plains, Monseigneur, d'être chargé de telles affaires; mais ce sont autant de pratiques de vertu.

Je vous conjure de dire à M. l'Evêque de Soissons, que je n'ai osé en face lui refuser l'audience qu'il me demande pour M. de *Pisteulx*; mais que je le supplie de considérer le peu de temps que j'ai, & l'inutilité de m'instruire des affaires de Suisse. Je ne suis point un Ministre d'Etat: le Roi n'aime point que j'entre, ni que je

pa-

paroisse entrer dans ces détails : je n'oserai faire nul usage de ce qu'on m'aura dit : pourquoi donc l'entendre ? c'est à M. de Torci à faire valoir les services de M. de Piseulx. S'il vouloit faire un Mémoire, je le donnerois au Roi ; mais vraisemblablement ce Mémoire seroit renvoyé au Ministre. Sauvez-moi donc cette entrevue ; si c'est par respect, elle est ridicule ; si c'est pour affaires, elle est inutile.

Je ne puis rien dire sur l'affaire de M. de Villette que je ne l'aye vu. J'ai eu la fièvre deux fois vingt-quatre heures. J'en suis quitte.

L E T T R E C X C V.

A Marly, Dimanche 14. Février 1705.

JE sçai, Monseigneur, ce qui s'est passé entre le Roi & vous. Le temps qu'il a pris pour vous parler doit vous faire voir son zèle pour l'Eglise, & l'envie qu'il auroit que vous fussiez avec lui, comme vous devriez être. Mais j'en sçai assez, pour vous répondre que les malheureuses affaires, qui nous agitent tous, ne finiront point, sans qu'il vous en coute
une

une déclaration , bien formelle & bien claire contre le Jansénisme , qui lève les soupçons du Roi , & qui vous brouille avec le parti : c'est pour vous parler à cœur ouvert , Monseigneur , que j'entre ici en matière. On ne m'en a point donné d'ordre : je fais simplement tous vos complimens ; & on m'a chargée de vous mander de ne revenir ici que Jeudi matin , afin d'avoir plus de tems que vous n'en auriez un jour de Conseil. Ma douleur ne m'empêche point de sentir toutes vos bontés pour moi : je serai toute ma vie bien sincèrement votre , &c.

P. S. Je suis encore dans la crainte que M. le Duc de *Noailles* ne nous donne douleur sur douleur.

LETTR E CXCVI.

A Marly , 16. Mai 1705.

LE Roi a une grande fluxion sur le visage , & a eu cette nuit un peu de fièvre. Je crois qu'il sera saigné demain , & que ce mal ne sera rien. Il s'y mêle des vapeurs & du chagrin ; car on n'est accoutumé ni à souffrir ni à être vaincu. J'ai cru , Monseigneur , que vous seriez bien aise de savoir des nouvelles positives d'une santé aussi

aussi précieuse que celle du Roi , & je vous en donne , parce que M. votre frère n'est pas ici.

L E T T R E C X C V I I .

A Fontainebleau , ce 17. Octobre 1705.

O N n'a point dit au Roi que M. d'Auxerre n'avoit pas voulu signer le Procès-verbal de l'Assemblée , mais que lui & M. de Nantes s'étoient distingués en une occasion. J'ai peu de connoissance là-dessus ; on m'en a peu parlé : ce sont des matières que je n'entens point. Je sçai qu'on dit toujours la même chose sur vous ; que vous ménagez trop le parti ; que vous avez quelque prédilection pour ceux qui le flattent ; que vous avez été lié avec toutes sortes de distinctions à celui qui favorisoit le cas qui a attiré la Constitution : voilà sur quoi roulent & rouleront les mauvais offices qu'on voudra vous rendre. Le Roi en est toujours plus affligé qu'irrité : il a pour vous l'estime que vous méritez , & une inclination naturelle pour votre personne : je vous l'ai dit souvent , & je ne vous parle plus sur ces matières , parce que cela est inutile , & que mon personnage est celui du silence

&

& de la prière pour vous : du reste , je n'entens rien à tout ce qui se dit là-dessus , & je ne pourrois le redire. Le Duc de *Noailles* me voit souvent ; mais il n'a pu encore me dire un mot en particulier. Je ne prendrai point le change : les Demoiselles de St. Cyr ne sont point assez belles pour vous , & il ne m'est aussi rien revenu du scandale dont vous me faites l'honneur de me parler : il faut que vous ayez conservé quelques mesures. J'ai dit au Roi votre espérance en lui pour vos affaires du Clergé , & le peu de confiance que vous avez en son Chancelier. Que je suis contente de vous , Monseigneur , d'avoir bien voulu fâcher la famille ! J'espère qu'avec ce petit secours , notre chère Abbessé * se verra devant elle , & qu'avec sa bonne conduite , elle raccommoquera peu à peu les mauvaises affaires de sa maison : elle aura 600. liv. de vous trois : j'en ai tiré 200 de M. le Duc de *Bourgogne* , & 400. du Roi : pour faire un compte rond , j'y en joindrai 300. & elle aura 1500. liv. c'est quelque chose , dans le besoin où elle est. Je lui écrirai de ne plus prétendre à ces sortes de secours : elle est discrète , & je ne doute pas que ce ne soit le

* L'Abbessé de Gomer-fontaines.

le dernier cri de sa misère. Vous lui ferez bien de père, & d'un bon père : vous en ferez récompensé : elle fera une maison édifiante : nous aurons fait une bonne œuvre. Je lui rendrai tous les services qui me seront possibles. Toute la Communauté m'a écrit pour me témoigner la joie de l'avoir : elles en sont charmées : elles m'assurent qu'elles feront tout ce qu'elle voudra : je leur ai répondu, & renouvelé mon ancienne connoissance avec elles, pour les y engager. Nous ne vous importunerons plus, Monseigneur, que pour les grandes consultations : je répondrai aux petites, & je n'oublierai rien pour aider les bons desseins de notre élève : je me laisse encenser là-dessus ; mais je sçai à qui elle doit sa vertu & son bon esprit. Je me porte assez bien présentement : votre bonté pour moi est assez grande, pour avoir la confiance de vous le dire.

L E T T R E C X C V I I I .

Ce 2. Novembre 1705.

JE crois, Monseigneur, que M^e. de la *Viefville* m'adresse la lettre qu'elle vous écrit, pour en avoir plutôt la réponse, dans

dans l'espérance que je vous presserai. Elle me mande qu'elle sçait, Monseigneur, que vous vous tuez. J'ai toujours craint votre austérité : je vous avertis que je vous croirai Janséniste, si vous n'avez plus de soin de vous : il n'y a qu'un hérétique qui puisse être homicide de soi-même. Il ne faut pas scandaliser le moindre des foibles. Vous ne me sortez guère de l'esprit depuis Jeudi ; & l'effet que vos peines produisent sur moi me dit bien l'attachement que j'ai pour vous.

Ce Placet est d'un de mes gendres de St. Cyr, fort honnête homme : je ne veux rien contre vos ordonnances : je serai charmée du succès ; mais je m'accommoderai fort bien d'un refus. On fait cette demande parce qu'un ami veut donner un Benéfice à cet enfant.

L E T T R E C X C I X.

A Versailles, ce 23. Décembre.

J'Ai appris avec une grande joie, Monseigneur, qu'il y a lieu d'espérer que M. l'Evêque de Chartres rentrera dans vos bonnes grâces. Il n'est rien qui pût me faire plus de plaisir, comme il n'est rien qui m'ait donné plus de peine, que l'éloi-
gne-

gnement que vous aviez pour lui. Il me paroît résolu de regagner votre amitié ou de quitter sa place. J'espère beaucoup de votre bonté & du Négociateur qui traite cet accommodement. Il sçait que je n'ai jamais aimé la guerre entre mes amis, & que jeune j'aimois autant la paix, que je la désire dans ma vieillesse. Mais à propos de guerre, voilà notre cher Duc de *Noailles*, qui commence la campagne au mois de Décembre. On ne peut pas dire qu'il ait perdu de tems depuis sa guérison : il me paroît que ce qu'il fait est approuvé : Dieu veuille qu'il y trouve de la satisfaction ! je crains toujours la jalousie, & les mauvais offices de loin : j'y veillerai en mère. Il est bien fâcheux que tout cela se soit passé sans que je l'aye pu traiter avec vous. Voilà un beau coup d'essai pour la goutte ! il y a un mois qu'elle dure : tous les libertins en triomphent : & pour moi, je m'en afflige, craignant que vous y prenant si bien, vous n'y retourniez souvent.

L E T T R E C C.

A Marly, ce 5. Janvier 1706.

JE n'ai pas plus tôt répondu, Monseigneur, à la dernière lettre que vous m'avez écrite, parce que je voulois en parler au Roi. Il assure que les Jésuites veulent la paix, & qu'ils promettent de faire des punitions exemplaires de ceux de leur Corps qui écriront contre vous. Il est donc question de sçavoir des faits; après cela, nous verrons quels seront leurs procédés: jusques-là, il ne faut point leur déclarer la guerre. Je pense bien comme vous, qu'il la vaut mieux toute ouverte, que des honnêtetés qui ne les empêchent pas de porter leurs plaintes secrettement. C'est un grand inconvénient de tous côtés, que tout le monde se mêle d'écrire; mais il faut s'accoutumer à souffrir toutes sortes de contradictions. Je suis en grand commerce avec le Négociateur; mais, quoique d'âge l'un & l'autre à parler sérieusement, nous avons bien de la peine à prendre un autre ton que celui de l'Hôtel de *Richelieu* & d'*Albret*. Vous sçavez pourtant, Monseigneur, que les affaires dont il s'est chargé, ne me sont pas indif-
féren-

férentes. J'ai bien des raisons de desirer un sincère raccommodement. il me semble que la gloire de Dieu y est intéressée, & que les impies sont ravis de montrer des Saints désunis de pensées, au point de l'être de sentimens, après avoir été longtemps amis. Je ne respire que paix de tous côtés, quelque peu de temps qu'il me reste pour en jouir. Je n'avois pas espéré que vous vinssiez si tôt à Versailles, & je crains bien que votre santé ne se rétablisse difficilement. Il vous doit suffire de marcher ferme & avec gravité. Je compte donc que ce ne fera que de demain en huit que je vous verrai, & je vous assure que ce sera bien tard.

L E T T R E C C I.

Ce 3. Mars.

LE Roi trouve très-bon, Monseigneur, que le Comte d'*Ayen* reçoive l'Ordre de la Toison: j'ai rendu cette réponse à Me. la Duchesse de *Noailles*, afin qu'il n'y ait pas de temps perdu. Je n'ai pu dire encore que vous avez un Curé pour Marli: car le Roi ne respire pas. Nous attendons & entendrons le Père *Mafillon*

264 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
fillon le Lundi de la Passion. Je vous en remercie par avance.

On a dit cinquante chapelets pour vous ce matin à St. Cyr. Vous ne pouvez croire, Monseigneur, combien vous y êtes honoré.

LETTR E CCII.

A St. Cyr, ce 24. Mars 1706.

JE ne vous fais point d'excuses de ne vous avoir pas dit hier la nomination de M. l'Evêque d'Angers *, que le Roi m'avoit donnée en secret; mais je vous prie de vous souvenir de l'embarras où je me trouvai d'avoir à vous faire une finesse. J'avois bien résolu de demander la permission de vous faire cette confidence. Vous êtes venu le Mardi au lieu du Mercredi; c'est ce qui m'en a empêchée. Le Roi a été fâché aussi de ne vous l'avoir pas dit: il en avoit le dessein, & il l'oublia. Ma considération pour vous, mon estime, mon respect, & quelque chose de plus encore, augmente tous les jours, par la connoissance de votre vertu: j'admire votre douceur, votre bonté, votre zèle pour
l'Egli-

* A l'Evêché d'Orléans, vacant par la mort du Cardinal de *Coislin*, Grand-Aumônier de France.

l'Eglise, votre patience dans toutes les contradictions qui vous environnent; & je vous assure que ceux qui disent, & qui écrivent que vous êtes mal avec moi, sont mal instruits: vous n'y avez jamais été si bien: je sens croître mon attachement pour vous. Pardonnez moi, Monseigneur, la liberté avec laquelle je m'explique, & souffrez que j'y ajoute l'exhortation. Traitez bien vos Suffragans, je vous en conjure, pour le bien de l'Eglise, & pour l'édification du prochain: ils ont tous été vos amis particuliers, & je sçai très-bien qu'ils sont tous remplis d'un très-tendre respect pour vous. M. de Chartres croit que vous ménagez trop le parti: & vous, vous croyez qu'il en demande trop. Y a-t-il en cela de quoi brouiller des Saints? Vos dernières assemblées se sont passées à merveilles: tous se louent du traitement qu'ils ont reçu de vous. Achevez de dissiper les nuages qui s'étoient élevés: ne croyez point ceux qui voudront éloigner de vous les Prélats qui doivent en être les plus proches. Si vous voyiez dans mon cœur, vous me pardonneriez toutes mes hardiesses.

L E T T R E C C I I I .

DE M. LE CARDINAL DE NOAILLES

A MAD. DE MAINTENON.

L'Humiliation a été très-complète pour moi, Madame. Pendant que j'étois à Versailles où je ne pus rien apprendre de la destination de l'Evêque d'Angers, le P. de *la Chaize* en disoit publiquement à son audience la nomination: & le soir, M. de *Bourges* m'étant venu voir, trouva que je l'ignorois absolument. Je le lui avouai de bonne foi. Ainsi tout le monde a vu que je ne l'ai apprise qu'avec le public. Je remarquai bien votre embarras, quand j'eus l'honneur de vous en demander des nouvelles: & je jugeai que l'affaire étoit faite, & que vous ne vouliez pas m'en instruire. Mais je crus, qu'elle ne le feroit que le jour ordinaire: & le jour des Pâques du Roi, S. M. me dit un mot de l'Evêque de Limoges, & de celui de Gap, & rien du tout de celui d'Orléans. Ainsi je m'en revins persuadé qu'on étoit résolu de m'en faire un mystère. J'espérai seulement que le public n'en verroit rien. C'est beaucoup, Madame, que vous m'assuriez que vos
bon-

bontés ne diminuent pas pour moi, & même que je n'ai jamais été si bien auprès de vous. Mais qui le croira, tant que je n'en aurai que des preuves secrètes, comme sont les discours particuliers, ou les lettres dont vous m'honorez? Ceux qui disent & qui écrivent que je suis mal avec vous, voyant en vous des signes de changement pour moi, se croiront toujours bien fondés à soutenir que vous n'êtes plus la même à mon égard. Je veux bien croire pour ma consolation qu'ils se trompent, puisque vous avez la bonté de me le dire: mais je vous avoue, Madame, que vous mettez à une grande épreuve ma confiance en vos paroles. Je souhaiterois fort avoir les vertus que votre charité vous fait voir en moi: j'en suis très-éloigné, je ne me sens que le desir de les acquérir: mais quelque cas que j'en fasse, surtout de la douceur, & de l'humilité de cœur, qui sont les vertus chéries de N. S. & qu'il est venu enseigner préférablement à toute autre, je sçai qu'elles ont des bornes, & que quand elles les passent, elles dégènerent en foiblesse & en sottise, principalement pour ceux qui sont dans des places. Je recevrai toujours avec bien du plaisir & du respect vos exhortations. Mais

est-ce à moi, qu'il faut dire de bien traiter mes Suffragans ? c'est plutôt à eux qu'il faut recommander de me bien traiter : ils ont plus de crédit que moi : & s'ils continuent de l'air qu'ils ont commencé, ce sera sans doute à moi à leur demander quartier. C'est ce que tout Paris dit déjà : c'est ce que toute la France dira bientôt : c'est ce qu'on dira dans peu à Rome & dans toute l'Italie. Les Jésuites en triomphent : & le déchaînement est si grand, que les Courtisans ont déjà pitié de moi. Vous me faites, Madame, plus de mal que vous ne croyez, & qu'il ne convient à votre cœur bon, généreux, & compatissant. Il est vrai que ces Prélats ont été tous mes amis particuliers & bien anciens : mais personne ne les croit tels aujourd'hui : ce très-tendre respect que vous croyez qu'ils ont pour moi a d'étranges effets : le mépris & la haine n'en auroient pas d'autres. Si M. de Chartres ne faisoit que penser autrement que moi, je ne m'en plaindrois pas ; mais je vois bien qu'il va plus loin : car la finesse que vous m'avez faite ne peut venir que de lui : elle n'est point de vous, Madame : je suis bien assuré, que si vous aviez suivi les mouvemens de votre cœur, vous m'auriez honoré de vo-

tre confiance : & vous vites que je n'en étois pas indigne , puisque loin d'avoir de la répugnance que M. d'Angers fût Evêque d'Orléans , j'eus l'honneur de vous dire , que je m'accommoderois mieux de celui-là que de bien d'autres. Mais , quelques chagrins que l'on me donne , rien ne m'empêchera de faire le bien de l'Eglise : & je vous en donnerai toutes les preuves qui dépendront de moi. Chacun le trouve où il lui plaît : je tâcherai de le trouver où il fera : je le chercherai de si bon cœur , que j'espère que N. S. me fera la grace de ne point prendre le change , surtout si vous m'y aidez par vos prières. Si nos assemblées se sont passées à merveilles , c'est parce que j'ai tout pris pour moi ; mais je vous avoue que mon cœur n'y étoit pas à son aise : & comment pourra-t-il y être dans la suite , de la manière dont on me traite ? comment pourrois-je dissiper les nuages qui sont élevés , si l'on en forme toujours de nouveaux ? Pardon , Madame , si je mets tant d'amertume dans cette lettre : il y en a tant dans mon cœur , que je ne puis la retenir toute entière : il n'en est pas moins rempli d'estime , de respect , de vénération & d'attachement pour vous : soyez-en , s'il vous plaît , bien

L E T T R E C C I V .

DE MADAME DE MAINTENON.

A Marly, ce 23. Avril 1706.

VOTRE lettre est de Dimanche, & je ne l'ai reçue que le Mercredi au soir. Je la lus hier au Roi, qui me dit que M. de *Pontchartrain* vous avoit envoyé l'Arrêt dont il est question : que vous le lui aviez renvoyé, parce que vous ne vouliez pas le faire signifier : & que l'on alloit faire là-dessus ce que vous aviez marqué. Quant à l'Abbesse de Port-Royal, le Roi dit toujours la même chose : & tout cela ne conclut rien. Le Roi, sur le troisiéme article de votre lettre, me dit qu'il a depuis longtemps mis M. l'Abbé de *Genetine* sur son Mémoire, après l'avoir fait sur le témoignage de plusieurs personnes ; qu'il est vrai que le P. de *la Chaize* n'a nullement parlé pour lui, & que c'est de son seul mouvement qu'il a cherché un homme de condition qu'il a d'ailleurs cru bon. Il n'a pas encore signé la feuille ; & je crois qu'il

† Il y a tout lieu de croire que Mad. de *Maintenon* ne reçut point cette Lettre.

qu'il ne la signera pas sans faire quelque information.

Vous n'êtes pas sans inquiétude sur l'état du Duc de *Noailles* : cependant j'espère beaucoup. Je viens encore de recevoir une lettre, de même date que les autres, à la vérité, mais qui finit par ces paroles : „Je me réjouïs avec vous, Madame, „du bon tour que prend la petite-vérole „de M. le D. de *Noailles*, dont vous apprendrez bientôt la guérison. “

Il ne me reste plus, pour répondre à toutes vos lettres, que l'article qui me regarde & qui m'assure de la continuation de vos bontés : je crois les mériter par mes sentimens pour vous, & que j'en jouirois, si personne ne s'y oppoisoit.

L E T T R E C C V.

A Marly, ce 11. Janvier 1706.

MARCHEZ bien droit & bien sûrement, Monseigneur, dans l'affaire de M^e. de *Mondonville*. Vous êtes accusé d'aimer les Jansénistes, & encore plus de haïr les Jésuites. Ils regardent M. *Couet* comme leur ennemi. Ne dites ni n'écrivez que ce que vous diriez ou écririez au

Roi & au P. de la *Chaize*. Défiez vous de tout. Soutenez ou excusez le Roi ; & gardez la force de la vérité pour la lui dire à lui-même. Excusez la liberté de mes conseils & de mes expressions : c'est mon zèle qui me les inspire. J'ai toujours oublié de vous recommander l'Abbé de *Caylus* : il a de bonnes intentions & une conduite exemplaire. Tout ce que vous infinuerez au Roi contre les lettres de cachet n'en diminuera pas le nombre : on est persuadé qu'elles sont fort nécessaires & qu'on a droit de les donner : vous direz de bonnes raisons : mais quelle apparence que vous l'emportiez sur trois Ministres, sur tous ceux qui les ont précédés dont ils citent l'exemple, & sur l'habitude de gouverner ainsi ?

L E T T R E C C V I.

A Marly, ce 18. Juin.

VOUS ne me devez ni respect ni compte de votre conduite. Je dirois à un autre que vous, que ces termes-là sont une raillerie : mais je les regarde plutôt comme un effet de votre bonté. Je ne vous dirai pas mon avis de votre Ordonnance ; & je ne sçai point celui des autres : & je
ne

ne veux plus en avoir un. Je ne vis qu'hier M. Chamillart. Il ne me proposa aucune revue particulière, à moins que vous n'appelliez ainsi l'envie qu'il a de la paix: mais il n'y a rien à inspirer là-dessus au Roi, qui en connoît la nécessité, & qui n'a pas attendu, pour la désirer, l'extrémité où il se voit. Le Roi souffre en effet beaucoup, mais très-chrétiennement: & vous seriez content de ses dispositions. La Cour est assez sérieuse présentement, & peu disposée aux plaisirs. Je compte beaucoup sur vos prières & sur celles que vous faites faire en public & en particulier. J'ai dit au Roi votre exhortation, qu'il a très-bien reçue. Le P. de la Chaize apporte la démission tant attendue: ainsi, vous allez être en état d'édifier le Port-Royal de Paris & de détruire l'autre.

LETTRE CCVII.

A St. Cyr, ce 14. Juillet 1707.

DEPUIS que je crains une descente en France*, j'ai eu envie de vous écrire,

M 5

re,

* M. le Duc de Savoye passa le Var le 11. Juillet, entra en Provence le 23. du même mois, & en sortit le 22. Août. Il n'avoit point approuvé cette descente, & avoit dit: *Je sçai trente chemins pour*

re, Monseigneur, pour vous confier ma douleur, mes inquiétudes. *Ste. Geneviève* a toujours protégé, dit-on, le Royaume : & quoi que les libertins puissent penser, on en a vu autrefois des miracles, & le peuple a une grande confiance en elle. Ce n'est pas à moi à vous rien proposer, & encore moins à vous exciter. C'est à vous, Monseigneur, à nous conduire, à nous marquer comment il faut appaiser la colère de Dieu. Si l'on n'ose pas faire beaucoup, on peut faire peu : les Magistrats s'opposent-ils aux prières ? les libertins même croient qu'il y a un Dieu qui veille sur nous : pourquoi ne croiroient-ils pas qu'on peut le fléchir ? Lisez, je vous prie, la lettre de la Supérieure de Chaillot : je ne mérite point les reproches qu'on me fait : s'il est vrai que le peuple me maudit, c'est qu'il ne me connoît pas : sans hésiter, je donnerois mille vies pour obtenir la paix : mais il vaut mieux qu'on murmure contre moi que contre notre Maître. Le Duc de *Noailles* est bien affligé de votre état. Je n'ai pas eu encore le courage de lui faire réponse.

P. S.

pour entrer en France : je n'en sçai pas un pour en sortir. Il y perdit 10000. hommes.

P. S. Il n'y a, Monseigneur, qu'à bruler la lettre que je vous envoie.

LETTRE CCVIII.

Ce 5. Octobre 1707.

J'AI lu votre lettre au Roi : & sur l'heure il a envoyé chercher M. de *Pontchartrain* qui devoit aller demain à Paris : mais il est parti dès ce soir. Le Roi vous envoie, Monseigneur, un billet pour lui, tout ouvert, que vous lui rendrez, si ce Prieur venu de Rome ne change rien à votre premier plan.

„ A M. DE PONTCHARTRAIN.

„ *A Fontainebleau, ce 5. Octobre.*

„ **V**OYEZ le Cardinal de *Noailles* :
„ & sçachez de lui, s'il persiste à me
„ demander des ordres sur l'éloignement
„ de quelques Religieux du Port-Royal,
„ depuis les nouvelles que l'on a eues de
„ Rome : faites là-dessus tout ce qu'il dé-
„ sirera.

„ *Signé, LOUIS.*

L E T T R E C C I X.

Ce 6. Octobre 1707.

J'AI fait voir au Roi votre lettre, toute remplie de justifications qu'il avoit déjà entendues. Ce n'est pas à moi à y répondre : & le respect que je vous dois ne me permet pas de vous contredire. Il n'est rien en tout cela qui soit à ma portée, que les injustices que j'ose dire que vous faites à M. l'Evêque de Chartres, qui ignore souvent les choses dont vous l'accusez. Vous sçavez très-bien que c'est un Saint, & un Saint très-doux malgré cette bile & atrabile dont vous faites de si tristes portraits. C'est moi qui lui attire tous ces désagrémens : c'est ce qui m'y rend infiniment sensible. Comme je n'ose entrer en matière sur la suite de la lettre, il ne me reste qu'à vous assurer que malgré les peines que vous me faites je suis &c.

L E T T R E C C X.

A St. Cyr, 8. Novembre 1707.

VOilà cette lettre dont le stile n'annonce pas un cœur fort élevé, mais qui
n'en

n'en est peut-être pas moins estimable. J'ai bien fait des réflexions sur l'honneur que vous me fites l'autre jour de me demander mon conseil. Je ne vois par-tout que des écueils : si vous cédez au goût qui régné auprès du Roi, vous ne ferez guère de bonnes œuvres nouvelles : si vous suivez trop votre zèle, on dira que vous êtes Janséniste, ou du moins que vous n'êtes pas assez vif contre ce qui y ressemble. Ce sera là un grand éloignement, ou du moins un prétexte. C'est à vous, Monseigneur, à prendre vos mesures avec Dieu, & à nous les envoyer bonnes. J'avoue avec la sincérité que je vous dois, que je crains que vous ne soyez favorable au Port - Royal des Champs, & que je ne sçaurois m'imaginer que ces filles n'ayent rien retenu de l'esprit, des maximes, des pratiques qu'elles ont vues autrefois. Si cela étoit, il seroit à désirer, pour rassurer le Roi, que vous eussiez corrigé quelque chose. Voilà vous parler bien librement : mais vous verrez quelles sont en tout cela mes intentions.

L E T T R E C C X I.

A Marly, ce 5. Novembre 1707.

C'Est un manque de prévoyance de la part de M. d'Argenson de n'avoir pris nulles mesures avec vous pour mettre des filles à St. Denis : elles n'y font qu'en entrepôt : ce font des Sœurs Converses. Le Roi est très-fâché de votre peine, & m'ordonne de vous le dire. On n'a eu nul dessein de vous rien cacher de tout ce qui s'est passé dans la séparation de cette maison : vous y êtes entré comme on pouvoit le désirer : & ce n'étoit pas un tems à prendre pour vous fâcher. Je vous assure que vous seriez content, si vous aviez vu la peine que le Roi a eue, quand je lui ai fait vos plaintes. Vous sçavez que loin d'être flateuse je ne suis que trop sincère. Je voudrois de tout mon cœur, que votre pauvre Demoiselle pût nous convenir : ce seroit une bonne œuvre de la tirer de l'état où elle est : sa situation me fait pitié : & c'est le sentiment auquel je m'accoutume le moins. Vous êtes trop bon de penser à ma santé : je ne dois plus espérer d'en avoir : mais je vous supplie de demander
mon

mon salut, & de croire que je voudrois de tout mon cœur vous ôter toutes les peines que vous avez. J'espère que nous verrons bientôt notre cher Duc de *Noailles*. Son mérite & mon amitié augmentent tous les jours.

L E T T R E C C X I I .

A St. Cyr, ce 9 Novembre 1707.

LE Roi m'ordonne de vous demander pour Supérieur de Port-Royal celui à qui vous avez pensé de vous-même, & de vous rappeler, que vous lui avez promis de vous défaire doucement de celui qui y est présentement, pour y établir M. *Paulet*. Cela suffira pour le rassurer sur cette maison. Vous voyez le repos dont vous jouissez pour le Val-de-Grace, depuis que vous en avez chargé un homme hors de tout soupçon, & que cette maison accusée de nouveautés n'en a plus aucune, & ne tenoit point à ce qu'elle en avoit. J'espère qu'il en sera de même pour celle-ci. Je vous conjure donc, par le zèle que j'ai pour vous, de finir promptement cette affaire, à la satisfaction du Roi: il n'y a rien que je ne voulusse faire pour la vôtre. Il ne tiendrait qu'à vous de me donner de

de grands plaisirs : mais il ne faut compter sur rien , & encore moins sur ses amis.

L E T T R E C C X I I I .

A St. Cyr , ce 17. Novembre 1707.

J'Admire votre bonté de vous souvenir des prières que je vous fais pour la satisfaction des Dames de St. Cyr , parmi les différentes affaires qui vous accablent souvent : j'en suis bien touchée. Quand je reçus hier votre lettre , le Roi travailloit dans ma chambre avec M. *Voisin*. Je lus l'endroit où vous me marquiez votre peine sur la dissipation des biens de Port-Royal par une garnison. Il ordonna qu'on écrivît sur le champ à M. d'*Argenson* de finir ce scandale , sans perdre un moment. Je crains bien qu'en tout cela il ne se fasse bien des choses contre l'ordre public & contre la volonté du Roi : c'est une suite de nos malheurs : nous entassons sottise sur sottise , infortune sur infortune. Je sens tout ce qui vous intéresse : & je donneroie de mon sang pour vous l'épargner : rien ne peut m'empêcher de révéler votre vertu. Nous attendons le Duc de *Noailles*. Je ne puis dire que je le verrai avec
joie :

joie : car il me semble qu'il n'y en a plus pour moi , & que tout est affliction d'esprit. Je n'ai eu jusqu'ici que des amis malheureux.

L E T T R E C C X I V .

A St. Cyr, ce 19. Août 1707.

PAR les lettres que notre Général écrit au Roi , il ne paroît pas presser son retour autant que dans les vôtres. Je crains bien qu'il ne soit pas agréable , non que le Roi ne soit content , & très - content de lui , mais parce qu'il le fait dépendre d'une chose qui à moi me paroît difficile & au Roi prématurée. Nous en parlerons Vendredi. Vous aurez sçu sans doute la fin du procès de M. de *Noyon*. Si ses Juges lui ont fait un peu de mal , ils ne se sont pas fait beaucoup d'honneur. Il y a bien des sortes de peines dans la vie. Mais il ne faut pas moraliser , en prenant les eaux.

L E T T R E C C X V .

DE M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

1708.

JE ne puis plus tenir, Madame, à la peine que me donnent les nouveaux malheurs de l'Etat. Il faut, s'il vous plaît, que vous me permettiez de rompre le silence, & d'avoir l'honneur de vous dire à quel point j'en suis touché. Je le suis pour le Roi, je le suis pour vous, Madame, je le suis pour M. le Duc de Bourgogne, je le suis pour le bien public: en un mot, je me sens pénétré par tous les endroits qui rendent cette affaire malheureuse. Il faut adorer les jugemens de Dieu & s'y soumettre: ils sont bien profonds; mais ils n'en sont pas moins adorables: il est juste que sa volonté soit faite! Il la faut aimer, quelque dure qu'elle soit. Je n'ose proposer de nouvelles prières publiques: car je comprends les inconvéniens qu'elles pourroient produire dans ces circonstances; mais je vai faire redoubler les prières particulières: il faut faire toutes sortes d'efforts pour fléchir la colère de Dieu, &
arrê-

arrêter son bras furieusement appesanti sur le Roi & sur le Royaume. Je n'ose témoigner à Sa Majesté ma douleur. Je prens seulement la liberté de vous supplier qu'elle n'ignore pas mes sentimens sur tout ce qui la regarde. Je suis né, & je mourrai, s'il plait à Dieu, avec tout l'attachement possible à sa personne & à ses intérêts: je prierai N. S. toute ma vie avec toute l'ardeur dont je suis capable, de la combler de graces, de gloire, de prospérités, & d'années. Je ne cesserai aussi de demander pour vous, Madame, toutes sortes de consolations & les moyens de vous faire connoître mon très-sincère & très-respectueux attachement.

L E T T R E C C X V I.

DE MAD. DE MAINTENON.

A Versailles, ce 9. Septembre 1708.

LE Roi a compris, Monseigneur, que les prières continueront tout le mois de Septembre, comme vous les proposez. Quoi qu'il arrive, elles seront toujours bonnes: nous sommes Chrétiens & malheureux: & nous rougirions d'avouer notre

tre

tre confiance en Dieu & les coups dont il nous afflige ! Le Roi attend des nouvelles : je ne sçai pas encore s'il en est arrivé : M. le Maréchal de *Noailles* vous instruira mieux que je ne le ferois. Je vous demande pardon de me servir d'une autre main ; mais pour arriver à temps à St. Cyr, il faut que je dicte en m'habillant. M. *Fagon* me dit hier au soir que M. *Chamillart* s'étoit trouvé mal à Gouvernay : le Roi ne le sçavoit point. Je ne sçai ce qui en est. Si Lille n'est pas secourue, on ne pourra s'en prendre au Maréchal de *Bofflers*. Il fait au-delà de tout ce qu'on pouvoit espérer.

L E T T R E C C X V I I .

Ce 24. Septembre 1708.

JE mourois d'envie, Monseigneur, de sçavoir de vous si vous étiez content du Roi. Car ce qu'il me fit l'honneur de m'en dire me parut plein de douceur & de bonté. Dieu veuille que tout puisse se traiter ainsi, & que ce nuage se dissipe ! (*Il y a trois lignes de rayées dans la copie que j'ai.*) On ne vous propose point de violences contre eux. Il n'en faut jamais
que

que contre ceux qui refusent hautement de se soumettre à ce qu'une autorité légitime a décidé. Quant aux autres , il faut , Monseigneur , les ramener par la douceur & par le bon exemple : vous pouvez leur montrer , avec une doctrine pure , cette morale sévère dont ils se parent , & qui met dans leur parti plusieurs personnes qui cherchent Dieu & qui ignorent qu'il n'est jamais dans les cabales. Je donnerois de mon sang pour entendre dire : » M. le Cardinal est bien déclaré contre les Jansénistes. Je voudrois que vous pussiez voir l'uniformité des soupçons sur vous , depuis les Prélats jusqu'aux plus petites Religieuses : » M. le Cardinal n'est point Janséniste ; mais il les ménage : M. le Cardinal n'est point Janséniste : mais il est obsédé par eux : » M. le Cardinal n'est point Janséniste dans le fond ; mais son inclination est pour la cabale : M. le Cardinal n'est point Janséniste ; mais ils se parent de lui , quoique dans le cœur ils en soient très-mécontents. « Voilà , Monseigneur , ce que j'entens dire tous les jours & qui me perce le cœur. Ce qui me console , c'est que je n'ai pas encore trouvé une personne qui vous accuse de Jansénisme ,

ni aucune qui ne vous blâme de n'être point hautement déclaré contre eux.

Vous voyez, Monseigneur, le désordre de ma lettre : revenons au fait : la disgrâce de M. de *Chartres* est publique : il en est plus touché que je ne l'aurois pu croire de sa sainteté. Mais la cause qu'on en dit fait encore contre vous. Ne demeurez point pour lui, même comme vous êtes, Monseigneur. C'est l'homme du monde qui vous honore, respecte, & aime le plus. J'en ai des preuves convaincantes, & vous le sçavez bien. Je ne puis voir d'autre cause de votre éloignement pour lui, que sa vivacité contre le Jansénisme : & cette cause m'affligeroit plus pour vous que pour lui. Croyez, Monseigneur, que c'est le zèle que j'ai pour vous, qui me fait parler avec tant de liberté. Au nom de Dieu, revenez pour ce saint Evêque : faites finir ce qui se dit là-dessus : on ne persuadera à personne qu'il veuille votre place. Je sçai ce qu'il pense sur votre famille : je suis un témoin bien instruit : je ne puis le regarder brouillé avec vous sans vous accuser d'injustice : raccommodez vous donc, je vous en conjure, quand ce ne seroit que pour l'amour de moi : mais que ce-
la

la ne paroisse point , & que ce soit par M. de *Toul* , si vous l'avez encore auprès de vous.

Le Roi remet au retour tout ce qui concerne cette malheureuse affaire. Il est fort question dans les derniers papiers d'un M. *Reilhac* avec vous. Je ne sçai si je dis bien son nom. J'ai lu l'article du Sr. *Domergue*. Les Jésuites n'y ont point de part. Ils ont donné une liste : & le Roi choisit celui-là, parce qu'il est frère d'un homme que j'avois vu à *Maintenon* & qui faisoit mes affaires. Je suis ravie que vous ayez vu dans le Roi l'estime, la considération, & l'amitié qu'il a pour vous ! Plus vous vous attacherez à lui, plus vous l'éloignerez de la domination des Jésuites, & plus vous ferez en état de protéger tous les Evêques qui ont souvent des affaires à démêler avec eux.

Au reste, notre mariage est déjà rompu : M^e. de *Dungeau* veut que sa belle-fille soit Dame du Palais : & le Roi n'en veut pas absolument augmenter le nombre.

Je me porte très-bien, malgré plusieurs peines : vous soulagez la principale par l'espérance où je suis que ce qui vous regarde se terminera heureusement : car
il

il n'y a personne au monde , Monseigneur , qui ait pour vous des sentimens plus tendres & plus respectueux.

L E T T R E C C X V I I I . *

Ce 3. Octobre 1708.

JE sens très-tendrement votre douleur † : & il me semble que je la comprends dans toute son étendue. Le Roi m'apprit hier au soir que M^e. la Duchesse de *Noailles* a la fièvre. Je vous supplie de me faire sçavoir ce que vous en apprendrez : car selon toutes les apparences je ne verrai personne de la famille pour m'en dire des nouvelles. Permettez moi de vous recommander la Duchesse de *Noailles* au nom de son mari : M^e. la Maréchale est peu en état d'y penser ; & la Duchesse de *Guiche* doit cette attention à elle ou à son frère. Je voudrois bien qu'elle pût entrer aux petites Carmélites. M^e. la Maréchale n'y a-t-elle pas

† De la mort de son frère , *Anne Jules Duc de Noailles* , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi , Gouverneur de Roussillon , Viceroy de Catalogne , Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps , né le 4. Février 1650. -mort à Versailles le 2. Octobre 1708.

pas un droit ? Ma nièce aime les Couvens, & les filles de St. Cyr. Elle pourroit passer des journées avec elles. On l'y mèneroit le matin : l'on iroit la querir le soir. Si elle y pouvoit coucher quelquefois, ce seroit encore mieux. Je cherche ce qui peut débarrasser d'elle, & l'amuser : Il n'y a rien de plus aisé : elle sent la perte qu'elle vient de faire : M. le Maréchal avoit de grandes bontés pour elle. Je suis, avec une admiration pour vôtre vertu que je ne puis exprimer, vôtre &c.

L E T T R E C C X I X.

A Marly ce 5. Octobre 1708.

PLUS je pense à la perte que vous venez de faire, Monseigneur, plus je la trouve grande, & plus j'en suis affligée : c'étoit un digne Chef d'une famille comme la vôtre, & qui ne peut être remplacé. On en paroît ici plus touché, qu'on n'a accoutumé de l'être des particuliers. Nous avons sujet de croire qu'il est heureux : c'en donc nous-mêmes que nous pleurons. Je n'oublierai jamais les marques d'amitié qu'il m'a données en

mourant. Je ne m'aperçois pas que ce qui s'est passé entre nous ait diminué ma sensibilité pour vous. Votre état me ferre le cœur : & vous ne vous consolerez de longtemps d'une telle séparation. Si j'étois maîtresse de ma conduite , je quitterois bien certainement toute autre chose pour être auprès de vous. Je ne dis rien à M^e. la Maréchale : elle n'est pas en état de m'entendre. Tout est à craindre pour M^e. la Marq. de *la Vallière* : Dieu veuille la soutenir ! M^e. la Duchesse de *Guiche* s'est acquise l'admiration de tous ceux qui l'ont vue dans ces tristes momens. Je vous supplie de m'instruire de ce que vous apprendrez du Duc de *Noailles*. Il n'y a certainement rien qui presse sur l'entrée de la Duchesse de *Noailles* aux Carmelites : je ne le propose que pour me décharger d'elle , & la mettre dans un lieu de sûreté , & qui lui plaise. Je meurs de peur qu'étant moins veillée , elle ne fasse quelque imprudence : elle ne voit que des femmes , mais les femmes sont aussi dangereuses que les hommes : il faut que quelqu'un soit occupé d'elle. J'ai permission d'entrer dans tous les Couvens de Carmélites : & je n'en use point. Les Carmélites du Fauxbourg ont de l'amitié pour moi , & croient

m'être

m'être obligées : elles me feroient un sensible plaisir : vous le desirez : mettez tout en œuvre , & nous réuffirons : j'aime assez ma nièce pour ne desirer que son salut : mais j'aime beaucoup plus son mari , & il ne faut rien oublier pour la lui conserver : il vous seroit facile de la faire entrer dans d'autres Couvens : je ne vous le propose point , parce qu'il n'y auroit pas la même sûreté , & qu'elle n'y auroit pas le même goût.

J'ai demandé des logemens. Le Roi m'a répondu qu'il ne toucheroit à rien que le Duc de *Noailles* ne fût ici , & qu'il pourroit revenir après la Toussaint : je mets ici une lettre de notre Princesse pour lui. On prie à St. Cyr. Je ne suis pas digne de prier pour vous , Monseigneur , mais je ne sçaurois y manquer.

L E T T R E C C X X .

A Marly , ce 12. Octobre 1708.

LE Roi me dit hier au soir, que le Duc de *Noailles* n'avoit plus de fièvre , qu'il demandoit son congé sur ce qu'il n'y avoit plus rien à faire , & qu'il proposoit déjà de repartir , avant la fin de son quartier. On lui a mandé qu'il pouvoit partir

le 25. de ce mois : ainsi nous l'aurons bientôt : il ne sçavoit pas la mauvaise nouvelle.

Je vous fatigue sur les Carmélites , mais vous savez par quelle vue : il faut attendre M. le Duc de *Noailles* pour voir son plan : mais quel qu'il soit , s'il laisse sa femme en ce pays-ci , je crois qu'un Couvent quand elle est à Paris , & St. Cyr quand elle sera à Versailles , rempliroit bien des journées , & soulageroit ceux qui seront chargés d'elle.

La Flandre prend ici toute l'attention. L'on ne m'a pas dit un mot de la Bulle. Je prie Dieu de vous consoler & de vous inspirer ce qu'il y a de meilleur. Point de nouvelles décisives : mais de la manière dont les armées sont disposées , il pourroit en venir de bien considérables. Vous sçavez sans doute que M. *Chamillart* est allé voir M. l'Electeur de Bavière qui est à Compiègne : il doit revenir demain au matin.

Je vous assure , Monseigneur , que je ne reviens point de la perte que nous avons faite ; que votre douleur m'est toujours présente : & que je vois avec peine que vous ne vous consolerez point. Je crains fort....

L E T T R E C C X X I.

Ce 15. Octobre 1708.

L E P. de *la Chaize* dit hier au Roi que M. l'Archevêque de Cambrai ayant taxé son Clergé & devant être taxé lui-même à mille écus par proportion à son revenu, il avoit déclaré, qu'il donneroit quinze mille francs pour soulager les Curés de son Diocèse. Le Père de *la Chaize* accompagna ce récit de toutes les louanges que la chose mérite. Je crois devoir vous tenir instruit de tout. Si je vai trop loin, Monseigneur, il ne tiendra qu'à vous de me modérer. Souvenez vous que ce que je vous écris n'est uniquement que pour vous.

L E T T R E C C X X I I . *

A Versailles ce 22. Octobre 1708.

J'Oubliai hier, Monseigneur, de vous dire, que je me suis informée de celui qui dessert la Cure de Chevreuse. On le dit fort honnête homme, fort estimé, & suivi dans ses sermons, qu'on prétend être

être très-bien Il n'est pas fort aimé. On a été surpris qu'il ait fait coucher chez lui une de ses pénitentes de St. Germain qui a été le voir. On ne soupçonne pourtant aucun commerce contre les mœurs. Voilà tout ce que j'en ai appris. Je suis dans mon lit avec un peu de fièvre & une grande fluxion.

P. S. J'ai oublié de vous parler d'une permission au Curé de Marli de me confesser dans ma chambre, à cause de ma surdité. Je crois l'avoir déjà demandée & obtenue. Je vous prie de me l'envoyer dans les formes, afin que je ne vous importune plus.

Les Dames de St. Louis pleurent l'état de l'Eglise * encore plus vivement que celui du Royaume. Elles ont une vertu & une simplicité que je crois bien agréables à Dieu. C'est le plaisir de vous entretenir qui me fait toujours oublier ce que j'ai à vous dire.

LET-

* Le Cardinal de Noailles, lassé des plaintes qu'on portoit contre lui, avoit écrit dès le mois d'Août au Pape, pour sa justification. Le Pape répondit à sa lettre en donnant au Courier, qui la lui avoit apportée, un Bref contre le livre du P. *Quésnel*, dont la condamnation n'avoit encore été demandée ni par le Roi, ni par les Evêques. Dix ans auparavant, le Pape *Innocent XII.* avoit justifié ce livre par sa censure contre le dénonciateur.

L E T T R E C C X X I I I .

Vendredi matin, 1708.

Q Uoique je n'aye vu qu'un échantillon de ce que vous m'avez confié, Monseigneur, j'en vois assez pour vous remercier d'un si grand présent. Mandez moi, s'il vous plait, s'il faut vous rendre ces cahiers, à mesure que nous les lirons, en nous permettant de les copier. Je vous demande encore la lettre de M. de *Meaux*, écrite autrefois aux Religieuse de Port-Royal des Champs: elle est si propre à porter les filles à la soumission & à la simplicité, & cet Auteur est si révéré à St. Cyr, que j'espère qu'il y aura de l'utilité à y mettre ce morceau. Un peu de fièvre & un grand rhume m'obligent à me servir de la main de M^{lle}. d'*Aumale*: il faudra bien vous y accoutumer, car mes forces diminuent tous les jours: mais mes sentimens surviuent à mes forces.

L E T T R E C C X X I V .

Ce 16. Janvier 1709.

JE croyois que nous aurions l'honneur de vous voir aujourd'hui : j'avois remis à vous rendre mille graces de la lettre que vous avez écrite , pour autoriser celle de feu M. de *Meaux* : elles seront mises l'une & l'autre dans les Archives de St. Cyr, Il est très - important que mes filles voyent à l'avenir ce que de tels Prélats ont pensé sur la révolte de celles de Port - Royal des Champs. Vous avez mis dans la vôtre , Monseigneur , tout ce qui peut affermir les Dames de *St. Louis* dans leur obéissance & dans leur simplicité. Je vous en remercie encore plus pour l'avenir. Le Roi ne peut fortir , à son grand regret : il en a quelquefois des vapeurs : car l'air lui est absolument nécessaire. Son Capitaine des Gardes s'en passe mieux , & me paroît frilleux comme un vieillard. Notre ami M. le Maréchal de *Boufflers* travaille treize ou quatorze heures par jour. Je crains qu'il ne se tue. Ses travaux sont très-utiles au service & au rétablissement des troupes. Obtenez nous la paix , Monseigneur ,

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 297
gneur, & croyez que personne ne vous
honore plus que moi.

LETTRE CCXXV.

A Versailles, ce 16. Février 1709.

J'AI donné, Monseigneur, un de vos Mandemens au Roi, un à M. le Duc de Bourgogne, un à Me. la D. de Bourgogne, un à M. le Duc du Maine, un à St. Cyr, & un à moi-même. Je l'ai lu avec un esprit de critique, parce que vous m'aviez dit qu'il pourroit bien déplaire : & je n'y ai pas trouvé un mot que je voulusse retrancher. Il est plein de piété, de vérité : il touche les endroits les plus nécessaires dans les circonstances : il nous fait envisager nos malheurs sans nous décourager : en un mot ; tout est, Monseigneur, parfaitement bien. Mon approbation vous est assez inutile ; mais le plaisir de louer une si belle chose m'est nécessaire.

Il est vrai, Monseigneur, que je suis fort inquiète de M. le Maréchal de *Boufflers* : il doit se reposer à Douay & venir ici dès qu'il le pourra. Le Roi jugera alors s'il peut servir cette campagne.

Il seroit fort à desirer de trouver quelque chose de bon pour Maubuisson : mais les meilleurs sujets sont ordinairement les moins connus. Je crois que le Roi ne se hâtera pas, & qu'il va nommer son Confesseur.

Vous me confondez, Monseigneur, quand vous me parlez de respect. C'est à moi à en avoir pour vous : & je n'y manque pas assurément.

L E T T R E C C X X V I . *

A St. Cyr, 5. Mai.

JE n'entens point parler de l'espérance que vous m'aviez donnée sur la profection de *Ste. Geneviève*. Il me semble pourtant que notre mal croît tous les jours. Vous ne sçauriez y être insensible. Je dois dire adieu aujourd'hui à notre Duc de Noailles. Il part bien tristement, & ne nous trouve pas affligés mal à propos.

Voici, Monseigneur, la réponse de M^e. de *Querjean*, & un Mémoire dont M. le Duc de *Foix* doit être chargé. Je trouve un accommodement bien difficile dans ce temps-ci, quand il dépend de dix mille écus. J'ai une migraine qui racourcit un
 peu

peu ma lettre. Sans cela je vous aurois prié d'envoyer notre jeune Abbessé seule à Gomer-Fontaine, & d'engager M^e. sa mère à attendre qu'elle y fût établie.

L E T T R E C C X X V I I .

A St. Cyr, 25. Février 1709.

MR. de Chartres m'a toujours paru très-honnête homme, & prêt à s'exposer à tout, plutôt que de blesser sa conscience. Il n'y a pas de remède. Mais c'est une fâcheuse affaire d'avoir aussi à blesser M. le Chancelier par un endroit aussi sensible, & qui retombera par l'oncle & par le neveu sur l'Episcopat. Est-il possible que M. l'Abbé Bignon ose se déclarer contre vous, & que M. le Chancelier ne lui impose pas silence ? Il y a tant d'endroits & de raisons pour vous respecter, que je ne comprends pas, qu'on puisse vous manquer. Je suis ravie des prières publiques. Je vous supplie de m'en faire voir le Mandement. Je ne sçai comment ces malheureux temps de Carnaval se sont passés à Paris. Mais je puis vous assurer, que les Bals de Marli ont été aussi innocens, que ces divertissemens-là peuvent l'être, & qu'excepté M^e. la Du-

chesse de Bourgogne , il n'est personne qui ne soit charmé de les voir finir. J'ai laissé à Marly les lettres que vous m'ordonnez de vous rendre. Je les donnerai à M. le Maréchal de *Noailles*.

LETTR E CCXXVIII.

Ce 25. Août 1709.

JE n'ai pas besoin d'un plus grand papier pour répondre à votre lettre , que le Roi veut compter pour rien , m'assurant que vous avez conclu avec M. *des Granges* , & qu'il vous a laissé le maître du parti que vous prendriez.

Je m'intéresse fort à vos pauvres , Monseigneur , mais beaucoup plus au peuple , & à cette cherté du bled , dans le temps que l'orge rapporte d'une façon miraculeuse. Le Duc de *Noailles* me presse vivement de renvoyer votre messager.

LETTR E CCXXIX.

A Marly , ce 3. Septembre 1709.

VOs commissions m'honorent , Monseigneur , mais il faut toujours aller aux Ministres ; & le Roi me charge de
vous ;

vous mander qu'il ne peut vous répondre qu'il n'ait vu M. *Desmarets*.

Votre bon cœur, Monseigneur, vous rend sensible à la perte * d'un ancien ami que vous avez toujours regardé comme un Saint. Et vous comprenez quelle peine c'est pour moi de voir mourir ce véritable ami qui est si difficile à trouver. Dieu l'a voulu : je gémiss & je me souviens.

Nous attendons aujourd'hui des nouvelles de l'état où M. *Maréchal* § aura trouvé M. de *Villars* †. Quelle perte, si la mort nous le ravit aussi ! Ce sera une suite de nos malheurs.

Je ne crois pas, Monseigneur, que vous ayez un ami dans ceux qu'on vous donne, qui parle de vous, comme j'en entendis parler hier à votre ennemi M. l'Archevêque de Rouen.

Vous sçavez bien que notre Duc de N... a fait encore quelque petite chose qui marque qu'il ne s'endort pas. M. *Voisin* m'a dit, qu'il croyoit que nous pourrions le voir à la fin du mois. J'ai l'honneur de vous écrire avec la fièvre : je l'ai apportée ici pour être plus en repos.

LET-

* De M. *Godet Desmarais*, Evêque de Chartres.

§ Premier Chirurgien du Roi.

† Blessé à la bataille de Malplaquet.

L E T T R E C C X X X .

A St. Cyr, ce 14. Septembre 1709.

JE suis bien fâchée, Monseigneur, que cette Demoiselle ne vous soit pas propre ; la misère l'a accablée : de là, cette ignorance, que vous ne voyez pas à St. Cyr. Ne pourrois-je point avoir une copie du pardon que la Religieuse d'Amiens vous demande ? On est fort curieux ici de pareils papiers : ils ne peuvent qu'édifier. Je ne fais plus que languir. Je suis dans un état de foiblesse qui ne me permet plus d'écrire de ma main. Il me semble que mon Secrétaire ne vous déplait pas. Dispensez moi de la visite dont vous avez coutume de m'honorer. St. Cyr est dans l'affliction, & moi aussi, de l'extrémité où se trouve M. de *Chartres*, qui reçut hier matin Notre Seigneur, & que nous croyons mort présentement. Laissez moi me livrer a ma douleur. Un autre jour, je recevrai avec joie M. l'Abbé d'*Argenson* sur le portrait que vous m'en faites. Le Roi ne m'a encore rien dit de votre audience.

LET-

L E T T R E C C X X X I.

A St. Cyr, ce 13. Février 1710.

UNE Demoiselle de St. Cyr est revenue de Gomer-Fontaine, & m'a pénétrée de tristesse. Notre Abbessé souffre beaucoup : on mange du pain d'orge très-dur & très-noir : on retire les pensionnaires : un de mes gens va reprendre sa fille que j'y avois mise : celle que j'ai ici est très-sèche, & marque bien la famine qui est dans cette maison. Faites une petite quête dans la vôtre, Monseigneur, pour une fille de condition, de mérite, affamée, & votre parente. Je vois quinze ou vingt louis dans votre famille, si chaque personne en veut bien donner un. Une de vos Dames du Palais obtiendrait une quête de M^c. la Duchesse de Bourgogne, si elle la vouloit bien demander. Vous me direz que je n'aurois qu'à la faire ; mais en vérité, il n'est pas juste que tout tombe sur moi. Ce petit secours donneroit du bled, pour mêler avec l'orge jusqu'à la recolte.

Je vous envoie les cent écus que vous me faites donner à votre Dame Allemande. Je ne doute pas qu'elle n'en ait grand
be-

besoin ; mais je n'ai nulle raison de la préférer à tant d'autres misères qui nous environnent : & je vous avoue que mon inclination m'auroit portée à donner plutôt cette petite somme à M^e. de Gomer-Fontaine que j'aime , qu'à une étrangère que je ne connois pas. Mais tout ce que vous faites , Monseigneur , est bien fait. Qu'il est triste d'avoir à retrancher ses charités, quand la misère augmente ! Dieu veut que nous la ressentions , en nous privant des moyens de la soulager dans les autres.

L E T T R E C C X X X I I .

A St. Cyr , ce 9. Juin 1710.

LE Roi à lu votre Mandement , & a mis un trait de plume à deux endroits qu'il m'a ordonné de vous expliquer. Le premier est sur le mot de *demandeur la paix*, qu'il croit n'être pas de sa dignité ; vous le changerez aisément. Le second est sur l'usure : il croit qu'il seroit bon dans ce temps-ci d'appuyer un peu plus sur l'usure par rapport à l'argent , & encore plus sur celle du bled qui est contraire à la nature , & abominable même parmi des Payens.

Le

Le Roi a reçu quelques avis, sur ce que les Peuples ne sont point assez instruits, ni assez éclairés sur ce qu'ils lui doivent. C'est à lui à les conserver, à les défendre : mais il ne le peut sans leur secours. Travaillez sur cette idée : & l'on vous sera obligé. Je croirois ces instructions plus nécessaires à Paris, où tout l'argent est si bien renfermé, que dans les Provinces qui ne sont que trop épuisées par ce qu'elles donnent au Roi. On en a dit un mot au P. *le Tellier*.

J'ai dit tout ce qui est dans votre lettre au Roi, qui l'a reçu comme il le doit de son Archevêque. Il a diminué sa table à Marli : il a envoyé sa vaisselle d'or à la Monnoie : il a donné ses pierreries à *M. Desmarets* pour les mettre en gage, si on le peut. » Il fera » toujours prêt, dit-il, à se dépouiller pour » des peuples qui ont tant fait pour lui.

Je reçus hier un gros paquet du D. de *Noailles*, qui croit la paix faite, & qui raisonne sur ce pied-là : il a envoyé un Courier à *M. Chamillart*, pour mander qu'il manque de tout : il prend du quinquina, il a la fièvre : je ne doute pas que vous n'ayez de ses nouvelles. Je ne sçai quand on renverra son courier. Tout va ici assez lentement.

P. S. Votre Mandement nous a paru très-

306 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
très-beau, quoique lû avec un peu trop de
précipitation: la Religion ne peut mieux
servir la politique.

LETTRE CCXXXIII.

A Marly, ce 8. Janvier 1711.

JE suis ravie, Monseigneur, de l'heu-
reux effet de votre admirable lettre.
Quoiqu'incapable d'en juger, je l'entendis
lire avec un grand plaisir & une grande
attention; mais vous sçavez que je n'ai
que trop entendu discuter ces matières-là.
Il me paroïssoit à chaque ligne qu'on ne
pouvoit s'expliquer plus clairement & avec
moins de ménagement. Depuis, j'ai reçu
des lettres de fort habiles gens qui con-
firmant mon suffrage. La critiquera-t-on
encore ?

J'ai toujours été malade: & je n'ai pu
encore lire l'ouvrage entier de M. de *Nis-*
mes. * J'ai jetté l'œil sur quelques en-
droits: il me paroît très-agréable. Je n'ai
pas l'esprit bouché sur cette matière-là
comme sur l'autre. J'ai de l'expérience: &
mon attrait ne me permettoit pas autant
d'objections que *Flavie* en fait. Je le ferai

CO-

* *Esprit Fléchier.*

copier, puisque vous me le permettez, Monseigneur, mais je crains de garder l'original trop long-tems.

M. de *Bâville* mande à M. *Voisin*, que le Duc de *Noailles* a quinze pièces de canon qui battent en brèche le Fort-Rouge, qu'il ne manque de rien, & que tout va bien. C'est tout ce que nous en sçavons: & ce n'est pas assez pour nous. Voilà le premier moment dont j'ai pu disposer. Je suis accablée de monde, & dans une très-grande foiblesse. Mon tempérament s'altère tous les jours: mes sentimens pour vous ne se ressentent point du déclin de mes ans.

L E T T R E CCXXXIV.

A Marly, ce 5. Février 1711.

JE ne puis m'empêcher, Monseigneur, de me réjouir avec vous de la prise de Gironne, qui nous inquiétoit par tant de côtés. Celui qui en apporté la nouvelle ne se peut taire sur le Duc de *Noailles*. Il dit au Roi, qu'il avoit suivi tous ses Généraux, mais qu'il les surpassoit tous, qu'il avoit la prévoyance de *Turenne*, la valeur de *Créqui*, je ne sçai quoi de *la Frézélière*, & le détail de *Jaquier*. Ce
font

308 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
font ses propres termes. Quoique son récit se fît à l'heure où d'ordinaire je m'endors, je vous assure qu'il ne m'en échappa pas un mot, & que cet homme m'a fait passer une bonne nuit. Vous me vintes bien vite à l'esprit, quoiqu'un peu fâchée contre vous de ne m'avoir point mandé que vous ne viendriez pas. M. *Planque* me dit que notre Duc de *Noailles* est très-fatigué; mais la joie le remettra. J'attens de vos nouvelles.

LETTR E CCXXXV.

DU CARDINAL DE NOAILLES.

Le 6. Février 1711.

SI le Duc de *Noailles* avoit moins de part à la prise de Gironne, j'aurois eu l'honneur de vous prévenir & de vous témoigner ma joie d'un succès utile au service du Roi. Je suis très sensible à la bonté que vous avez eue d'écouter avec plaisir, quoiqu'à une heure incommode, les louanges que M. *Planque* a données à son Général. Il me paroît qu'il n'est pas seul à en parler de même, & que toute son Armée est aussi contente de lui: mais le principal est que le Roi le soit: je
son

m'en flatte , car il me paroît qu'on ne pouvoit mieux faire , & que l'événement est important pour les affaires de Sa Majesté comme pour le Roi son petit-fils : je sens comme je dois la bonté que vous avez eue de penser si vite à moi pour cela , quoique fâchée contre moi , sans l'avoir mérité. Il y a eu du malheur dans cette occasion , comme dans plusieurs aventures de ma vie , du malheur & point de faute. J'envoyai Mardi un Courier exprès à Versailles : & comme mon Aumônier au grand nez est des amis de M. Manceau dont je connois l'attention & la solidité , il lui écrivit de ma part pour le prier de vous dire , Madame, qu'un commencement de rhume avec le grand froid qu'il faisoit ce jour-là , & celui que j'avois essuyé la nuit & le jour de la dernière fête , m'empêcheroit d'avoir l'honneur de vous voir Mercredi matin. Je suis bien mortifié que vous n'en ayez pas été avertie. Ma belle-sœur , qui le sçavoit , n'avoit garde de vous le mander : elle vouloit m'escamoter mon audience.

L E T T R E C C X X X V I.

DE MADAME DE MAINTENON.

A Marly, ce 15. Avril 1711.

VEnez quand vous voudrez, Monseigneur, faire votre triste compliment. Le Roi est abattu : mais graces à Dieu il n'est pas malade. L'air contagieux empêchera de rendre au corps * les honneurs qui lui seroient dûs. On le portera à St. Denys dans un carosse avec un Aumônier, le premier Gentilhomme de la Chambre, douze Gardes, & douze flambeaux. Il ne fera point ouvert : & on le mettra, en arrivant, dans le caveau. Je n'ai pas la force de rien dire de plus.

L E T T R E C C X X X V I I.

A Marly, 2. Mai 1711.

VOUS pourrez venir Mercredi, Monseigneur. Ce n'est pas avec plaisir que je demande ces audiences pour vous, n'y prévoyant rien que d'affligeant ; les
gens

* De *Louis*, Dauphin de France, mort à Meudon, de la petite verole, le 14. Avril.

gens bien intentionnés craignent autant le bruit que les méchans l'aiment. Ce seroit un grand malheur, si tout ceci attiroit quelque chose contre l'Episcopat : & je suis persuadée que vous aimeriez mieux abandonner vos intérêts particuliers que d'y avoir contribué : on ne peut excuser la publication de la lettre : les Jésuites se défendent d'y avoir aucune part.

L E T T R E CCXXXVIII.

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

A Paris, 4. Mai 1711.

MON malheur est complet, Madame, je suis calomnié, outragé, disgracié. Les Jésuites m'avoient poussé de mille manières : leur malice sembloit épuisée, ma patience ne l'étoit pas. Aujourd'hui ils engagent deux Evêques à me diffamer auprès du Roi : ils affichent des Mandemens contre moi aux murs de ma Cathédrale, à la porte de l'Archevêché ; & l'on veut que je me taise, & que je consente par un lâche silence à mon propre déshonneur. Les trois Evêques ont répandu une mauvaise doctrine dans mon Diocèse : c'est à moi à réparer le mal. Est-il juste que tandis que
les


les plus vils de tous les Prélats font des Mandemens, un Archevêque de Paris n'ait pas le droit d'en faire? Je vous supplie, Madame, de le lire avec attention, & d'avouer qu'après tant de modération je n'avois pas lieu de m'attendre à la lettre que le Roi m'a fait écrire par M. de Pontchartrain *.

L E T T R E C C X X X I X .

D E M A D . D E M A I N T E N O N .

1711.

LA lettre des Evêques est insoutenable. Vous devez venir recevoir la réponse du Roi sur la réparation que vous demandez ; & dans l'intervalle vous faites un Mandement. On disoit hier tout haut dans le Sallon de Marli que jusques là vous faisiez pitié, mais qu'on ne pouvoit plus vous excuser. J'avois déjà vu le Mandement : & je croyois bonnement qu'il ménageoit les Evêques : on se moque de moi, & l'on prétend qu'ils en seront très-offensés. Tout cela me passe : mais encore une fois, Monseigneur, ne vous brouillez pas avec le
Roi :

* Le Roi, piqué de ce Mandement, lui avoit fait écrire, que puitqu'il s'étoit fait justice lui-même, il pouvoit se dispenser de venir à Marly. 

Roi: vous connoissez sa Religion, sa bonté pour toute votre famille, son amitié particulière pour vous: est-il possible que vous vouliez augmenter ses peines, & qu'un intérêt personnel vous fasse rompre avec lui?

L E T T R E C C X L.

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

Ce II. Mai 1711.

MR. *Voisin* & moi, Madame, nous avons discuté l'affaire: & je veux bien sacrifier au Roi & à la paix cette Instruction que j'ai promise dans mon Mandement. Je vous prie d'être attentive à la manière dont ce Ministre me justifiera. Vous verrez, Madame, par le compte qu'il doit vous rendre, que le Sallon de Marli^{ne}ne raisonnoit pas juste: & j'ai lieu de croire que les mêmes personnes parloient ailleurs autrement. Le Roi se charge de la réparation qui m'est dûe: je n'ai plus qu'à le remercier & à attendre; moyennant cela, tous les procédés finiront de ma part: mais finiront-ils de la part des Jésuites, & de ceux qui me persécutent depuis si long-temps? Je ne puis l'espérer, à moins

que S. M. n'employe toute son autorité pour leur imposer silence. Ils veulent me perdre, à quel prix que ce soit : que dis-je ? ils se sont mis en tête d'avilir l'Episcopat : ils s'en rendent les maîtres, en le divisant & en y faisant entrer les Sujets les plus minces & les plus dépendans d'eux. Le P. *le Tellier* est dans ce goût, plus qu'aucun autre : & tout est à craindre de son caractère ; vous n'en doutez pas, Madame : & je juge combien vous souffrez de ne pouvoir le dire tout haut.

L E T T R E C C X L I.

DE MAD. DE MAINTENON.

Ce 13. Juin 1711.

NE pensez à rien, Monseigneur, de ce qui vous regarde jusqu'à la fin de l'Assemblée. Voilà la dernière fois que je vous écrirai de cette malheureuse affaire : j'ai trop de raisons de ne m'en pas mêler. Je reprendrai le personnage que je dois faire, qui est de prier Dieu que tout se passe à sa gloire, au bien de l'Eglise, & au vôtre particulier, Monseigneur, qui m'intéresse toujours vivement.

RÉPON-

R É P O N S E.

Je sçai, Madame, prendre mon parti : je ne manquerai point de me rendre le Mercredi auprès du Roi, & ne m'excuserai point de présider à l'Assemblée. Je pourrai y essuyer quelques tracasseries, mais je m'y exposerai volontiers pour le service du Roi... Assurez-le donc, Madame, que je ne veux plus songer qu'à son affaire, & que je ne lui dirai pas, Mercredi, un mot de la mienne.

L E T T R E C C X L I I.

DE MAD. DE MAINTENON.

Ce 18. Juin 1711.

SEROIT-ce une prière incivile, Monseigneur, de vous demander les trois harangues que vous prononçâtes hier, pour les montrer aux Dames de *St. Louis*? Autant que je les févre de tous les plaisirs de dehors, autant suis-je soigneuse de leur en procurer au dedans; & il mèn semble qu'il n'y a rien dans celui-là de contraire aux bonnes mœurs. Après vous avoir exposé mon desir, je suis soumise au refus, si vous le jugez à propos: il ne di-

minuera, ni le sincère attachement que j'ai pour vous, ni le respect que je vous dois. On est charmé ici de ces harangues; & comptez, Monseigneur, qu'il n'y a personne qui ne vous aime, ou qui ne voulût vous aimer de tout son cœur.

L E T T R E C C X L I I .

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

A Conflans, ce Samedi 20. Juin 1711.

MEs harangues, Madame, ne sont pas dignes de l'honneur que vous leur faites. Je vous en envoie des copies, pour ne pas retarder d'un moment ce qui peut vous faire plaisir: voilà de quoi occuper quelques instans la récréation de vos Dames: je souhaite qu'elles en soient contentes, & qu'elles puissent les porter à me faire un peu de part de leurs prières que je crois fort bonnes.

Je ne sçai, Madame, s'il faut que je paroisse à Marli cette semaine? Je ne veux rien que ce qui sera le plus agréable au Roi: ordonnez-en, s'il vous plaît, Madame; & si vous jugez à propos que j'y aille, ayez la bonté de m'en obtenir la permission. L'Assemblée va son chemin en paix jusqu'à

qu'à présent: il ne tiendra pas à moi qu'elle ne dure. J'en presse la fin tant que je puis: mais il faut prendre les moyens les plus surs & les plus doux de fournir au Roi ce que nous lui avons donné. J'y travaille de mon mieux: je le ferai toujours avec grand soin à vous faire connoître, Madame, l'attachement respectueux, &c.

P. S. Pardonnez, je vous prie, Madame, les ratures de ces copies: je crois qu'il vaut mieux vous les envoyer telles qu'elles sont, que retarder pour en faire faire de plus correctes.

LET TRE CCXLIV.

DU MEME.

Paris, ce Mardi 23. Juin 1711.

VOilà, Madame, des exemplaires de ces harangues, plus corrects que la copie que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, où il est échappé quelques fautes au copiste & à moi. J'attendois vos ordres pour aller à Marli. Je ne veux sur cela que ce qui peut être le plus agréable au Roi: un voyage est fatigant dans cette saison, sur-tout quand il est joint à toutes les affaires dont je suis chargé. Je fais tout ce

qui est possible pour finir promptement notre Assemblée. J'ai un grand intérêt à l'abréger : mais il n'est pas aisé en ce tems d'assurer la levée de huit millions.

Je suis bien aise & bien fâché de l'espérance que vous me donnez, Madame ; de revoir bientôt le Duc de *Noailles* : il vous portera sans doute des choses fâcheuses, & il en trouvera ici.

Je tâche de conserver de l'égalité & de la douceur : & je tiens pour cela de mon mieux mon cœur à deux mains. Mais pour de la joie, j'avoue que je ne vais pas jusques-là ; vous n'en ferez pas surprise, Madame : donnez-moi du moins, je vous supplie, celle d'être bien persuadée, &c.

L E T T R E C C X L V .

D U M E M E .

Ce 25. Juillet 1711.

PERSONNE n'a douté jusqu'ici, que les Jésuites ne fussent la principale cause de tout ce qui se passe aujourd'hui contre moi : j'en avois déjà bien des preuves ; mais en voici une nouvelle, capable de convaincre les plus incrédules.

C'est

C'est une lettre qui est tombée entre mes mains d'une manière si extraordinaire, qu'on doit la regarder comme un coup du Ciel, qui n'a pu souffrir qu'une intrigue si indigne & si dangereuse demeurât plus long-temps secrète, & qui l'a voulu découvrir si clairement qu'il n'y eût plus la moindre ombre de doute.

L'Abbé [*Bochart*] ci-devant Jésuite, & toujours fort attaché à eux, encore plus à sa fortune, a écrit à M. l'Evêque de Clermont son oncle, âgé de près de quatre-vingts ans, & naturellement foible, pour l'engager à signer contre moi une lettre au Roi, qu'on lui envoie toute faite, & un Mandement qu'on lui a déjà envoyé tout dressé. Je ne sçai entre les mains de qui il mit d'abord son paquet : mais il est tombé en celles d'un Prêtre, que l'un de ceux qui l'avoient trouvé alla consulter sur l'usage qu'on en devoit faire. Ce Prêtre, après avoir lu tout ce qu'il contenoit, voyant la conspiration faite contre moi, se crut obligé de conseiller qu'on me le remît, ce qui a été exécuté.

Voilà, Madame, les pièces qui s'y sont trouvées : la seule lecture vous persuadera de la noirceur & des suites dangereuses de cette cabale. Ma première pensée avoit été

d'aller à Fontainebleau porter moi-même ces actes : mais j'ai eu peur que comme on ne m'y attendoit pas , cela ne fît trop de bruit ; & quoiqu'on ne le ménage pas contre moi , je veux toujours le ménager, tant qu'il ne fera pas nécessaire pour le bien de l'Eglise.

J'ai l'honneur d'envoyer toutes ces copies à Monseigneur le Dauphin : comme le Roi l'a chargé de cette affaire , j'ai cru lui en devoir rendre compte. Je prens aussi la liberté d'en écrire à S. M. Je vous prie, Madame , de vouloir bien lui rendre cette lettre.

L'affaire est non-seulement importante pour moi , mais pour la Religion. C'est se jouer d'elle , que de traiter ainsi ses premiers Ministres, & ce que Jesus-Christ a mis de plus important entre leurs mains , comme le dépôt de la Foi & de la Doctrine. Au lieu d'attendre leur jugement & de les laisser décider devant Dieu , & selon les règles qu'il leur a prescrites, on leur envoie des décisions toutes faites : & par qui ? par leurs subalternes , qui n'ont aucun droit de prononcer , mais qui distribuent les graces , & dont le crédit fait peur à tant de gens. Quel renversement , quel scandale , & quel préjudice à la Religion !

Vous

Vous le comprendrez aisément, Madame, & votre piété vous y rendra plus sensible qu'une autre. Je prie Dieu de l'augmenter de plus en plus.

L E T T R E C C X L V I.

DU MEME.

Ce 11. Août 1711.

QUOIQUE vous ne m'avez pas fait l'honneur de m'apprendre, Madame, l'impression qu'ont faite sur vous les pièces découvertes qui font aujourd'hui tant de bruit, je ne suis pas moins persuadé, connoissant, comme je fais, la droiture de votre cœur, que vous en avez été très-bleffée. Dans cette confiance, j'ai recours à vous pour tirer de cette découverte tout l'avantage qu'elle doit produire. Dieu ne l'a permise, ou pour mieux dire, ordonnée, que pour faire connoître au Roi l'abus que le P. le Tellier fait de sa confiance, & combien il est nécessaire pour le salut de S. M. qu'elle la mette en de meilleures mains. Je crois devoir en conscience faire tous mes efforts pour l'y porter. Ainsi quelque difficile que soit l'entreprise, je prens la liberté d'en écrire au Roi,

& de vous supplier, Madame, de rendre ma lettre à S. M.

Je n'y cherche que son salut : je ne prétens point me faire honneur dans le monde du succès, s'il y en a. Je garderai religieusement le secret de la proposition que j'ose faire. Si elle réussit, comme je le demande à Dieu avec instance, la gloire en fera toute pour le Roi : hé ! que de grâces n'en reviendra-t-il pas à Sa Majesté ! Elle croira peut-être que le ressentiment a part à mes remontrances, les faisant dans un tems où je suis offensé personnellement. J'ai fait d'abord devant Dieu ce que j'ai dû pour vuider mon cœur de tout ressentiment : je le tiens à deux mains, selon la maxime & la pratique de *St. François de Sales*, afin qu'il ne m'échappe pas, & que l'amour-propre ne le séduise point. Avec cette précaution je crois devoir agir pour le bien de l'Eglise & pour le salut du Roi. Comment peut-on l'espérer, tant qu'il sera dans les mains d'un Confesseur, qui loin de le porter à la vertu par son exemple, manque au premier principe de la probité & de la sincérité, s'étant offert d'affirmer avec serment qu'il n'a aucune part à ce qui s'est passé, quoiqu'il en soit le principal auteur, comme le prouvent les pièces qui
ont

ont été découvertes par un coup de Providence si surprenant ?

Quel tort ne fera point à l'Eglise un Confesseur de ce crédit, qui ne fait pas difficulté de l'exposer à un Schisme pour satisfaire son acharnement contre moi, qui corrompt les Evêques par des espérances de fortune, qui les divise, les dégrade, au lieu de se soumettre à leurs décisions, les oblige de recevoir les siennes & de les publier sous leurs noms, non-seulement dans leurs Diocèses, mais dans le mien & dans toute l'Eglise de France ? De quelles extrémités n'est pas capable un esprit de ce caractère ? Vous sçavez, Madame, comment des gens de bien que vous estimez en parlent. Je puis vous assurer que c'est un sentiment bien commun, & que quand il n'y auroit que le décri où est tombé le P. *le Tellier*, ce seroit une raison assez forte pour l'ôter de sa place. Car il ne convient pas que la confiance du Roi soit entre les mains d'un homme de si mauvaise réputation. Elle n'est point recommandée par la deuxième lettre de l'Abbé *Bochart* : car il ne fait que se couvrir d'une nouvelle confusion, sans laver le P. *le Tellier*.

Mais il n'est pas ici seulement question de l'opinion du monde. Peut-on croire que ce Père soit plus agréable à Dieu qu'aux hommes ? S'il y a beaucoup à craindre pour le salut du Roi, s'il demeure sous sa conduite, il n'y a pas moins à craindre pour le mien, si je demeure dans le silence : ainsi je le romps pour délivrer mon ame. Mais je voudrois bien aussi délivrer celle du Roi. Je m'y intéresse non-seulement par le devoir de ma Charge, mais par un attachement personnel, qui me rend plus sensible, que je ne puis dire, à ce qui regarde S. M. & à son salut plus qu'à tout le reste, puisque c'est ce qu'il y a de plus important pour elle. Je sçai combien vous le souhaitez aussi, Madame ; ainsi je ne vous exciterai point à y contribuer autant que vous pourrez : j'aurai seulement l'honneur de vous dire, que voici l'occasion la plus essentielle & la plus importante pour y travailler utilement ; c'est assez de vous la montrer pour vous animer à en profiter. Je prierai Dieu, avec toute l'ardeur dont je serai capable, de vous donner des paroles efficaces, & de bénir tout ce que votre zèle vous fera faire pour le succès d'une si grande affaire, &c.

LET-

L E T T R E C C X L V I I .

DE MAD. DE MAINTENON.

Ce 13. Août 1711.

VOUS me connoissez assez, Monseigneur, pour sçavoir ce que je pense sur la dernière découverte : mais bien des raisons doivent me retenir de parler. Ce n'est point à moi à juger & à condamner : je n'ai qu'à me taire & prier pour l'Eglise, pour le Roi & pour vous, Monseigneur, dont les intérêts particuliers me seront toujours chers. J'ai donné votre lettre : elle a été lue d'un bout à l'autre, & c'est assurément tout ce que je puis vous en dire. Je crois que le secret sera gardé de ce côté-ci. L'on ne pense pas tout-à-fait comme vous : mais j'espère que l'affaire s'accommodera, & que le temps adoucira les esprits. C'est, Monseigneur, tout ce que j'ai eu la force d'écrire aujourd'hui, étant plus abbatue de tristesse & d'incommodité qu'à l'ordinaire.

L E T T R E C C X L V I I I .

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

Ce 20. Août 1711.

JE n'ai, Madame, conservé à quelques Jésuites des pouvoirs de prêcher & de confesser, que parce que le respect que j'ai pour le Roi me retient. S. M. ne laissera pas d'en être fâchée. mais pour lui plaire, il ne m'est pas permis d'offenser Dieu. Je crains même d'en trop faire, pour marquer mon respect & ma soumission pour elle. Je donne de nouveaux pouvoirs au P. *le Tellier*, quoique ce soit lui qui mérite le mieux de n'en plus avoir: j'en fais le sacrifice au Roi, & les remets à sa conscience, priant continuellement Notre Seigneur de lui faire connoître le péril qu'il court en confiant son ame à un homme de ce caractère.

L E T T R E C C X L I X .

DE MAD. DE MAINTENON.

Le dernier jour de l'an 1711.

VOilà, Monseigneur, ce que vous avez demandé. Je serai toujours tres-sens-

fenfible , & peut-être trop fenfible à tout ce qui vous fait de la peine. J'ai été malade : de-là , le f Silence dont vous vous plaignez. J'ai donné votre lettre & vos Mandemens. Je vous obéirai en tout ce qui fera raifonnable. Votre nouvelle démarche eft une nouvelle douleur pour ceux qui vous font véritablement attachés. Vous ne doutez pas que je ne vous le fois toute ma vie : elle ne durera pas long-temps , & bientôt la mort va me dérober au préfent qui m'attrifte & à l'avenir qui m'effraye. J'ai paffé mes jours dans les plaifirs & dans les larmes : j'aurois pu être heureufe , fi j'avois moins compté fur les hommes. Ce n'eft point un reproche , Monfeigneur : c'eft une confolation que je cherche auprès de vous , en vous montrant la fource de mes peines. Le Roi m'interrompt : j'avois encore à vous entretenir : je fuis bien fâchée de ce contre-temps : j'en effuie de toutes les façons.

L E T T R E C C L.

Ce 8. Mars , à huit heures du soir , 1712.

NOUS avons la rougeole bien près de nous , Monseigneur : & selon toutes les apparences , elle emportera cette nuit M. le Dauphin * : M. le Duc d'Anjou § paroît être un peu moins mal. Dieu conserve celui-ci ! car pour l'autre, il faudroit un miracle. Le Roi vous demande votre Mémoire † , pour pouvoir y répondre dans huit jours.

L E T T R E C C L I.

A St. Cyr , ce 12. Mai 1712.

VOUS avez très-bien fait de ne pas ajouter fatigue sur fatigue ; car je crois que vous en avez bien eu depuis quelques jours. Je fis lire au Roi votre let-

* M. le Duc de Bretagne , âgé de cinq ans, fils aîné de M. le Duc de Bourgogne.

§ Louis XV. Roi de France.

† Apparemment le Mémoire de conciliation ; dressé par M. le Curé de St. Sulpice , approuvé par M. de Meaux ; retouché par le P. Tellier , apostillé par le C. de Noailles , supprimé par Arrêt du Parlement.

lettre d'excuse , tant sur votre audience que sur l'écrit qui commence à faire du bruit. On n'en! avoit ouï parler que fort légèrement. Je n'entrerais pas avec vous sur ces matières-là : je ne suis pas capable de les traiter ; mais je ne le suis que trop d'en sentir le chagrin.

L E T T R E C C L I I .

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

Ce 1. Juillet 1712.

J'Apprens que le chagrin du Roi aug^lmente tous les jours. J'espérois que S. M. seroit contente , & du moins que l'affaire seroit finie pour elle ; car l'ayant renvoyée au Pape , il conviendrait qu'elle n'en fût plus importunée. Ce renvoi , dont tant de gens ont été affligés par les suites qu'ils appréhendent , devoit procurer du repos à S. M. J'y trouvois avec grande joie cet avantage ; je respirois, Madame, dans cette espérance ; mais les affaires qui me regardent, se reproduisent à mesure qu'on en termine quelques-unes. On fait malheureusement imprimer le Mémoire que le Roi m'avoit fait l'honneur de me donner , & l'on per-

su³ de

suade à S. M. que c'est moi qui suis cause de cette impression. J'ai eu l'honneur de vous dire, Madame, que je n'y ai aucune part.... Je le répète encore, & ne crains point d'en prendre Dieu à témoin, qui est le plus vénérable & le plus terrible de tous les sermens.

L E T T R E C C L I I I.

DE MAD. DE MAINTENON.

Ce 3. Juillet 1712.

VOUS êtes, Monseigneur, le maître de venir prendre congé du Roi. Vous ne vous tromperez jamais, quand vous compterez sur ce que vous appelez mes bontés. Je ne puis jamais cesser de respecter mon Archevêque, d'estimer vos vertus, & si je l'ose dire, d'aimer votre personne; mais il est vrai que tous ces sentimens ne me donnent plus que de l'amertume. Je ne répondrai point à tous les articles de votre lettre, parce que nous les avons traités cent fois inutilement. Il y en a un que vous ne touchez pas, Monseigneur, qui est celui des Jésuites, que le Roi ne regarde pas comme intéressant votre conscience, mais

com-

comme une pure vengeance que vous pou-
viez lui sacrifier, soit que vous ayez vou-
lu en effet vous venger, ou les punir de leur
manque de respect pour vous &c.

L E T T R E C C L I V .

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

Le 7. Octobre 1712.

VOUS sçavez, M^e. ce que M. d'*An-*
tin a eu ordre du Roi de me dire de
la part de S. M., & vous ne doutez pas
de ma vive douleur, de l'extrémité où
l'on veut me réduire, en me mettant dans
l'affreuse nécessité, ou d'offenser Dieu, ou
d'offenser le Roi. J'offenserai le Roi, si
je ne rends pas les Pouvoirs à tous les
Jésuites; & j'offenserai Dieu, si j'employe
à son service des ouvriers relâchés, ré-
voltés, & en qui je ne puis prendre con-
fiance.

Mais sans examiner s'ils sont tels que
je les crois, convient-il, M^e. , que le Roi
s'en mêle? cela est-il de la compétence
de l'Autorité Royale? & n'est-ce pas (il
faut franchir le mot) lui faire mettre la
main à l'encensoir, que de l'engager à
demander ces pouvoirs?

Feu

Feu M. le Dauphin en étoit si persuadé , qu'il m'a dit plusieurs fois qu'il se garderoit bien de m'en parler , & qu'il étoit convaincu que les Princes ne doivent point entrer en pareilles affaires : *Ce n'est point à nous à nous mêler de cela* : ce sont ses propres paroles. Vous sçavez , Madame , qu'il ne m'est pas permis de donner de tels Pouvoirs pour faire ma cour au Roi , ni de les mettre en négociation , & d'en faire un accommodement. . . . Devroient - ils eux-mêmes vouloir arracher ainsi ces pouvoirs des mains des Evêques ? S'ils avoient l'esprit & les dispositions que l'Eglise demande de tous ses Ministres , ils ne voudroient qu'une mission libre. Quelle différence de leur conduite à celle des Saints , qui , loin d'avoir de l'empressement à les rechercher , & d'employer l'autorité des Puissances pour les obtenir , ne les ont reçus que par obéissance pour leur Supérieur légitime , & ont eu besoin de toute leur vertu pour s'y soumettre ! Quel jugement dois-je faire devant Dieu , & dans ma conscience , de gens qui ont des maximes si opposées aux Saints & aux Canons de l'Eglise ? Les puis-je regarder comme des ouvriers fidèles , & espérer
la

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 333
la bénédiction de Dieu sur leur Ministère ? &c.

LETTRE CCLIV.

DE MAD. DE MAINTENON.

Le 9. Octobre 1712.

MON cœur ne peut se résoudre à vous flater, Monseigneur, & mon respect ne me permet pas de m'expliquer sincèrement. . . Vous traitez l'affaire des Jésuites d'affaire spirituelle, & S. M. la regarde comme un procédé particulier, comme une vengeance contre des gens que vous avez cru qui vous offensoient, & qui vous ont offensé en effet; c'est le ressentiment de cette vengeance que je voudrois que vous sacrifiassiez à ce que vous lui devez, & à l'amitié qu'il a toujours eue pour vous; car de dire que les Jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible qu'ils soient devenus tels dans un moment: s'ils sont entrés dans une intrigue contre vous, ce ne sont que quelques particuliers, & vous faites affront à tout le Corps, à qui vous faites même un nouveau crime de ce qu'il se dit innocent.

LET-

L E T T R E C C L V I.

DE M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Ce 16. Octobre 1712.

POuvois-je croire , Madame , que le plus ou le moins de Confesseurs Jésuites à Paris donnât tant de peine à S. M. ? car il ne s'agit que de cela : je vous supplie d'y faire attention. S'ils étoient tous sans pouvoirs , je comprends bien qu'elle en auroit été blessée ; mais je ne pensois pas qu'un peu plus ou un peu moins la pût toucher au point où je vois avec douleur qu'elle l'est. Je conviens que les Jésuites ne sont pas devenus incapables par ignorance , ni par mauvaises mœurs , mais par relâchement de morale , par indépendance & par le schisme qu'ils ont voulu introduire dans mon Diocèse & dans l'Episcopat. Tant que le Roi a eu de la bonté pour moi , ils se sont contenus dans leur devoir ; mais depuis que j'ai eu le malheur de perdre les bonnes grâces du Roi , ils n'ont gardé ni retenue ni bienséance : ne pouvant donc plus les retenir par son autorité , il faut bien que le fasse par la mienne.

LET-

L E T T R E C C L V I I .

D U M E M E .

Ce 7. Novembre 1712.

VOUS sçavez, Madame, ce que M. le Curé de St. Sulpice, & beaucoup de gens de bien vous ont dit & écrit des mauvaises nominations qu'on a fait faire à S. M. Il est bien malheureux que le Roi, avec des intentions admirables, mette sur sa conscience de si mauvais choix, & donne à l'Eglise de pareils Ministres. J'en suis affligé, non-seulement pour le bien de la Religion qui en souffre beaucoup, mais pour le salut du Roi, qui me sera toujours très-cher, & pour lequel je donneroïis ma vie avec joie.

L E T T R E C C L V I I I .

D E M A D A M E D E M A I N T E N O N .

Ce 24. Janvier 1713.

OSerois-je vous demander, Monseigneur, s'il y a quelque chose sur mon compte dans ce qui s'est passé entre vous & le P. *Martineau* touchant le P. de la *Ferté*? Vous sçavez bien que le Roi a
accor-

336 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
accordé son retour ; & ce n'est pas vous ,
Monseigneur , qui m'apprendrez à ne pas
pardonner sincèrement : je ne crois donc
pas avoir rien à dire de plus dans cette
occasion. Si vous avez d'autres raisons ,
ce n'est pas à moi à vous les demander.

LETTR E CCLIX.

DE M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Paris , le 16. Août 1713.

JE suis très-mortifié , Madame , d'a-
voir encore à vous rompre la tête de
mes affaires ; mais voici une nouvel-
le occasion qui m'y contraint. La lettre
ci-jointe pour le Roi , que je prens la
liberté de vous adresser , & que je vous
supplie de vouloir bien rendre à S. M.
vous apprendra de quoi il s'agit.

Je suis sûr , connoissant , comme je
fais , la bonté & la droiture de votre
cœur , Madame , que vous serez indignée
qu'après que le Roi a renvoyé l'affaire des
Evêques à Rome , qu'il compte qu'on n'en
parlera plus qu'en ce pays-là , & qu'il
impose pour cela silence à ces Prélats , &
à tous les Evêques de France , M. de Gap
s'avise de faire courir un nouvel ouvrage,
où

où je suis traité plus outrageusement, & avec plus de dureté que dans la lettre de Messieurs les Evêques de Luçon & de la Rochelle au Roi: ce qui ne me paroïssoit pas possible. Il n'est pas juste que je sois soumis & fidèle au silence que le Roi nous a ordonné, & que ces Messieurs le violent impunément: je demande donc justice à S. M. ou permission de me la faire moi-même: j'aimerois beaucoup mieux la paix; mais on ne la veut point, & j'aurai beau la désirer; tant que l'on gagnera à la troubler, on l'éloignera toujours. Je prie Notre Seigneur, qui la donnoit à ses Disciples, de nous l'accorder: enfin je ne cesserai jamais de lui demander pour vous, M^e. ses plus précieuses faveurs & ses plus abondantes graces, parce que je ne cesserai jamais d'être avec l'attachement le plus respectueux & le plus constant, &c.

L E T T R E C C L X I. *

DE MAD. DE MAINTENON.

Vendredi au soir, 1713.

LE Roi m'ordonne de vous demander si le P. *Quinquet* a été interdit: par qui, & pourquoi? Ce Religieux vient avec

Lett. Tom. IV.

P

tou-

toutes sortes de témoignages. Répondez, s'il vous plait. M. de B. ne trouve pas l'occasion de parler assez décisive pour commencer par-là. Il croit que vous devez donner ces deux lettres tout simplement, en disant qu'on a trop de piété pour maltraiter l'Eglise, & que vous avez cru devoir lui remettre ces lettres entre les mains pour les faire examiner. Voilà notre avis, puisque vous voulez que nous vous en donnions un.

L E T T R E C C L X I I.

VOUS sçavez, Monseigneur, combien le Roi souhaite la fin de toutes ces divisions. Il n'est pas possible de vous disculper de les entretenir. Vos défenses sont solides; mais elles viennent dans un temps malheureux. La vérité est pour vous, les circonstances contre vous: vous voyez que je ne vous flatte point. Je veux bien croire que les erreurs ne sont pas aussi grandes que le disent ceux qui en poursuivent la condamnation; mais enfin ce sont des erreurs, & le tout finira à la gloire du P. *le Tellier*. Je souhaite avec ardeur que votre conduite soit aussi prudente qu'elle est ferme,

me,

A M. LE CARD. DE NOAILLES. 339
me, & que vos intentions soient aussi sages qu'elles sont droites.

L E T T R E C C L X I I I .

DE M. LE CARD. DE NOAILLES.

A Conflans, ce Lundi matin 13. Novembre,

1713.

JE n'ai point demandé, Madame, à avoir l'honneur de vous voir depuis que vous êtes à Marly, ni à aller faire ma cour au Roi, parce que je n'ai pas voulu m'éloigner, pour être à portée de travailler avec Messieurs les Commissaires de l'assemblée, d'abord qu'ils auront besoin de moi: mais ils m'ont laissé jusqu'à présent dans un grand repos, & l'incommodité de M. le Cardinal de Rohan, qui a eu de la fièvre outre sa goutte, me fait croire que de quelques jours je ne leur serai point nécessaire: ainsi je compte, sous le bon plaisir du Roi, d'aller coucher demain à Versailles, pour me rendre Mercredi matin au lever de S. M. ; &, sans vous demander réponse, je m'en tiendrai là, à moins que vous ne me donniez un ordre contraire. Les affaires de l'Assemblée n'en souffriront point; car, quoi-

que je ne sçache point précisément où elles en sont, je vois bien qu'elles ne sont pas encore assez meures pour y rien faire de quelques jours, & je crois qu'il est bon que j'aye l'honneur d'en dire un mot au Roi.

L E T T R E C C L X I V . *

D U M E M E .

A Paris, ce Jeudi à six heures du soir.

Permettez moi, s'il vous plait, Madame, de vous adresser cette lettre pour le Roi. Je rends compte à S. M. de ce que nous venons de faire dans une seconde séance, & je ne le répète pas ici, parce que vous le verrez sans doute dans ma lettre. Je voudrois bien qu'il n'y eût pas plus de difficultés dans la suite de notre Assemblée. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les éloigner, & pour entrer dans les vues de S. M., qui veut que les suffrages soient parfaitement libres. Vos prières, Madame, s'il vous plait, & celles de vos saintes filles de St. Cyr.

LETTRE CCLXV.

DE MAD. DE MAINTENON.

Ce 16. Février 1714.

QUAND je reçus hier votre lettre au Roi, je pensois qu'il étoit de mon devoir de vous marquer la peine que je souffre de tout ce qui se passe. Vous me prévenez, en me disant que je ne puis juger des matières dont il s'agit : je ne pourrois que répondre sur les procédés : ce qui seroit bien inutile ; ainsi il ne me reste, Monseigneur, qu'à gémir & prier : c'est ce que je fais par devoir, & par l'inclination qui m'a toujours portée à vous rendre tout le respect que je vous dois par toutes sortes de raisons.

LETTRE CCLXVI.

A St. Cyr, ce 15. Mars 1714.

JE suis bien persuadée que malgré toutes vos peines vous sentez de la joie, de la paix ; & je vous suis infiniment obligée de prendre quelque part à celle que j'en ai en particulier : mais je m'arrête à l'article

de votre lettre, où vous dites que vous espérez venir à bout de celle de l'Église, si les conseils qu'on donne au Roi n'y mettent point de nouveaux obstacles. Je vous assure avec vérité que ceux qu'il consulte le plus dans cette importante affaire, ne sont ni violens, ni vos ennemis.

Vous avez raison de croire que cette paix donneroit encore plus de tranquillité au Roi, que celle qu'il vient de conclure, & qu'elle pourroit contribuer à la conservation d'une santé précieuse pour tous les gens de bien. Que ces motifs vous fassent faire quelques pas! & donnez cette marque de l'attachement & de la reconnoissance dont vous lui avez tant fait de protestations. Je ne dois être comptée pour rien; mais rendez la joie à ce cher neveu, qui est pénétré de douleur: reconnoissez enfin vos véritables amis.

LETTR E CCLXVII.

DE M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Ce 24. Mars 1714.

JE suis si solitaire présentement, Madame, & si mal instruit des nouvelles, que je n'ai appris celle de la paix qu'en arrivant

rivant de Conflans , deux ou trois jours après qu'elle est arrivée. Permettez-moi , s'il vous plaît , de vous en témoigner ma véritable joie , & de vous assurer que mes malheurs , ni rien au monde , ne m'empêcheront jamais de m'intéresser vivement , non-seulement au bien public , mais à votre satisfaction particulière , à la gloire & au repos du Roi.

Mais , Madame , il ne faudroit pas en demeurer là : il faudroit travailler tout de bon à procurer à S. M. un parfait repos , & lui ôter tout sujet de peine & d'inquiétude sur les affaires de l'Eglise.

Je ne puis exprimer à quel point je suis affligé de voir que dans un temps , où l'on ne devroit penser qu'à rendre la vie du Roi plus douce & plus tranquille , & la plus longue qu'il se pourra , l'on se mette en risque de l'abreger par les chagrins qu'on lui donne , & souvent même bien gratuitement.

C'est à vous , Madame , qui aimez le salut & la vie de S. M. , à empêcher qu'on ne risque l'un & l'autre , en abusant de son autorité , & ne ménageant pas assez sa santé.

Je vous proteste que je suis prêt à faire de ma part tout ce qui me sera possible

pour la paix de l'Eglise : j'espère même en venir à bout, pourvu que des conseils violens n'y mettent pas de nouveaux obstacles. J'ose vous assurer que je suis un homme de paix, & que personne ne la désire de meilleure foi que moi ; mais je ne puis l'acheter aux dépens de la vérité : tout, hors cela, ma vie même, je la donnerai du meilleur de mon cœur. On ne me trouvera jamais, quand on examinera mon procédé avec justice, même la plus rigoureuse, ni un sujet révolté dans l'Etat, ni un schismatique dans l'Eglise ; mais il ne faut pas dans un temps de joie vous en dire davantage sur une matière aussi triste. Soyez persuadée, je vous supplie, qu'on ne peut avoir plus d'envie que j'en ai, de vous procurer une parfaite consolation, & vous faire connoître &c.

L E T T R E C C L X V I I I .

D U M E M E .

Conflans, Mardi, Mai 1714.

C'Est pour moi un double sujet d'affliction, d'apprendre, comme je fais dans ce moment, le danger où est M. le Duc de *Berri*, & de ne pouvoir faire à son
égard

égard mon devoir de premier Pasteur. Etre privé de cette consolation, parce qu'il ne m'est pas permis de paroître devant le Roi, ni d'entrer dans les lieux où il est, quelle mortification pour moi ! Qu'il me soit permis au moins de vous en marquer ma douleur, & de vous assurer de la part que je prens au chagrin de S. M., & des vœux ardens que je fais pour que Dieu nous conserve un Prince si nécessaire ! Je ne me contenterai pas de le demander en mon particulier ; j'employerai, pour l'obtenir, de meilleures prières que les miennes, & je ne cesserai jamais d'être attaché aussi fortement que je le dois être, au Roi & à toute la Famille Royale. Aucune disgrâce ne changera mes sentimens de vénération pour celui qui appesantit sa main sur moi, ni pour celle qui eût pu parer le coup.

R É P O N S E.

Ce 4. Mai.

Le Roi m'ordonne de vous remercier de sa part. Je suis accablée de ce dernier coup. Priez pour moi par charité, par pitié.

L E T T R E C C L X I X.

D U M E M E.

Paris, 23. Août 1714.

CE que j'apprens, Madame, de l'état du Roi, me pénètre. Je veux croire, pour ma consolation, qu'il n'est pas tel qu'on le dit; mais quel qu'il soit, je ne puis me refuser de vous demander ce que je dois faire à l'égard de S. M. Je sens ce que je lui dois, comme son Pasteur, & comme son sujet très-attaché & très-reconnoissant. Je porterai demain ces sentimens aux piés de Notre-Seigneur, si vous ne jugez pas que je puisse faire autre chose. Je lui demande, avec toute l'ardeur dont je suis capable, la conservation & la sanctification du Roi, & pour vous, Madame, toutes les graces dont vous avez besoin, &c.

L E T T R E C C L X X.

D U M E M E.

Paris, 4. Septembre 1715.

J'Ai cru, Madame, devoir laisser passer les premiers jours de votre douleur, avant

avant que de vous rendre ce triste devoir , parce que je ne suis pas en pouvoir de contribuer à votre consolation. Plut à Dieu que je le puisse faire ! avec quel empressement ne m'y porterois-je pas ? j'y serois certainement plus propre qu'un autre , s'il ne falloit pour cela que le desir , & être très-sensible à votre état. La perte est publique : je la sens en mon particulier très-vivement ; car assurément ma disgrâce n'a rien diminué de mon attachement & de ma reconnoissance pour le Roi : ainsi je suis véritablement affligé de sa mort , & de n'avoir pu lui rendre mes devoirs ; mais cela ne m'empêche pas , Madame , de sentir la vôtre , & d'y prendre une très-grande part. Je prie du meilleur de mon cœur le Dieu de toute consolation de vous donner toutes celles que vous pouvez desirer , de sanctifier votre solitude , d'y répandre sur vous à pleines mains ses graces , & de me faire trouver les moyens de vous prouver le respect très-sincère & l'attachement inviolable , &c.

L E T T R E C C L X X I.

DE MAD. DE MAINTENON

A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES. *

1695.

ON m'avoit appris l'emportement de MADAME sur les Evêques dévots ; & effectivement, c'est un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croient un peu plus qu'en Dieu ! mais, mon cher Duc, nous sommes tombés dans cet inconvénient, & il faut prendre patience. Comptez donc que notre cher Pasteur fera blâmé, quoi qu'il fasse, s'il attaque les spectacles : tous ceux qui les aiment se déchaîneront : s'il ne les attaque pas, tous les dévots en seront scandalisés ; & quoi qu'il puisse faire, il ne parviendra pas à contenter tout le monde : il contentera Dieu, & sa conscience lui rendra témoignage : il fera mille biens par son exemple : son ombre seule fera disparaître mille maux : tout ce qui est à Dieu se joindra

* Cette lettre & les trois suivantes sont adressées au premier Maréchal de Noailles, frère du Cardinal, père du Maréchal d'aujourd'hui, né en 1650, & mort en 1708.

dra à lui , & ce petit nombre fera sa couronne & sa joie.

M. *Brisacier* m'avoit conté ce qu'on avoit dit sur le Chapitre de Notre-Dame : tout cela n'est rien ; il n'y a qu'à bien faire , & laisser dire. Je crois que notre Archevêque tiendra ferme sur les règles de l'Eglise.

Le Père *Alléaume* * a été chassé , avant que M. l'Evêque de C. fût nommé. Je ne doute pas que tout le Quiétisme ne tombe sur M. de Paris : il s'est déclaré contre , avant d'être en place , & il ne le favorisera pas , étant dans celle qui doit donner l'exemple aux autres. Je sçai qu'on a dit qu'il ne se mêlera que de son Diocèse : ce seroit bien assez ; mais vous verrez croître tous les jours la confiance du Roi pour lui.

Je ne doute pas que l'Archevêché ne soit rétabli & entretenu modestement , & que Conflans ne se trouve un peu négligé : tout est à sa place. Je fors aussi d'une violente migraine ; mais quand quelque chose me fâche , je rappelle dans ma mémoire que M. l'Evêque de Châlons est Archevêque de Paris. Je tire un bon augure de ce que vous ne me dites rien de la Duchesse de Guiche. Adieu , mon cher Duc.

LET-

* Jésuite , accusé de Quiétisme.

L E T T R E C C L X X I I ,

Ce 5. Octobre.

MONSIEUR le Cardinal de *Janson*, Monsieur, ne s'explique pas si modestement que vous sur les graces que le Pape vient d'accorder à M. l'Archevêque de Paris; & il les accompagne de tant de louanges, que nous ne pouvons douter que ce choix ne soit aussi approuvé à Rome qu'il l'a été ici. J'ai remercié le Roi de votre part; mais il sçait que ses recommandations n'étoient pas encore arrivées, & que le Pape n'a pas hésité, dès qu'il a oui nommer M. l'Evêque de Châlons. Finissez donc, mon cher Duc, avec Me. de *Thianges*, afin que cette affaire soit entièrement consommée: faites y entrer quelqu'un qui soit un témoin de la conduite que tiendra notre saint Archevêque. Je suis assurée qu'il ira au-delà de la justice en faveur de la paix; mais nous n'en ferons pas crus: ainsi je voudrois un tiers entre cette famille & la vôtre. Comme vous ne mourrez pas plutôôt pour avoir fait votre testament, j'approuve & j'estime, autant que je le dois, le soin que vous prenez de partager:

Mes-

Messieurs vos enfans , & de prévenir , autant qu'il est possible , les démêlés qu'ils pourroient avoir. Mais avez-vous songé à ceux qui viendront ? car je ne pense pas que M^e. la Maréchale voulût en demeurer la. Elle a beau dire : il faut l'appeller M^e. là Maréchale ; & M^e. la Duchesse sera à l'Archevêché. Croyez que vous n'avez personne au monde qui vous honore plus sincèrement que moi.

L E T T R E C C L X X I I I .

MR. le Cardinal de *Noailles* & moi nous nous brouillons tous les jours de plus en plus. Il me veut rendre garant des dégouts que d'autres gens lui attirent. Il fait des injustices à un de mes amis * , qui me révolteroient s'il les faisoit à mon laquais. Ma destinée est de mourir par les Evêques : vous sçavez ce que M. de *Cambray* m'a fait souffrir : c'est bien pis d'être mal avec son Archevêque : il fera défait dans peu de temps de l'Evêque qui a le malheur

* A M. l'Evêque de Chartres , contre lequel le C. de *Noailles* avoit deux sujets d'averfion : la confiance entière de Mad. de *Maintenon* en cet Evêque , & le zèle de cet Evêque contre le Jansénisme.

352 LETTR. DE MAD. DE MAINTENON
heur de lui déplaire. J'ai toujours le cœur
ferré : Dieu le veut , ou le permet : c'est à
nous à nous y soumettre.

LETTR E CCLXXIV.

Ce 22. Octobre.

IL n'y a pas de milieu dans mon état :
il faut en être enyvrée , ou accablée :
vous sçavez ce qui en est. Je ne m'accou-
tume point à être nécessitée à chercher un
asyle hors de moi : je m'ennuie ici à la
mort , parce que je n'y ai ni repos ni occu-
pation , & que le trictrac ni le piquet ne
peut remplacer ce que je trouve à St. Cyr.
Si j'avois plus de vertu , je me plaindrois
moins. Demandez-la pour moi à celui qui
peut la donner. Je n'entens plus parler de
notre Abbessé , sans que je puisse en com-
prendre la raison.

Je n'ai sçu le mal de M. le Cardinal qu'en
apprenant sa guérison.

Par où pourriez-vous me déplaire , mon
cher Duc , dans l'affaire que vous allez
traiter avec M^{re}. de *Montespan* ? Je l'ap-
prouve , je la désire , je n'ai point à m'en
mêler. Vous voyez que l'on ne songe
point à me voir : c'étoit le seul embarras
que

que je pouvois craindre ; car il n'est ni facile, ni nécessaire de nous rapprocher ; & je crois même qu'il est convenable pour l'une & pour l'autre, de demeurer comme nous sommes. Je ne vois donc rien qui doive vous faire de la peine. Il ne vous seroit pas aisé de me fâcher, car je suis très persuadée de votre amitié. Je n'en aurois pas été tout-à-fait indigne autrefois : mais je ne suis plus qu'une triste vieille, à charge aux autres & à elle-même.

LETTRE CCLXXV.

[DE M. LE MAR. DE NOAILLES,

A MAD. DE MAINTENON.

MR. *Manseau* va vous offrir, Madame, un présent * qui ne vous déplaira point, puisque vos Dames de *St. Louis* le partageront avec vous : elles ne peuvent avoir rien de plus cher que l'image de celle qui les a formées ; & ce don leur sera d'autant plus précieux, qu'elles le recevront de votre main. La simplicité y est toute entière, & par égard pour leurs réglemens ; & par respect pour votre personne, qui,

* Le portrait de Mad. de *Maintenon* en taille-douce.

qui , pour plaire & pour étonner , n'a pas besoin des richesses de l'art. J'aurois voulu graver au bas de ce portrait tout ce que ces Dames connoissent de vos vertus , & tout ce que j'en vois ; mais il a fallu vous obéir , & céder à votre modestie qui m'impose silence. J'aime encore mieux , Madame , vous plaire , que vous louer.

L E T T R E C C L X X V I .

DE MAD. LA MARÉCHALE DE NOAILLES *

A MAD. DE MAINTENON.

ME. la Maréchale de *Boufflers* est vivement touchée de vos bontés, Madame: je me suis chargée de vous en assurer. Elle a grand besoin de consolation : sa douleur ne se peut exprimer : & son état, qu'elle ne connoit pas encore dans toutes les circonstances , fait compassion. Quelque soumission qu'elle ait à la volonté de Dieu , sa perte est si complete , qu'elle la sentira longtems. Mais ne la sentirons-nous pas aussi , nous qui aimions tant M. de *Boufflers* , & qui avions tant de raisons de l'aimer ?

* *Marie - Françoise de Bournonville* , fille unique du Duc de *Bournonville* , & de *Lucrece-Françoise de la Vieuxville* , mariée le 13. Août 1671 , morte le.....

mer ? J'en suis véritablement affligée : un pareil ami est bien digne de mes regrets : mon fils perd beaucoup : le Roi perd un excellent sujet : & vous , Madame , vous perdez un homme que vous honoriez de votre confiance. Paris le pleure comme nous : & jamais un particulier ne fut plus regretté. Vous connoissez , Madàme , mon respect infini & mon tendre attachement.

P. S. M. d'*Armenonville* , qui traite depuis six mois avec mon fils la vente des biens qu'il a près de Maintenon pour des rentes de ma belle-fille sur la Ville, dont il feroit bon qu'elle fût défaite , me pria hier de vous écrire pour vous supplier très humblement d'engager le Roi à lui accorder..... Je vous avoue , Madame , que je n'ai osé le refuser , de peur qu'un refus ne rompît notre marché , auquel je crois que l'espérance de votre protection a beaucoup de part. M. d'*Armenonville* désire sur tout ceci un grand secret : hélas ! Madame, c'est ce que vous accorderez le plus aisément.

L E T T R E C C L X X V I I .

On joint ici les pièces suivantes pour éclaircir les motifs de la disgrâce du Cardinal de Noailles.

DE M. L'ABBÉ BOCHART A M. L'ÉVÊQUE
DE CLERMONT SON ONCLE.

J'AI eu de longues conférences avec le R. Père touchant l'affaire des deux Evêques & de Son Eminence. Voici, mon très-honoré Seigneur & oncle, où les choses en sont. M. le Dauphin, Messieurs l'Archevêque de Bourdeaux, l'Evêque de Meaux, Messieurs de *Beauvilliers*, *Voisin* & *Desmarets* travaillent par l'ordre du Roi à examiner le fond de l'affaire, & quand ils auront trouvé les biais nécessaires pour finir la contestation, ils en feront le rapport à S. M. Pour les procédés personnels, on est dans la résolution de donner quelque satisfaction à Son Eminence; mais sur le fond, les deux Evêques gagneront leur procès. Le livre du P. *Quesnel* sera proscriit, & l'on fera justice aux Evêques que le Mandement de Son Eminence attaque. J'ai vu entre les mains du P. *Tellier* plus
de

de trente lettres des meilleure têtes du Clergé, qui demandent justice au Roi du procédé de Son Eminence. Le P. *Tellier* m'a dit qu'avant huit jours il en auroit encore autant. Le secret est promis à tous ceux qui en écriront ; & jamais Son Eminence ni le public n'en auront aucune connoissance. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre au Roi, que le Père *Tellier* vous prie de signer. Il en a gardé une copie pour l'envoyer sans signature à plusieurs Prélats qui lui demandent un modèle. Il faut, s'il vous plaît, que vous y mettiez une enveloppe & un cachet volant. J'ai ordre du Père *Tellier* de la lui envoyer à Fontainebleau en cet état. Il part aujourd'hui pour s'y rendre, & le Roi va coucher à Petit-Bourg, chez M. le Duc d'*Antin*. Je vous envoie la relation de ce qui s'est passé en Flandres ; c'est M. l'Abbé de *St. Pierre* qui nous l'apporta hier de Versailles. J'assistai Lundi au Service de la Sainte-Chapelle de Paris pour MONSEIGNEUR. La cérémonie fut magnifique, & le P. *Maffillon* fit un beau discours : vous le verrez imprimé. La pièce de M. l'Evêque d'Angers paroît imprimée ; elle est sifflée de tout le monde. Le P. *Tellier* n'a point vu le préambule du Mandement que vous devez signer
avec

avec M. de *St. Flours*. Il trouve votre précaution sage, de souhaiter qu'il soit vu ici avant que de paroître. Vous pouvez me l'adresser, si vous le souhaitez: je le donnerai à de bons reviseurs, qui l'éplucheront exactement. J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Abbé BOCHART.

A Vincennes le 15. Juillet 1711.

P. S. Dans l'impatience où le P. *Tellier* est de votre lettre au Roi, vous ne pouvez l'envoyer trop tôt.

M O D E L E

De la Lettre des Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles.

S I R E ,

JE ne prendrois pas la liberté de faire mes très-humbles remontrances à V. M. sur le procédé de M. le Cardinal de *Noailles* à l'égard des Evêques de *Luçon* & de la *Rochelle*, si le devoir Episcopal & ma
con-

conscience pouvoient me permettre de demeurer dans le silence. Il ne me convient point d'entrer dans le détail de tout ce qui s'est passé entre Son Eminence & les deux Evêques. Ils ont eu l'honneur d'écrire à V. M., dont nous admirons le zèle pour la Religion & pour la bonne Doctrine. Nous ne nous plaignons, SIRE, que de l'entreprise de M. le Cardinal contre l'autorité Episcopale, & contre les règles inviolables de la Discipline Ecclésiastique. La Pourpre Romaine dont il est honoré, ne lui donne ni autorité, ni juridiction sur les Evêques ses confrères : il ne lui est point permis de condamner leurs opinions, ni de flétrir leurs Mandemens par des censures publiques. Les Assemblées Provinciales, les Conciles généraux peuvent réformer les jugemens des Sièges particuliers : chaque Evêque dans son Diocèse n'a aucune puissance légitime pour le faire. Tel est l'ordre prescrit par les Canons : tels sont les privilèges de l'Eglise de France, dont vous êtes, SIRE, le glorieux Protecteur. M. le Cardinal l'avoit jugé ainsi, lorsque l'on vit paroître le Mandement de l'Evêque de St. Pons sur le *Cas de Conscience*.

Le Mandement des Evêques de Luçon
&

& de la Rochelle contre un livre condamné par un Bref Apostolique, & censuré par un grand nombre d'Evêques de votre Royaume, méritoit du moins les mêmes égards; cependant, SIRE, les fidèles sont scandalisés; les Novateurs, dont tout l'espoir & toute la ressource sont dans le trouble & la division, profitent de la mésintelligence qui se trouve dans le Corps même des Pasteurs: le zèle devient plus timide par la crainte des contradictions: les peuples perdent la confiance & la soumission qu'ils doivent à ceux qui sont établis de Dieu pour les conduire; & la liberté du St. Ministère est affoiblie.

J'ai cru, SIRE, que le caractère dont il vous a plu de m'honorer, l'amour de la vérité & de la paix, l'expérience que j'ai acquise dans le long gouvernement d'un grand Diocèse, l'attention que j'ai toujours apportée à établir la saine doctrine, & à préserver le troupeau qui m'a été confié, de la contagion des nouvelles erreurs; j'ai cru, SIRE, que toutes ces raisons pouvoient autoriser la liberté que je prens aujourd'hui d'implorer la protection de V. M., & d'avoir recours à la sagesse de ses conseils, dans une occasion où la Religion,

gion, la charité Chrétienne, l'unité de l'Episcopat, la Hiérarchie Apostolique & l'édification publique sont également intéressées. J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E CCLXXVII.

De l'Abbé Bochart &c.

MON très-Reverend Père, je reçois avec une extrême surprise un paquet de M. le Comte de *Pontchartrain*, de Fontainebleau, dans lequel je trouve une lettre que j'écrivois à M. l'Evêque de Clermont, mon oncle, avec un projet que je lui envoyois d'une lettre au Roi; le tout imprimé sous un titre qui assure que les originaux sont entre les mains de M. le Cardinal de *Noailles*.

Les précautions que j'avois prises pour que mon paquet fût sûrement mis à la Poste, ne me permettent pas de douter qu'on n'ait violé la foi publique. Je vais approfondir ce point, pour en informer M. de *Clermont*, à qui ces lettres sont adressées; mais quant à l'induction que j'apprends qu'on en tire contre vous, M. T. R. P., ma conscience & mon honneur m'obligent

à vous déclarer que je suis prêt à rendre le témoignage suivant.

1. Ce qui m'a donné lieu à former le dessein d'une lettre de mon oncle au Roi, est ce qu'il m'écrivit si - tôt qu'il eut vu l'Ordonnance de M. le Cardinal. Cette Ordonnance l'avoit extrêmement surpris, & il me chargeoit de l'instruire des mesures que prenoient les Evêques sur cette affaire, afin de s'y conformer.

2. Sur cette lettre de M. de *Clermont*, j'allai trouver le P...., son ami particulier & le mien, & ce fut moi qui, de mon chef, lui proposai le dessein d'une Lettre au Roi, dont je me chargeai de dresser le projet.

3. Ce projet dressé, je l'envoyai au P..., le priant de l'examiner; ce qu'il fit.

4. Avant que de l'envoyer à *Clermont*, il nous parut au P... & à moi, qu'il seroit bon de sçavoir votre sentiment.

5. Je vous demandai une audience particulière, dans laquelle vous ayant exposé tout ce que mon oncle m'avoit écrit, je vous priai de me dire, s'il pouvoit écrire avec sûreté la lettre dont je vous présentais le projet, & s'il n'avoit pas lieu d'appréhender qu'elle fût renvoyée à M. le Cardinal.

6. Ce fut en cette occasion que vous me dites

dites deux choses : l'une, qu'un grand nombre de Prélats avoient déjà écrit ; l'autre, que leurs lettres n'avoient été & ne seroient vues de personne. Alors vous me tirates une grosse liasse de papiers enfermés dans un bureau, mais qui ne fut point déliée, m'assurant qu'elle contenoit les lettres des Evêques qui avoient écrit sur ce sujet.

7. Sur cette assurance, je crus ne rien risquer de faire partir le paquet pour Clermont.

Voilà la vérité dans la dernière exactitude, que j'atteste devant Dieu & devant les hommes, croyant être obligé en conscience d'en faire la déclaration : ainsi il est faux :

1. Que ce soit vous qui ayez fait le projet de la Lettre, ni qu'aucun Jésuite s'en soit mêlé, si ce n'est le P..., pour l'examiner.

2. Il est faux que ce soit vous, ni aucun Jésuite, qui m'avez porté à prier mon oncle de la signer & à l'écrire.

3. Je l'avoue & la soutiens toute entière de moi. Pourquoi en rougirois-je ? c'est pour la défense de la vérité & de la saine doctrine. Je proteste que j'en ferois encore autant, si l'occasion se présentoit de recommencer.

4. Pour ce qu'il peut y avoir au-delà dans
ma

ma lettre à mon oncle, j'ai cru que vous ne me défavoueriez pas, quand je lui témoignerois beaucoup d'empressement de votre part, pour l'exciter à user de diligence, dans la crainte où j'étois que sa lettre ne vînt trop tard.

Au reste, si dans ma lettre à mon oncle, il y a quelque terme qui ne soit pas assez mesuré, je ne pouvois pas prévoir qu'une lettre secrète, & écrite avec confiance, & sans une scrupuleuse attention, dût jamais être interceptée à la Poste, rendue publique, & même imprimée. J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

L'Abbé BOCHART DE SARON.

Fin du Tom. IV.



1847
The following is a list of the names of the
persons who have been admitted to the
membership of the Society since the
last meeting of the Executive Committee.
The names are given in alphabetical order.

Mr. J. A. [Name] of [Location]
Mr. J. B. [Name] of [Location]
Mr. J. C. [Name] of [Location]
Mr. J. D. [Name] of [Location]
Mr. J. E. [Name] of [Location]
Mr. J. F. [Name] of [Location]
Mr. J. G. [Name] of [Location]
Mr. J. H. [Name] of [Location]
Mr. J. I. [Name] of [Location]
Mr. J. K. [Name] of [Location]
Mr. J. L. [Name] of [Location]
Mr. J. M. [Name] of [Location]
Mr. J. N. [Name] of [Location]
Mr. J. O. [Name] of [Location]
Mr. J. P. [Name] of [Location]
Mr. J. Q. [Name] of [Location]
Mr. J. R. [Name] of [Location]
Mr. J. S. [Name] of [Location]
Mr. J. T. [Name] of [Location]
Mr. J. U. [Name] of [Location]
Mr. J. V. [Name] of [Location]
Mr. J. W. [Name] of [Location]
Mr. J. X. [Name] of [Location]
Mr. J. Y. [Name] of [Location]
Mr. J. Z. [Name] of [Location]

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847







